Glossaire DMFAPPL

Version complète

Version: 2008/4

Date de publication: 27/11/2008

Date de mise en production: 01/01/2009

Liste de la version complète

Page de garde

Page de garde

Introduction

Introduction

Glossaire

90001 - Cotisation due pour la ligne travailleur
- 00082 - CODE TRAVAILLEUR COTISATION
- 00083 - TYPE DE COTISATION
- 00084 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION
- 00085 - MONTANT DE LA COTISATION
- 00896 - DATE PREMIÈRE EMBAUCHE

90002 - Cotisation non liée à une personne physique
- 00019 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE
- 00020 - CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE
- 00021 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE
- 00022 - MONTANT DE LA COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE

90003 - Cotisation travailleur étudiant
- 00076 - RÉMUNÉRATION ÉTUDIANT
- 00077 - COTISATION ÉTUDIANT
- 00078 - NOMBRE DE JOURS ÉTUDIANT

90005 - Cotisation travailleur statutaire licencié
- 00071 - RÉMUNÉRATION BRUTE DE RÉFÉRENCE
- 00072 - COTISATION RÉMUNÉRATION BRUTE DE RÉFÉRENCE
- 00073 - NOMBRE DE JOURS DE RÉFÉRENCE
- 00127 - DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT
- 00129 - DATE DE FIN DE PÉRIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT

90012 - Ligne travailleur
- 00036 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR
- 00037 - CODE TRAVAILLEUR
- 00038 - DATE DE DÉBUT DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
- 00039 - DATE DE FIN DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
- 00040 - NOTION FRONTALIER
- 00041 - ACTIVITÉ PAR RAPPORT AU RISQUE
- 00042 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
- 00616 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - LIGNE TRAVAILLEUR

90017 - Personne physique
- 00023 - NUMÉRO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE
- 00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS
- 00025 - NOM DU TRAVAILLEUR
- 00026 - PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
- 00027 - INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
- 00028 - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
- 00029 - SEXE DU TRAVAILLEUR
- 00030 - RUE DU TRAVAILLEUR
- 00031 - NUMÉRO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR
- 00032 - BOÎTE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR
- 00033 - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR
- 00034 - COMMUNE DU TRAVAILLEUR
- 00035 - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR
- 00119 - NATIONALITÉ DU TRAVAILLEUR
- 00167 - NUMÉRO DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE
- 00168 - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
- 00169 - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
- 00615 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE

90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur
- 00061 - NUMÉRO DE LIGNE PRESTATION
- 00062 - CODE PRESTATION
- 00063 - NOMBRE DE JOURS DE LA PRESTATION
- 00064 - NOMBRE D'HEURES DE LA PRESTATION
- 00065 - NOMBRE DE MINUTES DE VOL

90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur
- 00066 - NUMÉRO DE LIGNE RÉMUNÉRATION
- 00067 - CODE RÉMUNÉRATION
- 00068 - FRÉQUENCE EN MOIS DE PAIEMENT DE LA PRIME

00069 - POURCENTAGE DE LA RÉMUNÉRATION SUR BASE ANNUELLE
00070 - RÉMUNÉRATION
90059 - Formulaire
00110 - STATUT DE L'ATTESTATION
00218 - DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE
00297 - TYPE DU FORMULAIRE
00299 - HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
90082 - Référence
00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE
00222 - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE
00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE
90109 - Déduction occupation
00086 - CODE DÉDUCTION
00088 - BASE DE CALCUL DE LA DÉDUCTION
00089 - MONTANT DE LA DÉDUCTION
00090 - DATE DE DÉBUT DU DROIT À LA DÉDUCTION
00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
00092 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACÉE
00093 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT À LA DÉDUCTION
00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION
90110 - Déduction ligne travailleur
00086 - CODE DÉDUCTION
00088 - BASE DE CALCUL DE LA DÉDUCTION
00089 - MONTANT DE LA DÉDUCTION
00090 - DATE DE DÉBUT DU DROIT À LA DÉDUCTION
00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
00092 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACÉE
00093 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT À LA DÉDUCTION
00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION
90187 - Déclaration employeur ONSSAPL
00013 - ANNÉE - TRIMESTRE DE LA DÉCLARATION
00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE
00015 - MONTANT NET À PAYER
00109 - NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSSAPL
90196 - Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
00043 - NUMÉRO D'OCCUPATION
00044 - DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION
00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION
00047 - NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU RÉGIME DE TRAVAIL
00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR
00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE
00050 - TYPE DU CONTRAT
00051 - MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL
00052 - MESURE DE PROMOTION DE L'EMPLOI
00053 - STATUT DU TRAVAILLEUR
00054 - NOTION PENSIONNÉ
00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE
00056 - MODE DE RÉMUNÉRATION
00057 - NUMÉRO DE FONCTION
00060 - PAIEMENT EN DIXIÈMES OU DOUZIÈMES
00228 - CODE NACE
00617 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR
00625 - JUSTIFICATION DES JOURS
90294 - Véhicule de société
00780 - NUMÉRO DE SUITE VÉHICULE DE SOCIÉTÉ
00781 - NUMÉRO DE PLAQUE
90313 - Occupation - Informations
00728 - DATE À LAQUELLE UN MEMBRE DU PERSONNEL NOMMÉ EST MALADE DEPUIS 6 MOIS OU PLUS
00794 - MESURES POUR LE NON MARCHAND
00795 - EXTRA DE L'HORECA
00812 - SALAIRE HORAIRE
00862 - SALAIRE HORAIRE EN MILLIEMES D'EURO
00893 - PERSONNEL MIS À DISPOSITION

Annexe

5 - Liste des codes pays
8 - Codification des données de temps de travail
11 - Identification du formulaire
21 - Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur
23 - Liste des codes postaux et communes en 30 positions
28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL
29 - Liste des indices des différentes catégories d'employeurs APL
31 - Liste des codes NACE
32 - Codification des rémunérations APL
33 - Liste des codes déductions APL
36 - Mesure de promotion de l'emploi APL
37 - Valeurs autorisées pour le "type de cotisation" en fonction des codes travailleurs et des catégories d'employeur
38 - Numéros de fonction du personnel déclaré au forfait APL

Bloc fonctionnel

90001 - Cotisation due pour la ligne travailleur
90002 - Cotisation non liée à une personne physique
90003 - Cotisation travailleur étudiant
90005 - Cotisation travailleur statutaire licencié
90012 - Ligne travailleur
90017 - Personne physique
90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur
90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur
90059 - Formulaire
90082 - Référence
90109 - Déduction occupation
90110 - Déduction ligne travailleur
90187 - Déclaration employeur ONSSAPL
90195 - DMFAPPLOriginal
90196 - Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
90294 - Véhicule de société
90313 - Occupation - Informations

DMFAPPL - Introduction

Version: 2008/4

Date de publication:
27/11/2008
Contenu de l'introduction:

Introduction_DmfAppl-20081-fr.pdf

Sommaire

1. Introduction 3
1.1. Le schéma des données 3
1.1.1. Niveau "Formulaire" 3
1.1.2. Niveau "Référence" 3
1.1.3. Niveau "Déclaration employeur ONSSAPL" 3
1.1.4. Niveau "Cotisation non liée à une personne physique" 3
1.1.5. Niveau "Personne physique" 3
1.1.6. Niveau "Ligne travailleur" 4
1.1.7. Niveau "Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL" 4
1.1.8. Niveau « Occupation – Informations » 4
1.1.9. Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié" 4
1.1.10. Niveau "Cotisation travailleur étudiant" 4
1.1.11. Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur" 5
1.1.12. Niveau "Rémunération de l'occupation ligne travailleur" 5
1.1.13. Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur" 5
1.1.14. Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation" . 5
1.1.15. Niveau "Véhicule de société " 5
1.2. Glossaire 6
1.2.1. Identification 6
1.2.2. Version 6
1.2.3. Nom de la donnée 6
1.2.4. Définition de la donnée 6
1.2.5. Domaine de définition 6
1.2.6. Type 6
1.2.7. Longueur 6
1.2.8. Présence 6
1.2.9. Code anomalie 7
1.2.10. Abréviations 7
1.3. Remarques 8
1.3.1. Trimestre des déclarations 8
1.3.2. Règles d'arrondi 8
1.3.3. La notion d'occupation 8
1.3.4. La notion d'occupation en cas d'indemnités de rupture de contrat. 8
1.3.5. Déclarations antérieures au 1/2005 9
1.3.6. Déclaration d'une même ligne travailleur sur une même déclaration9
1.3.7. Déclaration des montants 9
1.3.8. Déclaration des jours 9
1.3.9. Déclaration des heures 9
2. Schéma des données 11
2.1. Niveau "Formulaire" 11
2.2. Niveau "Référence" 11
2.3. Niveau "Déclaration employeur ONSSAPL" 11
2.4. Niveau "Cotisation non liée à une personne physique" 11
2.5. Niveau "Personne physique" 12
2.6. Niveau "Ligne travailleur" 12
2.7. Niveau "Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL" 13
2.8. Niveau "Occupation - informations" 13
2.9. Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié" 13
2.10. Niveau "Cotisation travailleur étudiant" 14

2.11. Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur" 14
2.12. Niveau "Rémunérations de l'occupation ligne travailleur" 14
2.13. Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur" 14
2.14. Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation".. 15
2.15. Niveau "Véhicule de société " 15
3. Schéma d'une déclaration 16
3.1. Modèle entités - relations..... 16
3.1.1. La modélisation des données : généralités..... 16
3.1.2. Schéma 18

1. Introduction

1.1. Le schéma des données

Le schéma des données précise les blocs fonctionnels de données.

Une déclaration peut contenir dix-sept blocs fonctionnels différents (inclus l'élément racine du message XML), dont certains peuvent se présenter plusieurs fois.

Dans le texte ci-après, les blocs fonctionnels sont appelés niveaux.

1.1.1. Niveau "Formulaire"

Il s'agit des données permettant d'identifier un formulaire.

Un formulaire correspond à une et une seule déclaration. Actuellement seules les déclarations trimestrielles originales DmfAppl peuvent être envoyées par message structuré.

Un message pourra reprendre plusieurs formulaires et donc, par conséquent, plusieurs déclarations.

1.1.2. Niveau "Référence"

Il s'agit des références relatives à un formulaire.

Un formulaire correspondant à une déclaration multifonctionnelle trimestrielle originale peut avoir zéro ou une référence.

L'utilisateur a donc la possibilité de transmettre une référence propre pour chaque déclaration qu'il envoie.

1.1.3. Niveau "Déclaration employeur ONSSAPL"

Il s'agit des données générales relatives à une déclaration.

Une déclaration est définie par la combinaison des données suivantes : numéro d'immatriculation ONSSAPL, numéro unique d'entreprise et année trimestre de la déclaration.

Il est possible de trouver plusieurs déclarations dans le message.

Par contre le niveau "déclaration employeur ONSSAPL" ne pourra se retrouver qu'une seule fois par déclaration.

1.1.4. Niveau "Cotisation non liée à une personne physique"

Il s'agit des données relatives aux cotisations non liées à une personne physique.

Une cotisation non liée à une personne physique est définie par l'identifiant de la déclaration plus les données suivantes : catégorie de l'employeur et code travailleur cotisation non liée à une personne physique.

Il est possible de trouver plusieurs cotisations non liées à une personne physique par déclaration.

Par contre une cotisation non liée à une personne physique ne pourra se retrouver qu'une seule fois par déclaration.

1.1.5. Niveau "Personne physique"

Il s'agit des données relatives à la personne physique.

Sauf exception (uniquement des cotisations non liées à une personne physique), il doit y avoir au moins une personne physique par déclaration, mais il peut y en avoir plusieurs (l'employeur emploie plusieurs personnes physiques).

Par contre une personne physique ne peut se retrouver qu'une seule fois au sein d'une déclaration.

1.1.6. Niveau "Ligne travailleur"

Il s'agit des données relatives à la ligne travailleur.

Une ligne travailleur permet d'identifier les différents types d'activités d'une personne physique chez un employeur durant le trimestre. Une activité est définie par la combinaison de la catégorie de l'employeur et du code travailleur (type de travailleur).

Il doit y avoir au moins une ligne travailleur par personne physique, mais il peut y en avoir plusieurs (la personne physique exerce plusieurs activités chez l'employeur durant le trimestre de la déclaration).

Par contre une ligne travailleur ne peut se retrouver qu'une seule fois par personne physique.

Pour une ligne travailleur donnée, il faut au moins un des niveaux suivants ; ces niveaux sont exclusifs :

- Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
- Cotisation travailleur statutaire licencié
- Cotisation travailleur étudiant

1.1.7. Niveau "Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL"

Il s'agit des données relatives à l'occupation.

Une occupation correspond à une description réelle de la manière dont le travailleur exerce son activité au sein de l'entreprise.

Selon le type de travailleur (code travailleur) il peut y avoir zéro, une ou plusieurs occupations.

Ainsi pour les étudiants et le personnel statutaire licencié, il ne peut pas y avoir de niveau "occupation de la ligne travailleur ONSSAPL"..

Par contre pour tous les autres types de travailleur, il doit y avoir au moins un niveau "occupation de la ligne travailleur ONSSAPL" par ligne travailleur, mais il peut y en avoir plusieurs (occupations consécutives ou concomitantes).

1.1.8. Niveau « Occupation – Informations »

Il s'agit de données complémentaires relatives à une occupation.

Pour une occupation, il peut y avoir zéro ou un bloc « Occupation – Informations ».

Si ce bloc est présent dans une déclaration d'un employeur affilié à l'ONSSAPL, il ne peut reprendre que les zones « Personnel mis à disposition » « Mesure pour le non marchand» et « Date à laquelle un membre du personnel nommé est malade depuis 6 mois ou plus ».

1.1.9. Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié"

Ce niveau concerne les cotisations dues pour un travailleur statutaire licencié.

Pour une ligne travailleur « personnel statutaire licencié », il doit y avoir une et une seule cotisation personnel statutaire licencié. L'assujettissement aux deux régimes (régime chômage et régime assurance maladie - invalidité) se fait via deux lignes travailleurs différentes.

1.1.10. Niveau "Cotisation travailleur étudiant"

Ce niveau concerne la cotisation de solidarité due pour un travailleur étudiant.

Pour une ligne travailleur étudiant, il doit y avoir une et une seule cotisation travailleur étudiant.

1.1.11. Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur"

Il s'agit des données relatives au temps de travail (prestations) au sein d'une même occupation.

Pour une occupation, il peut y avoir zéro, une ou plusieurs prestations.

Pour les travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle, il ne peut pas y avoir de prestation.

Sauf exception (travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle), il doit y avoir au moins une prestation ou une rémunération par occupation.

1.1.12. Niveau "Rémunération de l'occupation ligne travailleur"

Il s'agit des données salariales (rémunérations) au sein d'une même occupation.

Pour une occupation, il peut y avoir zéro, une ou plusieurs rémunérations.

Pour les travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle, sauf exception, il n'y aura pas de rémunération.

Sauf exception (travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle), il doit y avoir au moins une prestation ou une rémunération par occupation.

1.1.13. Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur"

Ce niveau concerne les cotisations dues pour un travailleur "ordinaire" (ni travailleur statutaire licencié, ni travailleur étudiant).

Pour une ligne travailleur "ordinaire", il peut y avoir zéro, une ou plusieurs cotisations dues.

Une cotisation donnée ne peut se retrouver qu'une seule fois par ligne travailleur "ordinaire".

Particularité : l’ONSSAPL permet à ses affiliés de ne déclarer aucune cotisation due (le système les calculant automatiquement dès la réception de la déclaration). Une exception toutefois : le code travail cotisation 856 doit toujours, le cas échéant, être explicitement déclaré par l’employeur.

1.1.14. Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation"

Ces niveaux concernent les déductions demandées pour une ligne travailleur ou une occupation.

Il peut y avoir zéro, une ou plusieurs déductions par ligne travailleur ou par occupation.

Une déduction donnée ne peut se retrouver qu'une seule fois par ligne travailleur ou par occupation.

Une déduction donnée est présente soit au niveau ligne travailleur soit au niveau occupation. Le niveau où une déduction doit être déclarée est précisé en annexe 33 "Liste des codes déductions APL".

1.1.15. Niveau "Véhicule de société "

Il s'agit des données relatives aux véhicules de société.

Un véhicule de société est défini par l'identifiant de la déclaration plus le numéro de plaque du véhicule.

Il est possible de trouver plusieurs véhicules de société par déclaration.

Par contre un véhicule de société (un numéro de plaque) ne peut se retrouver qu'une seule fois par déclaration.

1.2. Glossaire

Le glossaire donne une description de chaque donnée reprise au schéma des données.

Une donnée est décrite par page. Chaque page contient les rubriques expliquées ci-dessous.

1.2.1. Identification

Le numéro d'identification d'une donnée (ou numéro de zone) est composé de cinq positions numériques. Ce numéro permet de référencer d'une manière univoque chaque donnée.

1.2.2. Version

Le numéro de version nous permet de maintenir un historique des modifications. Le numéro de version est en cinq positions dont les quatre premières indiquent l'année de la modification et la dernière indique le trimestre.

Le numéro de version donne une indication du moment où certaines modifications entrent en vigueur.

1.2.3. Nom de la donnée

Le nom exprime brièvement le contenu de la donnée.

1.2.4. Définition de la donnée

La définition contient une description plus étendue de la donnée.

1.2.5. Domaine de définition

Le domaine de définition spécifie les valeurs autorisées pour la donnée.

Sous cette rubrique, on trouve également des renvois aux annexes du glossaire.

1.2.6. Type

Le type de donnée indique si la donnée contient des signes numériques (uniquement des chiffres) ou alphanumériques (chiffres, lettres MAJUSCULES, signes spéciaux).

Les caractères autres que les majuscules seront traduits en majuscules. De même certains signes spéciaux seront traduits selon la table en annexe 8 du glossaire DIMONA. Les autres caractères ne se trouvant pas dans cette table seront traduits par un blanc (ASCII Hex 20).

1.2.7. Longueur

La longueur renseignée est la longueur maximale de la donnée.

1.2.8. Présence

La présence d'une donnée dans un bloc fonctionnel ou niveau peut être :

- Facultative : L'expéditeur est libre de remplir cette zone.
- Obligatoire si : La zone doit être présente si les conditions mentionnées sont remplies.
- Indispensable : La zone doit toujours être présente.

1.2.9. Code anomalie

Le code anomalie est composé des 5 positions identifiant la zone où s'est produite l'erreur, suivi du type d'erreur en trois positions. Les deux parties sont séparées par un tiret.

Les erreurs signalées par la lettre B sont des erreurs bloquantes (c.-à-d. que toute la déclaration sera rejetée si une de ces erreurs est rencontrée). Les erreurs signalées par la lettre P sont cumulées et lorsqu'elles dépassent un certain pourcentage, la déclaration est entièrement rejetée. Les erreurs signalées par les lettres NP sont non comptabilisées et n'entraînent jamais le refus de la déclaration. Les erreurs signalées par la lettre W sont reprises uniquement à titre d'information et n'entraînent jamais le refus de la déclaration ; elles ne font pas l'objet de corrections ultérieures.

1.2.10. Abréviations

Dans le glossaire les abréviations suivantes sont parfois utilisées :

- AA : indique les deux derniers chiffres de l'année
- AAAA : indique l'année en quatre chiffres avec le siècle
- MM : indique le mois [01 ; 12]
- JJ : indique le jour [01 ; 31]
- JJJ : indique le jour [01 ; 366]
- T : indique le trimestre concerné [1 ; 4]
- X : indique un chiffre ou une lettre quelconque (zone alphanumérique)
- [1;4] : indique que la donnée a une valeur comprise entre les limites spécifiques incluses (ici les valeurs possibles sont 1, 2, 3 et 4).

1.3. Remarques

1.3.1. Trimestre des déclarations

Il n'est pas permis d'introduire des déclarations pour des trimestres différents dans un même fichier DmfA originale.

1.3.2. Règles d'arrondi

Quand il n'y a pas de valeur décimale permise, il sera nécessaire d'arrondir à l'unité suivant les règles suivantes :

- Arrondi à l'unité inférieure, lorsque la valeur des décimales appartient au domaine [01 ; 49].
- Arrondi à l'unité supérieure, lorsque la valeur des décimales appartient au domaine [50 ; 99].

1.3.3. La notion d'occupation

Pour un même travailleur, il faut parfois déclarer les données salariales et les prestations par occupation.

Ainsi par exemple lorsque le travailleur passe d'une occupation à temps plein à une occupation à temps partiel, lorsque la fraction d'occupation change, lorsque le régime de travail change.

Ultérieurement, cette notion d'occupation sera illustrée plus en détail par des exemples.

1.3.4. La notion d'occupation en cas d'indemnités de rupture de contrat

Les indemnités de rupture doivent être déclarées en plusieurs périodes, tel que décrit dans les "Instructions générales aux employeurs".

Chaque période doit être déclarée sous la forme d'une nouvelle occupation où les dates de début et de fin de l'occupation doivent être complétées et correspondre aux dates de début et de fin de la période couverte par l'indemnité de rupture.

Pour chacune de ces occupations, il y a lieu de déclarer une seule prestation correspondant à la période couverte par l'indemnité de rupture (en jours et le cas échéant aussi en heures) et une seule rémunération correspondant à l'indemnité de rupture.

Exemple : Un travailleur licencié le 31/01/2005 qui reçoit 18 mois d'indemnité de rupture.

La déclaration du 1/2005 reprendra 4 occupations :

- Première occupation du 01/01/2005 au 31/01/2005 avec toutes les prestations et toutes les rémunérations correspondant à la période de travail
- Deuxième occupation du 01/02/2005 au 31/03/2005 (solde du trimestre soit 2 mois) avec une seule rémunération reprenant les indemnités de rupture couvrant cette période et une seule prestation reprenant les jours ou le cas échéant aussi les heures de cette période
- Troisième occupation du 01/04/2005 au 31/12/2005 (solde de l'année soit 9 mois) avec une seule rémunération reprenant les indemnités de rupture couvrant cette période et une seule prestation reprenant les jours ou le cas échéant aussi les heures de cette période
- Quatrième occupation du 01/01/2006 au 31/07/2006 (année suivante soit uniquement 7 mois puisque l'indemnité de rupture est payée pour 18 mois) avec une seule rémunération reprenant les indemnités de rupture couvrant cette période et une seule prestation reprenant les jours ou le cas échéant aussi les heures de cette période

1.3.5. Déclarations antérieures au 1/2005

Pour les déclarations des trimestres antérieurs au 1/2005, il y a lieu de continuer d'utiliser l'ancien format de fichier. Cela est valable aussi bien pour les déclarations originales que pour les déclarations de modification.

1.3.6. Déclaration d'une même ligne travailleur sur une même déclaration

Il n'est pas permis de mentionner une même ligne travailleur plusieurs fois sur une même déclaration. Des déclarations avec des lignes travailleurs multiples seront refusées.

Le fait de reprendre à plusieurs reprises la même ligne travailleur pour un même travailleur engendre toujours de nombreux préjudices non seulement pour l'employeur, notamment en matière de calcul de diverses exonérations de cotisations, mais aussi pour les travailleurs, au niveau de l'établissement de leurs droits aux diverses prestations du régime de la sécurité sociale des travailleurs salariés.

1.3.7. Déclaration des montants

Les déclarations sont faites exclusivement en EURO.

Dans le fichier, tous les montants doivent être exprimés en eurocents.

Exemple :

Le net à payer par l'employeur est de 15.806,00 EURO ou 1.580.600 eurocents.

Dans le fichier, ce montant doit être exprimé en eurocents. Si l'employeur décide de remplir la zone 00015 (qui est facultative pour l'ONSSAPL), elle contiendra alors le nombre suivant : "000000001580600".

1.3.8. Déclaration des jours

Dans le fichier, tous les jours doivent être exprimés en centièmes de jours.

Cela est valable aussi bien pour le nombre de jours par semaine du régime de travail (zone 00047) que pour le nombre de jours de la prestation (zone 00063).
Toutefois le nombre de jours étudiant (zone 00078) et le nombre de jours de référence (zone 00073) dérogent à cette règle et sont exprimés en jours entiers.

Exemple :

Le travailleur a effectué 65 jours de travail à raison de 5 jours par semaine.

Dans le fichier, ces nombres doivent être exprimés en centièmes de jours. La zone 00047 contiendra donc le nombre suivant : " 500" tandis que la zone 00063 contiendra donc le nombre suivant : " 06500".

1.3.9. Déclaration des heures

Dans le fichier, toutes les heures doivent être exprimées en centièmes d'heures.

Cela est valable pour le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur (zone 00048), le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence (zone 00049) et le nombre d'heures de la prestation (zone 00064).

Exemple :

Le travailleur a effectué 247 heures de travail à raison de 19 heures par semaine. La personne de référence travaille 38 heures par semaine.

Dans le fichier, ces nombres doivent être exprimés en centièmes d'heures.

Les différentes zones contiendront les nombres suivants :

- zone 00048 : "1900"
- zone 00049 : "3800"

- zone 00064 : "0024700"

2. Schéma des données

2.1. Niveau "Formulaire"

- Données du formulaire
  - 00296 : identification du formulaire
  - 00218 : date de création du formulaire
  - 00299 : heure précise de création du formulaire
  - 00110 : statut de l'attestation
  - 00297 : type du formulaire

2.2. Niveau "Référence"

- Données de la référence
  - 00221 : type de la référence
  - 00298 : origine de la référence
  - 00222 : numéro de référence

2.3. Niveau "Déclaration employeur ONSSAPL"

- Identification de la déclaration
  - 00013 : année - trimestre de la déclaration
  - 00109 : numéro immatriculation ONSSAPL
  - 00014 : numéro unique d'entreprise
- Données de la déclaration
  - 00015 : montant net à payer (facultatif pour l'ONSSAPL)

2.4. Niveau "Cotisation non liée à une personne physique"

- Identification de la cotisation non liée à une personne physique
  - 00019 : catégorie employeur pour laquelle une cotisation non liée à une personne physique est due
  - 00020 : code travailleur pour une cotisation qui n'est pas liée à une personne physique
- Données de la cotisation non liée à une personne physique
  - 00021 : base de calcul de la cotisation non liée à une personne physique
  - 00022 : montant de la cotisation non liée à une personne physique

2.5. Niveau "Personne physique"

- Numéro de suite de la personne physique
  - 00023 : numéro de suite personne physique
- Données d'identification de la personne physique
  - 00024 : numéro d’identification de la sécurité sociale - NISS
  - 00167 : numéro de la carte d'identité sociale
  - 00025 : nom du travailleur
  - 00026 : prénom du travailleur
  - 00027 : initiale du deuxième prénom du travailleur
  - 00028 : date de naissance du travailleur
  - 00168 : commune - lieu de naissance du travailleur
  - 00169 : code pays du lieu de naissance du travailleur
  - 00029 : sexe du travailleur
  - 00119 : nationalité du travailleur
- Adresse de la personne physique
  - 00030 : rue du travailleur
  - 00031 : numéro de l'adresse du travailleur
  - 00032 : boite aux lettres du travailleur
  - 00033 : code postal du travailleur
  - 00034 : commune du travailleur
  - 00035 : code pays du travailleur
- 00615 : Référence utilisateur - Personne physique

2.6. Niveau "Ligne travailleur"

- Identification de la ligne travailleur
  - 00036 : catégorie de l'employeur
  - 00037 : code travailleur
- Données de la ligne travailleur
  - 00038 : date de début du trimestre pour la sécurité sociale
  - 00039 : date de fin du trimestre pour la sécurité sociale
  - 00040 : notion frontalier
  - 00041 : activité par rapport au risque
  - 00042 : numéro d'identification de l'unité locale
  - 00616 : Référence utilisateur – Ligne travailleur

2.7. Niveau "Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL"

- Numéro de suite de l'occupation
  - 00043 : numéro d'occupation
- Données de l'occupation
  - 00044 : date de début de l'occupation
  - 00045 : date de fin de l'occupation
  - 00047 : nombre de jours par semaine du régime de travail
  - 00050 : type du contrat
  - 00049 : nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence
  - 00053 : statut du travailleur
  - 00048 : nombre moyen d'heures par semaine du travailleur
  - 00051 : mesure de réorganisation du travail
  - 00052 : mesure de promotion de l'emploi
  - 00054 : notion pensionné
  - 00055 : type d'apprentissage
  - 00056 : mode de rémunération
  - 00057 : numéro de fonction
  - 00060 : paiement en dixièmes ou douzièmes
  - 00617 : Référence utilisateur – Occupation de la ligne travailleur
  - 00625 : Justification des jours
  - 00228 : Code NACE

2.8. Niveau "Occupation - informations"

- Données de l'occupation – Informations
  - 00893 : Personnel mis à disposition
  - 00794 : Mesure pour le non marchand
  - 00728 : Date à laquelle un membre du personnel nommé est malade depuis 6 mois ou plus

Important : Les données « Extra de l'HORECA », « Salaire horaire » et « Salaire horaire en millièmes d'euro» ne sont pas d'application pour un employeur affilié à l'ONSSAPL.

2.9. Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié"

- Données de la cotisation travailleur statutaire licencié
  - 00071 : rémunération brute de référence
  - 00072 : cotisation rémunération brute de référence
  - 00073 : nombre de jours de référence
  - 00127 : date de début de période de l'assujettissement
  - 00129 : date de fin de période de l'assujettissement

2.10. Niveau "Cotisation travailleur étudiant"

- Données de la cotisation travailleur étudiant
  - 00076 : rémunération étudiant
  - 00077 : cotisation étudiant
  - 00078 : nombre de jours étudiant

2.11.Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur"

- Numéro de suite de la prestation
  - 00061 : numéro de ligne prestation
- Données d'identification de la prestation
  - 00062 : code prestation
- Données de la prestation
  - 00063 : nombre de jours de la prestation
  - 00064 : nombre d'heures de la prestation
  - 00065 : nombre de minutes de vol

2.12. Niveau "Rémunérations de l'occupation ligne travailleur"

- Numéro de suite de la rémunération
  - 00066 : numéro de ligne rémunération
- Données d'identification de la rémunération
  - 00067 : code rémunération
  - 00068 : fréquence en mois de paiement de la prime
  - 00069 : pourcentage de la rémunération sur base annuelle
- Données de la rémunération
  - 00070 : rémunération

2.13. Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur"

- Identification de la cotisation due
  - 00082 : code travailleur cotisation
  - 00083 : type de cotisation
- Données de la cotisation due
  - 00084 : base de calcul de la cotisation
  - 00085 : montant de la cotisation
  - **00896 : date première embauche (cette zone ne peut pas être reprise pour un employeur immatriculé à l'ONSSAPL)**

2.14. Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation"

- Identification de la déduction demandée
  - 00086 : code déduction
- Données de la déduction demandée
  - 00088 : base de calcul de la déduction
  - 00089 : montant de la déduction
  - 00090 : date début du droit à la déduction
  - 00091 : nombre de mois frais de gestion SSA
  - 00092 : NISS de la personne remplacée
  - 00093 : NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction
  - 00094 : origine de l'attestation

2.15.Niveau "Véhicule de société "

- Numéro de suite du véhicule de société
  - 00780 : numéro de suite véhicule de société
- Données d'identification du véhicule de société
  - 00781 : numéro de plaque

3. Schéma d'une déclaration

3.1. Modèle entités - relations

3.1.1. La modélisation des données : généralités

Le modèle conceptuel (dont le plus utilisé actuellement est le modèle entité/relation) est une représentation graphique et synthétique du résultat de l'analyse des données. Ce modèle structure les relations entre les différentes entités (ex. travailleur et employeur) et les attributs de chaque entité (ex. nom, prénom, ...). Il permet ainsi de représenter le schéma de la base de données et son domaine de définition (valeurs admises, contraintes d'intégrité, ...). Le modèle conceptuel est une aide indispensable à la constitution d'une base de données efficiente.

Lorsqu'on réalise une analyse conceptuelle de données, on doit tout d'abord se choisir une méthodologie. Cette méthodologie doit permettre d'étudier le système d'information de manière à en extraire :

- les entités (ou appelées également "record", "segment", "objet", ...)
- les attributs (ou appelés également "données", "champ", "item", "élément", "variable", ...)
- les relations entre les entités (ou appelées également "set", "chaîne", "relationship",...)

Pour bien comprendre et lire un diagramme "entités - relations", qui est la représentation graphique du résultat de l'analyse des données, nous proposons tout d'abord de définir certains concepts de base. Ensuite, nous exposerons le mode de représentation graphique qui sera utilisé.

1. Les concepts de base

Ce qu'il est indispensable de savoir peut se résumer en 7 points :

1. **Un ensemble de données est composé de données élémentaires** reliées entre elles. Si une donnée est construite à partir d'autres données, on parle de **données de groupe ou structure de données**. D'autres données ne peuvent être scindées sans perdre leur signification, on parle alors de **données élémentaires**. Une donnée élémentaire peut apparaître dans plusieurs groupes de données (dans plusieurs structures de données)**.**

   Exemple: donnée élémentaire : "rue", "code postal", ...

   structure de données : "adresse" (car composée de "rue", "numéro", ...)

2. **Une entité contient des données appartenant à un même ensemble logique.**

   Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" contient des données telles que nom, prénom, adresse, ... L'entité "EMPLOYEUR", contient des données telles que numéro d'immatriculation, dénomination, adresse, ...

3. **Les attributs sont des données qui caractérisent une entité**. Chaque entité se compose d'un identifiant (ou clé primaire) et de 1 ou plusieurs attributs. Dans une base de données, une entité est un type d'enregistrement de la base de données tandis que l'attribut est une des composantes de l'entité.

4. Les **données - clés (ou identifiants)** sont des données ou groupes de données permettant d'identifier de manière unique une occurrence d'une entité.

   Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme donnée - clé le numéro national et comme occurrence 999999999-99.

5. **Un attribut peut prendre une ou plusieurs valeurs** ou groupes de valeurs : la combinaison des valeurs attribuées aux attributs d'une entité constitue les **occurrences de l'entité**. En général, chaque entité possède plusieurs occurrences.

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme attributs : Numéro national, Nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, profession, etc. Pour un enregistrement particulier, l'occurrence sera 999999999-99, Dupond, Jean, 99/99/99, Bruxelles, Belge, informaticien, etc. Dans le tableau ci-dessous, la 1ère ligne donne les attributs de l'entité Personne Physique et les lignes suivantes les occurrences, c.-à-d. les valeurs qui s'y rapportent.

NISS	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Profession
999999999-99	Dupond	Jean	99/99/99	Bruxelles	Belge	Informaticien
888888888-88	Durand	Jules	88/88/88	Paris	Français	Technicien

6. **Une dépendance fonctionnelle constitue le lien qui permet d'unir diverses données au sein d'une même entité**. Pour chaque donnée d'un document, on se pose la question suivante : "*Y a-t-il un lien direct entre la donnée examinée et la clé ?"* Si la réponse est "OUI", on peut dire qu'il y a une dépendance fonctionnelle entre la donnée et la clé.

   Exemples : donnée de groupe ou structure de donnée = "Adresse"

   donnée élémentaire = nom de la rue, code postal, ...

   donnée - clé = numéro national

7. **Des entités peuvent présenter des relations réciproques**. Il existe donc dans un système d'information des relations entre entités et les relations significatives devront être exprimées.

2. Le diagramme entités - relations

Pour comprendre et lire un diagramme (et dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, le modèle "entités - relations"), il faut tout d'abord connaître les symboles qui sont utilisés.

1. L' "Entity" représente un ensemble de choses, de données dont les occurrences jouent un rôle pertinent dans le système d'information. Comme certaines entités sont particulières, on a prévu de les représenter différemment. Ainsi, la "simple" entité est représentée par un rectangle.

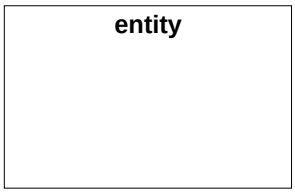

2. Une "simple" association entre deux entités peut être représentée avec une flèche, comme présentée ci-dessous.

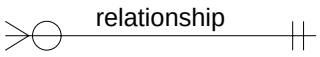

Comme expliqué plus haut, nous avions différents types de relations entre les entités. Ces relations devront donc être représentées par des flèches différentes. Elles sont les suivantes :

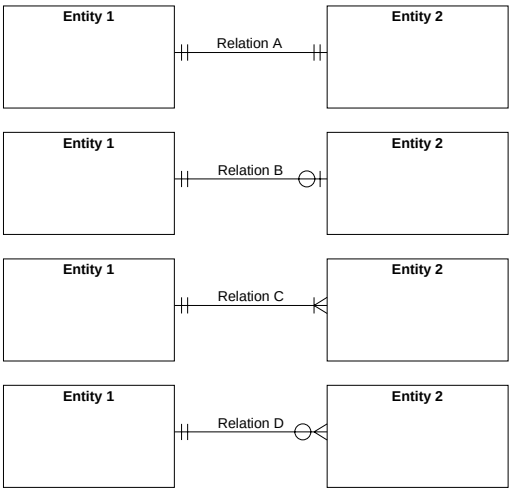

Relation A : l'entity 1 est associée à UNE et SEULEMENT UNE entity 2 (relation 1 à 1)

Relation B : l'entity 1 est associée à ZERO ou UNE entity 2 (relation 1 à 1 ou pas d'association)

Relation C : l'entity 1 est associée à UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 1 ou 1 à n)

Relation D : l'entity 1 est associée à ZERO, UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 0 ou 1 à 1 ou 1 à n)

3.1.2. Schéma

Il s'agit d'un modèle entités - relations décrivant une déclaration.

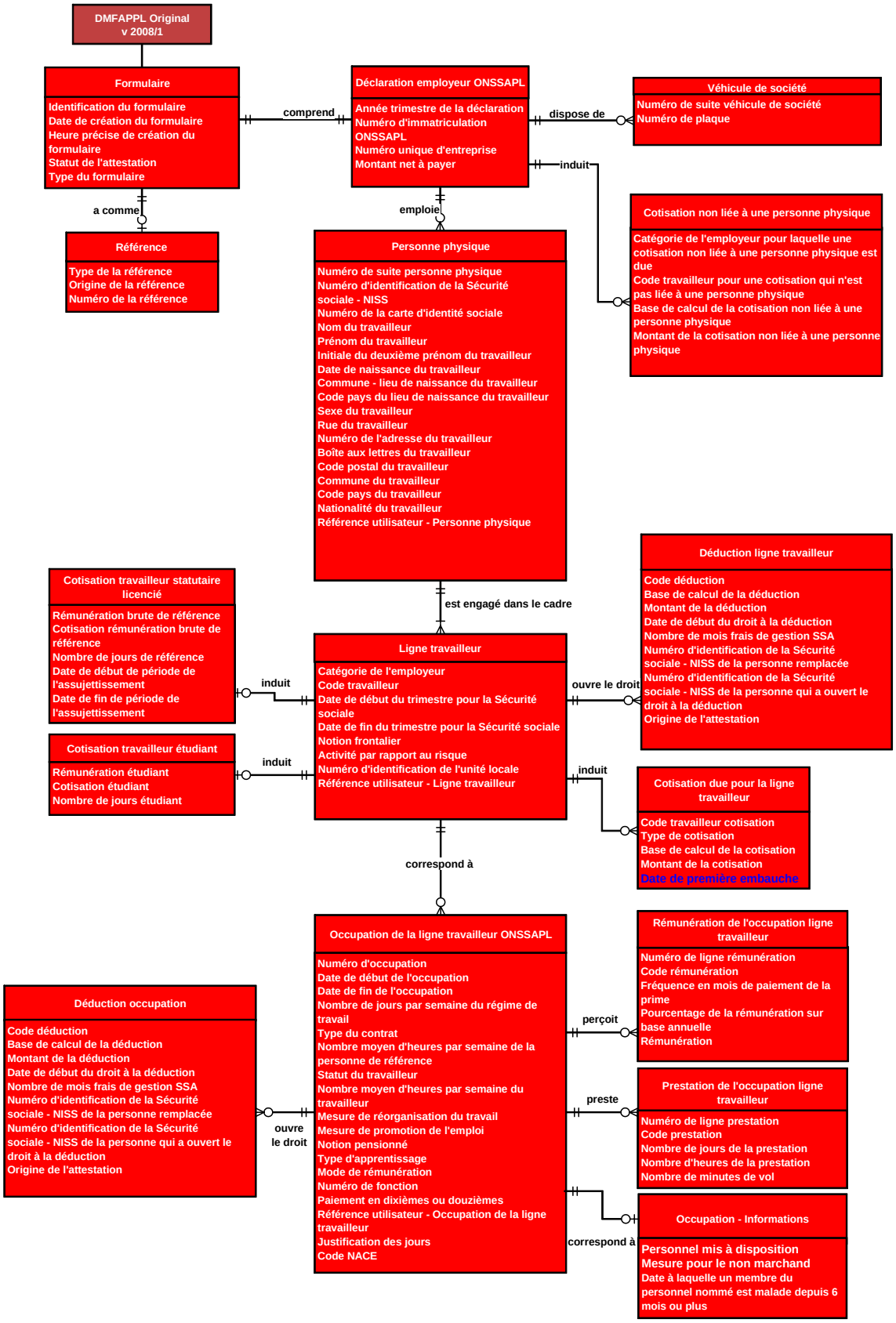
DMFAPPL Original
v 2008/1
Formulaire
Identification du formulaire
Date de création du formulaire
Heure précise de création du formulaire
Statut de l'attestation
Type du formulaire
comprend
Déclaration employeur ONSSAPL
Année trimestre de la déclaration
Numéro d'immatriculation ONSSAPL
Numéro unique d'entreprise
Montant net à payer
dispose de
Véhicule de société
Numéro de suite véhicule de société
Numéro de plaque
induit
a comme
Référence
Type de la référence
Origine de la référence
Numéro de la référence
emploie
Personne physique
Numéro de suite personne physique
Numéro d'identification de la Sécurité sociale - NISS
Numéro de la carte d'identité sociale
Nom du travailleur
Prénom du travailleur
Initiale du deuxième prénom du travailleur
Date de naissance du travailleur
Commune - lieu de naissance du travailleur
Code pays du lieu de naissance du travailleur
Sexe du travailleur
Rue du travailleur
Numéro de l'adresse du travailleur
Boîte aux lettres du travailleur
Code postal du travailleur
Commune du travailleur
Code pays du travailleur
Nationalité du travailleur
Référence utilisateur - Personne physique
Cotisation non liée à une personne physique
Catégorie de l'employeur pour laquelle une cotisation non liée à une personne physique est due
Code travailleur pour une cotisation qui n'est pas liée à une personne physique
Base de calcul de la cotisation non liée à une personne physique
Montant de la cotisation non liée à une personne physique
Déduction ligne travailleur
Code déduction
Base de calcul de la déduction
Montant de la déduction
Date de début du droit à la déduction
Nombre de mois frais de gestion SSA
Numéro d'identification de la Sécurité sociale - NISS de la personne remplacée
Numéro d'identification de la Sécurité sociale - NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction
Origine de l'attestation
est engagé dans le cadre
Cotisation travailleur statutaire licencié
Rémunération brute de référence
Cotisation rémunération brute de référence
Nombre de jours de référence
Date de début de période de l'assujettissement
Date de fin de période de l'assujettissement
induit
Ligne travailleur
Catégorie de l'employeur
Code travailleur
Date de début du trimestre pour la Sécurité sociale
Date de fin du trimestre pour la Sécurité sociale
Notion frontalier
Activité par rapport au risque
Numéro d'identification de l'unité locale
Référence utilisateur - Ligne travailleur
ouvre le droit
Cotisation travailleur étudiant
Rémunération étudiant
Cotisation étudiant
Nombre de jours étudiant
induit
induit
Cotisation due pour la ligne travailleur
Code travailleur cotisation
Type de cotisation
Base de calcul de la cotisation
Montant de la cotisation
Date de première embauche
correspond à
Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Numéro d'occupation
Date de début de l'occupation
Date de fin de l'occupation
Nombre de jours par semaine du régime de travail
Type du contrat
Nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence
Statut du travailleur
Nombre moyen d'heures par semaine du travailleur
Mesure de réorganisation du travail
Mesure de promotion de l'emploi
Notion pensionné
Type d'apprentissage
Mode de rémunération
Numéro de fonction
Paiement en dixièmes ou douzièmes
Référence utilisateur - Occupation de la ligne travailleur
Justification des jours
Code NACE
Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Numéro de ligne rémunération
Code rémunération
Fréquence en mois de paiement de la prime
Pourcentage de la rémunération sur base annuelle
Rémunération
perçoit
Déduction occupation
Code déduction
Base de calcul de la déduction
Montant de la déduction
Date de début du droit à la déduction
Nombre de mois frais de gestion SSA
Numéro d'identification de la Sécurité sociale - NISS de la personne remplacée
Numéro d'identification de la Sécurité sociale - NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction
Origine de l'attestation
ouvre le droit
preste
Prestation de l'occupation ligne travailleur
Numéro de ligne prestation
Code prestation
Nombre de jours de la prestation
Nombre d'heures de la prestation
Nombre de minutes de vol
correspond à
Occupation - Informations
Personnel mis à disposition
Mesure pour le non marchand
Date à laquelle un membre du personnel nommé est malade depuis 6 mois ou plus

NUMERO DE ZONE: 00082	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE TRAVAILLEUR COTISATION
(Label XML : ContributionWorkerCode)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation due pour la ligne travailleur

Code(s): 90001

Label(s) xml: WorkerContribution

DESCRIPTION: Le code travailleur cotisation permet, en combinaison avec le type de cotisation, d'identifier la cotisation déclarée, de déterminer si la cotisation est due et de connaître le taux ou le forfait de la cotisation.

DOMAINE DE DEFINITION: Les codes travailleur représentant une cotisation ordinaire, une cotisation FAT - FMP, une cotisation supplémentaire ou une cotisation spéciale indemnités complémentaires (voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues - présence = 2 ou 3).
Pour l'ONSS-APL, les codes travailleurs sont repris dans l'annexe 28

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00082-001	B
Non numérique	00082-002	B
Pas dans le domaine de définition	00082-008	B
Incompatibilité code travailleur	00082-030	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00082-035	B
Erreur de cardinalité	00082-090	B
Erreur de séquence	00082-091	B
Longueur incorrecte	00082-093	B
Non admis	00082-146	B

NUMERO DE ZONE: 00083	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

TYPE DE COTISATION
(Label XML : ContributionType)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation due pour la ligne travailleur

Code(s): 90001

Label(s) xml: WorkerContribution

DESCRIPTION: Le type de cotisation permet, en combinaison avec le code travailleur cotisation, d'identifier la cotisation déclarée, de déterminer si la cotisation est due et de connaître le taux ou le forfait de la cotisation.

DOMAINE DE DEFINITION: Les valeurs admises en fonction du code travailleur cotisation se trouvent en annexe 3 - Valeurs autorisées pour le "Type de cotisation" en fonction des codes travailleurs cotisations.
Pour l'ONSSAPL, les valeurs admises se trouvent en annexe 37.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00083-001	B
Non numérique	00083-002	B
Pas dans le domaine de définition	00083-008	B
Longueur incorrecte	00083-093	B
Non admis	00083-146	B
Erreur de cardinalité	00083-090	B
Erreur de séquence	00083-091	B

NUMERO DE ZONE : 00084	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

BASE DE CALCUL DE LA COTISATION
(Label XML : ContributionCalculationBasis)

BLOC FONCTIONNEL : Cotisation due pour la ligne travailleur

Code(s) : 90001

Label(s) xml : WorkerContribution

DESCRIPTION : Montant sur lequel un taux doit être appliqué afin de connaître le montant de la cotisation due pour cette ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION : [0;99999999999]

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 11

PRESENCE : Obligatoire si la cotisation déclarée doit être calculée à partir d'une base de calcul sur laquelle un taux doit être appliqué.

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00084-002	B
Longueur incorrecte	00084-093	B
Non admis	00084-146	B
Erreur de cardinalité	00084-090	B
Erreur de séquence	00084-091	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00084-044	NP

NUMERO DE ZONE : 00085	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

MONTANT DE LA COTISATION
(Label XML : ContributionAmount)

BLOC FONCTIONNEL : Cotisation due pour la ligne travailleur
Code(s) : 90001
Label(s) xml : WorkerContribution

DESCRIPTION : Montant de la cotisation due pour cette ligne travailleur ou pour cette indemnité complémentaire.

DOMAINE DE DEFINITION : [0;99999999999].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 11
PRESENCE : Obligatoire si le code travailleur = 856
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00085-002	B
Longueur incorrecte	00085-093	B
Non admis	00085-146	B
Erreur de cardinalité	00085-090	B
Erreur de séquence	00085-091	B
Montant trop peu élevé	00085-046	NP
Montant calculé différent du montant déclaré	00085-044	NP

NUMERO DE ZONE: 00896	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE PREMIÈRE EMBAUCHE
(Label XML : FirstHiringDate)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation due pour la ligne travailleur
Code(s): 90001
Label(s) xml: WorkerContribution

DESCRIPTION:
Date à laquelle le travailleur a été embauché pour la première fois chez l'employeur
Cette zone ne peut pas être reprise pour un employeur immatriculé à l'ONSSAPL

DOMAINE DE DEFINITION:
La date doit être comprise entre le 01/07/2007 et la date civile de fin du trimestre concerné (ces deux dates comprises)

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Facultative
FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Invalide	00896-003	B
Pas d'application	00896-053	NP
Erreur de cardinalité	00896-090	B
Erreur de séquence	00896-091	B
Non admis	00896-146	B
Longueur incorrecte	00896-093	B

NUMERO DE ZONE: 00019	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE
(Label XML : UnrelatedEmployerClass)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation non liée à une personne physique

Code(s): 90002

Label(s) xml: ContributionUnrelatedToNP

DESCRIPTION: L'indice de catégorie permet de différencier les employeurs selon leurs obligations en fonction de particularités propres à l'activité exercée. Il est attribué par l'ONSS ou l'ONSSAPL selon que l'employeur est immatriculé à l'ONSS ou l'ONSSAPL.

Il s'agit ici de déclarer la catégorie de l'employeur pour laquelle une cotisation non liée à une personne physique est due.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 3 chiffres attribué par l'ONSS ou l'ONSSAPL.

Pour les valeurs admises pour l'ONSSAPL, voir l'annexe 29 - Liste des indices des différentes catégories d'employeurs APL ; uniquement les catégories pour lesquelles le code présence est égal à 4 ou 6.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00019-001	B
Non numérique	00019-002	B
Pas dans le domaine de définition	00019-008	B
Incompatibilité trimestre	00019-034	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00019-051	B
Longueur incorrecte	00019-093	B
Non admis	00019-146	B
Erreur de cardinalité	00019-090	B
Erreur de séquence	00019-091	B

NUMERO DE ZONE: 00020	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N 'EST PAS LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : UnrelatedWorkerCode)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation non liée à une personne physique
Code(s): 90002
Label(s) xml: ContributionUnrelatedToNP

DESCRIPTION: Ce code travailleur permet d'identifier une cotisation qui n'est pas liée à une personne physique mais qui est due au niveau de l'indice de catégorie de l'employeur.

DOMAINE DE DEFINITION: Les codes travailleur correspondant à une cotisation non liée à une personne physique (voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues).
Pour l'ONSS-APL, les codes travailleurs sont repris dans l'annexe 28

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00020-001	B
Non numérique	00020-002	B
Pas dans le domaine de définition	00020-008	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00020-035	B
Longueur incorrecte	00020-093	B
Non admis	00020-146	B
Erreur de cardinalité	00020-090	B
Erreur de séquence	00020-091	B

NUMERO DE ZONE : 00021	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

BASE DE CALCUL DE LA COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : UnrelatedCalculationBasis)

BLOC FONCTIONNEL : Cotisation non liée à une personne physique
Code(s) : 90002
Label(s) xml : ContributionUnrelatedToNP

DESCRIPTION : Montant de base qui permet de calculer le montant de la cotisation non liée à une personne physique.
Aucune base de calcul ne doit être mentionnée pour la cotisation de solidarité sur l'usage d'un véhicule de société (code travailleur 862).

DOMAINE DE DEFINITION : [0;9999999999999]

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 13
PRESENCE : Obligatoire si la cotisation déclarée doit être calculée à partir d'une base de calcul
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00021-001	B
Non numérique	00021-002	B
Pas dans le domaine de définition	00021-008	B
Longueur incorrecte	00021-093	B
Non admis	00021-146	B
Erreur de cardinalité	00021-090	B
Erreur de séquence	00021-091	B
Zone pas d'application	00021-062	NP

NUMERO DE ZONE: 00022	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

MONTANT DE LA COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : UnrelatedAmount)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation non liée à une personne physique
Code(s): 90002
Label(s) xml: ContributionUnrelatedToNP

DESCRIPTION: Montant de la cotisation non liée à une personne physique et due par l'indice de catégorie de l'employeur.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;9999999999999]

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 13
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00022-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00022-044	NP
Longueur incorrecte	00022-093	B
Non admis	00022-146	B
Erreur de cardinalité	00022-090	B
Erreur de séquence	00022-091	B
Cotisation exigée selon les conditions en vigueur	00022-273	B

NUMERO DE ZONE : 00076	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

RÉMUNÉRATION ÉTUDIANT
(Label XML : StudentRemunAmount)

BLOC FONCTIONNEL : Cotisation travailleur étudiant

Code(s) : 90003

Label(s) xml : StudentContribution

DESCRIPTION : Rémunération qui donne lieu au calcul de la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants à condition que la durée d'engagement n'excède pas 23 journées de travail durant les mois de juillet, août et septembre et/ou 23 journées de travail durant les autres mois de l'année civile.

DOMAINE DE DEFINITION : [1;999999999]

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 9

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00076-001	B
Non numérique	00076-002	B
Pas dans le domaine de définition	00076-008	B
Longueur incorrecte	00076-093	B
Non admis	00076-146	B
Erreur de cardinalité	00076-090	B
Erreur de séquence	00076-091	B

NUMERO DE ZONE : 00077	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

COTISATION ÉTUDIANT
(Label XML : StudentContributionAmount)

BLOC FONCTIONNEL : Cotisation travailleur étudiant

Code(s) : 90003

Label(s) xml : StudentContribution

DESCRIPTION : Montant de la cotisation de solidarité due pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants à condition que la durée d'engagement n'excède pas 23 journées de travail durant les mois de juillet, août et septembre et/ou 23 journées de travail durant les autres mois de l'année civile.

DOMAINE DE DEFINITION : [0;999999999].

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 9

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00077-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00077-044	NP
Longueur incorrecte	00077-093	B
Erreur de cardinalité	00077-090	B
Erreur de séquence	00077-091	B
Non admis	00077-146	B

NUMERO DE ZONE: 00078	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOMBRE DE JOURS ÉTUDIANT
(Label XML : StudentNbrDays)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur étudiant

Code(s): 90003

Label(s) xml: StudentContribution

DESCRIPTION: Nombre de jours rémunérés à déclarer pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants à condition que la durée d'engagement n'excède pas 23 journées de travail durant les mois de juillet, août et septembre et/ou 23 journées de travail durant les autres mois de l'année civile.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;23]

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 2
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00078-001	B
Non numérique	00078-002	B
Pas dans le domaine de définition	00078-008	B
Longueur incorrecte	00078-093	B
Non admis	00078-146	B
Erreur de cardinalité	00078-090	B
Erreur de séquence	00078-091	B

NUMERO DE ZONE : 00071	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

RÉMUNÉRATION BRUTE DE RÉFÉRENCE
(Label XML : GrossRefRemunAmount)

BLOC FONCTIONNEL : Cotisation travailleur statutaire licencié

Code(s) : 90005

Label(s) xml : DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION : Rémunération brute de référence du travailleur, pendant la période pour laquelle l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.
Elle est calculée sur base du dernier traitement d'activité de l'intéressé, transposé en cas de besoin, sur la base d'un traitement correspondant à un emploi à temps plein.

DOMAINE DE DEFINITION : Nombre entier et élément de [1; 999999999].

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 9

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00071-001	B
Non numérique	00071-002	B
Pas dans le domaine de définition	00071-008	B
Longueur incorrecte	00071-093	B
Non admis	00071-146	B
Erreur de cardinalité	00071-090	B
Erreur de séquence	00071-091	B

NUMERO DE ZONE: 00072	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

COTISATION RÉMUNÉRATION BRUTE DE RÉFÉRENCE
(Label XML : GrossRefRemunContributionAmount)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié

Code(s): 90005

Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION: Montant de la cotisation due sur la rémunération brute de référence en vue de l'assujettissement du travailleur au régime de la sécurité sociale demandé.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00072-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00072-044	NP
Longueur incorrecte	00072-093	B
Erreur de cardinalité	00072-090	B
Erreur de séquence	00072-091	B
Non admis	00072-146	B

NUMERO DE ZONE : 00073	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NOMBRE DE JOURS DE RÉFÉRENCE
(Label XML : RefNbrDays)

BLOC FONCTIONNEL : Cotisation travailleur statutaire licencié

Code(s) : 90005

Label(s) xml : DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION : Nombre de jours de travail (en régime 6 jours/semaine) pour lesquels l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.

DOMAINE DE DEFINITION :

- [1;156] pour l'assurance maladie - invalidité
- [1;624] pour le chômage

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 3

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00073-001	B
Non numérique	00073-002	B
Pas dans le domaine de définition	00073-008	B
Incompatibilité avec la période déclarée	00073-021	B
Longueur incorrecte	00073-093	B
Non admis	00073-146	B
Erreur de cardinalité	00073-090	B
Erreur de séquence	00073-091	B

NUMERO DE ZONE: 00127	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DE L 'ASSUJETTISSEMENT
(Label XML : SubjectionStartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié

Code(s): 90005

Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION:

Date de début de la période pour laquelle l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est un élément de [année de la déclaration -1; année de la déclaration] pour l'assurance maladie - invalidité.
AAAA est un élément de [année de la déclaration -2 ; année de la déclaration] pour le chômage.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00127-001	B
Invalide	00127-003	B
Pas dans le domaine de définition	00127-008	B
Longueur incorrecte	00127-093	B
Non admis	00127-146	B
Erreur de cardinalité	00127-090	B
Erreur de séquence	00127-091	B

NUMERO DE ZONE: 00129	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE FIN DE PÉRIODE DE L 'ASSUJETTISSEMENT
(Label XML : SubjectionEndingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié

Code(s): 90005

Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION:

Date de fin de la période pour laquelle l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est égal à l'année de la déclaration.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00129-001	B
Invalide	00129-003	B
Pas dans le domaine de définition	00129-008	B
Date de fin antérieure à la date de début	00129-014	B
Longueur incorrecte	00129-093	B
Non admis	00129-146	B
Erreur de cardinalité	00129-090	B
Erreur de séquence	00129-091	B

NUMERO DE ZONE: 00036	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR
(Label XML : EmployerClass)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur

Code(s): 90012

Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: L'indice de catégorie permet de différencier les employeurs selon leurs obligations en fonction de particularités propres à l'activité exercée. Il est attribué par l'ONSS ou l'ONSSAPL selon que l'employeur est immatriculé à l'ONSS ou l'ONSSAPL.
Pour l'ONSSAPL, cette indication de catégorie détermine les obligations de cotisations des administrations en fonction du régime de vacances qu'elles appliquent à leurs membres du personnel contractuels ou du règlement de pension auquel sont affiliés leurs membres du personnel nommés à titre définitif.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 3 chiffres attribué par l'ONSS ou l'ONSSAPL.

Pour les valeurs admises pour l'ONSSAPL, voir l'annexe 29 - Liste des indices des différentes catégories d'employeurs APL ; uniquement les catégories pour lesquelles le code présence est égal à 6.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00036-001	B
Non numérique	00036-002	B
Pas dans le domaine de définition	00036-008	B
Incompatibilité trimestre	00036-034	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00036-051	B
Longueur incorrecte	00036-093	B
Non admis	00036-146	B
Erreur de cardinalité	00036-090	B
Erreur de séquence	00036-091	B

NUMERO DE ZONE: 00037	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCode)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur

Code(s): 90012

Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Ce code permet d'identifier le type de travailleur pour lequel une cotisation spécifique est exigée (cotisation ordinaire, cotisation FAT - FMP, cotisation spéciale prépensionné, cotisation spéciale personnel statutaire licencié, cotisation spéciale étudiant ou cotisation spéciale indemnités complémentaires).

DOMAINE DE DEFINITION: Pour l'ONSS, voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.
Pour l'ONSSAPL, voir annexe 28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00037-001	B
Non numérique	00037-002	B
Pas dans le domaine de définition	00037-008	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00037-035	B
Longueur incorrecte	00037-093	B
Non admis	00037-146	B
Erreur de cardinalité	00037-090	B
Erreur de séquence	00037-091	B
Travailleur ne satisfait pas aux exigences d'âge	00037-077	B
Travailleur trop âgé	00037-060	B

NUMERO DE ZONE: 00038	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE DÉBUT DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
(Label XML : NOSSQuarterStartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur

Code(s): 90012

Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION:

Date de début du trimestre sur lequel porte la déclaration du contrat travailleur.
Cette date peut coïncider avec le premier jour (01/01, 01/04, 01/07, 01/10) d'un trimestre civil (cas normal pour les employés).
Cependant, pour les travailleurs dont la rémunération ne coïncide pas avec le mois civil, il y a lieu d'entendre par date de début, le premier jour couvert par la première paie du trimestre civil.
La date de début du premier trimestre de l'année doit toujours coïncider avec le premier janvier.
Pour les déclarations des étudiants, des prépensionnés, du personnel statutaire licencié et des travailleurs pour lesquels des cotisations spéciales indemnités complémentaires sont dues ainsi que pour celles du FAT (catégorie 027), du FMP (catégorie 028) et des tiers payants (catégories 099, 199, 299, 699), elle doit être égale au premier jour du trimestre civil.
La date de début du trimestre ONSSAPL doit être égale au premier jour du trimestre civil.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est égal à l'année de la déclaration.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00038-001	B
Invalide	00038-003	B
Pas dans le domaine de définition	00038-008	B
Longueur incorrecte	00038-093	B
Erreur de cardinalité	00038-090	B
Erreur de séquence	00038-091	B
Non admis	00038-146	B
Incompatibilité trimestre	00038-034	NP

NUMERO DE ZONE: 00039	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE FIN DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
(Label XML : NOSSQuarterEndingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur

Code(s): 90012

Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION:

Date de fin du trimestre sur lequel porte la déclaration du contrat travailleur.
Cette date peut coïncider avec le dernier jour (31/03, 30/06, 30/09, 31/12) d'un trimestre civil (cas normal pour les employés).
Cependant, pour les travailleurs dont la rémunération ne coïncide pas avec le mois civil, il y a lieu d'entendre par date de fin, le dernier jour couvert par la dernière paie du trimestre civil.
Toutefois, lorsque ce dernier jour est immédiatement suivi d'un ou de plusieurs jours habituels de repos, le jour de repos qui n'est pas un dimanche est INCLUS dans le trimestre et devient alors la date de fin, sauf pour le quatrième trimestre de l'année. En effet la date de fin du quatrième trimestre de l'année doit toujours coïncider avec le 31 décembre.
Pour les déclarations des étudiants, des prépensionnés, du personnel statutaire licencié et des travailleurs pour lesquels des cotisations spéciales indemnités complémentaires sont dues ainsi que pour celles du FAT (catégorie 027), du FMP (catégorie 028) et des tiers payants (catégories 099, 199, 299, 699), elle doit être égale au dernier jour du trimestre civil.
La date de fin du trimestre ONSSAPL doit être égale au dernier jour du trimestre civil.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est égal à l'année de la déclaration.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00039-001	B
Invalide	00039-003	B
Longueur incorrecte	00039-093	B
Erreur de cardinalité	00039-090	B
Erreur de séquence	00039-091	B
Non admis	00039-146	B
Pas dans le domaine de définition	00039-008	B
Incompatibilité trimestre	00039-034	NP
Date de fin antérieure à la date de début	00039-014	NP

NUMERO DE ZONE : 00040	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NOTION FRONTALIER
(Label XML : Border)

BLOC FONCTIONNEL : Ligne travailleur
Code(s) : 90012
Label(s) xml : WorkerRecord

DESCRIPTION : Code permettant de désigner un travailleur ayant le statut fiscal de frontalier.

DOMAINE DE DEFINITION : 0 = non frontalier
1 = frontalier

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 1
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00040-001	B
Non numérique	00040-002	B
Pas dans le domaine de définition	00040-008	B
Longueur incorrecte	00040-093	B
Erreur de cardinalité	00040-090	B
Erreur de séquence	00040-091	B
Non admis	00040-146	B

NUMERO DE ZONE: 00041	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

ACTIVITÉ PAR RAPPORT AU RISQUE
(Label XML : ActivityWithRisk)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur

Code(s): 90012

Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Code se référant à la nomenclature des classes de risques génériques utilisées par les entreprises d'assurance pour la détermination des primes Accidents du Travail (AT). Les conditions précises de déclaration sont reprises dans le document des instructions DMFA à destination des employeurs.

Une activité est renseignée au niveau d'un travailleur lorsque celle-ci s'écarte de l'activité principale de l'entreprise et qu'elle a nécessité de facto une tarification spécifique reprise au niveau du contrat d'assurance Accidents du Travail.

Si la classe de risque du travailleur sur lequel porte la déclaration change en cours du trimestre, il y a lieu de déclarer la classe de risque au dernier jour du trimestre ou au dernier jour d'occupation pour le statut qui est déclaré. Ainsi un " ouvrier en atelier" qui devient " ouvrier sur chantier " sera déclaré comme " ouvrier sur chantier ". Un " ouvrier en atelier " qui devient " employé sédentaire " sera connu comme " ouvrier en atelier" pour la déclaration en tant qu'ouvrier et comme " employé sédentaire" pour la déclaration en tant qu'employé.

Elle est également nécessaire lorsqu'elle concerne un sportif. Elle sert alors aussi au calcul de la rémunération de base.

Cette zone n'est jamais utilisée pour les employeurs immatriculés à l'ONSSAPL

DOMAINE DE DEFINITION: La liste des valeurs admises se trouve en annexe 6 - Activité par rapport au risque.

La liste n'est pas d'application pour l' ONSSAPL

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00041-002	B
Erreur de cardinalité	00041-090	B
Erreur de séquence	00041-091	B
Longueur incorrecte	00041-093	B
Non admis	00041-146	B

NUMERO DE ZONE: 00042	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
(Label XML : LocalUnitID)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Il s'agit du numéro identifiant une unité d'établissement (numéro attribué par la Banque-Carrefour des Entreprises).
Numéro identifiant l'établissement dans lequel ou à partir duquel le travailleur est occupé.
Si le travailleur a exercé des prestations dans plusieurs sièges d'exploitation, il faut mentionner uniquement l'identifiant du siège de sa dernière prestation durant le trimestre.
Voir détails complémentaires dans les instructions générales aux employeurs.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 10 chiffres dont :
les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre compris entre 2 et 8;
les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Obligatoire si la déclaration concerne le trimestre 2007/4 ou un trimestre ultérieur.
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00042-002	B
Invalide	00042-003	B
Nombre de contrôle invalide	00042-004	B
Longueur incorrecte	00042-093	B
Non admis	00042-146	B
Erreur de cardinalité	00042-090	B
Erreur de séquence	00042-091	B

NUMERO DE ZONE: 00616	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

RÉFÉRENCE UTILISATEUR - LIGNE TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerRecordUserReference)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Référence.
Référence de la ligne travailleur utilisée par l'employeur ou un secrétariat social agréé.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 20
PRESENCE: Facultative
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00616-090	B
Erreur de séquence	00616-091	B
Longueur incorrecte	00616-093	B
Non admis	00616-146	B

NUMERO DE ZONE : 00023	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NUMÉRO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : NaturalPersonSequenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL : Personne physique
Code(s) : 90017
Label(s) xml : NaturalPerson

DESCRIPTION : Numéro de suite des personnes physiques au sein d'une déclaration.
Ce numéro doit être unique au sein d'une déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION : Nombre entier positif et élément de [1;9999999].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 7
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00023-001	B
Non numérique	00023-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00023-006	B
Pas dans le domaine de définition	00023-008	B
Longueur incorrecte	00023-093	B
Non admis	00023-146	B
Erreur de cardinalité	00023-090	B
Erreur de séquence	00023-091	B

NUMERO DE ZONE: 00024	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS
(Label XML : INSS)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national ou au registre bis des personnes physiques.

DOMAINE DE DEFINITION:
Si le NISS n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.
La valeur zéro n'est plus permise à partir de 2008/3.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: 0 ou NNNNNNNNNCC
· NNNNNNNNN est le numéro
· CC est le chiffre de contrôle.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00024-001	B
Non numérique	00024-002	B
Invalide	00024-003	B
Nombre de contrôle invalide	00024-004	B
Longueur incorrecte	00024-093	B
Non admis	00024-146	B
Erreur de cardinalité	00024-090	B
Erreur de séquence	00024-091	B

NUMERO DE ZONE: 00025	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOM DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerName)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom de famille d'une personne physique.
Il faut mentionner le nom repris sur le passeport ou la carte d'identité.
Pour les femmes de nationalité belge, il s'agit du nom de jeune fille.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 48
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00025-001	B
Longueur incorrecte	00025-093	B
Non admis	00025-146	B
Erreur de cardinalité	00025-090	B
Erreur de séquence	00025-091	B

NUMERO DE ZONE : 00026	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerFirstName)

BLOC FONCTIONNEL : Personne physique
Code(s) : 90017
Label(s) xml : NaturalPerson

DESCRIPTION : Premier prénom d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION :

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Alphanumérique
LONGUEUR : 24
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00026-001	B
Longueur incorrecte	00026-093	B
Non admis	00026-146	B
Erreur de cardinalité	00026-090	B
Erreur de séquence	00026-091	B

NUMERO DE ZONE : 00027	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerInitial)

BLOC FONCTIONNEL : Personne physique
Code(s) : 90017
Label(s) xml : NaturalPerson

DESCRIPTION : Initiale du deuxième prénom d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION : Un caractère alphabétique.

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Alphanumérique
LONGUEUR : 1
PRESENCE : Obligatoire si le travailleur a un deuxième prénom.
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Pas dans le domaine de définition	00027-008	B
Longueur incorrecte	00027-093	B
Non admis	00027-146	B
Erreur de cardinalité	00027-090	B
Erreur de séquence	00027-091	B

NUMERO DE ZONE : 00028	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerBirthdate)

BLOC FONCTIONNEL : Personne physique
Code(s) : 90017
Label(s) xml : NaturalPerson

DESCRIPTION :
Date de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION :
AAAA est un élément de [année de la déclaration-120; année de la déclaration].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Alphanumérique
LONGUEUR : 10
PRESENCE : Indispensable
FORMAT : AAAA-MM-JJ (date valide)
AAAA-00-00

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00028-001	B
Invalide	00028-003	B
Pas dans le domaine de définition	00028-008	B
Longueur incorrecte	00028-093	B
Non admis	00028-146	B
Erreur de cardinalité	00028-090	B
Erreur de séquence	00028-091	B

NUMERO DE ZONE : 00029	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

SEXE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerSex)

BLOC FONCTIONNEL : Personne physique
Code(s) : 90017
Label(s) xml : NaturalPerson

DESCRIPTION : Sexe d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION : 1 = masculin
2 = féminin

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 1
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00029-001	B
Non numérique	00029-002	B
Pas dans le domaine de définition	00029-008	B
Longueur incorrecte	00029-093	B
Non admis	00029-146	B
Erreur de cardinalité	00029-090	B
Erreur de séquence	00029-091	B

NUMERO DE ZONE: 00030	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

RUE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerStreet)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Voie publique.
Voie publique où se trouve le domicile du travailleur.
La notion "étage" peut être reprise dans cette zone s'il y a lieu.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 35
PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00030-001	B
Longueur incorrecte	00030-093	B
Non admis	00030-146	B
Erreur de cardinalité	00030-090	B
Erreur de séquence	00030-091	B

NUMERO DE ZONE: 00031	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerHouseNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION:
Numéro du domicile du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00031-001	B
Longueur incorrecte	00031-093	B
Non admis	00031-146	B
Erreur de cardinalité	00031-090	B
Erreur de séquence	00031-091	B

NUMERO DE ZONE : 00032	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

BOÎTE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerPostBox)

BLOC FONCTIONNEL : Personne physique
Code(s) : 90017
Label(s) xml : NaturalPerson

DESCRIPTION : Numéro de boîte aux lettres.
Numéro de boîte aux lettres du domicile du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION :

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Alphanumérique
LONGUEUR : 4
PRESENCE : Facultative
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00032-093	B
Non admis	00032-146	B
Erreur de cardinalité	00032-090	B
Erreur de séquence	00032-091	B

NUMERO DE ZONE: 00033	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerZIPCode)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro postal d'une commune.
Numéro postal de l'adresse où le travailleur est domicilié.
Pour les travailleurs domiciliés en Belgique, il faut utiliser la liste officielle des codes postaux belges.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00033-001	B
Longueur incorrecte	00033-093	B
Non admis	00033-146	B
Erreur de cardinalité	00033-090	B
Erreur de séquence	00033-091	B

NUMERO DE ZONE: 00034	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

COMMUNE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCity)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom d'une commune.
Nom de la commune de domiciliation du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:
S'il s'agit d'une commune belge, la valeur doit référer à un des noms qui correspond en annexe 23 au code postal indiqué dans la zone 00033 [Code postal du travailleur].

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 40
PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00034-001	B
Longueur incorrecte	00034-093	B
Non admis	00034-146	B
Erreur de cardinalité	00034-090	B
Erreur de séquence	00034-091	B

NUMERO DE ZONE: 00035	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE PAYS DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCountry)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.
Code permettant d'identifier le pays où est domicilié le travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 5
PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00035-001	B
Non numérique	00035-002	B
Pas dans le domaine de définition	00035-008	B
Longueur incorrecte	00035-093	B
Non admis	00035-146	B
Erreur de cardinalité	00035-090	B
Erreur de séquence	00035-091	B

NUMERO DE ZONE: 00119	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NATIONALITÉ DU TRAVAILLEUR
(Label XML : Nationality)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code indiquant la nationalité du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 5
PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00119-001	B
Non numérique	00119-002	B
Pas dans le domaine de définition	00119-008	B
Longueur incorrecte	00119-093	B
Non admis	00119-146	B
Erreur de cardinalité	00119-090	B
Erreur de séquence	00119-091	B

NUMERO DE ZONE: 00167	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE
(Label XML : SIS)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de la carte d'identité sociale d'une personne physique (SIS).

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 10 chiffres.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Obligatoire si l'employeur peut disposer de la carte SIS du travailleur.
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00167-002	B
Longueur incorrecte	00167-093	B
Non admis	00167-146	B
Erreur de cardinalité	00167-090	B
Erreur de séquence	00167-091	B

NUMERO DE ZONE: 00168	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerBirthplace)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom d'une commune.
Nom de la commune du lieu de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 40
PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00168-001	B
Longueur incorrecte	00168-093	B
Non admis	00168-146	B
Erreur de cardinalité	00168-090	B
Erreur de séquence	00168-091	B

NUMERO DE ZONE: 00169	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerBirthplaceCountry)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.
Code permettant de déterminer de façon unique le pays du lieu de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 5
PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00169-001	B
Non numérique	00169-002	B
Pas dans le domaine de définition	00169-008	B
Longueur incorrecte	00169-093	B
Non admis	00169-146	B
Erreur de cardinalité	00169-090	B
Erreur de séquence	00169-091	B

NUMERO DE ZONE: 00615	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : NaturalPersonUserReference)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Référence.
Référence de la personne physique utilisée par l'employeur ou un secrétariat social agréé.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 20
PRESENCE: Facultative
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00615-090	B
Erreur de séquence	00615-091	B
Longueur incorrecte	00615-093	B
Non admis	00615-146	B

NUMERO DE ZONE : 00061	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NUMÉRO DE LIGNE PRESTATION
(Label XML : ServiceSequenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL : Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s) : 90018
Label(s) xml : Service

DESCRIPTION : Numéro de suite des prestations au sein d'une occupation ligne travailleur.
Ce numéro doit être unique au sein d'une occupation ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION : Nombre entier positif et élément de [1;99].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 2
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00061-001	B
Non numérique	00061-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00061-006	B
Pas dans le domaine de définition	00061-008	B
Longueur incorrecte	00061-093	B
Non admis	00061-146	B
Erreur de cardinalité	00061-090	B
Erreur de séquence	00061-091	B

NUMERO DE ZONE: 00062	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE PRESTATION
(Label XML : ServiceCode)

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur

Code(s): 90018

Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Code permettant de déterminer le type de la prestation déclarée pour l'occupation du travailleur concerné.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 8 - Codification des données de temps de travail.

Les seules valeurs admises pour l'ONSSAPL sont celles pour lesquelles la colonne « Code ONSSAPL » est valide.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00062-001	B
Non numérique	00062-002	B
Pas dans le domaine de définition	00062-008	B
Incompatibilité code travailleur	00062-030	B
Travailleur trop âgé	00062-060	P
Age à vérifier	00062-009	NP
Longueur incorrecte	00062-093	B
Erreur de cardinalité	00062-090	B
Erreur de séquence	00062-091	B
Non admis	00062-146	B
Travailleur ne satisfait pas aux exigences d'âge	00062-077	NP

NUMERO DE ZONE : 00063	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NOMBRE DE JOURS DE LA PRESTATION
(Label XML : ServiceNbrDays)

BLOC FONCTIONNEL : Prestation de l'occupation ligne travailleur

Code(s) : 90018

Label(s) xml : Service

DESCRIPTION : Nombre de jours de la prestation à déclarer pour l'occupation du travailleur concerné.
Lorsque le nombre de jours de la prestation correspond à des données réelles, il est arrondi au demi-jour. Par contre lorsque le nombre de jours de la prestation est converti, il est arrondi au centième de jour.

DOMAINE DE DEFINITION : [1;36600].
Attention : Les jours sont exprimés en centièmes de jours. Exemples :
. 62,22 jours est exprimé sous la forme : 6222
. 65 jours est exprimé sous la forme : 6500

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 5

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00063-001	B
Non numérique	00063-002	B
Pas dans le domaine de définition	00063-008	B
Incompatibilité trimestre	00063-034	B
Incompatibilité régime de travail	00063-032	P
Longueur incorrecte	00063-093	B
Non admis	00063-146	B
Erreur de cardinalité	00063-090	B
Erreur de séquence	00063-091	B
Nombre total de jours trop élevé	00063-192	NP

NUMERO DE ZONE: 00064	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOMBRE D'HEURES DE LA PRESTATION
(Label XML : ServiceNbrHours)

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur

Code(s): 90018

Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Nombre d'heures de la prestation (exprimé en centièmes d'heures) lorsque le travailleur concerné travaille à temps partiel ou, indépendamment du fait qu'il est occupé à temps plein ou à temps partiel, s'il s'agit d'un travailleur saisonnier, intermittent, d'un travailleur en interruption partielle de la carrière professionnelle, d'un travailleur en prépension à mi-temps, d'un travailleur ayant repris le travail à temps partiel suite à l'avis du médecin conseil, d'un travailleur avec des prestations réduites ou d'un parent d'accueil.
Par travailleur intermittent, on entend :
- les travailleurs temporaires (voir statut du travailleur) et intérimaires telles que ces notions sont définies dans la loi du 24 juillet 1987 sur le travail temporaire, le travail intérimaire et la mise de travailleurs à disposition d'utilisateurs ;
- les travailleurs à domicile, tels qu'ils sont définis à l'article 3, 4° de l'A.R. du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs (voir statut du travailleur).

Dans le cas où la déclaration concerne un employeur affilié à l'ONSSAPL, la zone doit contenir le nombre d'heures de la prestation , indépendamment du fait que le travailleur travaille à temps plein ou à temps partiel.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999].
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples :
. 50 heures 30 min. est exprimé sous la forme : 5050
. 252 heures est exprimé sous la forme : 25200

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 7

PRESENCE: Indispensable .

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00064-001	B
Non numérique	00064-002	B
Pas dans le domaine de définition	00064-008	B
Longueur incorrecte	00064-093	B
Non admis	00064-146	B
Erreur de cardinalité	00064-090	B
Erreur de séquence	00064-091	B

NUMERO DE ZONE: 00065	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOMBRE DE MINUTES DE VOL
(Label XML : FlightNbrMinutes)

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90018
Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Cette zone, destinée essentiellement aux compagnies aériennes, permet d'indiquer le nombre de minutes de vol qu'un travailleur, employé à bord d'un avion, a réellement presté pendant l'occupation déclarée.
Le nombre de minutes de vol doit également être déclaré pour les pilotes militaires.
Cette zone n'est jamais utilisée pour les employeurs immatriculés à l'ONSSAPL

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [0; 9999999].

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 7
PRESENCE: Facultative
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00065-002	B
Erreur de cardinalité	00065-090	B
Erreur de séquence	00065-091	B
Longueur incorrecte	00065-093	B
Non admis	00065-146	B

NUMERO DE ZONE : 00066	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NUMÉRO DE LIGNE RÉMUNÉRATION
(Label XML : RemunSequenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL : Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s) : 90019
Label(s) xml : Remun

DESCRIPTION : Numéro de suite des rémunérations au sein d'une occupation ligne travailleur.
Ce numéro doit être unique au sein d'une occupation ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION : Nombre entier positif et élément de [1;99].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 2
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00066-001	B
Non numérique	00066-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00066-006	B
Pas dans le domaine de définition	00066-008	B
Longueur incorrecte	00066-093	B
Non admis	00066-146	B
Erreur de cardinalité	00066-090	B
Erreur de séquence	00066-091	B

NUMERO DE ZONE : 00067	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

CODE RÉMUNÉRATION
(Label XML : RemunCode)

BLOC FONCTIONNEL : Rémunération de l'occupation ligne travailleur

Code(s) : 90019

Label(s) xml : Remun

DESCRIPTION : Code permettant de déterminer le type de donnée salariale déclarée pour l'occupation du travailleur concerné.

DOMAINE DE DEFINITION : Voir Annexe 7 - Codification des rémunérations.

Pour l'ONSSAPL voir Annexe 32 - Codification des rémunérations APL

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 3

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00067-001	B
Non numérique	00067-002	B
Pas dans le domaine de définition	00067-008	B
Longueur incorrecte	00067-093	B
Non admis	00067-146	B
Erreur de cardinalité	00067-090	B
Erreur de séquence	00067-091	B
Incompatibilité catégorie employeur / code travailleur	00067-085	B
Indemnité à déclarer dans le trimestre où le salaire de base a été déclaré	00067-259	NP

NUMERO DE ZONE : 00068	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

FRÉQUENCE EN MOIS DE PAIEMENT DE LA PRIME
(Label XML : BonusPaymentFrequency)

BLOC FONCTIONNEL : Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s) : 90019
Label(s) xml : Remun

DESCRIPTION : Fréquence utilisant le mois comme unité de mesure.
Exemples :
Une fois par mois = 1
Une fois par an = 12
Tous les deux ans = 24
Non périodique = 0

DOMAINE DE DEFINITION :
Nombre entier et élément de [0; 99].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 2
PRESENCE : Obligatoire si il s'agit d'une prime .
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00068-001	B
Non numérique	00068-002	B
Incompatibilité code rémunération	00068-029	NP
Erreur de cardinalité	00068-090	B
Erreur de séquence	00068-091	B
Longueur incorrecte	00068-093	B
Non admis	00068-146	B

NUMERO DE ZONE: 00069	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

POURCENTAGE DE LA RÉMUNÉRATION SUR BASE ANNUELLE
(Label XML : PercentagePaid)

BLOC FONCTIONNEL: Rémunération de l'occupation ligne travailleur

Code(s): 90019

Label(s) xml: Remun

DESCRIPTION: Ce pourcentage doit être déclaré lorsque la réduction de la durée du travail est introduite au moyen de l'octroi d'une rémunération horaire majorée et d'un repos compensatoire non rémunéré.
Il s'agit du pourcentage (exprimé en centièmes de pourcents) sur base annuelle correspondant au rapport entre le nombre de jours pour lesquels une rémunération a été payée et les jours effectifs déclarés. Le nombre de jours pour lesquels une rémunération a été payée correspond au nombre de jours effectifs déclarés auxquels on ajoute le nombre de jours de repos compensatoire dans le cadre d'une réduction du temps de travail.
Cette zone n'est jamais utilisée pour les employeurs immatriculés à l'ONSSAPL

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: [10000;15000].
Attention : Le pourcentage est exprimé en centième de pourcents.
Exemples : . 104,80% est exprimé sous la forme : 10480
. 106% est exprimé sous la forme : 10600

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Facultative .

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00069-002	B
Longueur incorrecte	00069-093	B
Erreur de cardinalité	00069-090	B
Erreur de séquence	00069-091	B
Non admis	00069-146	B

NUMERO DE ZONE : 00070	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

RÉMUNÉRATION
(Label XML : RemunAmount)

BLOC FONCTIONNEL : Rémunération de l'occupation ligne travailleur

Code(s) : 90019

Label(s) xml : Remun

DESCRIPTION : Total des rémunérations correspondant au type de rémunération (code rémunération éventuellement en combinaison avec la fréquence en mois de paiement de la prime ou le pourcentage de la rémunération sur base annuelle) pour l'occupation du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION : Nombre entier et élément de [1; 99999999999].

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 11

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00070-001	B
Non numérique	00070-002	B
Pas dans le domaine de définition	00070-008	B
Longueur incorrecte	00070-093	B
Non admis	00070-146	B
Erreur de cardinalité	00070-090	B
Erreur de séquence	00070-091	B
Incompatibilité code rémunération	00070-029	NP

NUMERO DE ZONE : 00110	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

STATUT DE L'ATTESTATION
(Label XML : AttestationStatus)

BLOC FONCTIONNEL : Formulaire
Code(s) : 90059
Label(s) xml : Form

DESCRIPTION :

DOMAINE DE DEFINITION :
0 = Original
1 = Modification
2 = Duplicata
3 = Annulation
4 = Révision
5 = Rappel
6 = Clôture
7 = Modification de l'original version papier
0 pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 1
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00110-001	B
Non numérique	00110-002	B
Pas dans le domaine de définition	00110-008	B
Longueur incorrecte	00110-093	B
Non admis	00110-146	B
Erreur de cardinalité	00110-090	B
Erreur de séquence	00110-091	B

NUMERO DE ZONE: 00218	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
(Label XML : FormCreationDate)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION:
Date à laquelle le formulaire est créé.

DOMAINE DE DEFINITION:
AAAA est un élément de [année en cours -1 ; année en cours] ;
La date ne peut pas se trouver dans le futur.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00218-001	B
Pas dans le domaine de définition	00218-008	B
Invalide	00218-003	B
Longueur incorrecte	00218-093	B
Non admis	00218-146	B
Erreur de cardinalité	00218-090	B
Erreur de séquence	00218-091	B

NUMERO DE ZONE: 00296	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

IDENTIFICATION DU FORMULAIRE
(Label XML : Identification)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Zone qui décrit la teneur d'un formulaire.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 11 - Identification du formulaire.

DMFAPPL pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles concernant un employeur affilié à l'ONSSAPL

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 7
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00296-001	B
Pas dans le domaine de définition	00296-008	B
Longueur incorrecte	00296-093	B
Non admis	00296-146	B
Erreur de cardinalité	00296-090	B
Erreur de séquence	00296-091	B

NUMERO DE ZONE: 00297	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

TYPE DU FORMULAIRE
(Label XML : TypeForm)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Le type indique la nature du formulaire électronique.

DOMAINE DE DEFINITION: RE = REQUEST - le formulaire contient une demande de renseignements
PA = PROVISIONAL ANSWER - le formulaire contient une réponse provisoire à une demande de renseignements ou à une communication de renseignements
FA = FINAL ANSWER - le formulaire contient une réponse définitive à une demande de renseignements ou à une communication de renseignements
SU = SUBMISSON - le formulaire communique des renseignements

SU pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 2
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00297-001	B
Pas dans le domaine de définition	00297-008	B
Longueur incorrecte	00297-093	B
Non admis	00297-146	B
Erreur de cardinalité	00297-090	B
Erreur de séquence	00297-091	B

NUMERO DE ZONE : 00299	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
(Label XML : FormCreationHour)

BLOC FONCTIONNEL : Formulaire
Code(s) : 90059
Label(s) xml : Form

DESCRIPTION : Moment précis, exprimé en heures, minutes, secondes et millièmes de secondes.

DOMAINE DE DEFINITION :
HH est un élément de [00;23]
MM est un élément de [00;59]
SS est un élément de [00;59]
SSS un élément de [000;999]

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Alphanumérique
LONGUEUR : 12
PRESENCE : Indispensable
FORMAT : HH:MM:SS.SSS
. HH sont les heures
. MM sont les minutes
. SS sont les secondes
. SSS sont les millièmes de secondes

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00299-001	B
Invalide	00299-003	B
Longueur incorrecte	00299-093	B
Non admis	00299-146	B
Erreur de cardinalité	00299-090	B
Erreur de séquence	00299-091	B

NUMERO DE ZONE : 00221	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

TYPE DE LA RÉFÉRENCE
(Label XML : ReferenceType)

BLOC FONCTIONNEL : Référence

Code(s) : 90082

Label(s) xml : Reference

DESCRIPTION : Indique sur quoi porte la référence (00222 Numéro de référence) : sur cette déclaration, sur une déclaration qui est apparentée à cette déclaration ou sur un ensemble de déclarations (= un dossier) auquel appartient cette déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION :

1 = la référence porte sur ce formulaire
2 = la référence est un numéro de dossier et porte sur le dossier (= ensemble de déclarations) auquel appartient cette déclaration
3 = la référence porte sur un formulaire précédemment échangé et qui est en rapport avec le présent formulaire, par exemple : la référence porte sur la déclaration qui doit être annulée par cette déclaration, ou sur la déclaration qui doit être remplacée par cette déclaration, ou sur la déclaration qui fait l'objet de modifications, ou sur la déclaration qui est à l'origine de la création de ce formulaire...
4 = la référence porte sur une déclaration dans un autre scénario qui est apparentée à cette déclaration
5 = la référence porte sur une demande
6 = la référence porte sur une déclaration refusée
1 pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 1

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00221-001	B
Non numérique	00221-002	B
Pas dans le domaine de définition	00221-008	B
Longueur incorrecte	00221-093	B
Non admis	00221-146	B
Erreur de cardinalité	00221-090	B
Erreur de séquence	00221-091	B

NUMERO DE ZONE : 00222	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE
(Label XML : ReferenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL : Référence
Code(s) : 90082
Label(s) xml : Reference

DESCRIPTION : Le numéro de référence.

DOMAINE DE DEFINITION :

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Alphanumérique
LONGUEUR : 20
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00222-001	B
Longueur incorrecte	00222-093	B
Non admis	00222-146	B
Erreur de cardinalité	00222-090	B
Erreur de séquence	00222-091	B

NUMERO DE ZONE: 00298	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE
(Label XML : ReferenceOrigin)

BLOC FONCTIONNEL: Référence
Code(s): 90082
Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Valeur indiquant la source authentique d'un numéro de référence.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = le numéro de référence est attribué par un déclarant (une entreprise, un secrétariat social, un bureau de soft, ...)
2 = le numéro de ticket attribué par la Sécurité Sociale, identifiant de manière unique une déclaration
3 = le numéro de référence est attribué par un secteur de la Sécurité Sociale

1 pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00298-001	B
Non numérique	00298-002	B
Pas dans le domaine de définition	00298-008	B
Longueur incorrecte	00298-093	B
Non admis	00298-146	B
Erreur de cardinalité	00298-090	B
Erreur de séquence	00298-091	B

NUMERO DE ZONE: 00086	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE DÉDUCTION
(Label XML : DeductionCode)

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Code qui indique la déduction demandée.

DOMAINE DE DEFINITION: Les codes DmfA repris à l'annexe 4 - Liste des codes déductions.
Les codes DMFAPPL à utiliser pour l'ONSSAPL sont repris à l'annexe 33 - Liste des codes déduction APL.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 4
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00086-001	B
Non numérique	00086-002	B
Pas dans le domaine de définition	00086-008	NP
Incompatibilité trimestre	00086-034	NP
Prestations insuffisantes	00086-058	NP
Déduction pas d'application pour ce niveau	00086-064	NP
Mesure de promotion de l'emploi ne peut pas être indiquée	00086-067	NP
Mesure de promotion de l'emploi erronée	00086-068	NP
Mesure de réorganisation du temps de travail erronée	00086-069	NP
NISS inconnu à l'ONEM	00086-070	NP
Différence employeur ONSS / ONEM	00086-071	NP
Différence période de validité ONSS / ONEM	00086-072	NP
Différence type de déduction ONSS / ONEM	00086-073	NP
Trimestre non autorisé pour l'employeur	00086-074	NP
Non autorisé pour le type d'apprenti	00086-075	NP
Pourcentage des prestations (µ) ne satisfait pas aux exigences	00086-076	NP
Travailleur ne satisfait pas aux exigences d'âge	00086-077	NP
Trimestre de déclaration non repris dans la période de validité	00086-078	NP
Régime de travail ne satisfait pas aux exigences	00086-080	NP
Incompatibilité catégorie employeur / code travailleur	00086-085	NP
Longueur incorrecte	00086-093	B
Erreur de cardinalité	00086-090	B
Erreur de séquence	00086-091	B
Non admis	00086-146	B
Age à vérifier	00086-009	NP
Carte ONEM demandée tardivement	00086-164	NP
Revenu moyen trop peu élevé	00086-185	NP
Nombre maximum de trimestres dépassé	00086-201	NP
Code déduction non applicable pour la mesure transitoire	00086-202	NP
Le jeune n'est pas (très) peu qualifié, handicapé ou d'origine étrangère	00086-204	NP

NUMERO DE ZONE: 00088	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

BASE DE CALCUL DE LA DÉDUCTION
(Label XML : DeductionCalculationBasis)

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Montant sur lequel un taux doit être appliqué afin de connaître le montant de la déduction demandée pour cette ligne travailleur ou occupation.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;99999999999]

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 11
PRESENCE: Obligatoire si la déduction demandée est calculée à partir d'une base de calcul sur laquelle un taux doit être appliqué.

FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00088-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00088-044	NP
Zone pas d'application	00088-062	NP
Longueur incorrecte	00088-093	B
Pas dans le domaine de définition	00088-008	B
Erreur de cardinalité	00088-090	B
Non admis	00088-146	B
Erreur de séquence	00088-091	B

NUMERO DE ZONE : 00089	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

MONTANT DE LA DÉDUCTION
(Label XML : DeductionAmount)

BLOC FONCTIONNEL : Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION : Montant de la déduction demandée pour cette ligne travailleur ou occupation.

DOMAINE DE DEFINITION : [0;99999999999].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 11
PRESENCE : Obligatoire si une déduction est demandée au niveau de la ligne travailleur
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00089-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00089-044	NP
Zone pas d'application	00089-062	NP
Longueur incorrecte	00089-093	B
Pas dans le domaine de définition	00089-008	B
Erreur de cardinalité	00089-090	B
Non admis	00089-146	B
Erreur de séquence	00089-091	B
Non présent	00089-001	B
Montant trop élevé	00089-045	B

NUMERO DE ZONE: 00090	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE DÉBUT DU DROIT À LA DÉDUCTION
(Label XML : DeductionRightStartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur

Code(s): 90109; 90110

Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION:

Date à laquelle la déduction prend cours pour cette ligne travailleur ou occupation.
Cette date ne correspond pas nécessairement à la date d'entrée en service du travailleur chez l' employeur.

DOMAINE DE DEFINITION:

Le domaine de définition varie en fonction de la déduction demandée (voir annexe 4).
Pour les valeurs permises pour l'ONSSAPL, voir annexe 33 - Liste des codes déductions APL.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si une date doit être déclarée pour la déduction demandée.

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00090-001	NP
Invalide	00090-003	B
Pas dans le domaine de définition	00090-008	NP
Zone pas d'application	00090-062	NP
Longueur incorrecte	00090-093	B
Non admis	00090-146	B
Erreur de cardinalité	00090-090	B
Erreur de séquence	00090-091	B

NUMERO DE ZONE: 00091	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
(Label XML : ManagementCostNbrMonths)

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Nombre de mois faisant l'objet, au cours du trimestre traité, de la prise en charge temporaire, par l'ONSS, des frais d'administration encourus par l'employeur affilié à un Secrétariat Social Agréé. Cette zone n'est jamais utilisée pour les employeurs immatriculés à l'ONSSAPL

DOMAINE DE DEFINITION: [1;3]

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Facultative
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00091-001	NP
Non numérique	00091-002	B
Pas dans le domaine de définition	00091-008	NP
Zone pas d'application	00091-062	NP
Longueur incorrecte	00091-093	B
Non admis	00091-146	B
Erreur de cardinalité	00091-090	B
Erreur de séquence	00091-091	B

NUMERO DE ZONE: 00092	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACÉE
(Label XML : ReplacedINSS)

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur

Code(s): 90109; 90110

Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national ou au registre bis des personnes physiques.

NISS de la personne qui est en interruption de carrière (partielle ou totale) ou en prépension à mi-temps, et qui est remplacée par la personne pour laquelle la déduction est demandée en raison du remplacement.
Cette zone n'est jamais utilisée pour les employeurs immatriculés à l'ONSSAPL

DOMAINE DE DEFINITION:

Si le NISS n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Facultative

FORMAT: 0 ou NNNNNNNNNCC
· NNNNNNNNN est le numéro
· CC est le chiffre de contrôle.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00092-001	NP
Non numérique	00092-002	B
Nombre de contrôle invalide	00092-004	NP
Zone pas d'application	00092-062	NP
Longueur incorrecte	00092-093	B
Invalide	00092-003	B
Erreur de cardinalité	00092-090	B
Non admis	00092-146	B
Erreur de séquence	00092-091	B

NUMERO DE ZONE: 00093	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT À LA DÉDUCTION

(Label XML : ApplicantINSS)

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur

Code(s): 90109; 90110

Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national ou au registre bis des personnes physiques.

NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction lorsque celle-ci est demandée pour un travailleur remplaçant cette personne (ou son remplaçant).
Cette zone n'est jamais utilisée pour les employeurs immatriculés à l'ONSSAPL

DOMAINE DE DEFINITION:

Si le NISS n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Facultative

FORMAT: 0 ou NNNNNNNNNCC
· NNNNNNNNN est le numéro
· CC est le chiffre de contrôle.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00093-002	B
Nombre de contrôle invalide	00093-004	NP
Zone pas d'application	00093-062	NP
Longueur incorrecte	00093-093	B
Non présent	00093-001	NP
Invalide	00093-003	B
Erreur de cardinalité	00093-090	B
Non admis	00093-146	B
Erreur de séquence	00093-091	B

NUMERO DE ZONE: 00094	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

ORIGINE DE L'ATTESTATION
(Label XML : CertificateOrigin)

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur

Code(s): 90109; 90110

Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Origine de l'attestation nécessaire à l'octroi de la déduction.
Cette donnée ne sera pas demandée pour les réductions des cotisations qui sont d'application actuellement.

DOMAINE DE DEFINITION:

1 = ONEm
2 = CPAS
3 = Caisse d''assurance sociale pour travailleurs indépendants
4 = Apprenti agréé
5 = Ancien intérimaire

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Facultative
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00094-002	B
Zone pas d'application	00094-062	NP
Longueur incorrecte	00094-093	B
Non présent	00094-001	NP
Erreur de cardinalité	00094-090	B
Non admis	00094-146	B
Erreur de séquence	00094-091	B

NUMERO DE ZONE: 00013	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

ANNÉE - TRIMESTRE DE LA DÉCLARATION
(Label XML : Quarter)

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur ONSSAPL
Code(s): 90187
Label(s) xml: NOSSLPAEmployerDeclaration

DESCRIPTION: Détermination de l'année et du trimestre.
Détermination de l'année et du trimestre de la déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION:
Il doit être compris entre le premier trimestre 2005 (20051) et le dernier trimestre civil échu (AAAAT en cours -1).

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 5
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAAT
. AAAA est l'année
. T est le trimestre

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00013-001	B
Non numérique	00013-002	B
Invalide	00013-003	B
Pas dans le domaine de définition	00013-008	B
Longueur incorrecte	00013-093	B
Non admis	00013-146	B
Erreur de cardinalité	00013-090	B
Erreur de séquence	00013-091	B

NUMERO DE ZONE: 00014	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO D'ENTREPRISE
(Label XML : CompanyID)

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur ONSSAPL

Code(s): 90187

Label(s) xml: NOSSLPAEmployerDeclaration

DESCRIPTION: Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

DOMAINE DE DEFINITION:

Nombre de 10 chiffres dont :
les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre égal à zéro ou 1
les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle.
Si le numéro d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.
Pour l'ONSSAPL, le numéro unique d'entreprise est toujours connu et ne peut jamais être renseigné à 0

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00014-001	B
Non numérique	00014-002	B
Longueur incorrecte	00014-093	B
Non admis	00014-146	B
Erreur de cardinalité	00014-090	B
Erreur de séquence	00014-091	B
Nombre de contrôle invalide	00014-004	B
Non repris au répertoire	00014-235	B
Incompatibilité avec le répertoire	00014-022	B
Pas dans le domaine de définition	00014-008	B

NUMERO DE ZONE: 00015	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

MONTANT NET À PAYER
(Label XML : NetOwedAmount)

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur ONSSAPL
Code(s): 90187
Label(s) xml: NOSSLPAEmployerDeclaration

DESCRIPTION: Montant net à payer par l'employeur à l'ONSS ou à l'ONSSAPL.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;999999999999999].

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 15
PRESENCE: Facultative
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00015-090	B
Erreur de séquence	00015-091	B
Non admis	00015-146	B
Non numérique	00015-002	B
Pas dans le domaine de définition	00015-008	NP
Longueur incorrecte	00015-093	B

NUMERO DE ZONE: 00109	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSSAPL
(Label XML : NOSSLPARegistrationNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur ONSSAPL

Code(s): 90187

Label(s) xml: NOSSLPAEmployerDeclaration

DESCRIPTION: Toute administration locale ou provinciale qui occupe du personnel doit être immatriculée à l'ONSSAPL. Si la déclaration concerne un employeur immatriculé à l'ONSSAPL, alors le matricule ONSS ne peut être transmis.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [00000197;99999926]. Si le numéro unique d'entreprise est connu (zone 00014 différente de zéro), le numéro d'immatriculation ONSSAPL peut être mis à la valeur zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 8

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: 0 ou NNNNNNCC
- NNNNNN est le numéro
- CC est le numéro de contrôle.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00109-093	B
Non admis	00109-146	B
Erreur de cardinalité	00109-090	B
Erreur de séquence	00109-091	B
Non présent	00109-001	B
Non numérique	00109-002	B
Nombre de contrôle invalide	00109-004	B
Matricule erroné	00109-041	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00109-051	B
Incompatibilité entre le numéro d'expéditeur et le matricule employeur	00109-155	B

NUMERO DE ZONE : 00043	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NUMÉRO D'OCCUPATION
(Label XML : OccupationSequenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL : Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s) : 90196
Label(s) xml : NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION : Numéro de suite des occupations au sein d'une ligne travailleur.
Ce numéro doit être unique au sein d'une ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION : Nombre entier positif et élément de [1;99].

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 2
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00043-001	B
Non numérique	00043-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00043-006	B
Pas dans le domaine de définition	00043-008	B
Longueur incorrecte	00043-093	B
Non admis	00043-146	B
Erreur de cardinalité	00043-090	B
Erreur de séquence	00043-091	B

NUMERO DE ZONE: 00044	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION
(Label XML : OccupationStartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION:

Il s'agit de la date de début de l'occupation sur laquelle porte la déclaration.
Si l'occupation du travailleur n'a pas changé depuis son entrée en service chez l'employeur, cette date correspond à la date d'entrée en service chez l'employeur.
Si l'occupation a été modifiée (exemple : le travailleur est passé d'un régime de travail à temps plein à un régime de travail à temps partiel, la fraction de l'occupation a été modifiée, etc.), la date de début de l'occupation correspond au début de la période à laquelle se rapportent les nouvelles données de l'occupation.
Lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et que des indemnités de rupture sont payées au travailleur, il y a lieu de déclarer les différentes périodes couvertes par une indemnité de rupture sous la forme d'une nouvelle occupation par période. Il s'agit alors de la date de début de la période couverte par l'indemnité de rupture.

DOMAINE DE DEFINITION:

Lorsque l'occupation concerne une période couverte par des indemnités de rupture,
- la date doit être supérieure ou égale à la date de début du trimestre pour la sécurité sociale.
Lorsque l'occupation ne concerne pas une période couverte par des indemnités de rupture,
l'année doit être un élément de [année de la déclaration - 100 ; année de la déclaration].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00044-001	B
Invalide	00044-003	B
Pas dans le domaine de définition	00044-008	B
Longueur incorrecte	00044-093	B
Non admis	00044-146	B
Erreur de cardinalité	00044-090	B
Erreur de séquence	00044-091	B

NUMERO DE ZONE: 00045	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE DE FIN DE L'OCCUPATION
(Label XML : OccupationEndingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION:

Il s'agit de la date de fin de l'occupation sur laquelle porte la déclaration.
Si l'occupation du travailleur est inchangée et continue le trimestre suivant, cette date n'est pas complétée.
Si la fin de l'occupation a comme conséquence que le lien de subordination entre le travailleur et l'employeur est rompu, cette date correspond à la date de sortie chez l'employeur.
Lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et que des indemnités de rupture sont payées au travailleur, il y a lieu de déclarer les différentes périodes couvertes par une indemnité de rupture sous la forme d'une nouvelle occupation par période. Il s'agit alors de la date de fin de la période couverte par l'indemnité de rupture.

DOMAINE DE DEFINITION:

Lorsque l'occupation ne concerne pas une période couverte par des indemnités de rupture, elle doit être comprise entre les dates de début et de fin du trimestre pour la sécurité sociale.
Lorsque l'occupation concerne une période couverte par des indemnités de rupture,
- l'année doit être égale à l'année de la date de début de l'occupation.
- la date doit être supérieure ou égale à la date de début du trimestre pour la sécurité sociale.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation se termine dans le courant du trimestre de la déclaration ou lorsqu'il s'agit d'une occupation correspondant à une période couverte par une indemnité de rupture.

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00045-001	B
Invalide	00045-003	B
Pas dans le domaine de définition	00045-008	B
Date de fin antérieure à la date de début	00045-014	B
Longueur incorrecte	00045-093	B
Erreur de cardinalité	00045-090	B
Erreur de séquence	00045-091	B
Non admis	00045-146	B

NUMERO DE ZONE: 00047	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU RÉGIME DE TRAVAIL
(Label XML : WorkingDaysSystem)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Si le régime de travail hebdomadaire est fixe, il s'agit du nombre de jours par semaine du travailleur. Le régime de travail est dit fixe lorsque le travailleur travaille un nombre fixe de jours par semaine. Il peut alors prendre les valeurs 1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 jours/semaine.
Si le régime de travail hebdomadaire est variable, il s'agit du nombre moyen de jours par semaine durant lesquels le travailleur est censé effectuer un travail en tenant compte des jours de travail présents dans un cycle complet de travail.

DOMAINE DE DEFINITION: [1; 700] pour tous les travailleurs, sauf exceptions reprises ci-après.
0 si le travailleur est en interruption complète de la carrière professionnelle.
[0; 700] pour un travailleur qui au cours du trimestre (ou de la partie de trimestre au cours de laquelle il était en service) n'a dû fournir aucune prestation (Justification des jours = 7).
500 pour un parent d'accueil (code travailleur 497 pour un employeur immatriculé à l'ONSS et 761 pour un employeur immatriculé à l'ONSSAPL).
En cas de conversion des prestations en régime 5 jours/semaine (uniquement pour les déclarations trimestrielles antérieures au troisième trimestre 2004), il doit être égal à 500.
Attention : les jours sont exprimés en centièmes de jours.
Exemples :
- 5 jours/semaine est exprimé sous la forme : 500.
- 2,66 jours/semaine est exprimé sous la forme : 266.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00047-001	B
Non numérique	00047-002	B
Pas dans le domaine de définition	00047-008	B
Longueur incorrecte	00047-093	B
Erreur de cardinalité	00047-090	B
Erreur de séquence	00047-091	B
Non admis	00047-146	B
Incompatible avec les prestations	00047-196	B

NUMERO DE ZONE : 00048	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : MeanWorkingHours)

BLOC FONCTIONNEL : Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s) : 90196

Label(s) xml : NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION : Nombre moyen d'heures par semaine (exprimé en centièmes d'heures) pendant lesquelles le travailleur est censé effectuer un travail conformément à son contrat de travail, abstraction faite d'éventuelles suspension du contrat.
Pour un travailleur en interruption complète de la carrière professionnelle, ce nombre est égal à zéro.
Ce nombre peut également valoir 0 pour un travailleur qui au cours du trimestre (ou de la partie de trimestre au cours de laquelle il était en service) n'a dû fournir aucune prestation (Justification des jours = 7).
Le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur divisé par le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence définit la fraction d'occupation du travailleur.
Par personne de référence, on entend la personne occupée à temps plein dans la même entreprise ou, à défaut, dans la même branche d'activités, dans une fonction analogue.

DOMAINE DE DEFINITION : [1;4800] pour tous les travailleurs, sauf exceptions reprises ci-après.
0 si le travailleur est en interruption complète de la carrière professionnelle.
[0;4800] pour un travailleur qui au cours du trimestre (ou de la partie de trimestre au cours de laquelle il était en service) n'a dû fournir aucune prestation (Justification des jours = 7).
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples :
. 38 heures 20 min. est exprimé sous la forme : 3833
. 38 heures est exprimé sous la forme : 3800

REFERENCE LEGALE :

TYPE : Numérique

LONGUEUR : 4

PRESENCE : Indispensable

FORMAT :

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00048-001	B
Non numérique	00048-002	B
Pas dans le domaine de définition	00048-008	B
Longueur incorrecte	00048-093	B
Erreur de cardinalité	00048-090	B
Erreur de séquence	00048-091	B
Non admis	00048-146	B

NUMERO DE ZONE: 00049	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE
(Label XML : RefMeanWorkingHours)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90196
Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Nombre moyen d'heures par semaine (exprimé en centièmes d'heures) pendant lesquelles la personne de référence est censée effectuer un travail.
C'est le nombre d'heures par semaine d'une personne occupée à temps plein dans la même entreprise, ou, à défaut, dans la même branche d'activités, dans une fonction analogue.
Le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur divisé par le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence définit la fraction d'occupation du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;4800]
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples :
. 38 heures 20 min. est exprimé sous la forme : 3833
. 38 heures est exprimé sous la forme : 3800
Pour un parent d'accueil, le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence doit être égal à 38 heures par semaine (3800)

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 4
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00049-001	B
Non numérique	00049-002	B
Pas dans le domaine de définition	00049-008	B
Longueur incorrecte	00049-093	B
Non admis	00049-146	B
Erreur de cardinalité	00049-090	B
Erreur de séquence	00049-091	B

NUMERO DE ZONE: 00050	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

TYPE DU CONTRAT
(Label XML : ContractType)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90196
Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'occupation est effectuée dans le cadre d'un contrat temps plein ou temps partiel.

DOMAINE DE DEFINITION:
0 = temps plein
1 = temps partiel
1 si la déclaration concerne un parent d'accueil (code travailleur 497 pour un employeur immatriculé à l'ONSS et 761 pour un employeur immatriculé à l'ONSSAPL), jusqu'au 2/2005 inclus.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00050-001	B
Non numérique	00050-002	B
Pas dans le domaine de définition	00050-008	B
Longueur incorrecte	00050-093	B
Erreur de cardinalité	00050-090	B
Erreur de séquence	00050-091	B
Non admis	00050-146	B
Incompatibilité code travailleur	00050-030	B

NUMERO DE ZONE: 00051	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL
(Label XML : ReorganisationMeasure)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique que le travailleur est occupé dans le cadre d'une mesure de réduction du temps de travail, indépendamment du fait qu'une éventuelle réduction des cotisations afférente à la mesure est demandée.
Ce code est également utilisé pour indiquer que le travailleur accompli des prestations de travail effectives pour lesquelles il reçoit une rémunération réduite.

DOMAINE DE DEFINITION:
1 = mesure de réduction du temps de travail dans le cadre d'un plan de redistribution du travail approuvé par le Ministre de l'emploi et du travail
2 = systèmes prévus par la CCT n° 42 du 12 juin 1987 relative à l'instauration de nouveaux régimes de travail dans les entreprises. Les expérimentations Hansenne (A.R. 179 du 30/12/1982) ne sont pas comprises.
3 = interruption complète de la carrière professionnelle (uniquement les systèmes où une intervention de l'ONEm est prévue)
4 = interruption partielle de la carrière professionnelle (uniquement les systèmes où une intervention de l'ONEm est prévue)
5 = travail adapté avec perte de salaire c'est à dire lorsque le travailleur accomplit des prestations de travail effectives pour lesquelles il perçoit une rémunération réduite.
6 = prépension à mi-temps
7 = réduction des prestations dans le secteur public en application de la loi du 10 avril 1995 (semaine volontaire de quatre jours, départ anticipé à mi-temps).
107 = travailleur contractuel ou statutaire qui suit une formation dans le cadre du projet de formation d'infirmiers et qui est rémunéré durant son absence au travail parce qu'il suit une formation dans le cadre d'un enseignement à temps plein ou d'un enseignement de promotion sociale en vue d'être diplômé ou gradué en soins infirmiers (à partir du trimestre 20051).

Dans le cadre d'une déclaration ONSS les seules valeurs permises sont : 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.
Dans le cadre d'une déclaration ONSSAPL les seules valeurs permises sont :
1 (uniquement autorisé dans les trimestres 20051, 20052 et 20053)
3, 4, 5, 7 (autorisés dans tous les trimestres)
107 = (uniquement autorisé dans le trimestre 20051)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'une mesure de réorganisation du travail susmentionnée.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00051-002	B
Pas dans le domaine de définition	00051-008	B
Longueur incorrecte	00051-093	B
Erreur de cardinalité	00051-090	B
Erreur de séquence	00051-091	B
Non admis	00051-146	B

NUMERO DE ZONE: 00052	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

MESURE DE PROMOTION DE L 'EMPLOI
(Label XML : EmploymentPromotion)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'une mesure de promotion de l'emploi, indépendamment du fait qu'une réduction des cotisations afférente à la mesure est demandée.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 35 : Mesure de promotion de l'emploi.
Pour l'ONSSAPL voir annexe 36 : Mesure de promotion de l'emploi APL.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'une mesure de promotion de l'emploi susmentionnée.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00052-002	B
Pas dans le domaine de définition	00052-008	B
Longueur incorrecte	00052-093	B
Erreur de cardinalité	00052-090	B
Erreur de séquence	00052-091	B
Non admis	00052-146	B

NUMERO DE ZONE: 00053	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

STATUT DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerStatus)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90196
Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'occupation est effectuée dans le cadre d'un contrat particulier.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 21 - Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 2
PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'un contrat particulier mentionné à l'annexe 21.

FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Pas dans le domaine de définition	00053-008	B
Longueur incorrecte	00053-093	B
Incompatibilité trimestre	00053-034	B
Erreur de cardinalité	00053-090	B
Erreur de séquence	00053-091	B
Non admis	00053-146	B
Incompatibilité code rémunération	00053-029	NP
Incompatible avec les prestations	00053-196	NP
Incompatibilité code travailleur	00053-030	B

NUMERO DE ZONE: 00054	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NOTION PENSIONNÉ
(Label XML : Retired)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90196
Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique que la personne continue à exercer une activité professionnelle bien que pensionnée.

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = non-pensionné
1 = pensionné

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00054-001	B
Non numérique	00054-002	B
Pas dans le domaine de définition	00054-008	B
Longueur incorrecte	00054-093	B
Erreur de cardinalité	00054-090	B
Erreur de séquence	00054-091	B
Non admis	00054-146	B

NUMERO DE ZONE : 00055	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

TYPE D'APPRENTISSAGE
(Label XML : Apprenticeship)

BLOC FONCTIONNEL : Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s) : 90196
Label(s) xml : NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION : Code permettant de distinguer les différentes sortes d'apprentis.

DOMAINE DE DEFINITION :
1 = apprenti agréé des classes moyennes
2 = apprenti avec contrat d'apprentissage industriel
3 = apprenti en formation de chef d'entreprise
4 = élève avec convention d'insertion socio-professionelle reconnue par les Communautés et Régions
5 = stagiaire en convention d'immersion professionnelle

Dans le cadre d'une déclaration ONSSAPL les seules valeurs permises sont :
- 3, 4 (autorisés dans tous les trimestres)
- 5 (autorisé à partir du trimestre 20061)

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 1
PRESENCE : Obligatoire si le travailleur est un apprenti.
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00055-001	B
Non numérique	00055-002	B
Pas dans le domaine de définition	00055-008	B
Incompatibilité code travailleur	00055-030	B
Longueur incorrecte	00055-093	B
Non admis	00055-146	B
Erreur de cardinalité	00055-090	B
Erreur de séquence	00055-091	B

NUMERO DE ZONE: 00056	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

MODE DE RÉMUNÉRATION
(Label XML : RemunMethod)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90196
Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique si le travailleur est payé selon un mode de rémunération particulier.

DOMAINE DE DEFINITION:
1 = travailleur qui perçoit une rémunération pour un travail à la pièce ou à l'entreprise ou qui est payé à la tâche (= prestation)
2 = travailleur qui est rémunéré exclusivement ou partiellement à la commission
3 = travailleur payé au moyen de titres-services

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Obligatoire si le travailleur est payé selon un mode de rémunération susmentionné.
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00056-002	B
Pas dans le domaine de définition	00056-008	B
Longueur incorrecte	00056-093	B
Erreur de cardinalité	00056-090	B
Erreur de séquence	00056-091	B
Non admis	00056-146	B
Incompatibilité code travailleur	00056-030	NP
Incompatibilité type de travailleur	00056-094	NP

NUMERO DE ZONE: 00057	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

NUMÉRO DE FONCTION
(Label XML : PositionCode)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Pour les travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire ou au service, ainsi que pour les marins pêcheurs, les travailleurs saisonniers dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture et les occasionnels de l'Horeca, la rémunération est déclarée sur une base forfaitaire.
Le numéro de fonction permet de connaître la fonction exercée par le travailleur et donc la rémunération forfaitaire journalière. La rémunération forfaitaire est obtenue en multipliant la rémunération forfaitaire journalière par le nombre de jours au forfait.

La rémunération forfaitaire doit être déclarée globalement sous le code rémunération 101.
Cette zone ne peut plus être utilisée à partir des déclarations du 2ème trimestre 2007.

DOMAINE DE DEFINITION:

Pour l'ONSSAPL, trimestres de déclaration antérieurs au 2007/2 , voir annexe 38 : Numéros de fonction du personnel déclaré au forfait suivant l'indice de catégorie de l'employeur APL.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur est rémunéré totalement ou partiellement au pourboire ou au service et si la rémunération est déclarée sur une base forfaitaire.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00057-002	B
Pas dans le domaine de définition	00057-008	P
Longueur incorrecte	00057-093	B
Erreur de cardinalité	00057-090	B
Erreur de séquence	00057-091	B
Non admis	00057-146	B

NUMERO DE ZONE: 00060	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

PAIEMENT EN DIXIÈMES OU DOUZIÈMES
(Label XML : TenthOrTwelfth)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90196
Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'enseignant est payé en dizièmes ou en douzièmes.

DOMAINE DE DEFINITION:
10 = paiement en dixièmes
12 = paiement en douzièmes

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 2
PRESENCE: Obligatoire si le travailleur exerce une fonction d'enseignant.
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00060-002	B
Pas dans le domaine de définition	00060-008	B
Longueur incorrecte	00060-093	B
Erreur de cardinalité	00060-090	B
Erreur de séquence	00060-091	B
Non admis	00060-146	B

NUMERO DE ZONE: 00228	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

CODE NACE
(Label XML : ActivityCode)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90196
Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code représentant l'activité économique de l'employeur ou de ses unités locales. Il s'agit de la nomenclature NACE-BEL, utilisée au niveau européen

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 31 - Liste des codes Nace.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 5
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00228-001	B
Non numérique	00228-002	B
Pas dans le domaine de définition	00228-008	B
Longueur incorrecte	00228-093	B
Non admis	00228-146	B
Erreur de cardinalité	00228-090	B
Erreur de séquence	00228-091	B

NUMERO DE ZONE: 00617	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR
(Label XML : OccupationUserReference)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Référence.
Référence de l'occupation de la ligne travailleur utilisée par l'employeur ou un secrétariat social agréé.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00617-090	B
Longueur incorrecte	00617-093	B
Non admis	00617-146	B
Erreur de séquence	00617-091	B

NUMERO DE ZONE: 00625	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

JUSTIFICATION DES JOURS
(Label XML : DaysJustification)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90196

Label(s) xml: NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique que le travailleur est occupé au cours du trimestre selon un cycle de travail particulier

DOMAINE DE DEFINITION:
1. Travailleur à temps plein occupé dans un cycle de travail dépassant le trimestre qui, au cours du trimestre, a presté plus de jours que ceux prévus par son régime de travail moyen par semaine.
2. Travailleur à temps plein occupé dans un cycle de travail dépassant le trimestre qui, au cours du trimestre, a presté moins de jours que ceux prévus par son régime de travail moyen par semaine.
3. Travailleur à temps partiel occupé dans un cycle de travail dépassant le trimestre qui, au cours du trimestre, a presté plus de jours que ceux prévus par son régime de travail moyen par semaine.
4. Travailleur à temps partiel occupé dans un cycle de travail dépassant le trimestre qui, au cours du trimestre, a presté moins de jours que ceux prévus par son régime de travail moyen par semaine.
5. Travailleur à temps partiel qui, en sus de ses prestations contractuelles prévues, fournit au cours du trimestre un nombre de jours non récupérables.
6. Combinaison des points 3 et 5 ou des points 4 et 5.
7. Travailleur qui au cours du trimestre (ou de la partie de trimestre au cours de laquelle il était en service) n'a dû fournir aucune prestation
8. Un travailleur rémunéré partiellement au pourboire ou au service qui doit être déclaré sans salaire pour une partie de ses prestations.
Les seules valeurs autorisées dans le cadre d'une déclaration ONSSAPL sont:
1,2,3,4,5,6,7 (autorisés dans tous les trimestres), 8 (autorisé jusqu'au 2008/2).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée selon une particularité reprise ci-dessus.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Pas dans le domaine de définition	00625-008	B
Erreur de cardinalité	00625-090	B
Longueur incorrecte	00625-093	B
Non admis	00625-146	B
Incompatible avec les prestations	00625-196	B
Incompatible avec les rémunérations	00625-203	B
Erreur de séquence	00625-091	B

NUMERO DE ZONE : 00780	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NUMÉRO DE SUITE VÉHICULE DE SOCIÉTÉ
(Label XML : CompanyVehicleSequenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL : Véhicule de société
Code(s) : 90294
Label(s) xml : CompanyVehicle

DESCRIPTION : Numéro de suite des véhicules de société au sein d'une déclaration

DOMAINE DE DEFINITION : Nombre entier positif et élément de [1;99999]

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Numérique
LONGUEUR : 5
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00780-001	B
Non numérique	00780-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00780-006	B
Pas dans le domaine de définition	00780-008	B
Erreur de cardinalité	00780-090	B
Erreur de séquence	00780-091	B
Longueur incorrecte	00780-093	B
Non admis	00780-146	B

NUMERO DE ZONE : 00781	VERSION : 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

NUMÉRO DE PLAQUE
(Label XML : LicensePlate)

BLOC FONCTIONNEL : Véhicule de société
Code(s) : 90294
Label(s) xml : CompanyVehicle

DESCRIPTION : Numéro de plaque d'un véhicule à la DIV

DOMAINE DE DEFINITION :

REFERENCE LEGALE :
TYPE : Alphanumérique
LONGUEUR : 10
PRESENCE : Indispensable
FORMAT :
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00781-001	B
Erreur de cardinalité	00781-090	B
Erreur de séquence	00781-091	B
Longueur incorrecte	00781-093	B
Non admis	00781-146	B

NUMERO DE ZONE: 00728	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

DATE À LAQUELLE UN MEMBRE DU PERSONNEL NOMMÉ EST MALADE DEPUIS 6 MOIS OU PLUS
(Label XML : SixMonthsIllnessDate)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation - Informations

Code(s): 90313

Label(s) xml: OccupationInformations

DESCRIPTION:

Date à laquelle un membre du personnel nommé a dépassé une absence de plus de 6 mois pour cause de maladie. La période de maladie est calculée à partir du 1er jour de maladie indépendamment du fait de savoir si le capital congé maladie est épuisé ou si l'agent statutaire est en disponibilité.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est un élément de [année de la déclaration - 100; année de la déclaration]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si il s'agit d'un membre du personnel nommé absent depuis plus de six mois pour cause de maladie

FORMAT: AAAA-MM-JJ

· AAAA est l'année

· MM est le mois

. JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Invalide	00728-003	B
Pas dans le domaine de définition	00728-008	B
Erreur de cardinalité	00728-090	B
Erreur de séquence	00728-091	B
Longueur incorrecte	00728-093	B
Non admis	00728-146	B

NUMERO DE ZONE: 00794	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

MESURES POUR LE NON MARCHAND
(Label XML : NOSSLPASocialMaribel)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation - Informations

Code(s): 90313

Label(s) xml: OccupationInformations

DESCRIPTION: Code qui détermine si le travailleur est engagé dans le cadre d'une mesure pour l'emploi pour le secteur non marchand (maribel social et secteur non marchand).

DOMAINE DE DEFINITION:
1 = travailleur, déclaré à l'ONSSAPL, et engagé comme assistant en logistique dans le cadre du Maribel social (hôpitaux et maisons de soins psychiatriques)
2 = travailleur, déclaré à l'ONSSAPL, et engagé dans le cadre du Maribel social (pas de assistant en logistique)
3 = travailleur, déclaré à l'ONSSAPL, qui suit une formation dans le cadre d'un projet de formation en soins infirmiers
4 = travailleur, déclaré à l'ONSSAPL, qui suit une formation dans le cadre d'un projet de formation en soins infirmiers et qui est engagé comme assistant en logistique dans le cadre du Maribel Social (hôpitaux et maisons de soins psychiatriques)
5 = travailleur, déclaré à l'ONSSAPL, qui suit une formation dans le cadre d'un projet de formation en soins infirmiers et qui est engagé dans le cadre du Maribel Social (pas assistant en logistique)
6 = travailleur contractuel, déclaré à l'ONSSAPL et engagé en remplacement d'un travailleur qui suit une formation dans le cadre d'un projet de formation en soins infirmiers
7= travailleur, déclaré à l'ONSS, et engagé dans le cadre du Maribel social
8 = jeune moins qualifié, engagé dans le secteur non marchand en exécution du pacte de solidarité entre les générations (à partir du trimestre 20071)
Dans le cadre d'une déclaration ONSSAPL, les seules valeurs permises sont 1, 2, 3, 4, 5, 6 (autorisés dans tous les trimestres) et 8 (uniquement autorisé à partir du trimestre 20071)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Obligatoire si l'engagement s'effectue dans le cadre du maribel social ou si le jeune est engagé dans le secteur non marchand en exécution du pacte de solidarité entre les générations

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00794-002	B
Pas dans le domaine de définition	00794-008	B
Longueur incorrecte	00794-093	B
Erreur de cardinalité	00794-090	B
Erreur de séquence	00794-091	B
Non admis	00794-146	B

NUMERO DE ZONE: 00795	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

EXTRA DE L'HORECA
(Label XML : HorecaExtra)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation - Informations

Code(s): 90313

Label(s) xml: OccupationInformations

DESCRIPTION: Extra de l'Horeca qui ne bénéficie pas de l'assujettissement réduit jusqu'au 2/2007. A partir du 3/2007, intérimaire qui est occupé comme occasionnel chez un employeur de l'Horeca.
Cette zone n'est jamais utilisée pour les employeurs immatriculés à l'ONSSAPL

DOMAINE DE DEFINITION: La lettre E

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00795-090	B
Erreur de séquence	00795-091	B
Longueur incorrecte	00795-093	B
Non admis	00795-146	B

NUMERO DE ZONE: 00812	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

SALAIRE HORAIRE
(Label XML : HourRemun)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation - Informations

Code(s): 90313

Label(s) xml: OccupationInformations

DESCRIPTION: Le salaire horaire est le salaire, tel que convenu dans le contrat de travail, qui est dû pour une heure normale de travail prestée dans le trimestre.
Cette zone ne peut pas être reprise pour un employeur immatriculé à l'ONSSAPL.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [1;99999]
Attention : Le salaire horaire est exprimé en eurocents
Exemples :
35 euros et 20 cents est exprimé sous la forme : 03520
15 euros est exprimé sous la forme : 01500

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00812-002	B
Erreur de cardinalité	00812-090	B
Erreur de séquence	00812-091	B
Longueur incorrecte	00812-093	B
Non admis	00812-146	B

NUMERO DE ZONE: 00862	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

SALAIRE HORAIRE EN MILLIEMES D'EURO
(Label XML : HourRemunInThousandthOfEuro)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation - Informations
Code(s): 90313
Label(s) xml: OccupationInformations

DESCRIPTION: Le salaire horaire est le salaire, tel que convenu dans le contrat de travail, qui est dû pour une heure normale de travail prestée dans le trimestre.
Cette zone ne peut pas être reprise pour un employeur immatriculé à l'ONSSAPL.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [1;999999]
Attention : Le salaire horaire est exprimé en millièmes d'euro
Exemples :
35 euros et 20 cents est exprimé sous la forme : 035200
15 euros est exprimé sous la forme : 015000

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 6
PRESENCE: Facultative
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00862-002	B
Erreur de cardinalité	00862-090	B
Erreur de séquence	00862-091	B
Longueur incorrecte	00862-093	B
Non admis	00862-146	B

NUMERO DE ZONE: 00893	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

PERSONNEL MIS À DISPOSITION
(Label XML : PostedWorker)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation - Informations

Code(s): 90313

Label(s) xml: OccupationInformations

DESCRIPTION: Code indiquant si le membre du personnel a été mis à disposition par l'employeur chez un autre employeur ou à été mis à disposition chez l'employeur par un autre employeur.

DOMAINE DE DEFINITION:
1 = membre du personnel détaché chez un autre employeur
2 = membre du personnel détaché par un autre employeur

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si il s'agit d'un collaborateur mis à disposition à temps plein

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Pas dans le domaine de définition	00893-008	B
Erreur de cardinalité	00893-090	B
Erreur de séquence	00893-091	B
Longueur incorrecte	00893-093	B
Non admis	00893-146	B

DMFAPPL - Annexe numéro 5: Liste des codes pays

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2008-2-FR5.pdf

AN2008-2-FR5.doc

AN2008-2-FR5.xls

AN2008-2-FR5.txt

AN2008-2-FR5.xml

Information intermédiaire:

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Abu Dhabi	269		01/01/1900	08/12/1971
Afars et Issas	380		01/01/1900	27/06/1977
Afghanistan	251	AF	01/01/1900	31/12/9999
Afrique du Sud (Rép. d')	325	ZA	01/01/1900	31/12/9999
Albanie	101	AL	01/01/1900	31/12/9999
Algérie	351	DZ	01/01/1900	31/12/9999
Allemagne	134		01/01/1900	31/12/1992
Allemagne	173		01/01/1900	23/05/1949
Allemagne (Rép. dém.)	104		01/01/1900	31/12/1992
Allemagne (Rép. dém.)	170		01/01/1900	03/10/1990
Allemagne (Rép. féd.)	103	DE	01/01/1900	31/12/9999
Andorre	102	AD	01/01/1900	31/12/9999
Angola	341	AO	01/01/1900	31/12/9999
Angola	381	AO	01/01/1900	31/12/9999
Anguilla (R.U.)	490	AI	01/01/1900	31/12/9999
Antigua	403		31/10/1981	31/12/9999
Antigua (R.U.)	491	AG	01/01/1900	31/10/1981
Antilles américaines	483		01/01/1900	31/12/9999
Antilles britanniques	424		01/01/1900	31/12/9999
Antilles françaises	481		01/01/1900	31/12/9999
Antilles néerlandaises	482	AN	01/01/1900	31/12/9999
Apatride	900		01/01/1900	31/12/9999
Arabie Saoudite	252	SA	01/01/1900	31/12/9999
Archipel des Carolines	680		01/01/1900	03/11/1986
Archipel des Comores	343	KM	06/07/1975	31/12/9999
Archipel des Comores	386	KM	01/01/1900	06/07/1975
Argentine	511	AR	01/01/1900	31/12/9999
Arménie (Rép.)	249	AM	31/12/1991	31/12/9999
Australie	611	AU	01/01/1900	31/12/9999
Autriche	105	AT	01/01/1900	31/12/9999
Azerbaïdjan (Rép.)	250	AZ	31/12/1991	31/12/9999
Bahamas	425	BS	10/07/1973	31/12/9999
Bahamas	484	BS	01/01/1900	10/07/1973
Bahrein	268	BH	01/01/1900	31/12/9999
Bangladesh	237	BD	01/01/1900	31/12/9999
Barbade	423	BB	01/01/1900	31/12/9999
Belgique	150	BE	01/01/1900	31/12/9999
Belize	430	BZ	21/09/1981	31/12/9999
Belize (R.U.)	489		01/01/1900	21/09/1981
Bénin (Rép. pop. du)	310	BJ	01/01/1900	31/12/9999
Bermudes	485	BM	01/01/1900	31/12/9999
Bhoutan	223	BT	01/01/1900	31/12/9999
Biélorussie (Rép.)	142	BY	31/12/1991	31/12/9999
Bolivie	512	BO	01/01/1900	31/12/9999
Bophutatswana	397		01/01/1900	31/12/9999
Bosnie-Herzégovine (Rép. de)	149	BA	10/04/1992	31/12/9999
Botswana	302	BW	01/01/1900	31/12/9999
Brésil	513	BR	01/01/1900	31/12/9999
Brunei	224	BN	01/01/1900	31/12/9999
Bulgarie	106	BG	01/01/1900	31/12/9999
Burkina Faso	308	BF	30/11/1984	31/12/9999
Burundi	303	BI	01/07/1962	31/12/9999
Cabinda	382		01/01/1900	31/12/9999
Caïmanes (R.U.)	492	KY	01/01/1900	31/12/9999
Cambodge	211	KH	01/01/1900	31/12/1992
Cameroun	304	CM	01/01/1900	31/12/9999
Canada	401	CA	01/01/1900	31/12/9999
Cap Vert Iles du	339	CV	05/07/1975	31/12/9999
Chili	514	CL	01/01/1900	31/12/9999
Chine-Taïwan (Rép. de)	204	TW	01/01/1900	31/12/9999
Chine (Rép. pop.)	218	CN	01/01/1900	31/12/9999
Chypre	107	CY	01/01/1900	31/12/9999
Colombie	515	CO	01/01/1900	31/12/9999
Congo belge	359		01/01/1900	30/06/1960
Congo (Rép. dém.)	306	CD	01/01/1900	31/12/9999
Congo (Rép. du)	362		01/07/1960	30/11/1971

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Congo (Rép. pop. du)	307	CG	01/01/1900	31/12/9999
Cook	605	CK	04/08/1965	31/12/9999
Cook (N-Z.)	687	CK	01/01/1900	04/08/1965
Corée du Nord (Rép. de)	219	KP	01/01/1900	31/12/9999
Corée du Sud (Rép. de)	206	KR	01/01/1900	31/12/9999
Costa Rica	411	CR	01/01/1900	31/12/9999
Côte d'Ivoire	309	CI	01/01/1900	31/12/9999
Croatie (Rép. de)	146	HR	15/01/1992	31/12/9999
Cuba	412	CU	01/01/1900	31/12/9999
d'origine afghane	822		01/01/1900	31/12/9999
d'origine albanaise	751		01/01/1900	31/12/9999
d'origine algérienne	813		01/01/1900	31/12/9999
d'origine allemande	752		01/01/1900	31/12/9999
d'origine angolaise	795		01/01/1900	31/12/9999
d'origine argentine	748		01/01/1900	31/12/9999
d'origine arménienne	781		01/01/1900	31/12/9999
d'origine autrichienne	753		01/01/1900	31/12/9999
d'origine azerbaïdjanaise	855		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bahreïnie	868		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bangladeshienne	837		01/01/1900	31/12/9999
d'origine béninoise	840		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bhoutanaise	864		01/01/1900	31/12/9999
d'origine biélorusse	863		01/01/1900	31/12/9999
d'origine birmane	826		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bolivienne	804		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bosniaque	853		01/01/1900	31/12/9999
d'origine brésilienne	797		01/01/1900	31/12/9999
d'origine bulgare	754		01/01/1900	31/12/9999
d'origine burundaise	791		01/01/1900	31/12/9999
d'origine cambodgienne	750		01/01/1900	31/12/9999
d'origine camerounaise	838		01/01/1900	31/12/9999
d'origine capverdienne	830		01/01/1900	31/12/9999
d'origine centrafricaine	862		01/01/1900	31/12/9999
d'origine chilienne	749		01/01/1900	31/12/9999
d'origine chinoise	782		01/01/1900	31/12/9999
d'origine colombienne	816		01/01/1900	31/12/9999
d'origine congolaise	859		01/01/1900	31/12/9999
d'origine congolaise Brazzaville	780		01/01/1900	31/12/9999
d'origine coréenne	808		01/01/1900	31/12/9999
d'origine croate	755		01/01/1900	31/12/9999
d'origine cubaine	783		01/01/1900	31/12/9999
d'origine d'afrique du Sud	818		01/01/1900	31/12/9999
d'origine de Côte d'Ivoire	851		01/01/1900	31/12/9999
d'origine djiboutienne	871		01/01/1900	31/12/9999
d'origine dominicaine	747		01/01/1900	31/12/9999
d'origine du Burkina Faso	846		01/01/1900	31/12/9999
d'origine du Sierra Leone	844		01/01/1900	31/12/9999
d'origine égyptienne	784		01/01/1900	31/12/9999
d'origine équatorienne	836		01/01/1900	31/12/9999
d'origine érythréenne	873		01/01/1900	31/12/9999
d'origine espagnole	757		01/01/1900	31/12/9999
d'origine estonienne	758		01/01/1900	31/12/9999
d'origine éthiopienne	800		01/01/1900	31/12/9999
d'origine finlandaise	759		01/01/1900	31/12/9999
d'origine française	809		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Gabonaise	845		01/01/1900	31/12/9999
d'origine géorgienne	760		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ghanéenne	815		01/01/1900	31/12/9999
d'origine grecque	761		01/01/1900	31/12/9999
d'origine guatémaltèque	829		01/01/1900	31/12/9999
d'origine guinéenne	802		01/01/1900	31/12/9999
d'origine guyanaise	805		01/01/1900	31/12/9999
d'origine haïtienne	793		01/01/1900	31/12/9999
d'origine hongroise	762		01/01/1900	31/12/9999
d'origine indienne	832		01/01/1900	31/12/9999
d'origine indonésienne	801		01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
d'origine irakienne	785		01/01/1900	31/12/9999
d'origine iranienne	819		01/01/1900	31/12/9999
d'origine israëlienne	814		01/01/1900	31/12/9999
d'origine italienne	763		01/01/1900	31/12/9999
d'origine jordanienne	798		01/01/1900	31/12/9999
d'origine kazakh	866		01/01/1900	31/12/9999
d'origine kenyane	857		01/01/1900	31/12/9999
d'origine khmer	806		01/01/1900	31/12/9999
d'origine kirghize	872		01/01/1900	31/12/9999
d'origine koweïtienne	867		01/01/1900	31/12/9999
d'origine laotienne	803		01/01/1900	31/12/9999
d'origine lettonienne	764		01/01/1900	31/12/9999
d'origine libanaise	786		01/01/1900	31/12/9999
d'origine libérienne	849		01/01/1900	31/12/9999
d'origine libyenne	831		01/01/1900	31/12/9999
d'origine lithuanienne	765		01/01/1900	31/12/9999
d'origine macédonienne	792		01/01/1900	31/12/9999
d'origine malagassy	827		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Malaisienne	833		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Malienne	861		01/01/1900	31/12/9999
d'origine marocaine	796		01/01/1900	31/12/9999
d'origine mauritanienne	848		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Moldave	858		01/01/1900	31/12/9999
d'origine mozambique	825		01/01/1900	31/12/9999
d'origine namibienne	828		01/01/1900	31/12/9999
d'origine Népalaise	850		01/01/1900	31/12/9999
d'origine nicaraguayenne	843		01/01/1900	31/12/9999
d'origine nigériane	794		01/01/1900	31/12/9999
d'origine nigérienne	852		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ougandaise	776		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ouzbeks	854		01/01/1900	31/12/9999
d'origine pakistanaise	777		01/01/1900	31/12/9999
d'origine palestinienne	787		01/01/1900	31/12/9999
d'origine panaméenne	841		01/01/1900	31/12/9999
d'origine paraguayenne	811		01/01/1900	31/12/9999
d'origine péruvienne	810		01/01/1900	31/12/9999
d'origine philippines	835		01/01/1900	31/12/9999
d'origine polonaise	766		01/01/1900	31/12/9999
d'origine portugaise	767		01/01/1900	31/12/9999
d'origine roumaine	768		01/01/1900	31/12/9999
d'origine russe	769		01/01/1900	31/12/9999
d'origine rwandaise	775		01/01/1900	31/12/9999
d'origine salvadorienne	820		01/01/1900	31/12/9999
d'origine saoudienne	817		01/01/1900	31/12/9999
d'origine sénégalaise	856		01/01/1900	31/12/9999
d'origine serbe	770		31/12/1992	31/12/9999
d'origine Slovène	860		01/01/1900	31/12/9999
d'origine somalienne	821		01/01/1900	31/12/9999
d'origine soudanaise	824		01/01/1900	31/12/9999
d'origine srilankaise	839		01/01/1900	31/12/9999
d'origine syrienne	788		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tanzanienne	812		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tchadienne	823		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tchèque	771		01/01/1900	31/12/9999
d'origine thaïlandaise	834		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tibétaine	842		01/01/1900	31/12/9999
d'origine togolaise	847		01/01/1900	31/12/9999
d'origine tunisienne	745		01/01/1900	31/12/9999
d'origine turque	789		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ukrainienne	772		01/01/1900	31/12/9999
d'origine uruguayenne	746		01/01/1900	31/12/9999
d'origine U.R.S.S.	773		01/01/1900	27/12/1991
d'origine vietnamienne	778		01/01/1900	31/12/9999
d'origine ville libre de Dantzig	756		01/01/1900	31/12/1992
d'origine yéménite	790		01/01/1900	31/12/9999
d'origine yougoslave	774		01/01/1900	24/05/1995

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
d'origine zaïroise	779		01/01/1900	31/12/9999
Danemark	108	DK	01/01/1900	31/12/9999
Dominicaine (Rép.)	420	DO	01/01/1900	31/12/9999
Dominique (République)	427	DM	01/01/1900	31/12/9999
El Salvador	421	SV	01/01/1900	31/12/9999
Emirats arabes unis	260	AE	01/01/1900	31/12/9999
En mer	995		01/01/1900	31/12/9999
Equateur	516	EC	01/01/1900	31/12/9999
Erythrée	349	ER	24/05/1993	31/12/9999
Espagne	109	ES	01/01/1900	31/12/9999
Estonie	136	EE	01/01/1900	31/12/9999
Etats-Unis d'Amérique	402	US	01/01/1900	31/12/9999
Ethiopie	311	ET	01/01/1900	31/12/9999
Fernando Poo	392		01/01/1900	15/12/1963
Fidji	617	FJ	01/01/1900	31/12/9999
Finlande	110	FI	01/01/1900	31/12/9999
France	111	FR	01/01/1900	31/12/9999
Gabon	312	GA	01/01/1900	31/12/9999
Gambie	313	GM	01/01/1900	31/12/9999
Géorgie (Rép.)	253	GE	23/03/1992	31/12/9999
Ghana	314	GH	01/01/1900	31/12/9999
Gibraltar	180	GI	01/01/1900	31/12/9999
Grande-Bretagne	112	GB	01/01/1900	31/12/9999
Grèce	114	GR	01/01/1900	31/12/9999
Grenade	426	GD	01/01/1900	31/12/9999
Guam	681	GU	01/01/1900	31/12/9999
Guatémala	413	GT	01/01/1900	31/12/9999
Guinée	315	GN	01/01/1900	31/12/9999
Guinée-Bissau	338	GW	10/09/1974	31/12/9999
Guinée équatoriale	337	GQ	01/01/1900	31/12/9999
Guinée portugaise	391		01/01/1900	10/09/1974
Guyane	521	GY	01/01/1900	31/12/9999
Guyane Française	581	GF	01/01/1900	31/12/9999
Guyane hollandaise	583		01/01/1900	25/11/1975
Haïti	419	HT	01/01/1900	31/12/9999
Haute-Volta	316		01/01/1900	29/11/1984
Hawaï	682		01/01/1900	31/12/9999
Honduras	414	HN	01/01/1900	31/12/9999
Honduras britannique	582		01/01/1900	21/09/1981
Hong-Kong	234	HK	01/01/1900	31/12/9999
Hong Kong (R.U.)	280		01/01/1900	31/12/9999
Hongrie (République)	138		23/10/1989	31/12/1992
Hongrie (Rép.)	115	HU	01/01/1900	31/12/9999
Ile de Dominica	480		01/01/1900	31/12/9999
Ile de Santhomé	393		01/01/1900	31/12/9999
Iles Canaries (E.)	398		01/01/1900	31/12/9999
Iles du Cap Vert	385	CV	01/01/1900	05/07/1975
Iles Falkland	580	FK	01/01/1900	31/12/9999
Iles Marshall (République des)	**603**	**MH**	**21/10/1986**	**31/12/9999**
Iles Salomon	623	SB	01/01/1900	31/12/9999
Iles Turks et Caicos	488	TC	01/01/1900	31/12/9999
Iles Vierges	486		01/01/1900	31/12/9999
Iles vierges des Etats-Unis	486		01/01/1900	31/12/2007
Inconnu	999		01/01/1900	31/12/9999
Inde	207	IN	01/01/1900	31/12/9999
Indéterminé	711		01/01/1900	31/12/9999
Indonésie	208	ID	01/01/1900	31/12/9999
Irak	254	IQ	01/01/1900	31/12/9999
Iran	255	IR	01/01/1900	31/12/9999
Irlande Eire	116	IE	01/01/1900	31/12/9999
Islande	117	IS	01/01/1900	31/12/9999
Israël	256	IL	01/01/1900	31/12/9999
Italie	128	IT	01/01/1900	31/12/9999
Jamaïque	415	JM	01/01/1900	31/12/9999
Japon	209	JP	01/01/1900	31/12/9999
Jordanie	257	JO	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Kazakhstan (Rép.)	225	KZ	31/12/1991	31/12/9999
Kenya	336	KE	01/01/1900	31/12/9999
Kirghizie (Rep.)	226	KG	20/01/1992	31/12/9999
Kiribati	622	KI	17/07/1979	31/12/9999
Kitts and Nevis (R.U.)	494		01/01/1900	19/09/1983
Kosovo	**153**		**24/02/2008**	**31/12/9999**
Koweit Principauté de	264	KW	01/01/1900	31/12/9999
La Guadeloupe (F.)	496	GP	01/01/1900	31/12/9999
La Martinique (F.)	497	MQ	01/01/1900	31/12/9999
Laos	210	LA	01/01/1900	31/12/9999
Le Groenland (D.K.)	498	GL	01/01/1900	31/12/9999
Lesotho	301	LS	01/01/1900	31/12/9999
Lettonie	135	LV	01/01/1900	31/12/9999
Liban	258	LB	01/01/1900	31/12/9999
Libéria	318	LR	01/01/1900	31/12/9999
Libye	353	LY	01/01/1900	31/12/9999
Liechtenstein	118	LI	01/01/1900	31/12/9999
Lituanie	137	LT	01/01/1900	31/12/9999
Luxembourg (Grand-Duché)	113	LU	01/01/1900	31/12/9999
Macao	281	MO	01/01/1900	31/12/9999
Macédoine (Ex-Rép. yougoslave de)	148	MK	09/04/1993	31/12/9999
Madère (P.)	399		01/01/1900	31/12/9999
Malaisie	212	MY	01/01/1900	31/12/9999
Malawi	358	MW	01/01/1900	31/12/9999
Maldives	222	MV	01/01/1900	31/12/9999
Mali	319	ML	01/01/1900	31/12/9999
Malte	119	MT	01/01/1900	31/12/9999
Maroc	354	MA	01/01/1900	31/12/9999
Maurice Ile	317	MU	01/01/1900	31/12/9999
Mauritanie Rép. Islamique de	355	MR	01/01/1900	31/12/9999
Mexique	416	MX	01/01/1900	31/12/9999
Micronesia	602	FM	03/11/1986	31/12/9999
Moldavie (Rép.)	144	MD	31/12/1991	31/12/9999
Monaco (Principauté)	120	MC	01/01/1900	31/12/9999
Mongolie (Rép. pop. de)	221	MN	01/01/1900	31/12/9999
Monténégro	151	ME	23/06/2006	31/12/9999
Montserrat (R.U.)	493	MS	01/01/1900	31/12/9999
Mozambique	340	MZ	25/06/1975	31/12/9999
Mozambique	383	MZ	01/01/1900	25/06/1975
Myanmar (Union de)	201	MM	01/01/1900	31/12/9999
Namibie	384	NA	01/01/1900	31/12/9999
Nauru	615	NR	01/01/1900	31/12/9999
Népal	213	NP	01/01/1900	31/12/9999
Ngwane (Royaume du Swaziland)	331	SZ	01/01/1900	31/12/9999
Nicaragua	417	NI	01/01/1900	31/12/9999
Niger	321	NE	01/01/1900	31/12/9999
Nigéria (Rép. Féder.)	322	NG	01/01/1900	31/12/9999
Niue	604	NU	19/10/1974	31/12/9999
Niue-ile (N-Z.)	685	NU	01/01/1900	19/10/1974
Norvège	121	NO	01/01/1900	31/12/9999
Nouvelle-Calédonie	683	NC	01/01/1900	31/12/9999
Nouvelle-Zélande	613	NZ	01/01/1900	31/12/9999
Nouvelles-Hébrides	618		01/01/1900	30/07/1980
ONU indéterminé	741		01/01/1900	31/12/9999
originaire de Guinée-Bissau	869		01/01/1900	31/12/9999
originaire de Myanmar	870		01/01/1900	31/12/9999
originaire des Emirats Arabes Unis	865		01/01/1900	31/12/9999
OTAN	721		01/01/1900	31/12/9999
Ouganda	323	UG	01/01/1900	31/12/9999
Ouzbékistan (Rép.)	227	UZ	31/12/1991	31/12/9999
Pacifique Iles du	620		01/01/1900	31/12/9999
Pakistan	259	PK	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Palau	679	PW	01/09/1994	31/12/9999
Palestine	271	PS	04/01/2001	31/12/9999
Palestine	283		01/01/1900	03/01/2001
Panama	418	PA	01/01/1900	31/12/9999
Papouasie-Nouvelle-Guinée	619	PG	01/01/1900	31/12/9999
Paraguay	517	PY	01/01/1900	31/12/9999
pas encore définitivement établie	901		01/01/1900	31/12/9999
Pays-Bas	129	NL	01/01/1900	31/12/9999
Pérou	518	PE	01/01/1900	31/12/9999
Philippines	214	PH	01/01/1900	31/12/9999
Pitcairn (terr. dép. du R.U.)	692	PN	01/01/1900	31/12/9999
Pologne (République)	139		29/12/1989	31/12/1992
Pologne (Rép.)	122	PL	01/01/1900	31/12/9999
Polynésie	684	PF	01/01/1900	31/12/9999
Porto-Rico (Ile de)	487	PR	01/01/1900	31/12/9999
Portugal	123	PT	01/01/1900	31/12/9999
Qatar	267	QA	01/01/1900	31/12/9999
Rayé pour l'étranger	992		01/01/1900	31/12/9999
Réfugié	700		01/01/1900	31/12/9999
Réfugié ONU	730		01/01/1900	31/12/9999
République Centrafricaine	305	CF	01/01/1900	31/12/9999
République de Djibouti	345	DJ	27/06/1977	31/12/9999
République de Sainte Lucie	428	LC	01/01/1900	31/12/9999
République Slovaque	141	SK	01/01/1993	31/12/9999
République socialiste du Vietnam	220	VN	01/01/1900	31/12/9999
République Tchèque	140	CZ	01/01/1993	31/12/9999
Rép. Arabe d'Egypte	352	EG	01/01/1900	31/12/9999
Rép. démocrat. de Madagascar	324	MG	01/01/1900	31/12/9999
Rép. Khmer du Cambodge	202		01/01/1900	01/01/2000
Réunion	387	RE	01/01/1900	31/12/9999
Rhodésie	326		01/01/1900	18/04/1980
Roumanie	124	RO	01/01/1900	31/12/9999
Ruanda	360		01/01/1900	01/07/1962
Russie (Fédération de)	145	RU	27/12/1991	31/12/9999
Rwanda (Rép.)	327	RW	01/07/1962	31/12/9999
Sahara	388	EH	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Marin	125	SM	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Pierre et Miquelon (F.)	495	PM	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Siège	133	VA	01/01/1900	31/12/9999
Saint-Vincent	429	VC	01/01/1900	31/12/9999
Sainte-Hélène (Ile)	389	SH	01/01/1900	31/12/9999
Samoa américaines	690	AS	01/01/1900	31/12/9999
Samoa occidentales	614	WS	01/01/1900	01/01/1962
Sao Tomé et Principe (Rép. dém. de)	346	ST	01/01/1900	31/12/9999
Sénégal	320	SN	01/01/1900	31/12/9999
Sénégambie	348		01/01/1900	31/12/9999
Serbie	152	RS	23/06/2006	31/12/9999
Seychelles (Iles)	342	SC	29/06/1976	31/12/9999
Seychelles (Iles)	390	SC	01/01/1900	29/06/1976
SHAPE	720		01/01/1900	31/12/9999
Sierra Leone	328	SL	01/01/1900	31/12/9999
Singapour	205	SG	01/01/1900	31/12/9999
Slovénie (Rép. de)	147	SI	15/01/1992	31/12/9999
Somalie (Rép.)	329	SO	01/01/1900	31/12/9999
Soudan	356	SD	01/01/1900	31/12/9999
Sri Lanka	203	LK	01/01/1900	31/12/9999
St. Kitts et Nevis	431	KN	19/09/1983	31/12/9999
Suède	126	SE	01/01/1900	31/12/9999
Suisse	127	CH	01/01/1900	31/12/9999
Sultanat d'Oman	266	OM	01/01/1900	31/12/9999
Surinam	522	SR	25/11/1975	31/12/9999
Swaziland	347	SZ	01/01/1900	31/12/9999

Pays	Code Pays INS	ISO Code	Date de début de validité	Date de fin de validité
Swaziland	395	SZ	01/01/1900	31/12/9999
Syrie Rép. Arabe Syrienne	261	SY	01/01/1900	31/12/9999
Tadjikistan (Rép.)	228	TJ	10/01/1992	31/12/9999
Tahiti	688		01/01/1900	31/12/9999
Tanzanie (Rép. Unie de)	332	TZ	01/01/1900	31/12/9999
Tchad	333	TD	01/01/1900	31/12/9999
Tchécoslovaquie	130		01/01/1900	31/12/1992
Tchécoslovaquie	171		01/01/1900	31/12/1992
Territ sous tutelle américaine	691		01/01/1900	31/08/1994
Territ. dép. de l'Australie	693		01/01/1900	31/12/9999
Territ. dép. de la Nelle Zélande	694		01/01/1900	31/12/9999
Thaïlande	235	TH	01/01/1900	31/12/9999
Timor	282		01/01/1900	31/12/9999
Timor-Leste (République démocratique)	215		01/01/1900	31/12/9999
Togo	334	TG	01/01/1900	31/12/9999
Tokelau (N-Z.)	686	TK	01/01/1900	31/12/9999
Tonga	616	TO	01/01/1900	31/12/9999
Transkei	396		01/01/1900	31/12/9999
Trinidad et Tobago	422	TT	01/01/1900	31/12/9999
Tunisie	357	TN	01/01/1900	31/12/9999
Turkménistan (Rép.)	229	TM	31/12/1991	31/12/9999
Turquie	262	TR	01/01/1900	31/12/9999
Tuvalu	621	TV	01/01/1900	31/12/9999
Ukraine (Rép.)	143	UA	31/12/1991	31/12/9999
Union d. Rép. Soc. Soviét	172		01/01/1900	27/12/1991
Union d. Rép. Soc. Soviét.	131		01/01/1900	31/12/1992
Uruguay	519	UY	01/01/1900	31/12/9999
Urundi	361		01/01/1900	01/07/1962
Vanuatu	624	VU	30/07/1980	31/12/9999
Vénézuéla	520	VE	01/01/1900	31/12/9999
Vietnam du Sud	217		01/01/1900	31/12/1992
Vietnam du Sud	279		01/01/1900	02/07/1976
Wallis et Futuna (F.)	689	WF	01/01/1900	31/12/9999
Yemen (Rép. arabe)	263		01/01/1900	21/05/1990
Yemen (Rép. démocrat. popul.)	265		01/01/1900	21/05/1990
Yemen (Rép. du)	270	YE	22/05/1990	31/12/9999
Yougoslavie	169	YU	01/01/1900	24/05/1995
Yougoslavie (Serbie-Monténégro)	132	CS	24/05/1995	23/06/2006
Zaïre (République du)	364		01/12/1971	16/05/1997
Zambie	335	ZM	01/01/1900	31/12/9999
Zimbabwe	344	ZW	18/04/1980	31/12/9999

DMFAPPL - Annexe numéro 8: Codification des données de temps de travail

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2008-1-FR8.pdf

AN2008-1-FR8.doc

AN2008-1-FR8.xls

AN2008-1-FR8.txt

AN2008-1-FR8.xml

Information intermédiaire:

Code	Libellé	DMFA	DMFA APL	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
1	toutes les données relatives au temps de travail couvertes par une rémunération avec cotisations ONSS, à l'exception des vacances légales et complémentaires des ouvriers	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
2	vacances légales pour ouvriers	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
3	vacances complémentaires pour ouvriers	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
4	absence premier jour par suite d'intempéries secteur de la construction (rémunération incomplète)	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
5	congé-éducation payé	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
10	rémunération garantie deuxième semaine, jours fériés et jours de remplacement pendant la période de chômage temporaire, fonction de juge social	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
11	incapacité de travail avec complément ou avance conformément à la CCT 12bis/13bis	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
12	vacances en vertu d'une CCT rendue obligatoire ou repos compensatoire secteur de la construction ou repos compensatoire secteur du commerce de combustible	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
13	promotion sociale	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
20	jours de repos compensatoire non rémunérés dans le cadre d'une diminution du temps de travail avec rémunération horaire majorée	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
21	les jours de grève/lock-out	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
22	mission syndicale	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
23	jour de carence	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
24	congé pour raisons impérieuses sans maintien de la rémunération - pour les gardien(ne)s d'enfants, jours de vacances non rémunérés (maximum 20) et jours fériés légaux lorsqu'il n'y a pas accueil d'enfants	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
25	devoirs civiques sans maintien de la rémunération, mandat public	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
26	obligations de milice	Yes	**Yes**	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
30	toutes les données relatives au temps de travail pour lesquelles l'employeur ne paye pas de rémunération ni d'indemnité, à l'exception de celles reprises sous un autre code	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
50	maladie (maladie ou accident de droit commun et congé	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	DMFA	DMFA APL	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
	prophylactique)						
51	protection de la maternité (= mesure de protection de la maternité, repos de maternité ou la conversion de ce dernier en congé de paternité en cas de décès ou d'hospitalisaton de la mère) et pauses d'allaitement (CCT n° 80)	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
52	congé de paternité ou d'adoption (à utiliser pour tous les jours payés par l'assurance indemnités qui suivent les trois jours payés par l'employeur)	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
60	accident du travail	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
61	maladie professionnelle	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
70	chômage temporaire autre que les codes 71 et 72	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
71	code spécifique chômage économique	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
72	code spécifique chômage temporaire pour cause d'intempérie	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
73	vacances jeunes et vacances seniors	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
74	manque de prestations d'un parent d'accueil reconnu, dû à l'absence d'enfants normalement présents, mais qui sont absents pour des raisons indépendantes de la volonté du parent d'accueil	Yes	Yes	2003/2	9999/4	01/04/2003	01/01/9999
301	toutes les données relatives au temps de travail couvertes par une rémunération qui est exonérée de cotisations de sécurité sociale, à l'exception de celles reprises sous un autre code	No	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

DMFAPPL - Annexe numéro 11: Identification du formulaire

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2007-2-FR11.pdf

AN2007-2-FR11.doc

AN2007-2-FR11.xls

AN2007-2-FR11.txt

AN2007-2-FR11.xml

Information intermédiaire:

Code	Libellé	Date de début de validité	Date de fin de validité
AADD501	Demande enrichie d'une déclaration	01/01/1900	01/01/9999
ACRF001	Accusé de réception	01/01/1900	01/01/9999
AOAT001	Accidents de Travail scénario 1 - déclaration d'un accident de travail	01/01/1900	01/01/9999
AOAT002	Accidents de Travail scénario 2 - rapport mensuel	01/01/1900	01/01/9999
AOAT003	Accidents de Travail scénario 3 - déclaration d'une reprise de travail	01/01/1900	01/01/9999
BEWARE	**Notification reprenant les informations comptables relatives aux modifications de la déclaration multifonctionnelle d'un employeur immatriculé à l'ONSS et, le cas échéant, les données relatives à l'avis rectificatif de cotisations qui en a résulté.**	**01/01/1900**	**01/01/9999**
BZMP001	Maladies professionnelles scénario 1 - demande mandatée - écartement d'une travailleuse enceinte - secteur privé	01/01/1900	01/01/9999
DMFA	Déclaration multifonctionnelle trimestrielle concernant un employeur immatriculé à l'ONSS	01/01/1900	01/01/9999
DMFADB	Réponse à une demande de consultation de la dernière situation d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
DMFANOT	Notification de modification relative à une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
DMFAPID	Données d'identification dans la DB DmfA d'une déclaration DmfA originale	01/01/1900	01/01/9999
DMFAPPL	Déclaration multifonctionnelle trimestrielle concernant un employeur immatriculé à l'ONSSAPL	01/01/1900	01/01/9999
DMFAREQ	Demande de consultation de la dernière situation d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
DMFAUPD	Déclaration de modification relative à une déclaration multifonctionnelle concernant un employeur immatriculé à l'ONSS	01/01/1900	01/01/9999
IDFLUX	Informations d'identification à destination de l'employeur	01/01/1900	01/01/9999
NOTI001	Notification en réponse à une déclaration	01/01/1900	01/01/9999
PPLCAL	Notification de calcul DMFAPPL	01/01/1900	01/01/9999
PPLUPD	Déclaration de modification relative à une déclaration multifonctionnelle concernant un employeur immatriculé à l'ONSSAPL	01/01/1900	01/01/9999
RORE001	Règles de routage - communication des secrétariats sociaux et Full Service Center à la sécurité sociale, concernant la gestion des destinataires (et canaux) de messages.	01/01/1900	01/01/9999
TWCT001	Communication de chômage temporaire par l'employeur	01/01/1900	01/01/9999
WECH001	Chômage scénario 1 - Déclaration de fin de contrat de travail ou de prépension à temps plein / Preuve de travail	01/01/1900	01/01/9999
WECH002	Chômage scénario 2 - Déclaration constat du droit au chômage temporaire	01/01/1900	01/01/9999
WECH003	Chômage scénario 3 - Déclaration de début de travail à temps partiel avec maintien des droits	01/01/1900	01/01/9999
WECH004	Chômage scénario 4 - Déclaration de prépension à mi-temps	01/01/1900	01/01/9999
WECH005	Chômage scénario 5 - Déclaration mensuelle d'heures de chômage temporaire	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	Date de début de validité	Date de fin de validité
WECH006	Chômage scénario 6 - Déclaration mensuelle de travail à temps partiel pour le calcul de l'allocation de garantie de revenus	01/01/1900	01/01/9999
WECH007	Chômage scénario 7 - Déclaration mensuelle de travail en tant que travailleur occupé dans un atelier protégé	01/01/1900	01/01/9999
WECH008	Chômage scénario 8 - Déclaration mensuelle de travail dans le cadre d'un programme d'activation	01/01/1900	01/01/9999
WECH009	Chômage scénario 9 - Déclaration pour l'octroi du droit aux vacances jeunes ou seniors	01/01/1900	01/01/9999
WECH010	Chômage scénario 10 - Déclaration mensuelle d'heures de vacances jeunes ou seniors	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA001	Indemnités Scénario 1 - Déclaration en cas d'incapacité de travail, de repos de maternité, d'écartement complet du travail en tant que mesure de protection de la maternité, d'écartement partiel du travail en tant que mesure de protection de la maternité, de congé de paternité (art. 39, al. 6 loi du 16.3.1971 sur le travail), de congé de paternité (art. 30,§ 2 loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail) et de congé d'adoption.	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA002	Indemnités scénario 2 - Déclaration mensuelle en cas de reprise d'un travail adapté dans le courant d'une période d'incapacité de travail, d'exercice d'un travail adapté dans le cadre d'une mesure de protection de la maternité et de poursuite d'une activité chez un des deux employeurs, lorsque la travailleuse est titulaire de deux emplois salariés auprès d'employeurs différents et n'est écartée du travail que du chef de l'une de ces deux occupations.	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA003	Indemnités scénario 3 - Attestation en vue de l'indemnisation des pauses d'allaitement	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA005	Indemnités scénario 5 - Déclaration annuelle de vacances	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA006	Indemnités scénario 6 - Déclaration de reprise du travail	01/01/1900	01/01/9999

DMFAPPL - Annexe numéro 21: Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2007-1-Fr21.pdf AN2007-1-Fr21.doc AN2007-1-FR21.xls AN2007-1-FR21.txt AN2007-1-FR21.xml

Information intermédiaire:

Code	ONSS	ONSS-APL	Description	Remarque	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Valide à partir du	Valide jusqu'au
A	Yes	No	Artiste	Il s'agit des musiciens et des artistes de spectacle, qu' ils soient occupés dans le cadre d'un contrat de travail ou prestent dans des conditions similaires à celles d'un contrat de travail, tel que défini à l'article 3.2° de L'A.R. du 28 novembre 1969.	1900/1	2003/2	01/01/1900	30/06/2003
B	No	Yes	Pompiers volontaires		1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
C	No	Yes	Concierges	Il s'agit d'un gardien ou surveillant de bâtiment, dans lequel il est habitant	1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
CM	Yes	No	Candidat militaire		1900/1	2003/4	01/01/1900	31/12/2003
D	Yes	No	Travailleur à domicile	Il s'agit des travailleurs à domicile, tels qu'ils sont définis à l'article 3.4° de l'A.R. du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.	1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
E	No	Yes	**Personnel des établissements d'enseignement qui est déclaré en DimonaPPL**	**Il s'agit du personnel enseignant, administratif et technique des établissements d'enseignement qui reçoivent d'une administration locale une indemnité non-subsidiée, à l'exception de ceux qui sont déclarés sous le code O**	1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
LP	Yes	Yes	Travailleurs avec des prestations réduites	Il s'agit de travailleurs qui sont liés à un employeur par un contrat de courte durée et pour une occupation qui n'atteint pas la durée journalière habituelle. Cela concerne par exemple les extras dans le secteur HORECA, les moniteurs dans le secteur socio-culturel,... qui sont engagés pour quelques heures seulement.	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
M	No	Yes	Médecins		1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
O	**No**	**Yes**	**Personnel des établissements d'enseignement qui n'est pas déclaré en DimonaPPL (mais qui fait l'objet d'une déclaration Dimona auprès de l'ONSS)**	**Il s'agit du personnel enseignant, administratif et technique des établissements d'enseignement qui reçoivent d'une administration locale - exclusivement des indemnités non-subsidiées sans effectuer de prestations supplémentaires et/ou - exclusivement des indemnités non-subsidiées pour des surveillances ou des accompagnements dans le bus qui sont exécutés comme prestations supplémentaires.**	**2007/1**	**9999/4**	**01/01/2007**	**31/12/9999**

Code	ONSS	ONSS-APL	Description	Remarque	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Valide à partir du	Valide jusqu'au
P	No	Yes	Personnel de police		1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
PC	No	Yes	Personnel civil de police		1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
S	Yes	Yes	Saisonnier	Il s'agit des travailleurs qui effectuent des périodes de travail dont la durée est limitée, soit en raison de la nature saisonnière du travail, soit parce que les entreprises qui les engagent sont obligées de recruter du personnel de renfort à certaines époques de l'année.	1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
SP	No	Yes	Pompiers définitifs		1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
T	Yes	Yes	Temporaire	Il s'agit de travailleurs engagés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée en vue de pourvoir au remplacement d'un travailleur fixe ou de répondre à un accroissement temporaire du travail ou d'assurer l'exécution d'un travail exceptionnel (cela ne concerne pas les travailleurs intérimaires mis à disposition d'un employeur via une société d'intérim).	1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
V	No	Yes	Personnel soignant, infirmier et paramédical	Il s'agit du personnel soignant (infirmier(e)s, accoucheuses, soigneuses...) et le personnel paramédical	1900/1	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

DMFAPPL - Annexe numéro 23: Liste des codes postaux et communes en 30 positions

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

L'annexe est modifiée:Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe:

AN2008-1-FR23.pdf AN2008-1-FR23.doc AN2008-1-FR23.xls AN2008-1-FR23.txt AN2008-1-FR23.xml

Information intermédiaire:

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
1000	Bruxelles	01/01/1900	31/12/9999
1005	Ass. Ré. Com. Communaut. Comm.	01/01/1900	31/12/9999
1005	Cons. Rég. de Brux.-Capitale	01/01/1900	31/12/9999
1006	Raad Vl. Gemeenschapscommissie	01/01/1900	31/12/9999
1007	Ass. de la Com. Communaut. Fr.	01/01/1900	31/12/9999
1008	Chambre des Représentants	01/01/1900	31/12/9999
1009	Bruxelles Senat de Belgique	01/01/1900	31/12/9999
1010	Cité Administrative de l'Etat	01/01/1900	31/12/9999
1011	Vlaamse Raad -Vlaams Parlement	01/01/1900	31/12/9999
1012	Parlement de la Communauté fr.	01/01/1900	31/12/9999
1020	Laeken	01/01/1900	31/12/9999
1030	Schaerbeek	01/01/1900	31/12/9999
1031	Organisations Soc. Chrétiennes	01/01/1900	31/12/9999
1033	Bruxelles RTL TVI	01/01/1900	31/12/9999
1035	Minis Rég. de Brux.-Capitale	01/01/1900	31/12/9999
1040	Etterbeek	01/01/1900	31/12/9999
1041	International Press Center	01/01/1900	31/12/9999
1043	Bruxelles VRT	01/01/1900	31/12/9999
1044	Bruxelles RTBF	01/01/1900	31/12/9999
1045	DIV (uniquement form. roses)	01/01/1900	31/12/9999
1047	Bruxelles Parlement Européen	01/01/1900	31/12/9999
1048	Union Européenne - Conseil	01/01/1900	31/12/9999
1049	Union Européenne - Commission	01/01/1900	31/12/9999
1050	Ixelles	01/01/1900	31/12/9999
1060	Saint-Gilles	01/01/1900	31/12/9999
1070	Anderlecht	01/01/1900	31/12/9999
1080	Molenbeek-Saint-Jean	01/01/1900	31/12/9999
1081	Koekelberg	01/01/1900	31/12/9999
1082	Berchem-Sainte-Agathe	01/01/1900	31/12/9999
1083	Ganshoren	01/01/1900	31/12/9999
1090	Jette	01/01/1900	31/12/9999
1100	Bruxelles Postcheque	01/01/1900	31/12/9999
1105	Bruxelles SOC	01/01/1900	31/12/9999
1110	Bruxelles OTAN - NATO	01/01/1900	31/12/9999
1120	Neder-over-Heembeek (Bru.)	01/01/1900	31/12/9999
1130	Haeren (Bru.)	01/01/1900	31/12/9999
1140	Evere	01/01/1900	31/12/9999
1150	Woluwe-Saint-Pierre	01/01/1900	31/12/9999
1160	Auderghem	01/01/1900	31/12/9999
1170	Watermael-Boitsfort	01/01/1900	31/12/9999
1180	Uccle	01/01/1900	31/12/9999
1190	Forest	01/01/1900	31/12/9999
1200	Woluwe-Saint-Lambert	01/01/1900	31/12/9999
1201	Bruxelles RTL-TVI	01/01/1900	31/12/9999
1210	Saint-Josse-ten-Noode	01/01/1900	31/12/9999
1212	SPF Mobilité	01/01/1900	31/12/9999
1300	Limal	01/01/1900	31/12/9999
1300	Wavre	01/01/1900	31/12/9999
1301	Bierges	01/01/1900	31/12/9999
1310	La Hulpe	01/01/1900	31/12/9999
1315	Glimes	01/01/1900	31/12/9999
1315	Incourt	01/01/1900	31/12/9999
1315	Opprebais	01/01/1900	31/12/9999
1315	Piètrebais	01/01/1900	31/12/9999
1315	Roux-Miroir	01/01/1900	31/12/9999
1320	Beauvechain	01/01/1900	31/12/9999
1320	Hamme-Mille	01/01/1900	31/12/9999
1320	l'Ecluse	01/01/1900	31/12/9999
1320	Nodebais	01/01/1900	31/12/9999
1320	Tourinnes-la-Grosse	01/01/1900	31/12/9999
1325	Bonlez	01/01/1900	31/12/9999
1325	Chaumont-Gistoux	01/01/1900	31/12/9999
1325	Corroy-le-Grand	01/01/1900	31/12/9999
1325	Dion-Valmont	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
1325	Longueville	01/01/1900	31/12/9999
1330	Rixensart	01/01/1900	31/12/9999
1331	Rosières	01/01/1900	31/12/9999
1332	Genval	01/01/1900	31/12/9999
1340	Ottignies-Louvain-la-Neuve	01/01/1900	31/12/9999
1340	Ottignies	01/01/1900	31/12/9999
1341	Céroux-Mousty	01/01/1900	31/12/9999
1342	Limelette	01/01/1900	31/12/9999
1348	Louvain-la-Neuve	01/01/1900	31/12/9999
1348	Mont-Saint-Guibert	01/01/1900	31/12/9999
1348	Site Universitaire	01/01/1900	31/12/9999
1350	Enines	01/01/1900	31/12/9999
1350	Folx-lesCaves	01/01/1900	31/12/9999
1350	Jandrain-Jandrenouille	01/01/1900	31/12/9999
1350	Jauche	01/01/1900	31/12/9999
1350	Marilles	01/01/1900	31/12/9999
1350	Noduwez	01/01/1900	31/12/9999
1350	Orp-Jauche	01/01/1900	31/12/9999
1350	Orp-le-Grand	01/01/1900	31/12/9999
1357	Hélécine	01/01/1900	31/12/9999
1357	Linsmeau	01/01/1900	31/12/9999
1357	Neerheylissem	01/01/1900	31/12/9999
1357	Opheylissem	01/01/1900	31/12/9999
1360	Malèves-Sainte-Marie-Wastines	01/01/1900	31/12/9999
1360	Orbais	01/01/1900	31/12/9999
1360	Perwez	01/01/1900	31/12/9999
1360	Thorembais-les-Béguines	01/01/1900	31/12/9999
1360	Thorembais-Saint-Trond	01/01/1900	31/12/9999
1367	Autre-Eglise	01/01/1900	31/12/9999
1367	Bomal (Br.W.)	01/01/1900	31/12/9999
1367	Geest-Gérompont-Petit-Rosière	01/01/1900	31/12/9999
1367	Gérompont	01/01/1900	31/12/9999
1367	Grand-Rosière-Hottomont	01/01/1900	31/12/9999
1367	Huppaye	01/01/1900	31/12/9999
1367	Mont-Saint-André	01/01/1900	31/12/9999
1367	Ramilies	01/01/1900	31/12/9999
1367	Ramillies	01/01/1900	31/12/9999
1367	Ramillies-Offus	01/01/1900	31/12/9999
1370	Dongelberg	01/01/1900	31/12/9999
1370	Jauchelette	01/01/1900	31/12/9999
1370	Jodoigne	01/01/1900	31/12/9999
1370	Jodoigne-Souveraine	01/01/1900	31/12/9999
1370	Lathuy	01/01/1900	31/12/9999
1370	Mélin	01/01/1900	31/12/9999
1370	Piétrain	01/01/1900	31/12/9999
1370	Saint-Jean-Geest	01/01/1900	31/12/9999
1370	Saint-Remy-Geest	01/01/1900	31/12/9999
1370	Zétrud-Lumay	01/01/1900	31/12/9999
1380	Couture-Saint-Germain	01/01/1900	31/12/9999
1380	Lasne	01/01/1900	31/12/9999
1380	Lasne-Chapelle-Saint-Lambert	01/01/1900	31/12/9999
1380	Maransart	01/01/1900	31/12/9999
1380	Ohain	01/01/1900	31/12/9999
1380	Plancenoit	01/01/1900	31/12/9999
1390	Archennes	01/01/1900	31/12/9999
1390	Biez	01/01/1900	31/12/9999
1390	Bossut-Gottechain	01/01/1900	31/12/9999
1390	Grez-Doiceau	01/01/1900	31/12/9999
1390	Nethen	01/01/1900	31/12/9999
1400	Monstreux	01/01/1900	31/12/9999
1400	Nivelles	01/01/1900	31/12/9999
1400	Petit-Roeulx-lez-Nivelles	01/01/1900	31/12/9999
1401	Baulers	01/01/1900	31/12/9999
1402	Thines	01/01/1900	31/12/9999
1404	Bornival	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
1410	Waterloo	01/01/1900	31/12/9999
1414	Waterloo Promo-Control	01/01/1900	31/12/9999
1420	Braine-l'Alleud	01/01/1900	31/12/9999
1421	Ophain-Bois-Seigneur-Isaac	01/01/1900	31/12/9999
1428	Lillois-Witterzée	01/01/1900	31/12/9999
1430	Bierghes	01/01/1900	31/12/9999
1430	Quenast	01/01/1900	31/12/9999
1430	Rebecq	01/01/1900	31/12/9999
1430	Rebecq-Rognon	01/01/1900	31/12/9999
1435	Corbais	01/01/1900	31/12/9999
1435	Hévillers	01/01/1900	31/12/9999
1435	Mont-Saint-Guibert	01/01/1900	31/12/9999
1440	Braine-le-Château	01/01/1900	31/12/9999
1440	Wauthier-Braine	01/01/1900	31/12/9999
1450	Chastre	01/01/1900	31/12/9999
1450	Chastre-Villeroux-Blanmont	01/01/1900	31/12/9999
1450	Cortil-Noirmont	01/01/1900	31/12/9999
1450	Gentinnes	01/01/1900	31/12/9999
1450	Saint-Géry	01/01/1900	31/12/9999
1457	Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin	01/01/1900	31/12/9999
1457	Tourinnes-Saint-Lambert	01/01/1900	31/12/9999
1457	Walhain	01/01/1900	31/12/9999
1457	Walhain-Saint-Paul	01/01/1900	31/12/9999
1460	Ittre	01/01/1900	31/12/9999
1460	Virginal-Samme	01/01/1900	31/12/9999
1461	Haut-Ittre	01/01/1900	31/12/9999
1470	Baisy-Thy	01/01/1900	31/12/9999
1470	Bousval	01/01/1900	31/12/9999
1470	Genappe	01/01/1900	31/12/9999
1471	Loupoigne	01/01/1900	31/12/9999
1472	Vieux-Genappe	01/01/1900	31/12/9999
1473	Glabais	01/01/1900	31/12/9999
1474	Ways	01/01/1900	31/12/9999
1476	Houtain-le-Val	01/01/1900	31/12/9999
1480	Clabecq	01/01/1900	31/12/9999
1480	Oisquercq	01/01/1900	31/12/9999
1480	Saintes	01/01/1900	31/12/9999
1480	Tubize	01/01/1900	31/12/9999
1490	Court-Saint-Etienne	01/01/1900	31/12/9999
1495	Marbais (Br.W.)	01/01/1900	31/12/9999
1495	Mellery	01/01/1900	31/12/9999
1495	Sart-Dames-Avelines	01/01/1900	31/12/9999
1495	Tilly	01/01/1900	31/12/9999
1495	Villers-la-Ville	01/01/1900	31/12/9999
1500	Hal	01/01/1900	31/12/9999
1501	Buizingen	01/01/1900	31/12/9999
1502	Lembeek	01/01/1900	31/12/9999
1540	Herfelingen	01/01/1900	31/12/9999
1540	Herne	01/01/1900	31/12/9999
1541	Sint-Pieters-Kapelle (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
1547	Biévène	01/01/1900	31/12/9999
1560	Hoeilaart	01/01/1900	31/12/9999
1570	Gammerages	01/01/1900	31/12/9999
1570	Tollembeek	01/01/1900	31/12/9999
1570	Vollezele	01/01/1900	31/12/9999
1600	Oudenaken	01/01/1900	31/12/9999
1600	Sint-Laureins-Berchem	01/01/1900	31/12/9999
1600	Sint-Pieters-Leeuw	01/01/1900	31/12/9999
1601	Ruisbroek (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
1602	Vlezenbeek	01/01/1900	31/12/9999
1620	Drogenbos	01/01/1900	31/12/9999
1630	Linkebeek	01/01/1900	31/12/9999
1640	Rhode-Saint-Genèse	01/01/1900	31/12/9999
1650	Beersel	01/01/1900	31/12/9999
1651	Lot	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
1652	Alsemberg	01/01/1900	31/12/9999
1653	Dworp	01/01/1900	31/12/9999
1654	Huizingen	01/01/1900	31/12/9999
1670	Bogaarden	01/01/1900	31/12/9999
1670	Heikruis	01/01/1900	31/12/9999
1670	Pepingen	01/01/1900	31/12/9999
1671	Elingen	01/01/1900	31/12/9999
1673	Beert	01/01/1900	31/12/9999
1674	Bellingen	01/01/1900	31/12/9999
1700	Dilbeek	01/01/1900	31/12/9999
1700	Sint-Martens-Bodegem	01/01/1900	31/12/9999
1700	Sint-Ulriks-Kapelle	01/01/1900	31/12/9999
1701	Itterbeek	01/01/1900	31/12/9999
1702	Groot-Bijgaarden	01/01/1900	31/12/9999
1703	Schepdaal	01/01/1900	31/12/9999
1730	Asse	01/01/1900	31/12/9999
1730	Bekkerzeel	01/01/1900	31/12/9999
1730	Kobbegem	01/01/1900	31/12/9999
1730	Mollem	01/01/1900	31/12/9999
1731	Relegem	01/01/1900	31/12/9999
1731	Zellik	01/01/1900	31/12/9999
1740	Ternat	01/01/1900	31/12/9999
1741	Wambeek	01/01/1900	31/12/9999
1742	Sint-Katherina-Lombeek	01/01/1900	31/12/9999
1745	Mazenzele	01/01/1900	31/12/9999
1745	Opwijk	01/01/1900	31/12/9999
1750	Gaasbeek	01/01/1900	31/12/9999
1750	Lennik	01/01/1900	31/12/9999
1750	Sint-Kwintens-Lennik	01/01/1900	31/12/9999
1750	Sint-Martens-Lennik	01/01/1900	31/12/9999
1755	Gooik	01/01/1900	31/12/9999
1755	Kester	01/01/1900	31/12/9999
1755	Leerbeek	01/01/1900	31/12/9999
1755	Oetingen	01/01/1900	31/12/9999
1760	Onze-Lieve-Vrouw-Lombeek	01/01/1900	31/12/9999
1760	Pamel	01/01/1900	31/12/9999
1760	Roosdaal	01/01/1900	31/12/9999
1760	Strijtem	01/01/1900	31/12/9999
1761	Borchtlombeek	01/01/1900	31/12/9999
1770	Liedekerke	01/01/1900	31/12/9999
1780	Wemmel	01/01/1900	31/12/9999
1785	Brussegem	01/01/1900	31/12/9999
1785	Hamme (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
1785	Merchtem	01/01/1900	31/12/9999
1790	Affligem	01/01/1900	31/12/9999
1790	Essene	01/01/1900	31/12/9999
1790	Hekelgem	01/01/1900	31/12/9999
1790	Teralfene	01/01/1900	31/12/9999
1800	Peutie	01/01/1900	31/12/9999
1800	Vilvorde	01/01/1900	31/12/9999
1804	Vilvoorde Cargovil	01/01/1900	31/12/9999
1818	Vilvoorde VTM	01/01/1900	31/12/9999
1820	Melsbroek	01/01/1900	31/12/9999
1820	Perk	01/01/1900	31/12/9999
1820	Steenokkerzeel	01/01/1900	31/12/9999
1830	Machelen (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
1831	Diegem	01/01/1900	31/12/9999
1840	Londerzeel	01/01/1900	31/12/9999
1840	Malderen	01/01/1900	31/12/9999
1840	Steenhuffel	01/01/1900	31/12/9999
1850	Grimbergen	01/01/1900	31/12/9999
1851	Humbeek	01/01/1900	31/12/9999
1852	Beigem	01/01/1900	31/12/9999
1853	Strombeek-Bever	01/01/1900	31/12/9999
1860	Meise	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
1861	Wolvertem	01/01/1900	31/12/9999
1880	Kapelle-op-den-Bos	01/01/1900	31/12/9999
1880	Nieuwenrode	01/01/1900	31/12/9999
1880	Ramsdonk	01/01/1900	31/12/9999
1910	Berg (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
1910	Buken	01/01/1900	31/12/9999
1910	Kampenhout	01/01/1900	31/12/9999
1910	Nederokkerzeel	01/01/1900	31/12/9999
1930	Nossegem	01/01/1900	31/12/9999
1930	Zaventem	01/01/1900	31/12/9999
1931	Brucargo	01/01/1900	31/12/9999
1932	Sint-Stevens-Woluwe	01/01/1900	31/12/9999
1933	Sterrebeek	01/01/1900	31/12/9999
1934	Bruxelles - Aéroport Remailing	01/01/1900	31/12/9999
1935	Corporate Village	01/01/1900	31/12/9999
1950	Kraainem	01/01/1900	31/12/9999
1970	Wezembeek-Oppem	01/01/1900	31/12/9999
1980	Eppegem	01/01/1900	31/12/9999
1980	Zemst	01/01/1900	31/12/9999
1981	Hofstade (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
1982	Elewijt	01/01/1900	31/12/9999
1982	Weerde	01/01/1900	31/12/9999
2000	Anvers	01/01/1900	31/12/9999
2018	Anvers	01/01/1900	31/12/9999
2020	Anvers	01/01/1900	31/12/9999
2030	Anvers	01/01/1900	31/12/9999
2040	**Anvers**	**01/01/1900**	**31/12/9999**
2040	Berendrecht	01/01/1900	31/12/9999
2040	Lillo	01/01/1900	31/12/9999
2040	Zandvliet	01/01/1900	31/12/9999
2050	Anvers	01/01/1900	31/12/9999
2060	Anvers	01/01/1900	31/12/9999
2070	Burcht	01/01/1900	31/12/9999
2070	Zwijndrecht	01/01/1900	31/12/9999
2100	Deurne (Antwerpen)	01/01/1900	31/12/9999
2110	Wijnegem	01/01/1900	31/12/9999
2140	Borgerhout (Antwerpen)	01/01/1900	31/12/9999
2150	Borsbeek (Antw.)	01/01/1900	31/12/9999
2160	Wommelgem	01/01/1900	31/12/9999
2170	Merksem (Antwerpen)	01/01/1900	31/12/9999
2180	Ekeren (Antwerpen)	01/01/1900	31/12/9999
2200	Herentals	01/01/1900	31/12/9999
2200	Morkhoven	01/01/1900	31/12/9999
2200	Noorderwijk	01/01/1900	31/12/9999
2220	Hallaar	01/01/1900	31/12/9999
2220	Heist-op-den-Berg	01/01/1900	31/12/9999
2221	Booischot	01/01/1900	31/12/9999
2222	Itegem	01/01/1900	31/12/9999
2222	Wiekevorst	01/01/1900	31/12/9999
2223	Schriek	01/01/1900	31/12/9999
2230	Herselt	01/01/1900	31/12/9999
2230	Ramsel	01/01/1900	31/12/9999
2235	Houtvenne	01/01/1900	31/12/9999
2235	Hulshout	01/01/1900	31/12/9999
2235	Westmeerbeek	01/01/1900	31/12/9999
2240	Massenhoven	01/01/1900	31/12/9999
2240	Viersel	01/01/1900	31/12/9999
2240	Zandhoven	01/01/1900	31/12/9999
2242	Pulderbos	01/01/1900	31/12/9999
2243	Pulle	01/01/1900	31/12/9999
2250	Olen	01/01/1900	31/12/9999
2260	Oevel	01/01/1900	31/12/9999
2260	Tongerlo (Antw.)	01/01/1900	31/12/9999
2260	Westerlo	01/01/1900	31/12/9999
2260	Zoerle-Parwijs	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
2270	Herenthout	01/01/1900	31/12/9999
2275	Gierle	01/01/1900	31/12/9999
2275	Lille	01/01/1900	31/12/9999
2275	Poederlee	01/01/1900	31/12/9999
2275	Wechelderzande	01/01/1900	31/12/9999
2280	Grobbendonk	01/01/1900	31/12/9999
2288	Bouwel	01/01/1900	31/12/9999
2290	Vorselaar	01/01/1900	31/12/9999
2300	Turnhout	01/01/1900	31/12/9999
2310	Rijkevorsel	01/01/1900	31/12/9999
2320	Hoogstraten	01/01/1900	31/12/9999
2321	Meer	01/01/1900	31/12/9999
2322	Minderhout	01/01/1900	31/12/9999
2323	Wortel	01/01/1900	31/12/9999
2328	Meerle	01/01/1900	31/12/9999
2330	Merksplas	01/01/1900	31/12/9999
2340	Beerse	01/01/1900	31/12/9999
2340	Vlimmeren	01/01/1900	31/12/9999
2350	Vosselaar	01/01/1900	31/12/9999
2360	Oud-Turnhout	01/01/1900	31/12/9999
2370	Arendonk	01/01/1900	31/12/9999
2380	Ravels	01/01/1900	31/12/9999
2381	Weelde	01/01/1900	31/12/9999
2382	Poppel	01/01/1900	31/12/9999
2387	Baerle-Duc	01/01/1900	31/12/9999
2390	Malle	01/01/1900	31/12/9999
2390	Oostmalle	01/01/1900	31/12/9999
2390	Westmalle	01/01/1900	31/12/9999
2400	Mol	01/01/1900	31/12/9999
2430	Eindhout	01/01/1900	31/12/9999
2430	Laakdal	01/01/1900	31/12/9999
2430	Vorst (Kempen)	01/01/1900	31/12/9999
2431	Varendonk	01/01/1900	31/12/9999
2431	Veerle	01/01/1900	31/12/9999
2440	Geel	01/01/1900	31/12/9999
2450	Meerhout	01/01/1900	31/12/9999
2460	Kasterlee	01/01/1900	31/12/9999
2460	Lichtaart	01/01/1900	31/12/9999
2460	Tielen	01/01/1900	31/12/9999
2470	Retie	01/01/1900	31/12/9999
2480	Dessel	01/01/1900	31/12/9999
2490	Balen	01/01/1900	31/12/9999
2491	Olmen	01/01/1900	31/12/9999
2500	Koningshooikt	01/01/1900	31/12/9999
2500	Lierre	01/01/1900	31/12/9999
2520	Broechem	01/01/1900	31/12/9999
2520	Emblem	01/01/1900	31/12/9999
2520	Oelegem	01/01/1900	31/12/9999
2520	Ranst	01/01/1900	31/12/9999
2530	Boechout	01/01/1900	31/12/9999
2531	Vremde	01/01/1900	31/12/9999
2540	Hove	01/01/1900	31/12/9999
2547	Lint	01/01/1900	31/12/9999
2550	Kontich	01/01/1900	31/12/9999
2550	Waarloos	01/01/1900	31/12/9999
2560	Bevel	01/01/1900	31/12/9999
2560	Kessel	01/01/1900	31/12/9999
2560	Nijlen	01/01/1900	31/12/9999
2570	Duffel	01/01/1900	31/12/9999
2580	Beerzel	01/01/1900	31/12/9999
2580	Putte	01/01/1900	31/12/9999
2590	Berlaar	01/01/1900	31/12/9999
2590	Gestel	01/01/1900	31/12/9999
2600	Berchem (Antwerpen)	01/01/1900	31/12/9999
2610	Wilrijk (Antwerpen)	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
2620	Hemiksem	01/01/1900	31/12/9999
2627	Schelle	01/01/1900	31/12/9999
2630	Aartselaar	01/01/1900	31/12/9999
2640	Mortsel	01/01/1900	31/12/9999
2650	Edegem	01/01/1900	31/12/9999
2660	Hoboken (Antwerpen)	01/01/1900	31/12/9999
2800	Malines	01/01/1900	31/12/9999
2800	Walem	01/01/1900	31/12/9999
2801	Heffen	01/01/1900	31/12/9999
2811	Hombeek	01/01/1900	31/12/9999
2811	Leest	01/01/1900	31/12/9999
2812	Muizen (Mechelen)	01/01/1900	31/12/9999
2820	Bonheiden	01/01/1900	31/12/9999
2820	Rijmenam	01/01/1900	31/12/9999
2830	Blaasveld	01/01/1900	31/12/9999
2830	Heindonk	01/01/1900	31/12/9999
2830	Tisselt	01/01/1900	31/12/9999
2830	Willebroek	01/01/1900	31/12/9999
2840	Reet	01/01/1900	31/12/9999
2840	Rumst	01/01/1900	31/12/9999
2840	Terhagen	01/01/1900	31/12/9999
2845	Niel	01/01/1900	31/12/9999
2850	Boom	01/01/1900	31/12/9999
2860	Sint-Katelijne-Waver	01/01/1900	31/12/9999
2861	Onze-Lieve-Vrouw-Waver	01/01/1900	31/12/9999
2870	Breendonk	01/01/1900	31/12/9999
2870	Liezele	01/01/1900	31/12/9999
2870	Puurs	01/01/1900	31/12/9999
2870	Ruisbroek (Antw.)	01/01/1900	31/12/9999
2880	Bornem	01/01/1900	31/12/9999
2880	Hingene	01/01/1900	31/12/9999
2880	Mariekerke (Bornem)	01/01/1900	31/12/9999
2880	Weert	01/01/1900	31/12/9999
2890	Lippelo	01/01/1900	31/12/9999
2890	Oppuurs	01/01/1900	31/12/9999
2890	Sint-Amands	01/01/1900	31/12/9999
2900	Schoten	01/01/1900	31/12/9999
2910	Essen	01/01/1900	31/12/9999
2920	Kalmthout	01/01/1900	31/12/9999
2930	Brasschaat	01/01/1900	31/12/9999
2940	Hoevenen	01/01/1900	31/12/9999
2940	Stabroek	01/01/1900	31/12/9999
2950	Kapellen (Antw.)	01/01/1900	31/12/9999
2960	Brecht	01/01/1900	31/12/9999
2960	Sint-Job-in-'t-Goor	01/01/1900	31/12/9999
2960	Sint-Lenaarts	01/01/1900	31/12/9999
2970	's Gravenwezel	01/01/1900	31/12/9999
2970	Schilde	01/01/1900	31/12/9999
2980	Halle (Kempen)	01/01/1900	31/12/9999
2980	Zoersel	01/01/1900	31/12/9999
2990	Loenhout	01/01/1900	31/12/9999
2990	Wuustwezel	01/01/1900	31/12/9999
3000	Louvain	01/01/1900	31/12/9999
3001	Heverlee	01/01/1900	31/12/9999
3010	Kessel-Lo	01/01/1900	31/12/9999
3012	Wilsele	01/01/1900	31/12/9999
3018	Wijgmaal (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
3020	Herent	01/01/1900	31/12/9999
3020	Veltem-Beisem	01/01/1900	31/12/9999
3020	Winksele	01/01/1900	31/12/9999
3040	Huldenberg	01/01/1900	31/12/9999
3040	Loonbeek	01/01/1900	31/12/9999
3040	Neerijse	01/01/1900	31/12/9999
3040	Ottenburg	01/01/1900	31/12/9999
3040	Sint-Agatha-Rode	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
3050	Oud-Heverlee	01/01/1900	31/12/9999
3051	Sint-Joris-Weert	01/01/1900	31/12/9999
3052	Blanden	01/01/1900	31/12/9999
3053	Haasrode	01/01/1900	31/12/9999
3054	Vaalbeek	01/01/1900	31/12/9999
3060	Bertem	01/01/1900	31/12/9999
3060	Korbeek-Dijle	01/01/1900	31/12/9999
3061	Leefdaal	01/01/1900	31/12/9999
3070	Kortenberg	01/01/1900	31/12/9999
3071	Erps-Kwerps	01/01/1900	31/12/9999
3078	Everberg	01/01/1900	31/12/9999
3078	Meerbeek	01/01/1900	31/12/9999
3080	Duisburg	01/01/1900	31/12/9999
3080	Tervuren	01/01/1900	31/12/9999
3080	Vossem	01/01/1900	31/12/9999
3090	Overijse	01/01/1900	31/12/9999
3110	Rotselaar	01/01/1900	31/12/9999
3111	Wezemaal	01/01/1900	31/12/9999
3118	Werchter	01/01/1900	31/12/9999
3120	Tremelo	01/01/1900	31/12/9999
3128	Baal	01/01/1900	31/12/9999
3130	Begijnendijk	01/01/1900	31/12/9999
3130	Betekom	01/01/1900	31/12/9999
3140	Keerbergen	01/01/1900	31/12/9999
3150	Haacht	01/01/1900	31/12/9999
3150	Tildonk	01/01/1900	31/12/9999
3150	Wespelaar	01/01/1900	31/12/9999
3190	Boortmeerbeek	01/01/1900	31/12/9999
3191	Hever	01/01/1900	31/12/9999
3200	Aarschot	01/01/1900	31/12/9999
3200	Gelrode	01/01/1900	31/12/9999
3201	Langdorp	01/01/1900	31/12/9999
3202	Rillaar	01/01/1900	31/12/9999
3210	Linden	01/01/1900	31/12/9999
3210	Lubbeek	01/01/1900	31/12/9999
3211	Binkom	01/01/1900	31/12/9999
3212	Pellenberg	01/01/1900	31/12/9999
3220	Holsbeek	01/01/1900	31/12/9999
3220	Kortrijk-Dutsel	01/01/1900	31/12/9999
3220	Sint-Pieters-Rode	01/01/1900	31/12/9999
3221	Nieuwrode	01/01/1900	31/12/9999
3270	Montaigu-Zichem	01/01/1900	31/12/9999
3270	Scherpenheuvel	01/01/1900	31/12/9999
3271	Averbode	01/01/1900	31/12/9999
3271	Zichem	01/01/1900	31/12/9999
3272	Messelbroek	01/01/1900	31/12/9999
3272	Testelt	01/01/1900	31/12/9999
3290	Deurne (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
3290	Diest	01/01/1900	31/12/9999
3290	Schaffen	01/01/1900	31/12/9999
3290	Webbekom	01/01/1900	31/12/9999
3293	Kaggevinne	01/01/1900	31/12/9999
3294	Molenstede	01/01/1900	31/12/9999
3300	Bost	01/01/1900	31/12/9999
3300	Goetsenhoven	01/01/1900	31/12/9999
3300	Hakendover	01/01/1900	31/12/9999
3300	Kumtich	01/01/1900	31/12/9999
3300	Oorbeek	01/01/1900	31/12/9999
3300	Oplinter	01/01/1900	31/12/9999
3300	Sint-Margriete-Houtem (Tienen)	01/01/1900	31/12/9999
3300	Tirlemont	01/01/1900	31/12/9999
3300	Vissenaken	01/01/1900	31/12/9999
3320	Hoegaarden	01/01/1900	31/12/9999
3320	Meldert (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
3321	Outgaarden	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
3350	Drieslinter	01/01/1900	31/12/9999
3350	Linter	01/01/1900	31/12/9999
3350	Melkwezer	01/01/1900	31/12/9999
3350	Neerhespen	01/01/1900	31/12/9999
3350	**Neerlinter**	**01/01/1900**	**31/12/9999**
3350	Orsmaal-Gussenhoven	01/01/1900	31/12/9999
3350	**Overhespen**	**01/01/1900**	**31/12/9999**
3350	Wommersom	01/01/1900	31/12/9999
3360	Bierbeek	01/01/1900	31/12/9999
3360	Korbeek-Lo	01/01/1900	31/12/9999
3360	Lovenjoel	01/01/1900	31/12/9999
3360	Opvelp	01/01/1900	31/12/9999
3370	Boutersem	01/01/1900	31/12/9999
3370	Kerkom	01/01/1900	31/12/9999
3370	Neervelp	01/01/1900	31/12/9999
3370	Roosbeek	01/01/1900	31/12/9999
3370	Vertrijk	01/01/1900	31/12/9999
3370	Willebringen	01/01/1900	31/12/9999
3380	Bunsbeek	01/01/1900	31/12/9999
3380	Glabbeek-Zuurbemde	01/01/1900	31/12/9999
3381	Kapellen (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
3384	Attenrode	01/01/1900	31/12/9999
3390	Houwaart	01/01/1900	31/12/9999
3390	Sint-Joris-Winge	01/01/1900	31/12/9999
3390	Tielt-Winge	01/01/1900	31/12/9999
3390	Tielt (Vl.Br.)	01/01/1900	31/12/9999
3391	Meensel-Kiezegem	01/01/1900	31/12/9999
3400	Eliksem	01/01/1900	31/12/9999
3400	Ezemaal	01/01/1900	31/12/9999
3400	Laar	01/01/1900	31/12/9999
3400	Landen	01/01/1900	31/12/9999
3400	Neerwinden	01/01/1900	31/12/9999
3400	Overwinden	01/01/1900	31/12/9999
3400	Rumsdorp	01/01/1900	31/12/9999
3400	Wange	01/01/1900	31/12/9999
3401	Waasmont	01/01/1900	31/12/9999
3401	Walsbets	01/01/1900	31/12/9999
3401	Walshoutem	01/01/1900	31/12/9999
3401	Wezeren	01/01/1900	31/12/9999
3404	Attenhoven	01/01/1900	31/12/9999
3404	Neerlanden	01/01/1900	31/12/9999
3440	Budingen	01/01/1900	31/12/9999
3440	Dormaal	01/01/1900	31/12/9999
3440	Halle-Booienhoven	01/01/1900	31/12/9999
3440	Helen-Bos	01/01/1900	31/12/9999
3440	Léau	01/01/1900	31/12/9999
3450	Geetbets	01/01/1900	31/12/9999
3450	Grazen	01/01/1900	31/12/9999
3454	Rummen	01/01/1900	31/12/9999
3460	Assent	01/01/1900	31/12/9999
3460	Bekkevoort	01/01/1900	31/12/9999
3461	Molenbeek-Wersbeek	01/01/1900	31/12/9999
3470	Kortenaken	01/01/1900	31/12/9999
3470	Ransberg	01/01/1900	31/12/9999
3471	Hoeleden	01/01/1900	31/12/9999
3472	Kersbeek-Miskom	01/01/1900	31/12/9999
3473	Waanrode	01/01/1900	31/12/9999
3500	Hasselt	01/01/1900	31/12/9999
3500	Sint-Lambrechts-Herk	01/01/1900	31/12/9999
3501	Wimmertingen	01/01/1900	31/12/9999
3510	Kermt (Hasselt)	01/01/1900	31/12/9999
3510	Spalbeek	01/01/1900	31/12/9999
3511	Kuringen	01/01/1900	31/12/9999
3511	Stokrooie	01/01/1900	31/12/9999
3512	Stevoort	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
3520	Zonhoven	01/01/1900	31/12/9999
3530	Helchteren	01/01/1900	31/12/9999
3530	Houthalen	01/01/1900	31/12/9999
3530	Houthalen-Helchteren	01/01/1900	31/12/9999
3540	Berbroek	01/01/1900	31/12/9999
3540	Donk	01/01/1900	31/12/9999
3540	Herk-de-Stad	01/01/1900	31/12/9999
3540	Schulen	01/01/1900	31/12/9999
3545	Halen	01/01/1900	31/12/9999
3545	Loksbergen	01/01/1900	31/12/9999
3545	Zelem	01/01/1900	31/12/9999
3550	Heusden-Zolder	01/01/1900	31/12/9999
3550	Heusden (Limb.)	01/01/1900	31/12/9999
3550	Zolder	01/01/1900	31/12/9999
3560	Linkhout	01/01/1900	31/12/9999
3560	Lummen	01/01/1900	31/12/9999
3560	Meldert (Limb.)	01/01/1900	31/12/9999
3570	Alken	01/01/1900	31/12/9999
3580	Beringen	01/01/1900	31/12/9999
3581	Beverlo	01/01/1900	31/12/9999
3582	Koersel	01/01/1900	31/12/9999
3583	Paal	01/01/1900	31/12/9999
3590	Diepenbeek	01/01/1900	31/12/9999
3600	Genk	01/01/1900	31/12/9999
3620	Gellik	01/01/1900	31/12/9999
3620	Lanaken	01/01/1900	31/12/9999
3620	Neerharen	01/01/1900	31/12/9999
3620	Veldwezelt	01/01/1900	31/12/9999
3621	Rekem	01/01/1900	31/12/9999
3630	Eisden	01/01/1900	31/12/9999
3630	Leut	01/01/1900	31/12/9999
3630	Maasmechelen	01/01/1900	31/12/9999
3630	Mechelen-aan-de-Maas	01/01/1900	31/12/9999
3630	Meeswijk	01/01/1900	31/12/9999
3630	Opgrimbie	01/01/1900	31/12/9999
3630	Vucht	01/01/1900	31/12/9999
3631	Boorsem	01/01/1900	31/12/9999
3631	Uikhoven	01/01/1900	31/12/9999
3640	Kessenich	01/01/1900	31/12/9999
3640	Kinrooi	01/01/1900	31/12/9999
3640	Molenbeersel	01/01/1900	31/12/9999
3640	Ophoven	01/01/1900	31/12/9999
3650	Dilsen-Stokkem	01/01/1900	31/12/9999
3650	Elen	01/01/1900	31/12/9999
3650	Lanklaar	01/01/1900	31/12/9999
3650	Rotem	01/01/1900	31/12/9999
3650	Stokkem	01/01/1900	31/12/9999
3660	Opglabbeek	01/01/1900	31/12/9999
3665	As	01/01/1900	31/12/9999
3668	Niel-bij-As	01/01/1900	31/12/9999
3670	Ellikom	01/01/1900	31/12/9999
3670	Gruitrode	01/01/1900	31/12/9999
3670	Meeuwen	01/01/1900	31/12/9999
3670	Meeuwen-Gruitrode	01/01/1900	31/12/9999
3670	Neerglabbeek	01/01/1900	31/12/9999
3670	Wijshagen	01/01/1900	31/12/9999
3680	Maaseik	01/01/1900	31/12/9999
3680	Neeroeteren	01/01/1900	31/12/9999
3680	Opoeteren	01/01/1900	31/12/9999
3690	Zutendaal	01/01/1900	31/12/9999
3700	's Herenelderen	01/01/1900	31/12/9999
3700	Berg (Limb.)	01/01/1900	31/12/9999
3700	Diets-Heur	01/01/1900	31/12/9999
3700	Haren (Tongeren)	01/01/1900	31/12/9999
3700	Henis	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
3700	Kolmont (Tongeren)	01/01/1900	31/12/9999
3700	Koninksem	01/01/1900	31/12/9999
3700	Lauw	01/01/1900	31/12/9999
3700	Mal	01/01/1900	31/12/9999
3700	Neerrepen	01/01/1900	31/12/9999
3700	Nerem	01/01/1900	31/12/9999
3700	Overrepen (Kolmont)	01/01/1900	31/12/9999
3700	Piringen (Haren)	01/01/1900	31/12/9999
3700	Riksingen	01/01/1900	31/12/9999
3700	Rutten	01/01/1900	31/12/9999
3700	Sluizen	01/01/1900	31/12/9999
3700	Tongres	01/01/1900	31/12/9999
3700	Vreren	01/01/1900	31/12/9999
3700	Widooie (Haren)	01/01/1900	31/12/9999
3717	Herstappe	01/01/1900	31/12/9999
3720	Kortessem	01/01/1900	31/12/9999
3721	Vliermaalroot	01/01/1900	31/12/9999
3722	Wintershoven	01/01/1900	31/12/9999
3723	Guigoven	01/01/1900	31/12/9999
3724	Vliermaal	01/01/1900	31/12/9999
3730	Hoeselt	01/01/1900	31/12/9999
3730	Romershoven	01/01/1900	31/12/9999
3730	Sint-Huibrechts-Hern	01/01/1900	31/12/9999
3730	Werm	01/01/1900	31/12/9999
3732	Schalkhoven	01/01/1900	31/12/9999
3740	Beverst	01/01/1900	31/12/9999
3740	Bilzen	01/01/1900	31/12/9999
3740	Eigenbilzen	01/01/1900	31/12/9999
3740	Grote-Spouwen	01/01/1900	31/12/9999
3740	Hees	01/01/1900	31/12/9999
3740	Kleine-Spouwen	01/01/1900	31/12/9999
3740	Mopertingen	01/01/1900	31/12/9999
3740	Munsterbilzen	01/01/1900	31/12/9999
3740	Rijkhoven	01/01/1900	31/12/9999
3740	Rosmeer	01/01/1900	31/12/9999
3740	Spouwen	01/01/1900	31/12/9999
3740	Waltwilder	01/01/1900	31/12/9999
3742	Martenslinde	01/01/1900	31/12/9999
3746	Hoelbeek	01/01/1900	31/12/9999
3770	Genoelselderen	01/01/1900	31/12/9999
3770	Herderen	01/01/1900	31/12/9999
3770	Kanne	01/01/1900	31/12/9999
3770	Membruggen	01/01/1900	31/12/9999
3770	Millen	01/01/1900	31/12/9999
3770	Riemst	01/01/1900	31/12/9999
3770	Val-Meer	01/01/1900	31/12/9999
3770	Vlijtingen	01/01/1900	31/12/9999
3770	Vroenhoven	01/01/1900	31/12/9999
3770	Zichen-Zussen-Bolder	01/01/1900	31/12/9999
3790	Fouron-Saint-Martin	01/01/1900	31/12/9999
3790	Fourons	01/01/1900	31/12/9999
3790	Mouland	01/01/1900	31/12/9999
3791	Remersdaal	01/01/1900	31/12/9999
3792	Fouron-Saint-Pierre	01/01/1900	31/12/9999
3793	Teuven	01/01/1900	31/12/9999
3798	Fouron-le-Comte	01/01/1900	31/12/9999
3800	Aalst (Limb.)	01/01/1900	31/12/9999
3800	Brustem	01/01/1900	31/12/9999
3800	Engelmanshoven	01/01/1900	31/12/9999
3800	Gelinden	01/01/1900	31/12/9999
3800	Groot-Gelmen	01/01/1900	31/12/9999
3800	Halmaal	01/01/1900	31/12/9999
3800	Kerkom-bij-Sint-Truiden	01/01/1900	31/12/9999
3800	Ordingen	01/01/1900	31/12/9999
3800	Saint-Trond	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
3800	Zepperen	01/01/1900	31/12/9999
3803	Duras	01/01/1900	31/12/9999
3803	Gorsem	01/01/1900	31/12/9999
3803	Runkelen	01/01/1900	31/12/9999
3803	Wilderen	01/01/1900	31/12/9999
3806	Velm	01/01/1900	31/12/9999
3830	Berlingen	01/01/1900	31/12/9999
3830	Wellen	01/01/1900	31/12/9999
3831	Herten	01/01/1900	31/12/9999
3832	Ulbeek	01/01/1900	31/12/9999
3840	Bommershoven (Haren)	01/01/1900	31/12/9999
3840	Broekom	01/01/1900	31/12/9999
3840	Gors-Opleeuw	01/01/1900	31/12/9999
3840	Gotem	01/01/1900	31/12/9999
3840	Groot-Loon	01/01/1900	31/12/9999
3840	Haren (Borgloon)	01/01/1900	31/12/9999
3840	Hendrieken	01/01/1900	31/12/9999
3840	Hoepertingen	01/01/1900	31/12/9999
3840	Jesseren (Kolmont)	01/01/1900	31/12/9999
3840	Kerniel	01/01/1900	31/12/9999
3840	Kolmont (Borgloon)	01/01/1900	31/12/9999
3840	Kuttekoven	01/01/1900	31/12/9999
3840	Looz	01/01/1900	31/12/9999
3840	Rijkel	01/01/1900	31/12/9999
3840	Voort	01/01/1900	31/12/9999
3850	Binderveld	01/01/1900	31/12/9999
3850	Kozen	01/01/1900	31/12/9999
3850	Nieuwerkerken (Limb.)	01/01/1900	31/12/9999
3850	Wijer	01/01/1900	31/12/9999
3870	Batsheers	01/01/1900	31/12/9999
3870	Bovelingen	01/01/1900	31/12/9999
3870	Gutschoven	01/01/1900	31/12/9999
3870	Heers	01/01/1900	31/12/9999
3870	Heks	01/01/1900	31/12/9999
3870	Horpmaal	01/01/1900	31/12/9999
3870	Klein-Gelmen	01/01/1900	31/12/9999
3870	Mechelen-Bovelingen	01/01/1900	31/12/9999
3870	Mettekoven	01/01/1900	31/12/9999
3870	Opheers	01/01/1900	31/12/9999
3870	Rukkelingen-Loon	01/01/1900	31/12/9999
3870	Vechmaal	01/01/1900	31/12/9999
3870	Veulen	01/01/1900	31/12/9999
3890	Boekhout	01/01/1900	31/12/9999
3890	Gingelom	01/01/1900	31/12/9999
3890	Jeuk	01/01/1900	31/12/9999
3890	Kortijs	01/01/1900	31/12/9999
3890	Montenaken	01/01/1900	31/12/9999
3890	Niel-bij-Sint-Truiden	01/01/1900	31/12/9999
3890	Vorsen	01/01/1900	31/12/9999
3891	Borlo	01/01/1900	31/12/9999
3891	Buvingen	01/01/1900	31/12/9999
3891	Mielen-Boven-Aalst	01/01/1900	31/12/9999
3891	Muizen (Limb.)	01/01/1900	31/12/9999
3900	Overpelt	01/01/1900	31/12/9999
3910	Neerpelt	01/01/1900	31/12/9999
3910	Sint-Huibrechts-Lille	01/01/1900	31/12/9999
3920	Lommel	01/01/1900	31/12/9999
3930	Achel	01/01/1900	31/12/9999
3930	Hamont	01/01/1900	31/12/9999
3930	Hamont-Achel	01/01/1900	31/12/9999
3940	Hechtel	01/01/1900	31/12/9999
3940	Hechtel-Eksel	01/01/1900	31/12/9999
3941	Eksel	01/01/1900	31/12/9999
3945	Ham	01/01/1900	31/12/9999
3945	Kwaadmechelen	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
3945	Oostham	01/01/1900	31/12/9999
3950	Bocholt	01/01/1900	31/12/9999
3950	Kaulille	01/01/1900	31/12/9999
3950	Reppel	01/01/1900	31/12/9999
3960	Beek	01/01/1900	31/12/9999
3960	Bree	01/01/1900	31/12/9999
3960	Gerdingen	01/01/1900	31/12/9999
3960	Opitter	01/01/1900	31/12/9999
3960	Tongerlo (Limb.)	01/01/1900	31/12/9999
3970	Bourg-Léopold	01/01/1900	31/12/9999
3971	Heppen	01/01/1900	31/12/9999
3980	Tessenderlo	01/01/1900	31/12/9999
3990	Grote-Brogel	01/01/1900	31/12/9999
3990	Kleine-Brogel	01/01/1900	31/12/9999
3990	Peer	01/01/1900	31/12/9999
3990	Wijchmaal	01/01/1900	31/12/9999
4000	Glain	01/01/1900	31/12/9999
4000	Liège	01/01/1900	31/12/9999
4000	Rocourt	01/01/1900	31/12/9999
4020	Bressoux	01/01/1900	31/12/9999
4020	Jupille-sur-Meuse	01/01/1900	31/12/9999
4020	Liège	01/01/1900	31/12/9999
4020	Wandre	01/01/1900	31/12/9999
4030	Grivegnée	01/01/1900	31/12/9999
4030	**Liège**	**01/01/1900**	**31/12/9999**
4031	Angleur	01/01/1900	31/12/9999
4032	Chênée	01/01/1900	31/12/9999
4040	Herstal	01/01/1900	31/12/9999
4041	Milmort	01/01/1900	31/12/9999
4041	Vottem	01/01/1900	31/12/9999
4042	Liers	01/01/1900	31/12/9999
4050	Chaudfontaine	01/01/1900	31/12/9999
4051	Vaux-sous-Chèvremont	01/01/1900	31/12/9999
4052	Beaufays	01/01/1900	31/12/9999
4053	Embourg	01/01/1900	31/12/9999
4090	FBA (Forces Belges en Allem.)	01/01/1900	31/12/9999
4100	Boncelles	01/01/1900	31/12/9999
4100	Seraing	01/01/1900	31/12/9999
4101	Jemeppe-sur-Meuse	01/01/1900	31/12/9999
4102	Ougrée	01/01/1900	31/12/9999
4120	Ehein	01/01/1900	31/12/9999
4120	Neupré	01/01/1900	31/12/9999
4120	Rotheux-Rimière	01/01/1900	31/12/9999
4121	Neuville-en-Condroz	01/01/1900	31/12/9999
4122	Plainevaux	01/01/1900	31/12/9999
4130	Esneux	01/01/1900	31/12/9999
4130	Tilff	01/01/1900	31/12/9999
4140	Dolembreux	01/01/1900	31/12/9999
4140	Gomzé-Andoumont	01/01/1900	31/12/9999
4140	Rouvreux	01/01/1900	31/12/9999
4140	Sprimont	01/01/1900	31/12/9999
4141	Louveigné	01/01/1900	31/12/9999
4160	Anthisnes	01/01/1900	31/12/9999
4161	Villers-aux-Tours	01/01/1900	31/12/9999
4162	Hody	01/01/1900	31/12/9999
4163	Tavier	01/01/1900	31/12/9999
4170	Comblain-au-Pont	01/01/1900	31/12/9999
4171	Poulseur	01/01/1900	31/12/9999
4180	Comblain-Fairon	01/01/1900	31/12/9999
4180	Comblain-la-Tour	01/01/1900	31/12/9999
4180	Hamoir	01/01/1900	31/12/9999
4181	Filot	01/01/1900	31/12/9999
4190	Ferrières	01/01/1900	31/12/9999
4190	My	01/01/1900	31/12/9999
4190	Vieuxville	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
4190	Werbomont	01/01/1900	31/12/9999
4190	Xhoris	01/01/1900	31/12/9999
4210	Burdinne	01/01/1900	31/12/9999
4210	Hannêche	01/01/1900	31/12/9999
4210	Lamontzée	01/01/1900	31/12/9999
4210	Marneffe	01/01/1900	31/12/9999
4210	Oteppe	01/01/1900	31/12/9999
4217	Héron	01/01/1900	31/12/9999
4217	Lavoir	01/01/1900	31/12/9999
4217	Waret-l'Evêque	01/01/1900	31/12/9999
4218	Couthuin	01/01/1900	31/12/9999
4219	Acosse	01/01/1900	31/12/9999
4219	Ambresin	01/01/1900	31/12/9999
4219	Meeffe	01/01/1900	31/12/9999
4219	Wasseiges	01/01/1900	31/12/9999
4250	Boëlhe	01/01/1900	31/12/9999
4250	Geer	01/01/1900	31/12/9999
4250	Hollogne-sur-Geer	01/01/1900	31/12/9999
4250	Lens-Saint-Servais	01/01/1900	31/12/9999
4252	Omal	01/01/1900	31/12/9999
4253	Darion	01/01/1900	31/12/9999
4254	Ligney	01/01/1900	31/12/9999
4257	Berloz	01/01/1900	31/12/9999
4257	Corswarem	01/01/1900	31/12/9999
4257	Rosoux-Crenwick	01/01/1900	31/12/9999
4260	Avennes	01/01/1900	31/12/9999
4260	Braives	01/01/1900	31/12/9999
4260	Ciplet	01/01/1900	31/12/9999
4260	Fallais	01/01/1900	31/12/9999
4260	Fumal	01/01/1900	31/12/9999
4260	Ville-en-Hesbaye	01/01/1900	31/12/9999
4261	Latinne	01/01/1900	31/12/9999
4263	Tourinne (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4280	Abolens	01/01/1900	31/12/9999
4280	Avernas-le-Bauduin	01/01/1900	31/12/9999
4280	Avin	01/01/1900	31/12/9999
4280	Bertrée	01/01/1900	31/12/9999
4280	Blehen	01/01/1900	31/12/9999
4280	Cras-Avernas	01/01/1900	31/12/9999
4280	Crehen	01/01/1900	31/12/9999
4280	Grand-Hallet	01/01/1900	31/12/9999
4280	Hannut	01/01/1900	31/12/9999
4280	Lens-Saint-Remy	01/01/1900	31/12/9999
4280	Merdorp	01/01/1900	31/12/9999
4280	Moxhe	01/01/1900	31/12/9999
4280	Petit-Hallet	01/01/1900	31/12/9999
4280	Poucet	01/01/1900	31/12/9999
4280	Thisnes	01/01/1900	31/12/9999
4280	Trognée	01/01/1900	31/12/9999
4280	Villers-le-Peuplier	01/01/1900	31/12/9999
4280	Wansin	01/01/1900	31/12/9999
4287	Lincent	01/01/1900	31/12/9999
4287	Pellaines	01/01/1900	31/12/9999
4287	Racour	01/01/1900	31/12/9999
4300	Bettincourt	01/01/1900	31/12/9999
4300	Bleret	01/01/1900	31/12/9999
4300	Bovenistier	01/01/1900	31/12/9999
4300	Grand-Axhe	01/01/1900	31/12/9999
4300	Lantremange	01/01/1900	31/12/9999
4300	Oleye	01/01/1900	31/12/9999
4300	Waremme	01/01/1900	31/12/9999
4317	Aineffe	01/01/1900	31/12/9999
4317	Borlez	01/01/1900	31/12/9999
4317	Celles (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4317	Faimes	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
4317	Les Waleffes	01/01/1900	31/12/9999
4317	Viemme	01/01/1900	31/12/9999
4340	Awans	01/01/1900	31/12/9999
4340	Fooz	01/01/1900	31/12/9999
4340	Othée	01/01/1900	31/12/9999
4340	Villers-l'Evêque	01/01/1900	31/12/9999
4342	Hognoul	01/01/1900	31/12/9999
4347	Fexhe-le-Haut-Clocher	01/01/1900	31/12/9999
4347	Freloux	01/01/1900	31/12/9999
4347	Noville (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4347	Roloux	01/01/1900	31/12/9999
4347	Voroux-Goreux	01/01/1900	31/12/9999
4350	Lamine	01/01/1900	31/12/9999
4350	Momalle	01/01/1900	31/12/9999
4350	Pousset	01/01/1900	31/12/9999
4350	Remicourt	01/01/1900	31/12/9999
4351	Hodeige	01/01/1900	31/12/9999
4357	Donceel	01/01/1900	31/12/9999
4357	Haneffe	01/01/1900	31/12/9999
4357	Jeneffe (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4357	Limont	01/01/1900	31/12/9999
4360	Bergilers	01/01/1900	31/12/9999
4360	Grandville	01/01/1900	31/12/9999
4360	Lens-sur-Geer	01/01/1900	31/12/9999
4360	Oreye	01/01/1900	31/12/9999
4360	Otrange	01/01/1900	31/12/9999
4367	Crisnée	01/01/1900	31/12/9999
4367	Fize-le-Marsal	01/01/1900	31/12/9999
4367	Kemexhe	01/01/1900	31/12/9999
4367	Odeur	01/01/1900	31/12/9999
4367	Thys	01/01/1900	31/12/9999
4400	Awirs	01/01/1900	31/12/9999
4400	Chokier	01/01/1900	31/12/9999
4400	Flémalle	01/01/1900	31/12/9999
4400	Flémalle-Grande	01/01/1900	31/12/9999
4400	Flémalle-Haute	01/01/1900	31/12/9999
4400	Gleixhe	01/01/1900	31/12/9999
4400	Ivoz-Ramet	01/01/1900	31/12/9999
4400	Mons-lez-Liège	01/01/1900	31/12/9999
4420	Montegnée	01/01/1900	31/12/9999
4420	Saint-Nicolas (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4420	Tilleur	01/01/1900	31/12/9999
4430	Ans	01/01/1900	31/12/9999
4431	Loncin	01/01/1900	31/12/9999
4432	Alleur	01/01/1900	31/12/9999
4432	Xhendremael	01/01/1900	31/12/9999
4450	Juprelle	01/01/1900	31/12/9999
4450	Lantin	01/01/1900	31/12/9999
4450	Slins	01/01/1900	31/12/9999
4451	Voroux-lez-Liers	01/01/1900	31/12/9999
4452	Paifve	01/01/1900	31/12/9999
4452	Wihogne	01/01/1900	31/12/9999
4453	Villers-Saint-Siméon	01/01/1900	31/12/9999
4458	Fexhe-Slins	01/01/1900	31/12/9999
4460	Bierset	01/01/1900	31/12/9999
4460	Grâce-Berleur	01/01/1900	31/12/9999
4460	Grâce-Hollogne	01/01/1900	31/12/9999
4460	Hollogne-aux-Pierres	01/01/1900	31/12/9999
4460	Horion-Hozémont	01/01/1900	31/12/9999
4460	Velroux	01/01/1900	31/12/9999
4470	Saint-Georges-sur-Meuse	01/01/1900	31/12/9999
4480	Clermont-sous-Huy	01/01/1900	31/12/9999
4480	Engis	01/01/1900	31/12/9999
4480	Hermalle-sous-Huy	01/01/1900	31/12/9999
4500	Ben-Ahin	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
4500	Huy	01/01/1900	31/12/9999
4500	Tihange	01/01/1900	31/12/9999
4520	Antheit	01/01/1900	31/12/9999
4520	Bas-Oha	01/01/1900	31/12/9999
4520	Huccorgne	01/01/1900	31/12/9999
4520	Moha	01/01/1900	31/12/9999
4520	Vinalmont	01/01/1900	31/12/9999
4520	Wanze	01/01/1900	31/12/9999
4530	Fize-Fontaine	01/01/1900	31/12/9999
4530	Vaux-et-Borset	01/01/1900	31/12/9999
4530	Vieux-Waleffe	01/01/1900	31/12/9999
4530	Villers-le-Bouillet	01/01/1900	31/12/9999
4530	Warnant-Dreye	01/01/1900	31/12/9999
4537	Chapon-Seraing	01/01/1900	31/12/9999
4537	Seraing-le-Château	01/01/1900	31/12/9999
4537	Verlaine	01/01/1900	31/12/9999
4540	Amay	01/01/1900	31/12/9999
4540	Ampsin	01/01/1900	31/12/9999
4540	Flône	01/01/1900	31/12/9999
4540	Jehay	01/01/1900	31/12/9999
4540	Ombret	01/01/1900	31/12/9999
4550	Nandrin	01/01/1900	31/12/9999
4550	Saint-Séverin	01/01/1900	31/12/9999
4550	Villers-le-Temple	01/01/1900	31/12/9999
4550	Yernée-Fraineux	01/01/1900	31/12/9999
4557	Abée	01/01/1900	31/12/9999
4557	Fraiture	01/01/1900	31/12/9999
4557	Ramelot	01/01/1900	31/12/9999
4557	Seny	01/01/1900	31/12/9999
4557	Soheit-Tinlot	01/01/1900	31/12/9999
4557	Tinlot	01/01/1900	31/12/9999
4560	Bois-et-Borsu	01/01/1900	31/12/9999
4560	Clavier	01/01/1900	31/12/9999
4560	Les Avins	01/01/1900	31/12/9999
4560	Ocquier	01/01/1900	31/12/9999
4560	Pailhe	01/01/1900	31/12/9999
4560	Terwagne	01/01/1900	31/12/9999
4570	Marchin	01/01/1900	31/12/9999
4570	Vyle-et-Tharoul	01/01/1900	31/12/9999
4577	Modave	01/01/1900	31/12/9999
4577	Outrelouxhe	01/01/1900	31/12/9999
4577	Strée-lez-Huy	01/01/1900	31/12/9999
4577	Vierset-Barse	01/01/1900	31/12/9999
4590	Ellemelle	01/01/1900	31/12/9999
4590	Ouffet	01/01/1900	31/12/9999
4590	Warzée	01/01/1900	31/12/9999
4600	Lanaye	01/01/1900	31/12/9999
4600	Lixhe	01/01/1900	31/12/9999
4600	Richelle	01/01/1900	31/12/9999
4600	Visé	01/01/1900	31/12/9999
4601	Argenteau	01/01/1900	31/12/9999
4602	Cheratte	01/01/1900	31/12/9999
4606	Saint-André	01/01/1900	31/12/9999
4607	Berneau	01/01/1900	31/12/9999
4607	Bombaye	01/01/1900	31/12/9999
4607	Dalhem	01/01/1900	31/12/9999
4607	Feneur	01/01/1900	31/12/9999
4607	Mortroux	01/01/1900	31/12/9999
4608	Neufchâteau (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4608	Warsage	01/01/1900	31/12/9999
4610	Bellaire	01/01/1900	31/12/9999
4610	Beyne-Heusay	01/01/1900	31/12/9999
4610	Queue-du-Bois	01/01/1900	31/12/9999
4620	Fléron	01/01/1900	31/12/9999
4621	Retinne	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
4623	Magnée	01/01/1900	31/12/9999
4624	Romsée	01/01/1900	31/12/9999
4630	Ayeneux	01/01/1900	31/12/9999
4630	Micheroux	01/01/1900	31/12/9999
4630	Soumagne	01/01/1900	31/12/9999
4630	Tignée	01/01/1900	31/12/9999
4631	Evegnée	01/01/1900	31/12/9999
4632	Cérexhe-Heuseux	01/01/1900	31/12/9999
4633	Melen	01/01/1900	31/12/9999
4650	Chaineux	01/01/1900	31/12/9999
4650	Grand-Rechain	01/01/1900	31/12/9999
4650	Herve	01/01/1900	31/12/9999
4650	Julémont	01/01/1900	31/12/9999
4651	Battice	01/01/1900	31/12/9999
4652	Xhendelesse	01/01/1900	31/12/9999
4653	Bolland	01/01/1900	31/12/9999
4654	Charneux	01/01/1900	31/12/9999
4670	Blégny	01/01/1900	31/12/9999
4670	Mortier	01/01/1900	31/12/9999
4670	Trembleur	01/01/1900	31/12/9999
4671	Barchon	01/01/1900	31/12/9999
4671	Housse	01/01/1900	31/12/9999
4671	Saive	01/01/1900	31/12/9999
4672	Saint-Remy (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4680	Hermée	01/01/1900	31/12/9999
4680	Oupeye	01/01/1900	31/12/9999
4681	Hermalle-sous-Argenteau	01/01/1900	31/12/9999
4682	Heure-le-Romain	01/01/1900	31/12/9999
4682	Houtain-Saint-Siméon	01/01/1900	31/12/9999
4683	Vivegnis	01/01/1900	31/12/9999
4684	Haccourt	01/01/1900	31/12/9999
4690	Bassenge	01/01/1900	31/12/9999
4690	Boirs	01/01/1900	31/12/9999
4690	Eben-Emael	01/01/1900	31/12/9999
4690	Glons	01/01/1900	31/12/9999
4690	Roclenge-sur-Geer	01/01/1900	31/12/9999
4690	Wonck	01/01/1900	31/12/9999
4700	Eupen	01/01/1900	31/12/9999
4701	Kettenis	01/01/1900	31/12/9999
4710	Lontzen	01/01/1900	31/12/9999
4711	Walhorn	01/01/1900	31/12/9999
4720	La Calamine	01/01/1900	31/12/9999
4721	Neu-Moresnet	01/01/1900	31/12/9999
4728	Hergenrath	01/01/1900	31/12/9999
4730	Hauset	01/01/1900	31/12/9999
4730	Raeren	01/01/1900	31/12/9999
4731	Eynatten	01/01/1900	31/12/9999
4750	Butgenbach	01/01/1900	31/12/9999
4750	Elsenborn	01/01/1900	31/12/9999
4760	Bullange	01/01/1900	31/12/9999
4760	Manderfeld	01/01/1900	31/12/9999
4761	Rocherath	01/01/1900	31/12/9999
4770	Amblève	01/01/1900	31/12/9999
4770	Meyerode	01/01/1900	31/12/9999
4771	Heppenbach	01/01/1900	31/12/9999
4780	Recht	01/01/1900	31/12/9999
4780	Saint-Vith	01/01/1900	31/12/9999
4782	Schönberg	01/01/1900	31/12/9999
4783	Lommersweiler	01/01/1900	31/12/9999
4784	Crombach	01/01/1900	31/12/9999
4790	Burg-Reuland	01/01/1900	31/12/9999
4790	Reuland	01/01/1900	31/12/9999
4791	Thommen	01/01/1900	31/12/9999
4800	Ensival	01/01/1900	31/12/9999
4800	Lambermont	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
4800	Petit-Rechain	01/01/1900	31/12/9999
4800	Verviers	01/01/1900	31/12/9999
4801	Stembert	01/01/1900	31/12/9999
4802	Heusy	01/01/1900	31/12/9999
4820	Dison	01/01/1900	31/12/9999
4821	Andrimont	01/01/1900	31/12/9999
4830	Limbourg	01/01/1900	31/12/9999
4831	Bilstain	01/01/1900	31/12/9999
4834	Goé	01/01/1900	31/12/9999
4837	Baelen (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4837	Membach	01/01/1900	31/12/9999
4840	Welkenraedt	01/01/1900	31/12/9999
4841	Henri-Chapelle	01/01/1900	31/12/9999
4845	Jalhay	01/01/1900	31/12/9999
4845	Sart-lez-Spa	01/01/1900	31/12/9999
4850	Montzen	01/01/1900	31/12/9999
4850	Moresnet	01/01/1900	31/12/9999
4850	Plombières	01/01/1900	31/12/9999
4851	Gemmenich	01/01/1900	31/12/9999
4851	Sippenaeken	01/01/1900	31/12/9999
4852	Hombourg	01/01/1900	31/12/9999
4860	Cornesse	01/01/1900	31/12/9999
4860	Pepinster	01/01/1900	31/12/9999
4860	Wegnez	01/01/1900	31/12/9999
4861	Soiron	01/01/1900	31/12/9999
4870	Forêt	01/01/1900	31/12/9999
4870	Fraipont	01/01/1900	31/12/9999
4870	Nessonvaux	01/01/1900	31/12/9999
4870	Trooz	01/01/1900	31/12/9999
4877	Olne	01/01/1900	31/12/9999
4880	Aubel	01/01/1900	31/12/9999
4890	Clermont (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4890	Thimister-Clermont	01/01/1900	31/12/9999
4890	Thimister	01/01/1900	31/12/9999
4900	Spa	01/01/1900	31/12/9999
4910	La Reid	01/01/1900	31/12/9999
4910	Polleur	01/01/1900	31/12/9999
4910	Theux	01/01/1900	31/12/9999
4920	Aywaille	01/01/1900	31/12/9999
4920	Ernonheid	01/01/1900	31/12/9999
4920	Harzé	01/01/1900	31/12/9999
4920	Sougné-Remouchamps	01/01/1900	31/12/9999
4950	Faymonville	01/01/1900	31/12/9999
4950	Robertville	01/01/1900	31/12/9999
4950	Sourbrodt	01/01/1900	31/12/9999
4950	Waimes	01/01/1900	31/12/9999
4960	Bellevaux-Ligneuville	01/01/1900	31/12/9999
4960	Bevercé	01/01/1900	31/12/9999
4960	Malmedy	01/01/1900	31/12/9999
4970	Francorchamps	01/01/1900	31/12/9999
4970	Stavelot	01/01/1900	31/12/9999
4980	Fosse (Lg.)	01/01/1900	31/12/9999
4980	Trois-Ponts	01/01/1900	31/12/9999
4980	Wanne	01/01/1900	31/12/9999
4983	Basse-Bodeux	01/01/1900	31/12/9999
4987	Chevron	01/01/1900	31/12/9999
4987	La Gleize	01/01/1900	31/12/9999
4987	Lorcé	01/01/1900	31/12/9999
4987	Rahier	01/01/1900	31/12/9999
4987	Stoumont	01/01/1900	31/12/9999
4990	Arbrefontaine	01/01/1900	31/12/9999
4990	Bra	01/01/1900	31/12/9999
4990	Lierneux	01/01/1900	31/12/9999
5000	Beez	01/01/1900	31/12/9999
5000	Namur	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
5001	Belgrade	01/01/1900	31/12/9999
5002	Saint-Servais	01/01/1900	31/12/9999
5003	Saint-Marc	01/01/1900	31/12/9999
5004	Bouge	01/01/1900	31/12/9999
5020	Champion	01/01/1900	31/12/9999
5020	Daussoulx	01/01/1900	31/12/9999
5020	Flawinne	01/01/1900	31/12/9999
5020	Malonne	01/01/1900	31/12/9999
5020	Suarlée	01/01/1900	31/12/9999
5020	Temploux	01/01/1900	31/12/9999
5020	Vedrin	01/01/1900	31/12/9999
5021	Boninne	01/01/1900	31/12/9999
5022	Cognelée	01/01/1900	31/12/9999
5024	Gelbressée	01/01/1900	31/12/9999
5024	Marche-les-Dames	01/01/1900	31/12/9999
5030	Beuzet	01/01/1900	31/12/9999
5030	Ernage	01/01/1900	31/12/9999
5030	Gembloux	01/01/1900	31/12/9999
5030	Grand-Manil	01/01/1900	31/12/9999
5030	Lonzée	01/01/1900	31/12/9999
5030	Sauvenière	01/01/1900	31/12/9999
5031	Grand-Leez	01/01/1900	31/12/9999
5032	Bossière	01/01/1900	31/12/9999
5032	Bothey	01/01/1900	31/12/9999
5032	Corroy-le-Château	01/01/1900	31/12/9999
5032	Isnes	01/01/1900	31/12/9999
5032	Mazy	01/01/1900	31/12/9999
5060	Arsimont	01/01/1900	31/12/9999
5060	Auvelais	01/01/1900	31/12/9999
5060	Falisolle	01/01/1900	31/12/9999
5060	Keumiée	01/01/1900	31/12/9999
5060	Moignelée	01/01/1900	31/12/9999
5060	Sambreville	01/01/1900	31/12/9999
5060	Tamines	01/01/1900	31/12/9999
5060	Velaine-sur-Sambre	01/01/1900	31/12/9999
5070	Aisemont	01/01/1900	31/12/9999
5070	Fosses-la-Ville	01/01/1900	31/12/9999
5070	Le Roux	01/01/1900	31/12/9999
5070	Sart-Eustache	01/01/1900	31/12/9999
5070	Sart-Saint-Laurent	01/01/1900	31/12/9999
5070	Vitrival	01/01/1900	31/12/9999
5080	Emines	01/01/1900	31/12/9999
5080	La Bruyère	01/01/1900	31/12/9999
5080	Rhisnes	01/01/1900	31/12/9999
5080	Villers-lez-Heest	01/01/1900	31/12/9999
5080	Warisoulx	01/01/1900	31/12/9999
5081	Bovesse	01/01/1900	31/12/9999
5081	Meux	01/01/1900	31/12/9999
5081	Saint-Denis-Bovesse	01/01/1900	31/12/9999
5100	Dave	01/01/1900	31/12/9999
5100	Jambes (Namur)	01/01/1900	31/12/9999
5100	Naninne	01/01/1900	31/12/9999
5100	Wépion	01/01/1900	31/12/9999
5100	Wierde	01/01/1900	31/12/9999
5101	Erpent	01/01/1900	31/12/9999
5101	Lives-sur-Meuse	01/01/1900	31/12/9999
5101	Loyers	01/01/1900	31/12/9999
5140	Boignée	01/01/1900	31/12/9999
5140	Ligny	01/01/1900	31/12/9999
5140	Sombreffe	01/01/1900	31/12/9999
5140	Tongrinne	01/01/1900	31/12/9999
5150	Floreffe	01/01/1900	31/12/9999
5150	Floriffoux	01/01/1900	31/12/9999
5150	Franière	01/01/1900	31/12/9999
5150	Soye (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
5170	Arbre (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5170	Bois-de-Villers	01/01/1900	31/12/9999
5170	Lesve	01/01/1900	31/12/9999
5170	Lustin	01/01/1900	31/12/9999
5170	Profondeville	01/01/1900	31/12/9999
5170	Rivière	01/01/1900	31/12/9999
5190	Balâtre	01/01/1900	31/12/9999
5190	Ham-sur-Sambre	01/01/1900	31/12/9999
5190	Jemeppe-sur-Sambre	01/01/1900	31/12/9999
5190	Mornimont	01/01/1900	31/12/9999
5190	Moustier-sur-Sambre	01/01/1900	31/12/9999
5190	Onoz	01/01/1900	31/12/9999
5190	Saint-Martin	01/01/1900	31/12/9999
5190	Spy	01/01/1900	31/12/9999
5300	Andenne	01/01/1900	31/12/9999
5300	Bonneville	01/01/1900	31/12/9999
5300	Coutisse	01/01/1900	31/12/9999
5300	Landenne	01/01/1900	31/12/9999
5300	Maizeret	01/01/1900	31/12/9999
5300	Namêche	01/01/1900	31/12/9999
5300	Sclayn	01/01/1900	31/12/9999
5300	Seilles	01/01/1900	31/12/9999
5300	Thon	01/01/1900	31/12/9999
5300	Vezin	01/01/1900	31/12/9999
5310	Aische-en-Refail	01/01/1900	31/12/9999
5310	Bolinne	01/01/1900	31/12/9999
5310	Boneffe	01/01/1900	31/12/9999
5310	Branchon	01/01/1900	31/12/9999
5310	Dhuy	01/01/1900	31/12/9999
5310	Eghezée	01/01/1900	31/12/9999
5310	Hanret	01/01/1900	31/12/9999
5310	Leuze (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5310	Liernu	01/01/1900	31/12/9999
5310	Longchamps (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5310	Mehaigne	01/01/1900	31/12/9999
5310	Noville-sur-Méhaigne	01/01/1900	31/12/9999
5310	Saint-Germain	01/01/1900	31/12/9999
5310	Taviers (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5310	Upigny	01/01/1900	31/12/9999
5310	Waret-la-Chaussée	01/01/1900	31/12/9999
5330	Assesse	01/01/1900	31/12/9999
5330	Maillen	01/01/1900	31/12/9999
5330	Sart-Bernard	01/01/1900	31/12/9999
5332	Crupet	01/01/1900	31/12/9999
5333	Sorinne-la-Longue	01/01/1900	31/12/9999
5334	Florée	01/01/1900	31/12/9999
5336	Courrière	01/01/1900	31/12/9999
5340	Faulx-les-Tombes	01/01/1900	31/12/9999
5340	Gesves	01/01/1900	31/12/9999
5340	Haltinne	01/01/1900	31/12/9999
5340	Mozet	01/01/1900	31/12/9999
5340	Sorée	01/01/1900	31/12/9999
5350	Evelette	01/01/1900	31/12/9999
5350	Ohey	01/01/1900	31/12/9999
5351	Haillot	01/01/1900	31/12/9999
5352	Perwez-Haillot	01/01/1900	31/12/9999
5353	Goesnes	01/01/1900	31/12/9999
5354	Jallet	01/01/1900	31/12/9999
5360	Hamois	01/01/1900	31/12/9999
5360	Natoye	01/01/1900	31/12/9999
5361	Mohiville	01/01/1900	31/12/9999
5361	Scy	01/01/1900	31/12/9999
5362	Achet	01/01/1900	31/12/9999
5363	Emptinne	01/01/1900	31/12/9999
5364	Schaltin	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
5370	Barvaux-Condroz	01/01/1900	31/12/9999
5370	Flostoy	01/01/1900	31/12/9999
5370	Havelange	01/01/1900	31/12/9999
5370	Jeneffe (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5370	Porcheresse (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5370	Verlée	01/01/1900	31/12/9999
5372	Méan	01/01/1900	31/12/9999
5374	Maffe	01/01/1900	31/12/9999
5376	Miécret	01/01/1900	31/12/9999
5377	Baillonville	01/01/1900	31/12/9999
5377	Bonsin	01/01/1900	31/12/9999
5377	Heure (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5377	Hogne	01/01/1900	31/12/9999
5377	Nettinne	01/01/1900	31/12/9999
5377	Noiseux	01/01/1900	31/12/9999
5377	Sinsin	01/01/1900	31/12/9999
5377	Somme-Leuze	01/01/1900	31/12/9999
5377	Waillet	01/01/1900	31/12/9999
5380	Bierwart	01/01/1900	31/12/9999
5380	Cortil-Wodon	01/01/1900	31/12/9999
5380	Fernelmont	01/01/1900	31/12/9999
5380	Forville	01/01/1900	31/12/9999
5380	Franc-Waret	01/01/1900	31/12/9999
5380	Hemptinne (Fernelmont)	01/01/1900	31/12/9999
5380	Hingeon	01/01/1900	31/12/9999
5380	Marchovelette	01/01/1900	31/12/9999
5380	Noville-les-Bois	01/01/1900	31/12/9999
5380	Pontillas	01/01/1900	31/12/9999
5380	Tillier	01/01/1900	31/12/9999
5500	Anseremme	01/01/1900	31/12/9999
5500	Bouvignes-sur-Meuse	01/01/1900	31/12/9999
5500	Dinant	01/01/1900	31/12/9999
5500	Dréhance	01/01/1900	31/12/9999
5500	Falmagne	01/01/1900	31/12/9999
5500	Falmignoul	01/01/1900	31/12/9999
5500	Furfooz	01/01/1900	31/12/9999
5501	Lisogne	01/01/1900	31/12/9999
5502	Thynes	01/01/1900	31/12/9999
5503	Sorinnes	01/01/1900	31/12/9999
5504	Foy-Notre-Dame	01/01/1900	31/12/9999
5520	Anthée	01/01/1900	31/12/9999
5520	Onhaye	01/01/1900	31/12/9999
5521	Serville	01/01/1900	31/12/9999
5522	Falaën	01/01/1900	31/12/9999
5523	Sommière	01/01/1900	31/12/9999
5523	Weillen	01/01/1900	31/12/9999
5524	Gerin	01/01/1900	31/12/9999
5530	Dorinne	01/01/1900	31/12/9999
5530	Durnal	01/01/1900	31/12/9999
5530	Evrehailles	01/01/1900	31/12/9999
5530	Godinne	01/01/1900	31/12/9999
5530	Houx	01/01/1900	31/12/9999
5530	Mont (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5530	Purnode	01/01/1900	31/12/9999
5530	Spontin	01/01/1900	31/12/9999
5530	Yvoir	01/01/1900	31/12/9999
5537	Anhée	01/01/1900	31/12/9999
5537	Annevoie-Rouillon	01/01/1900	31/12/9999
5537	Bioul	01/01/1900	31/12/9999
5537	Denée	01/01/1900	31/12/9999
5537	Haut-le-Wastia	01/01/1900	31/12/9999
5537	Sosoye	01/01/1900	31/12/9999
5537	Warnant	01/01/1900	31/12/9999
5540	Hastière	01/01/1900	31/12/9999
5540	Hastière-Lavaux	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
5540	Hermeton-sur-Meuse	01/01/1900	31/12/9999
5540	Waulsort	01/01/1900	31/12/9999
5541	Hastière-par-Delà	01/01/1900	31/12/9999
5542	Blaimont	01/01/1900	31/12/9999
5543	Heer	01/01/1900	31/12/9999
5544	Agimont	01/01/1900	31/12/9999
5550	Alle	01/01/1900	31/12/9999
5550	Bagimont	01/01/1900	31/12/9999
5550	Bohan	01/01/1900	31/12/9999
5550	Chairière	01/01/1900	31/12/9999
5550	Laforêt	01/01/1900	31/12/9999
5550	Membre	01/01/1900	31/12/9999
5550	Mouzaive	01/01/1900	31/12/9999
5550	Nafraiture	01/01/1900	31/12/9999
5550	Orchimont	01/01/1900	31/12/9999
5550	Pussemange	01/01/1900	31/12/9999
5550	Sugny	01/01/1900	31/12/9999
5550	Vresse	01/01/1900	31/12/9999
5550	Vresse-sur-Semois	01/01/1900	31/12/9999
5555	Baillamont	01/01/1900	31/12/9999
5555	Bellefontaine (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5555	Bièvre	01/01/1900	31/12/9999
5555	Cornimont	01/01/1900	31/12/9999
5555	Graide	01/01/1900	31/12/9999
5555	Gros-Fays	01/01/1900	31/12/9999
5555	Monceau-en-Ardenne	01/01/1900	31/12/9999
5555	Naomé	01/01/1900	31/12/9999
5555	Oizy	01/01/1900	31/12/9999
5555	Petit-Fays	01/01/1900	31/12/9999
5560	Ciergnon	01/01/1900	31/12/9999
5560	Finnevaux	01/01/1900	31/12/9999
5560	Houyet	01/01/1900	31/12/9999
5560	Hulsonniaux	01/01/1900	31/12/9999
5560	Mesnil-Eglise	01/01/1900	31/12/9999
5560	Mesnil-Saint-Blaise	01/01/1900	31/12/9999
5561	Celles (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5562	Custinne	01/01/1900	31/12/9999
5563	Hour	01/01/1900	31/12/9999
5564	Wanlin	01/01/1900	31/12/9999
5570	Baronville	01/01/1900	31/12/9999
5570	Beauraing	01/01/1900	31/12/9999
5570	Dion	01/01/1900	31/12/9999
5570	Felenne	01/01/1900	31/12/9999
5570	Feschaux	01/01/1900	31/12/9999
5570	Honnay	01/01/1900	31/12/9999
5570	Javingue	01/01/1900	31/12/9999
5570	Vonêche	01/01/1900	31/12/9999
5570	Wancennes	01/01/1900	31/12/9999
5570	Winenne	01/01/1900	31/12/9999
5571	Wiesme	01/01/1900	31/12/9999
5572	Focant	01/01/1900	31/12/9999
5573	Martouzin-Neuville	01/01/1900	31/12/9999
5574	Pondrôme	01/01/1900	31/12/9999
5575	Bourseigne-Neuve	01/01/1900	31/12/9999
5575	Bourseigne-Vieille	01/01/1900	31/12/9999
5575	Gedinne	01/01/1900	31/12/9999
5575	Houdremont	01/01/1900	31/12/9999
5575	Louette-Saint-Denis	01/01/1900	31/12/9999
5575	Louette-Saint-Pierre	01/01/1900	31/12/9999
5575	Malvoisin	01/01/1900	31/12/9999
5575	Patignies	01/01/1900	31/12/9999
5575	Rienne	01/01/1900	31/12/9999
5575	Sart-Custinne	01/01/1900	31/12/9999
5575	Vencimont	01/01/1900	31/12/9999
5575	Willerzie	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
5576	Froidfontaine	01/01/1900	31/12/9999
5580	Ave-et-Auffe	01/01/1900	31/12/9999
5580	Buissonville	01/01/1900	31/12/9999
5580	Eprave	01/01/1900	31/12/9999
5580	Han-sur-Lesse	01/01/1900	31/12/9999
5580	Jemelle	01/01/1900	31/12/9999
5580	Lavaux-Sainte-Anne	01/01/1900	31/12/9999
5580	Lessive	01/01/1900	31/12/9999
5580	Mont-Gauthier	01/01/1900	31/12/9999
5580	Rochefort	01/01/1900	31/12/9999
5580	Villers-sur-Lesse	01/01/1900	31/12/9999
5580	Wavreille	01/01/1900	31/12/9999
5590	Achêne	01/01/1900	31/12/9999
5590	Braibant	01/01/1900	31/12/9999
5590	Chevetogne	01/01/1900	31/12/9999
5590	Ciney	01/01/1900	31/12/9999
5590	Conneux	01/01/1900	31/12/9999
5590	Haversin	01/01/1900	31/12/9999
5590	Leignon	01/01/1900	31/12/9999
5590	Pessoux	01/01/1900	31/12/9999
5590	Serinchamps	01/01/1900	31/12/9999
5590	Sovet	01/01/1900	31/12/9999
5600	Fagnolle	01/01/1900	31/12/9999
5600	Franchimont	01/01/1900	31/12/9999
5600	Jamagne	01/01/1900	31/12/9999
5600	Jamiolle	01/01/1900	31/12/9999
5600	Merlemont	01/01/1900	31/12/9999
5600	Neuville (Philippeville)	01/01/1900	31/12/9999
5600	Omezée	01/01/1900	31/12/9999
5600	Philippeville	01/01/1900	31/12/9999
5600	Roly	01/01/1900	31/12/9999
5600	Romedenne	01/01/1900	31/12/9999
5600	Samart	01/01/1900	31/12/9999
5600	Sart-en-Fagne	01/01/1900	31/12/9999
5600	Sautour	01/01/1900	31/12/9999
5600	Surice	01/01/1900	31/12/9999
5600	Villers-en-Fagne	01/01/1900	31/12/9999
5600	Villers-le-Gambon	01/01/1900	31/12/9999
5600	Vodecée	01/01/1900	31/12/9999
5620	Corenne	01/01/1900	31/12/9999
5620	Flavion	01/01/1900	31/12/9999
5620	Florennes	01/01/1900	31/12/9999
5620	Hemptinne-lez-Florennes	01/01/1900	31/12/9999
5620	Morville	01/01/1900	31/12/9999
5620	Rosée	01/01/1900	31/12/9999
5620	Saint-Aubin	01/01/1900	31/12/9999
5621	Hanzinelle	01/01/1900	31/12/9999
5621	Hanzinne	01/01/1900	31/12/9999
5621	Morialmé	01/01/1900	31/12/9999
5621	Thy-le-Bauduin	01/01/1900	31/12/9999
5630	Cerfontaine	01/01/1900	31/12/9999
5630	Daussois	01/01/1900	31/12/9999
5630	Senzeille	01/01/1900	31/12/9999
5630	Silenrieux	01/01/1900	31/12/9999
5630	Soumoy	01/01/1900	31/12/9999
5630	Villers-Deux-Eglises	01/01/1900	31/12/9999
5640	Biesme	01/01/1900	31/12/9999
5640	Biesmerée	01/01/1900	31/12/9999
5640	Graux	01/01/1900	31/12/9999
5640	Mettet	01/01/1900	31/12/9999
5640	Oret	01/01/1900	31/12/9999
5640	Saint-Gérard	01/01/1900	31/12/9999
5641	Furnaux	01/01/1900	31/12/9999
5644	Ermeton-sur-Biert	01/01/1900	31/12/9999
5646	Stave	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
5650	Castillon	01/01/1900	31/12/9999
5650	Chastrès	01/01/1900	31/12/9999
5650	Clermont (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5650	Fontenelle	01/01/1900	31/12/9999
5650	Fraire	01/01/1900	31/12/9999
5650	Pry	01/01/1900	31/12/9999
5650	Vogenée	01/01/1900	31/12/9999
5650	Walcourt	01/01/1900	31/12/9999
5650	Yves-Gomezée	01/01/1900	31/12/9999
5651	Berzée	01/01/1900	31/12/9999
5651	Gourdinne	01/01/1900	31/12/9999
5651	Laneffe	01/01/1900	31/12/9999
5651	Rognée	01/01/1900	31/12/9999
5651	Somzée	01/01/1900	31/12/9999
5651	Tarcienne	01/01/1900	31/12/9999
5651	Thy-le-Château	01/01/1900	31/12/9999
5660	Aublain	01/01/1900	31/12/9999
5660	Boussu-en-Fagne	01/01/1900	31/12/9999
5660	Brûly	01/01/1900	31/12/9999
5660	Brûly-de-Pesche	01/01/1900	31/12/9999
5660	Couvin	01/01/1900	31/12/9999
5660	Cul-des-Sarts	01/01/1900	31/12/9999
5660	Dailly	01/01/1900	31/12/9999
5660	Frasnes (Nam.)	01/01/1900	31/12/9999
5660	Gonrieux	01/01/1900	31/12/9999
5660	Mariembourg	01/01/1900	31/12/9999
5660	Pesche	01/01/1900	31/12/9999
5660	Petigny	01/01/1900	31/12/9999
5660	Petite-Chapelle	01/01/1900	31/12/9999
5660	Presgaux	01/01/1900	31/12/9999
5670	Dourbes	01/01/1900	31/12/9999
5670	Le Mesnil	01/01/1900	31/12/9999
5670	Mazée	01/01/1900	31/12/9999
5670	Nismes	01/01/1900	31/12/9999
5670	Oignies-en-Thiérache	01/01/1900	31/12/9999
5670	Olloy-sur-Viroin	01/01/1900	31/12/9999
5670	Treignes	01/01/1900	31/12/9999
5670	Vierves-sur-Viroin	01/01/1900	31/12/9999
5670	Viroinval	01/01/1900	31/12/9999
5680	Doische	01/01/1900	31/12/9999
5680	Gimnée	01/01/1900	31/12/9999
5680	Gochenée	01/01/1900	31/12/9999
5680	Matagne-la-Grande	01/01/1900	31/12/9999
5680	Matagne-la-Petite	01/01/1900	31/12/9999
5680	Niverlée	01/01/1900	31/12/9999
5680	Romerée	01/01/1900	31/12/9999
5680	Soulme	01/01/1900	31/12/9999
5680	Vaucelles	01/01/1900	31/12/9999
5680	Vodelée	01/01/1900	31/12/9999
6000	Charleroi	01/01/1900	31/12/9999
6001	Marcinelle	01/01/1900	31/12/9999
6010	Couillet	01/01/1900	31/12/9999
6020	Dampremy	01/01/1900	31/12/9999
6030	Goutroux	01/01/1900	31/12/9999
6030	Marchienne-au-Pont	01/01/1900	31/12/9999
6031	Monceau-sur-Sambre	01/01/1900	31/12/9999
6032	Mont-sur-Marchienne	01/01/1900	31/12/9999
6040	Jumet (Charleroi)	01/01/1900	31/12/9999
6041	Gosselies	01/01/1900	31/12/9999
6042	Lodelinsart	01/01/1900	31/12/9999
6043	Ransart	01/01/1900	31/12/9999
6044	Roux	01/01/1900	31/12/9999
6060	Gilly (Charleroi)	01/01/1900	31/12/9999
6061	Montignies-sur-Sambre	01/01/1900	31/12/9999
6110	Montigny-le-Tilleul	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
6111	Landelies	01/01/1900	31/12/9999
6120	Cour-sur-Heure	01/01/1900	31/12/9999
6120	Ham-sur-Heure	01/01/1900	31/12/9999
6120	Ham-sur-Heure-Nalinnes	01/01/1900	31/12/9999
6120	Jamioulx	01/01/1900	31/12/9999
6120	Marbaix (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
6120	Nalinnes	01/01/1900	31/12/9999
6140	Fontaine-l'Evêque	01/01/1900	31/12/9999
6141	Forchies-la-Marche	01/01/1900	31/12/9999
6142	Leernes	01/01/1900	31/12/9999
6150	Anderlues	01/01/1900	31/12/9999
6180	Courcelles	01/01/1900	31/12/9999
6181	Gouy-lez-Piéton	01/01/1900	31/12/9999
6182	Souvret	01/01/1900	31/12/9999
6183	Trazegnies	01/01/1900	31/12/9999
6200	Bouffioulx	01/01/1900	31/12/9999
6200	Châtelet	01/01/1900	31/12/9999
6200	Châtelineau	01/01/1900	31/12/9999
6210	Frasnes-lez-Gosselies	01/01/1900	31/12/9999
6210	Les Bons Villers	01/01/1900	31/12/9999
6210	Rèves	01/01/1900	31/12/9999
6210	Villers-Perwin	01/01/1900	31/12/9999
6210	Wayaux	01/01/1900	31/12/9999
6211	Mellet	01/01/1900	31/12/9999
6220	Fleurus	01/01/1900	31/12/9999
6220	Heppignies	01/01/1900	31/12/9999
6220	Lambusart	01/01/1900	31/12/9999
6220	Wangenies	01/01/1900	31/12/9999
6221	Saint-Amand	01/01/1900	31/12/9999
6222	Brye	01/01/1900	31/12/9999
6223	Wagnelée	01/01/1900	31/12/9999
6224	Wanfercée-Baulet	01/01/1900	31/12/9999
6230	Buzet	01/01/1900	31/12/9999
6230	Obaix	01/01/1900	31/12/9999
6230	Pont-à-Celles	01/01/1900	31/12/9999
6230	Thiméon	01/01/1900	31/12/9999
6230	Viesville	01/01/1900	31/12/9999
6238	Liberchies	01/01/1900	31/12/9999
6238	Luttre	01/01/1900	31/12/9999
6240	Farciennes	01/01/1900	31/12/9999
6240	Pironchamps	01/01/1900	31/12/9999
6250	Aiseau	01/01/1900	31/12/9999
6250	Aiseau-Presles	01/01/1900	31/12/9999
6250	Pont-de-Loup	01/01/1900	31/12/9999
6250	Presles	01/01/1900	31/12/9999
6250	Roselies	01/01/1900	31/12/9999
6280	Acoz	01/01/1900	31/12/9999
6280	Gerpinnes	01/01/1900	31/12/9999
6280	Gougnies	01/01/1900	31/12/9999
6280	Joncret	01/01/1900	31/12/9999
6280	Loverval	01/01/1900	31/12/9999
6280	Villers-Poterie	01/01/1900	31/12/9999
6440	Boussu-lez-Walcourt	01/01/1900	31/12/9999
6440	Fourbechies	01/01/1900	31/12/9999
6440	Froidchapelle	01/01/1900	31/12/9999
6440	Vergnies	01/01/1900	31/12/9999
6441	Erpion	01/01/1900	31/12/9999
6460	Bailièvre	01/01/1900	31/12/9999
6460	Chimay	01/01/1900	31/12/9999
6460	Robechies	01/01/1900	31/12/9999
6460	Saint-Remy (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
6460	Salles	01/01/1900	31/12/9999
6460	Villers-la-Tour	01/01/1900	31/12/9999
6461	Virelles	01/01/1900	31/12/9999
6462	Vaulx-lez-Chimay	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
6463	Lompret	01/01/1900	31/12/9999
6464	Baileux	01/01/1900	31/12/9999
6464	Bourlers	01/01/1900	31/12/9999
6464	Forges	01/01/1900	31/12/9999
6464	l'Escaillère	01/01/1900	31/12/9999
6464	Rièzes	01/01/1900	31/12/9999
6470	Grandrieu	01/01/1900	31/12/9999
6470	Montbliart	01/01/1900	31/12/9999
6470	Rance	01/01/1900	31/12/9999
6470	Sautin	01/01/1900	31/12/9999
6470	Sivry	01/01/1900	31/12/9999
6470	Sivry-Rance	01/01/1900	31/12/9999
6500	Barbençon	01/01/1900	31/12/9999
6500	Beaumont	01/01/1900	31/12/9999
6500	Leugnies	01/01/1900	31/12/9999
6500	Leval-Chaudeville	01/01/1900	31/12/9999
6500	Renlies	01/01/1900	31/12/9999
6500	Solre-Saint-Géry	01/01/1900	31/12/9999
6500	Thirimont	01/01/1900	31/12/9999
6511	Strée (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
6530	Leers-et-Fosteau	01/01/1900	31/12/9999
6530	Thuin	01/01/1900	31/12/9999
6531	Biesme-sous-Thuin	01/01/1900	31/12/9999
6532	Ragnies	01/01/1900	31/12/9999
6533	Biercée	01/01/1900	31/12/9999
6534	Gozée	01/01/1900	31/12/9999
6536	Donstiennes	01/01/1900	31/12/9999
6536	Thuillies	01/01/1900	31/12/9999
6540	Lobbes	01/01/1900	31/12/9999
6540	Mont-Sainte-Geneviève	01/01/1900	31/12/9999
6542	Sars-la-Buissière	01/01/1900	31/12/9999
6543	Bienne-lez-Happart	01/01/1900	31/12/9999
6560	Bersillies-l'Abbaye	01/01/1900	31/12/9999
6560	Erquelinnes	01/01/1900	31/12/9999
6560	Grand-Reng	01/01/1900	31/12/9999
6560	Hantes-Wihéries	01/01/1900	31/12/9999
6560	Montignies-Saint-Christophe	01/01/1900	31/12/9999
6560	Solre-sur-Sambre	01/01/1900	31/12/9999
6567	Fontaine-Valmont	01/01/1900	31/12/9999
6567	Labuissière	01/01/1900	31/12/9999
6567	Merbes-le-Château	01/01/1900	31/12/9999
6567	Merbes-Sainte-Marie	01/01/1900	31/12/9999
6590	Momignies	01/01/1900	31/12/9999
6591	Macon	01/01/1900	31/12/9999
6592	Monceau-Imbrechies	01/01/1900	31/12/9999
6593	Macquenoise	01/01/1900	31/12/9999
6594	Beauwelz	01/01/1900	31/12/9999
6596	Forge-Philippe	01/01/1900	31/12/9999
6596	Seloignes	01/01/1900	31/12/9999
6600	Bastogne	01/01/1900	31/12/9999
6600	Longvilly	01/01/1900	31/12/9999
6600	Noville (Lux.)	01/01/1900	31/12/9999
6600	Villers-la-Bonne-Eau	01/01/1900	31/12/9999
6600	Wardin	01/01/1900	31/12/9999
6630	Martelange	01/01/1900	31/12/9999
6637	Fauvillers	01/01/1900	31/12/9999
6637	Hollange	01/01/1900	31/12/9999
6637	Tintange	01/01/1900	31/12/9999
6640	Hompré	01/01/1900	31/12/9999
6640	Morhet	01/01/1900	31/12/9999
6640	Nives	01/01/1900	31/12/9999
6640	Sibret	01/01/1900	31/12/9999
6640	Vaux-lez-Rosières	01/01/1900	31/12/9999
6640	Vaux-sur-Sûre	01/01/1900	31/12/9999
6642	Juseret	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
6660	Houffalize	01/01/1900	31/12/9999
6660	Nadrin	01/01/1900	31/12/9999
6661	Mont (Lux.)	01/01/1900	31/12/9999
6661	Tailles	01/01/1900	31/12/9999
6662	Tavigny	01/01/1900	31/12/9999
6663	Mabompré	01/01/1900	31/12/9999
6666	Wibrin	01/01/1900	31/12/9999
6670	Gouvy	01/01/1900	31/12/9999
6670	Limerlé	01/01/1900	31/12/9999
6671	Bovigny	01/01/1900	31/12/9999
6672	Beho	01/01/1900	31/12/9999
6673	Cherain	01/01/1900	31/12/9999
6674	Montleban	01/01/1900	31/12/9999
6680	Amberloup	01/01/1900	31/12/9999
6680	Sainte-Ode	01/01/1900	31/12/9999
6680	Tillet	01/01/1900	31/12/9999
6681	Lavacherie	01/01/1900	31/12/9999
6686	Flamierge	01/01/1900	31/12/9999
6687	Bertogne	01/01/1900	31/12/9999
6688	Longchamps (Lux.)	01/01/1900	31/12/9999
6690	Bihain	01/01/1900	31/12/9999
6690	Vielsalm	01/01/1900	31/12/9999
6692	Petit-Thier	01/01/1900	31/12/9999
6698	Grand-Halleux	01/01/1900	31/12/9999
6700	Arlon	01/01/1900	31/12/9999
6700	Bonnert	01/01/1900	31/12/9999
6700	Heinsch	01/01/1900	31/12/9999
6700	Toernich	01/01/1900	31/12/9999
6704	Guirsch	01/01/1900	31/12/9999
6706	Autelbas	01/01/1900	31/12/9999
6717	Attert	01/01/1900	31/12/9999
6717	Nobressart	01/01/1900	31/12/9999
6717	Nothomb	01/01/1900	31/12/9999
6717	Thiaumont	01/01/1900	31/12/9999
6717	Tontelange	01/01/1900	31/12/9999
6720	Habay	01/01/1900	31/12/9999
6720	Habay-la-Neuve	01/01/1900	31/12/9999
6720	Hachy	01/01/1900	31/12/9999
6721	Anlier	01/01/1900	31/12/9999
6723	Habay-la-Vieille	01/01/1900	31/12/9999
6724	Houdemont	01/01/1900	31/12/9999
6724	Rulles	01/01/1900	31/12/9999
6730	Bellefontaine (Lux.)	01/01/1900	31/12/9999
6730	Rossignol	01/01/1900	31/12/9999
6730	Saint-Vincent	01/01/1900	31/12/9999
6730	Tintigny	01/01/1900	31/12/9999
6740	Etalle	01/01/1900	31/12/9999
6740	Sainte-Marie-sur-Semois	01/01/1900	31/12/9999
6740	Villers-sur-Semois	01/01/1900	31/12/9999
6741	Vance	01/01/1900	31/12/9999
6742	Chantemelle	01/01/1900	31/12/9999
6743	Buzenol	01/01/1900	31/12/9999
6747	Châtillon	01/01/1900	31/12/9999
6747	Meix-le-Tige	01/01/1900	31/12/9999
6747	Saint-Léger (Lux.)	01/01/1900	31/12/9999
6750	Musson	01/01/1900	31/12/9999
6750	Mussy-la-Ville	01/01/1900	31/12/9999
6750	Signeulx	01/01/1900	31/12/9999
6760	Bleid	01/01/1900	31/12/9999
6760	Ethe	01/01/1900	31/12/9999
6760	Ruette	01/01/1900	31/12/9999
6760	Virton	01/01/1900	31/12/9999
6761	Latour	01/01/1900	31/12/9999
6762	Saint-Mard	01/01/1900	31/12/9999
6767	Dampicourt	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
6767	Harnoncourt	01/01/1900	31/12/9999
6767	Lamorteau	01/01/1900	31/12/9999
6767	Rouvroy	01/01/1900	31/12/9999
6767	Torgny	01/01/1900	31/12/9999
6769	Gérouville	01/01/1900	31/12/9999
6769	Meix-devant-Virton	01/01/1900	31/12/9999
6769	Robelmont	01/01/1900	31/12/9999
6769	Sommethonne	01/01/1900	31/12/9999
6769	Villers-la-Loue	01/01/1900	31/12/9999
6780	Hondelange	01/01/1900	31/12/9999
6780	Messancy	01/01/1900	31/12/9999
6780	Wolkrange	01/01/1900	31/12/9999
6781	Sélange	01/01/1900	31/12/9999
6782	Habergy	01/01/1900	31/12/9999
6790	Aubange	01/01/1900	31/12/9999
6791	Athus	01/01/1900	31/12/9999
6792	Halanzy	01/01/1900	31/12/9999
6792	Rachecourt	01/01/1900	31/12/9999
6800	Bras	01/01/1900	31/12/9999
6800	Freux	01/01/1900	31/12/9999
6800	Libramont	01/01/1900	31/12/9999
6800	Libramont-Chevigny	01/01/1900	31/12/9999
6800	Moircy	01/01/1900	31/12/9999
6800	Recogne	01/01/1900	31/12/9999
6800	Remagne	01/01/1900	31/12/9999
6800	Saint-Pierre	01/01/1900	31/12/9999
6800	Sainte-Marie-Chevigny	01/01/1900	31/12/9999
6810	Chiny	01/01/1900	31/12/9999
6810	Izel	01/01/1900	31/12/9999
6810	Jamoigne	01/01/1900	31/12/9999
6811	Les Bulles	01/01/1900	31/12/9999
6812	Suxy	01/01/1900	31/12/9999
6813	Termes	01/01/1900	31/12/9999
6820	Florenville	01/01/1900	31/12/9999
6820	Fontenoille	01/01/1900	31/12/9999
6820	Muno	01/01/1900	31/12/9999
6820	Sainte-Cécile	01/01/1900	31/12/9999
6821	Lacuisine	01/01/1900	31/12/9999
6823	Villers-devant-Orval	01/01/1900	31/12/9999
6824	Chassepierre	01/01/1900	31/12/9999
6830	Bouillon	01/01/1900	31/12/9999
6830	Les Hayons	01/01/1900	31/12/9999
6830	Poupehan	01/01/1900	31/12/9999
6830	Rochehaut	01/01/1900	31/12/9999
6831	Noirefontaine	01/01/1900	31/12/9999
6832	Sensenruth	01/01/1900	31/12/9999
6833	Ucimont	01/01/1900	31/12/9999
6833	Vivy	01/01/1900	31/12/9999
6834	Bellevaux	01/01/1900	31/12/9999
6836	Dohan	01/01/1900	31/12/9999
6838	Corbion	01/01/1900	31/12/9999
6840	Grandvoir	01/01/1900	31/12/9999
6840	Grapfontaine	01/01/1900	31/12/9999
6840	Hamipré	01/01/1900	31/12/9999
6840	Longlier	01/01/1900	31/12/9999
6840	Neufchâteau	01/01/1900	31/12/9999
6840	Tournay	01/01/1900	31/12/9999
6850	Carlsbourg	01/01/1900	31/12/9999
6850	Offagne	01/01/1900	31/12/9999
6850	Paliseul	01/01/1900	31/12/9999
6851	Nollevaux	01/01/1900	31/12/9999
6852	Maissin	01/01/1900	31/12/9999
6852	Opont	01/01/1900	31/12/9999
6853	Framont	01/01/1900	31/12/9999
6856	Fays-les-Veneurs	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
6860	Assenois	01/01/1900	31/12/9999
6860	Ebly	01/01/1900	31/12/9999
6860	Léglise	01/01/1900	31/12/9999
6860	Mellier	01/01/1900	31/12/9999
6860	Witry	01/01/1900	31/12/9999
6870	Arville	01/01/1900	31/12/9999
6870	Awenne	01/01/1900	31/12/9999
6870	Hatrival	01/01/1900	31/12/9999
6870	Mirwart	01/01/1900	31/12/9999
6870	Saint-Hubert	01/01/1900	31/12/9999
6870	Vesqueville	01/01/1900	31/12/9999
6880	Auby-sur-Semois	01/01/1900	31/12/9999
6880	Bertrix	01/01/1900	31/12/9999
6880	Cugnon	01/01/1900	31/12/9999
6880	Jehonville	01/01/1900	31/12/9999
6880	Orgeo	01/01/1900	31/12/9999
6887	Herbeumont	01/01/1900	31/12/9999
6887	Saint-Médard	01/01/1900	31/12/9999
6887	Straimont	01/01/1900	31/12/9999
6890	Anloy	01/01/1900	31/12/9999
6890	Libin	01/01/1900	31/12/9999
6890	Ochamps	01/01/1900	31/12/9999
6890	Redu	01/01/1900	31/12/9999
6890	Smuid	01/01/1900	31/12/9999
6890	Transinne	01/01/1900	31/12/9999
6890	Villance	01/01/1900	31/12/9999
6900	Aye	01/01/1900	31/12/9999
6900	Hargimont	01/01/1900	31/12/9999
6900	Humain	01/01/1900	31/12/9999
6900	Marche-en-Famenne	01/01/1900	31/12/9999
6900	On	01/01/1900	31/12/9999
6900	Roy	01/01/1900	31/12/9999
6900	Waha	01/01/1900	31/12/9999
6920	Sohier	01/01/1900	31/12/9999
6920	Wellin	01/01/1900	31/12/9999
6921	Chanly	01/01/1900	31/12/9999
6922	Halma	01/01/1900	31/12/9999
6924	Lomprez	01/01/1900	31/12/9999
6927	Bure	01/01/1900	31/12/9999
6927	Grupont	01/01/1900	31/12/9999
6927	Resteigne	01/01/1900	31/12/9999
6927	Tellin	01/01/1900	31/12/9999
6929	Daverdisse	01/01/1900	31/12/9999
6929	Gembes	01/01/1900	31/12/9999
6929	Haut-Fays	01/01/1900	31/12/9999
6929	Porcheresse (Lux.)	01/01/1900	31/12/9999
6940	Barvaux-sur-Ourthe	01/01/1900	31/12/9999
6940	Durbuy	01/01/1900	31/12/9999
6940	Grandhan	01/01/1900	31/12/9999
6940	Septon	01/01/1900	31/12/9999
6940	Wéris	01/01/1900	31/12/9999
6941	Bende	01/01/1900	31/12/9999
6941	Bomal-sur-Ourthe	01/01/1900	31/12/9999
6941	Borlon	01/01/1900	31/12/9999
6941	Heyd	01/01/1900	31/12/9999
6941	Izier	01/01/1900	31/12/9999
6941	Tohogne	01/01/1900	31/12/9999
6941	Villers-Sainte-Gertrude	01/01/1900	31/12/9999
6950	Harsin	01/01/1900	31/12/9999
6950	Nassogne	01/01/1900	31/12/9999
6951	Bande	01/01/1900	31/12/9999
6952	Grune	01/01/1900	31/12/9999
6953	Ambly	01/01/1900	31/12/9999
6953	Forrières	01/01/1900	31/12/9999
6953	Lesterny	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
6953	Masbourg	01/01/1900	31/12/9999
6960	Dochamps	01/01/1900	31/12/9999
6960	Grandmenil	01/01/1900	31/12/9999
6960	Harre	01/01/1900	31/12/9999
6960	Malempré	01/01/1900	31/12/9999
6960	Manhay	01/01/1900	31/12/9999
6960	Odeigne	01/01/1900	31/12/9999
6960	Vaux-Chavanne	01/01/1900	31/12/9999
6970	Tenneville	01/01/1900	31/12/9999
6971	Champlon	01/01/1900	31/12/9999
6972	Erneuville	01/01/1900	31/12/9999
6980	Beausaint	01/01/1900	31/12/9999
6980	La Roche-en-Ardenne	01/01/1900	31/12/9999
6982	Samrée	01/01/1900	31/12/9999
6983	Ortho	01/01/1900	31/12/9999
6984	Hives	01/01/1900	31/12/9999
6986	Halleux	01/01/1900	31/12/9999
6987	Beffe	01/01/1900	31/12/9999
6987	Hodister	01/01/1900	31/12/9999
6987	Marcourt	01/01/1900	31/12/9999
6987	Rendeux	01/01/1900	31/12/9999
6990	Fronville	01/01/1900	31/12/9999
6990	Hampteau	01/01/1900	31/12/9999
6990	Hotton	01/01/1900	31/12/9999
6990	Marenne	01/01/1900	31/12/9999
6997	Amonines	01/01/1900	31/12/9999
6997	Erezée	01/01/1900	31/12/9999
6997	Mormont	01/01/1900	31/12/9999
6997	Soy	01/01/1900	31/12/9999
7000	Mons	01/01/1900	31/12/9999
7010	Shape-Belgique	01/01/1900	31/12/9999
7011	Ghlin	01/01/1900	31/12/9999
7012	Flénu	01/01/1900	31/12/9999
7012	Jemappes	01/01/1900	31/12/9999
7020	Maisières	01/01/1900	31/12/9999
7020	Nimy	01/01/1900	31/12/9999
7021	Havré	01/01/1900	31/12/9999
7022	Harmignies	01/01/1900	31/12/9999
7022	Harveng	01/01/1900	31/12/9999
7022	Hyon	01/01/1900	31/12/9999
7022	Mesvin	01/01/1900	31/12/9999
7022	Nouvelles	01/01/1900	31/12/9999
7024	Ciply	01/01/1900	31/12/9999
7030	Saint-Symphorien	01/01/1900	31/12/9999
7031	Villers-Saint-Ghislain	01/01/1900	31/12/9999
7032	Spiennes	01/01/1900	31/12/9999
7033	Cuesmes	01/01/1900	31/12/9999
7034	Obourg	01/01/1900	31/12/9999
7034	Saint-Denis (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7040	Asquillies	01/01/1900	31/12/9999
7040	Aulnois	01/01/1900	31/12/9999
7040	Blaregnies	01/01/1900	31/12/9999
7040	Bougnies	01/01/1900	31/12/9999
7040	Genly	01/01/1900	31/12/9999
7040	Goegnies-Chaussée	01/01/1900	31/12/9999
7040	Quévy	01/01/1900	31/12/9999
7040	Quévy-le-Grand	01/01/1900	31/12/9999
7040	Quévy-le-Petit	01/01/1900	31/12/9999
7041	Givry	01/01/1900	31/12/9999
7041	Havay	01/01/1900	31/12/9999
7050	Erbaut	01/01/1900	31/12/9999
7050	Erbisoeul	01/01/1900	31/12/9999
7050	Herchies	01/01/1900	31/12/9999
7050	Jurbise	01/01/1900	31/12/9999
7050	Masnuy-Saint-Jean (Jurbise)	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
7050	Masnuy-Saint-Pierre	01/01/1900	31/12/9999
7060	Horrues	01/01/1900	31/12/9999
7060	Soignies	01/01/1900	31/12/9999
7061	Casteau (Soignies)	01/01/1900	31/12/9999
7061	Thieusies	01/01/1900	31/12/9999
7062	Naast	01/01/1900	31/12/9999
7063	Chaussée-Notre-Dame-Louvignies	01/01/1900	31/12/9999
7063	Neufvilles	01/01/1900	31/12/9999
7070	Gottignies	01/01/1900	31/12/9999
7070	Le Roeulx	01/01/1900	31/12/9999
7070	Mignault	01/01/1900	31/12/9999
7070	Thieu	01/01/1900	31/12/9999
7070	Ville-sur-Haine (Le Roeulx)	01/01/1900	31/12/9999
7080	Eugies (Frameries)	01/01/1900	31/12/9999
7080	Frameries	01/01/1900	31/12/9999
7080	La Bouverie	01/01/1900	31/12/9999
7080	Noirchain	01/01/1900	31/12/9999
7080	Sars-la-Bruyère	01/01/1900	31/12/9999
7090	Braine-le-Comte	01/01/1900	31/12/9999
7090	Hennuyères	01/01/1900	31/12/9999
7090	Henripont	01/01/1900	31/12/9999
7090	Petit-Roeulx-lez-Braine	01/01/1900	31/12/9999
7090	Ronquières	01/01/1900	31/12/9999
7090	Steenkerque (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7100	Haine-Saint-Paul	01/01/1900	31/12/9999
7100	Haine-Saint-Pierre	01/01/1900	31/12/9999
7100	La Louvière	01/01/1900	31/12/9999
7100	Saint-Vaast	01/01/1900	31/12/9999
7100	Trivières	01/01/1900	31/12/9999
7110	Boussoit	01/01/1900	31/12/9999
7110	Houdeng-Aimeries	01/01/1900	31/12/9999
7110	Houdeng-Goegnies	01/01/1900	31/12/9999
7110	Maurage	01/01/1900	31/12/9999
7110	Strépy-Bracquegnies	01/01/1900	31/12/9999
7120	Croix-lez-Rouveroy	01/01/1900	31/12/9999
7120	Estinnes	01/01/1900	31/12/9999
7120	Estinnes-au-Mont	01/01/1900	31/12/9999
7120	Estinnes-au-Val	01/01/1900	31/12/9999
7120	Fauroeulx	01/01/1900	31/12/9999
7120	Haulchin	01/01/1900	31/12/9999
7120	Peissant	01/01/1900	31/12/9999
7120	Rouveroy (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7120	Vellereille-le-Sec	01/01/1900	31/12/9999
7120	Vellereille-les-Brayeux	01/01/1900	31/12/9999
7130	Battignies	01/01/1900	31/12/9999
7130	Binche	01/01/1900	31/12/9999
7130	Bray	01/01/1900	31/12/9999
7131	Waudrez	01/01/1900	31/12/9999
7133	Buvrinnes	01/01/1900	31/12/9999
7134	Epinois	01/01/1900	31/12/9999
7134	Leval-Trahegnies	01/01/1900	31/12/9999
7134	Péronnes-lez-Binche	01/01/1900	31/12/9999
7134	Ressaix	01/01/1900	31/12/9999
7140	Morlanwelz	01/01/1900	31/12/9999
7140	Morlanwelz-Mariemont	01/01/1900	31/12/9999
7141	Carnières	01/01/1900	31/12/9999
7141	Mont-Sainte-Aldegonde	01/01/1900	31/12/9999
7160	Chapelle-lez-Herlaimont	01/01/1900	31/12/9999
7160	Godarville	01/01/1900	31/12/9999
7160	Piéton	01/01/1900	31/12/9999
7170	Bellecourt	01/01/1900	31/12/9999
7170	Bois-d'Haine	01/01/1900	31/12/9999
7170	Fayt-lez-Manage	01/01/1900	31/12/9999
7170	La Hestre	01/01/1900	31/12/9999
7170	Manage	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
7180	Seneffe	01/01/1900	31/12/9999
7181	Arquennes	01/01/1900	31/12/9999
7181	Familleureux	01/01/1900	31/12/9999
7181	Feluy	01/01/1900	31/12/9999
7181	Petit-Roeulx-lez-Nivelles	01/01/1900	31/12/9999
7190	Ecaussinnes	01/01/1900	31/12/9999
7190	Ecaussinnes-d'Enghien	01/01/1900	31/12/9999
7190	Marche-lez-Ecaussinnes	01/01/1900	31/12/9999
7191	Ecaussinnes-Lalaing	01/01/1900	31/12/9999
7300	Boussu	01/01/1900	31/12/9999
7301	Hornu	01/01/1900	31/12/9999
7320	Bernissart	01/01/1900	31/12/9999
7321	Blaton	01/01/1900	31/12/9999
7321	Harchies	01/01/1900	31/12/9999
7322	Pommeroeul	01/01/1900	31/12/9999
7322	Ville-Pommeroeul	01/01/1900	31/12/9999
7330	Saint-Ghislain	01/01/1900	31/12/9999
7331	Baudour	01/01/1900	31/12/9999
7332	Neufmaison	01/01/1900	31/12/9999
7332	Sirault	01/01/1900	31/12/9999
7333	Tertre	01/01/1900	31/12/9999
7334	Hautrage	01/01/1900	31/12/9999
7334	Villerot	01/01/1900	31/12/9999
7340	Colfontaine	01/01/1900	31/12/9999
7340	Paturages	01/01/1900	31/12/9999
7340	Warquignies	01/01/1900	31/12/9999
7340	Wasmes	01/01/1900	31/12/9999
7350	Hainin	01/01/1900	31/12/9999
7350	Hensies	01/01/1900	31/12/9999
7350	Montroeul-sur-Haine	01/01/1900	31/12/9999
7350	Thulin	01/01/1900	31/12/9999
7370	Blaugies	01/01/1900	31/12/9999
7370	Dour	01/01/1900	31/12/9999
7370	Elouges	01/01/1900	31/12/9999
7370	Wihéries	01/01/1900	31/12/9999
7380	Baisieux	01/01/1900	31/12/9999
7380	Quiévrain	01/01/1900	31/12/9999
7382	Audregnies	01/01/1900	31/12/9999
7387	Angre	01/01/1900	31/12/9999
7387	Angreau	01/01/1900	31/12/9999
7387	Athis	01/01/1900	31/12/9999
7387	Autreppe	01/01/1900	31/12/9999
7387	Erquennes	01/01/1900	31/12/9999
7387	Fayt-le-Franc	01/01/1900	31/12/9999
7387	Honnelles	01/01/1900	31/12/9999
7387	Marchipont	01/01/1900	31/12/9999
7387	Montignies-sur-Roc	01/01/1900	31/12/9999
7387	Onnezies	01/01/1900	31/12/9999
7387	Roisin	01/01/1900	31/12/9999
7390	Quaregnon	01/01/1900	31/12/9999
7390	Wasmuel	01/01/1900	31/12/9999
7500	Ere	01/01/1900	31/12/9999
7500	Saint-Maur	01/01/1900	31/12/9999
7500	Tournai	01/01/1900	31/12/9999
7501	Orcq	01/01/1900	31/12/9999
7502	Esplechin	01/01/1900	31/12/9999
7503	Froyennes	01/01/1900	31/12/9999
7504	Froidmont	01/01/1900	31/12/9999
7506	Willemeau	01/01/1900	31/12/9999
7520	Ramegnies-Chin	01/01/1900	31/12/9999
7520	Templeuve	01/01/1900	31/12/9999
7521	Chercq	01/01/1900	31/12/9999
7522	Blandain	01/01/1900	31/12/9999
7522	Hertain	01/01/1900	31/12/9999
7522	Lamain	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
7522	Marquain	01/01/1900	31/12/9999
7530	Gaurain-Ramecroix (Tournai)	01/01/1900	31/12/9999
7531	Havinnes	01/01/1900	31/12/9999
7532	Beclers	01/01/1900	31/12/9999
7533	Thimougies	01/01/1900	31/12/9999
7534	Barry	01/01/1900	31/12/9999
7534	Maulde	01/01/1900	31/12/9999
7536	Vaulx (Tournai)	01/01/1900	31/12/9999
7538	Vezon	01/01/1900	31/12/9999
7540	Kain	01/01/1900	31/12/9999
7540	Melles	01/01/1900	31/12/9999
7540	Quartes	01/01/1900	31/12/9999
7540	Rumillies	01/01/1900	31/12/9999
7542	Mont-Saint-Aubert	01/01/1900	31/12/9999
7543	Mourcourt	01/01/1900	31/12/9999
7548	Warchin	01/01/1900	31/12/9999
7600	Péruwelz	01/01/1900	31/12/9999
7601	Roucourt	01/01/1900	31/12/9999
7602	Bury	01/01/1900	31/12/9999
7603	Bon-Secours	01/01/1900	31/12/9999
7604	Baugnies	01/01/1900	31/12/9999
7604	Braffe	01/01/1900	31/12/9999
7604	Brasmenil	01/01/1900	31/12/9999
7604	Callenelle	01/01/1900	31/12/9999
7604	Wasmes-Audemez-Briffoeil	01/01/1900	31/12/9999
7608	Wiers	01/01/1900	31/12/9999
7610	Rumes	01/01/1900	31/12/9999
7611	La Glanerie	01/01/1900	31/12/9999
7618	Taintignies	01/01/1900	31/12/9999
7620	Blélharies	01/01/1900	31/12/9999
7620	Brunehaut	01/01/1900	31/12/9999
7620	Guignies	01/01/1900	31/12/9999
7620	Hollain	01/01/1900	31/12/9999
7620	Jollain-Merlin	01/01/1900	31/12/9999
7620	Wez-Velvain	01/01/1900	31/12/9999
7621	Lesdain	01/01/1900	31/12/9999
7622	Laplaigne	01/01/1900	31/12/9999
7623	Rongy	01/01/1900	31/12/9999
7624	Howardries	01/01/1900	31/12/9999
7640	Antoing	01/01/1900	31/12/9999
7640	Maubray	01/01/1900	31/12/9999
7640	Péronnes-lez-Antoing	01/01/1900	31/12/9999
7641	Bruyelle	01/01/1900	31/12/9999
7642	Calonne	01/01/1900	31/12/9999
7643	Fontenoy	01/01/1900	31/12/9999
7700	Luingne	01/01/1900	31/12/9999
7700	Mouscron	01/01/1900	31/12/9999
7711	Dottignies	01/01/1900	31/12/9999
7712	Herseaux	01/01/1900	31/12/9999
7730	Bailleul	01/01/1900	31/12/9999
7730	Estaimbourg	01/01/1900	31/12/9999
7730	Estaimpuis	01/01/1900	31/12/9999
7730	Evregnies	01/01/1900	31/12/9999
7730	Leers-Nord	01/01/1900	31/12/9999
7730	Néchin	01/01/1900	31/12/9999
7730	Saint-Léger (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7740	Pecq	01/01/1900	31/12/9999
7740	Warcoing	01/01/1900	31/12/9999
7742	Hérinnes-lez-Pecq	01/01/1900	31/12/9999
7743	Esquelmes	01/01/1900	31/12/9999
7743	Obigies	01/01/1900	31/12/9999
7750	Amougies	01/01/1900	31/12/9999
7750	Anseroeul	01/01/1900	31/12/9999
7750	Mont-de-l'Enclus	01/01/1900	31/12/9999
7750	Orroir	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
7750	Russeignies	01/01/1900	31/12/9999
7760	Celles	01/01/1900	31/12/9999
7760	Celles (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7760	Escanaffles	01/01/1900	31/12/9999
7760	Molenbaix	01/01/1900	31/12/9999
7760	Popuelles	01/01/1900	31/12/9999
7760	Pottes	01/01/1900	31/12/9999
7760	Velaines	01/01/1900	31/12/9999
7780	Comines-Warneton	01/01/1900	31/12/9999
7780	Comines	01/01/1900	31/12/9999
7781	Houthem (Comines)	01/01/1900	31/12/9999
7782	Ploegsteert	01/01/1900	31/12/9999
7783	Bizet	01/01/1900	31/12/9999
7784	Bas-Warneton	01/01/1900	31/12/9999
7784	Warneton	01/01/1900	31/12/9999
7800	Ath	01/01/1900	31/12/9999
7800	Lanquesaint	01/01/1900	31/12/9999
7801	Irchonwelz	01/01/1900	31/12/9999
7802	Ormeignies	01/01/1900	31/12/9999
7803	Bouvignies	01/01/1900	31/12/9999
7804	Ostiches	01/01/1900	31/12/9999
7804	Rebaix	01/01/1900	31/12/9999
7810	Maffle	01/01/1900	31/12/9999
7811	Arbre (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7812	Houtaing	01/01/1900	31/12/9999
7812	Ligne	01/01/1900	31/12/9999
7812	Mainvault	01/01/1900	31/12/9999
7812	Moulbaix	01/01/1900	31/12/9999
7812	Villers-Notre-Dame	01/01/1900	31/12/9999
7812	Villers-Saint-Amand	01/01/1900	31/12/9999
7822	Ghislenghien	01/01/1900	31/12/9999
7822	Isières	01/01/1900	31/12/9999
7822	Meslin-l'Evêque	01/01/1900	31/12/9999
7823	Gibecq	01/01/1900	31/12/9999
7830	Bassilly	01/01/1900	31/12/9999
7830	Fouleng	01/01/1900	31/12/9999
7830	Gondregnies	01/01/1900	31/12/9999
7830	Graty	01/01/1900	31/12/9999
7830	Hellebecq	01/01/1900	31/12/9999
7830	Hoves (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7830	Silly	01/01/1900	31/12/9999
7830	Thoricourt	01/01/1900	31/12/9999
7850	Enghien	01/01/1900	31/12/9999
7850	Marcq	01/01/1900	31/12/9999
7850	Petit-Enghien	01/01/1900	31/12/9999
7860	Lessines	01/01/1900	31/12/9999
7861	Papignies	01/01/1900	31/12/9999
7861	Wannebecq	01/01/1900	31/12/9999
7862	Ogy	01/01/1900	31/12/9999
7863	Ghoy	01/01/1900	31/12/9999
7864	Deux-Acren	01/01/1900	31/12/9999
7866	Bois-de-Lessines	01/01/1900	31/12/9999
7866	Ollignies	01/01/1900	31/12/9999
7870	Bauffe	01/01/1900	31/12/9999
7870	Cambron-Saint-Vincent	01/01/1900	31/12/9999
7870	Lens	01/01/1900	31/12/9999
7870	Lombise	01/01/1900	31/12/9999
7870	Montignies-lez-Lens	01/01/1900	31/12/9999
7880	Flobecq	01/01/1900	31/12/9999
7890	Ellezelles	01/01/1900	31/12/9999
7890	Lahamaide	01/01/1900	31/12/9999
7890	Wodecq	01/01/1900	31/12/9999
7900	Grandmetz	01/01/1900	31/12/9999
7900	Leuze-en-Hainaut	01/01/1900	31/12/9999
7901	Thieulain	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
7903	Blicquy	01/01/1900	31/12/9999
7903	Chapelle-à-Oie	01/01/1900	31/12/9999
7903	Chapelle-à-Wattines	01/01/1900	31/12/9999
7904	Pipaix	01/01/1900	31/12/9999
7904	Tourpes	01/01/1900	31/12/9999
7904	Willaupuis	01/01/1900	31/12/9999
7906	Gallaix	01/01/1900	31/12/9999
7910	Anvaing	01/01/1900	31/12/9999
7910	Arc-Ainières	01/01/1900	31/12/9999
7910	Arc-Wattripont	01/01/1900	31/12/9999
7910	Cordes	01/01/1900	31/12/9999
7910	Ellignies-lez-Frasnes	01/01/1900	31/12/9999
7910	Forest (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7910	Frasnes-lez-Anvaing	01/01/1900	31/12/9999
7910	Wattripont	01/01/1900	31/12/9999
7911	Buissenal	01/01/1900	31/12/9999
7911	Frasnes-lez-Buissenal	01/01/1900	31/12/9999
7911	Hacquegnies	01/01/1900	31/12/9999
7911	Herquegies	01/01/1900	31/12/9999
7911	Montroeul-au-Bois	01/01/1900	31/12/9999
7911	Moustier (Ht.)	01/01/1900	31/12/9999
7911	Oeudeghien	01/01/1900	31/12/9999
7912	Dergneau	01/01/1900	31/12/9999
7912	Saint-Sauveur	01/01/1900	31/12/9999
7940	Brugelette	01/01/1900	31/12/9999
7940	Cambron-Casteau	01/01/1900	31/12/9999
7941	Attre	01/01/1900	31/12/9999
7942	Mévergnies-lez-Lens	01/01/1900	31/12/9999
7943	Gages	01/01/1900	31/12/9999
7950	Chièvres	01/01/1900	31/12/9999
7950	Grosage	01/01/1900	31/12/9999
7950	Huissignies	01/01/1900	31/12/9999
7950	Ladeuze	01/01/1900	31/12/9999
7950	Tongre-Saint-Martin	01/01/1900	31/12/9999
7951	Tongre-Notre-Dame	01/01/1900	31/12/9999
7970	Beloeil	01/01/1900	31/12/9999
7971	Basècles	01/01/1900	31/12/9999
7971	Ramegnies	01/01/1900	31/12/9999
7971	Thumaide	01/01/1900	31/12/9999
7971	Wadelincourt	01/01/1900	31/12/9999
7972	Aubechies	01/01/1900	31/12/9999
7972	Ellignies-Sainte-Anne	01/01/1900	31/12/9999
7972	Quevaucamps	01/01/1900	31/12/9999
7973	Grandglise	01/01/1900	31/12/9999
7973	Stambruges	01/01/1900	31/12/9999
8000	Bruges	01/01/1900	31/12/9999
8000	Koolkerke	01/01/1900	31/12/9999
8020	Hertsberge	01/01/1900	31/12/9999
8020	Oostkamp	01/01/1900	31/12/9999
8020	Ruddervoorde	01/01/1900	31/12/9999
8020	Waardamme	01/01/1900	31/12/9999
8200	Sint-Andries	01/01/1900	31/12/9999
8200	Sint-Michiels	01/01/1900	31/12/9999
8210	Loppem	01/01/1900	31/12/9999
8210	Veldegem	01/01/1900	31/12/9999
8210	Zedelgem	01/01/1900	31/12/9999
8211	Aartrijke	01/01/1900	31/12/9999
8300	Knokke	01/01/1900	31/12/9999
8300	Knokke-Heist	01/01/1900	31/12/9999
8300	Westkapelle	01/01/1900	31/12/9999
8301	Heist-aan-Zee	01/01/1900	31/12/9999
8301	Ramskapelle (Knokke-Heist)	01/01/1900	31/12/9999
8310	Assebroek	01/01/1900	31/12/9999
8310	Sint-Kruis (Brugge)	01/01/1900	31/12/9999
8340	Damme	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
8340	Hoeke	01/01/1900	31/12/9999
8340	Lapscheure	01/01/1900	31/12/9999
8340	Moerkerke	01/01/1900	31/12/9999
8340	Oostkerke (Damme)	01/01/1900	31/12/9999
8340	Sijsele	01/01/1900	31/12/9999
8370	Blankenberge	01/01/1900	31/12/9999
8370	Uitkerke	01/01/1900	31/12/9999
8377	Houtave	01/01/1900	31/12/9999
8377	Meetkerke	01/01/1900	31/12/9999
8377	Nieuwmunster	01/01/1900	31/12/9999
8377	Zuienkerke	01/01/1900	31/12/9999
8380	Dudzele	01/01/1900	31/12/9999
8380	Lissewege	01/01/1900	31/12/9999
8380	Zeebrugge	01/01/1900	31/12/9999
8400	Ostende	01/01/1900	31/12/9999
8400	Stene	01/01/1900	31/12/9999
8400	Zandvoorde (Oostende)	01/01/1900	31/12/9999
8420	De Haan	01/01/1900	31/12/9999
8420	Klemskerke	01/01/1900	31/12/9999
8420	Wenduine	01/01/1900	31/12/9999
8421	Vlissegem	01/01/1900	31/12/9999
8430	Middelkerke	01/01/1900	31/12/9999
8431	Wilskerke	01/01/1900	31/12/9999
8432	Leffinge	01/01/1900	31/12/9999
8433	Mannekensvere	01/01/1900	31/12/9999
8433	Schore	01/01/1900	31/12/9999
8433	Sint-Pieters-Kapelle (W.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
8433	Slijpe	01/01/1900	31/12/9999
8433	Spermalie	01/01/1900	31/12/9999
8434	Lombardsijde	01/01/1900	31/12/9999
8434	Westende	01/01/1900	31/12/9999
8450	Bredene	01/01/1900	31/12/9999
8460	Ettelgem	01/01/1900	31/12/9999
8460	Oudenburg	01/01/1900	31/12/9999
8460	Roksem	01/01/1900	31/12/9999
8460	Westkerke	01/01/1900	31/12/9999
8470	Gistel	01/01/1900	31/12/9999
8470	Moere	01/01/1900	31/12/9999
8470	Snaaskerke	01/01/1900	31/12/9999
8470	Zevekote	01/01/1900	31/12/9999
8480	Bekegem	01/01/1900	31/12/9999
8480	Eernegem	01/01/1900	31/12/9999
8480	Ichtegem	01/01/1900	31/12/9999
8490	Jabbeke	01/01/1900	31/12/9999
8490	Snellegem	01/01/1900	31/12/9999
8490	Stalhille	01/01/1900	31/12/9999
8490	Varsenare	01/01/1900	31/12/9999
8490	Zerkegem	01/01/1900	31/12/9999
8500	Courtrai	01/01/1900	31/12/9999
8501	Bissegem	01/01/1900	31/12/9999
8501	Heule	01/01/1900	31/12/9999
8510	Bellegem	01/01/1900	31/12/9999
8510	Kooigem	01/01/1900	31/12/9999
8510	Marke (Kortrijk)	01/01/1900	31/12/9999
8510	Rollegem	01/01/1900	31/12/9999
8511	Aalbeke	01/01/1900	31/12/9999
8520	Kuurne	01/01/1900	31/12/9999
8530	Harelbeke	01/01/1900	31/12/9999
8531	Bavikhove	01/01/1900	31/12/9999
8531	Hulste	01/01/1900	31/12/9999
8540	Deerlijk	01/01/1900	31/12/9999
8550	Zwevegem	01/01/1900	31/12/9999
8551	Heestert	01/01/1900	31/12/9999
8552	Moen	01/01/1900	31/12/9999
8553	Otegem	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
8554	Sint-Denijs	01/01/1900	31/12/9999
8560	Gullegem	01/01/1900	31/12/9999
8560	Moorsele	01/01/1900	31/12/9999
8560	Wevelgem	01/01/1900	31/12/9999
8570	Anzegem	01/01/1900	31/12/9999
8570	Gijzelbrechtegem	01/01/1900	31/12/9999
8570	Ingooigem	01/01/1900	31/12/9999
8570	Vichte	01/01/1900	31/12/9999
8572	Kaster	01/01/1900	31/12/9999
8573	Tiegem	01/01/1900	31/12/9999
8580	Avelgem	01/01/1900	31/12/9999
8581	Kerkhove	01/01/1900	31/12/9999
8581	Waarmaarde	01/01/1900	31/12/9999
8582	Outrijve	01/01/1900	31/12/9999
8583	Bossuit	01/01/1900	31/12/9999
8587	Espierres	01/01/1900	31/12/9999
8587	Espierres-Helchin	01/01/1900	31/12/9999
8587	Helchin	01/01/1900	31/12/9999
8600	Beerst	01/01/1900	31/12/9999
8600	Dixmude	01/01/1900	31/12/9999
8600	Driekapellen	01/01/1900	31/12/9999
8600	Esen	01/01/1900	31/12/9999
8600	Kaaskerke	01/01/1900	31/12/9999
8600	Keiem	01/01/1900	31/12/9999
8600	Lampernisse	01/01/1900	31/12/9999
8600	Leke	01/01/1900	31/12/9999
8600	Nieuwkapelle	01/01/1900	31/12/9999
8600	Oostkerke (Diksmuide)	01/01/1900	31/12/9999
8600	Oudekapelle	01/01/1900	31/12/9999
8600	Pervijze	01/01/1900	31/12/9999
8600	Sint-Jacobs-Kapelle	01/01/1900	31/12/9999
8600	Stuivekenskerke	01/01/1900	31/12/9999
8600	Vladslo	01/01/1900	31/12/9999
8600	Woumen	01/01/1900	31/12/9999
8610	Handzame	01/01/1900	31/12/9999
8610	Kortemark	01/01/1900	31/12/9999
8610	Werken	01/01/1900	31/12/9999
8610	Zarren	01/01/1900	31/12/9999
8610	Zarren-Werken	01/01/1900	31/12/9999
8620	Nieuport	01/01/1900	31/12/9999
8620	Ramskapelle (Nieuwpoort)	01/01/1900	31/12/9999
8620	Sint-Joris (Nieuwpoort)	01/01/1900	31/12/9999
8630	Avekapelle	01/01/1900	31/12/9999
8630	Beauvoorde	01/01/1900	31/12/9999
8630	Booitshoeke	01/01/1900	31/12/9999
8630	Bulskamp	01/01/1900	31/12/9999
8630	De Moeren	01/01/1900	31/12/9999
8630	Eggewaartskapelle	01/01/1900	31/12/9999
8630	Furnes	01/01/1900	31/12/9999
8630	Houtem (W.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
8630	Steenkerke (W.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
8630	Vinkem	01/01/1900	31/12/9999
8630	Wulveringem	01/01/1900	31/12/9999
8630	Zoutenaaie	01/01/1900	31/12/9999
8640	Oostvleteren	01/01/1900	31/12/9999
8640	Vleteren	01/01/1900	31/12/9999
8640	Westvleteren	01/01/1900	31/12/9999
8640	Woesten	01/01/1900	31/12/9999
8647	Lo	01/01/1900	31/12/9999
8647	Lo-Reninge	01/01/1900	31/12/9999
8647	Noordschote	01/01/1900	31/12/9999
8647	Pollinkhove	01/01/1900	31/12/9999
8647	Reninge	01/01/1900	31/12/9999
8650	Houthulst	01/01/1900	31/12/9999
8650	Klerken	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
8650	Merkem	01/01/1900	31/12/9999
8660	Adinkerke	01/01/1900	31/12/9999
8660	La Panne	01/01/1900	31/12/9999
8670	Koksijde	01/01/1900	31/12/9999
8670	Oostduinkerke	01/01/1900	31/12/9999
8670	Wulpen	01/01/1900	31/12/9999
8680	Bovekerke	01/01/1900	31/12/9999
8680	Koekelare	01/01/1900	31/12/9999
8680	Zande	01/01/1900	31/12/9999
8690	Alveringem	01/01/1900	31/12/9999
8690	Hoogstade	01/01/1900	31/12/9999
8690	Oeren	01/01/1900	31/12/9999
8690	Sint-Rijkers	01/01/1900	31/12/9999
8691	Beveren-aan-den-Ijzer	01/01/1900	31/12/9999
8691	Gijverinkhove	01/01/1900	31/12/9999
8691	Izenberge	01/01/1900	31/12/9999
8691	Leisele	01/01/1900	31/12/9999
8691	Stavele	01/01/1900	31/12/9999
8700	Aarsele	01/01/1900	31/12/9999
8700	Kanegem	01/01/1900	31/12/9999
8700	Schuiferskapelle	01/01/1900	31/12/9999
8700	Tielt	01/01/1900	31/12/9999
8710	Ooigem	01/01/1900	31/12/9999
8710	Sint-Baafs-Vijve	01/01/1900	31/12/9999
8710	Wielsbeke	01/01/1900	31/12/9999
8720	Dentergem	01/01/1900	31/12/9999
8720	Markegem	01/01/1900	31/12/9999
8720	Oeselgem	01/01/1900	31/12/9999
8720	Wakken	01/01/1900	31/12/9999
8730	Beernem	01/01/1900	31/12/9999
8730	Oedelem	01/01/1900	31/12/9999
8730	Sint-Joris (Beernem)	01/01/1900	31/12/9999
8740	Egem	01/01/1900	31/12/9999
8740	Pittem	01/01/1900	31/12/9999
8750	Wingene	01/01/1900	31/12/9999
8750	Zwevezele	01/01/1900	31/12/9999
8755	Ruiselede	01/01/1900	31/12/9999
8760	Meulebeke	01/01/1900	31/12/9999
8770	Ingelmunster	01/01/1900	31/12/9999
8780	Oostrozebeke	01/01/1900	31/12/9999
8790	Waregem	01/01/1900	31/12/9999
8791	Beveren (Leie)	01/01/1900	31/12/9999
8792	Desselgem	01/01/1900	31/12/9999
8793	Sint-Eloois-Vijve	01/01/1900	31/12/9999
8800	Beveren (Roeselare)	01/01/1900	31/12/9999
8800	Oekene	01/01/1900	31/12/9999
8800	Roulers	01/01/1900	31/12/9999
8800	Rumbeke	01/01/1900	31/12/9999
8810	Lichtervelde	01/01/1900	31/12/9999
8820	Torhout	01/01/1900	31/12/9999
8830	Gits	01/01/1900	31/12/9999
8830	Hooglede	01/01/1900	31/12/9999
8840	Oostnieuwkerke	01/01/1900	31/12/9999
8840	Staden	01/01/1900	31/12/9999
8840	Westrozebeke	01/01/1900	31/12/9999
8850	Ardooie	01/01/1900	31/12/9999
8851	Koolskamp	01/01/1900	31/12/9999
8860	Lendelede	01/01/1900	31/12/9999
8870	Emelgem	01/01/1900	31/12/9999
8870	Izegem	01/01/1900	31/12/9999
8870	Kachtem	01/01/1900	31/12/9999
8880	Ledegem	01/01/1900	31/12/9999
8880	Rollegem-Kapelle	01/01/1900	31/12/9999
8880	Sint-Eloois-Winkel	01/01/1900	31/12/9999
8890	Dadizele	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
8890	Moorslede	01/01/1900	31/12/9999
8900	Brielen	01/01/1900	31/12/9999
8900	Dikkebus	01/01/1900	31/12/9999
8900	Sint-Jan	01/01/1900	31/12/9999
8900	Ypres	01/01/1900	31/12/9999
8902	Hollebeke	01/01/1900	31/12/9999
8902	Voormezele	01/01/1900	31/12/9999
8902	Zillebeke	01/01/1900	31/12/9999
8904	Boezinge	01/01/1900	31/12/9999
8904	Zuidschote	01/01/1900	31/12/9999
8906	Elverdinge	01/01/1900	31/12/9999
8908	Vlamertinge	01/01/1900	31/12/9999
8920	Bikschote	01/01/1900	31/12/9999
8920	Langemark	01/01/1900	31/12/9999
8920	Langemark-Poelkapelle	01/01/1900	31/12/9999
8920	Poelkapelle	01/01/1900	31/12/9999
8930	Lauwe	01/01/1900	31/12/9999
8930	Menin	01/01/1900	31/12/9999
8930	Rekkem	01/01/1900	31/12/9999
8940	Geluwe	01/01/1900	31/12/9999
8940	Wervik	01/01/1900	31/12/9999
8950	Heuvelland	01/01/1900	31/12/9999
8950	Nieuwkerke	01/01/1900	31/12/9999
8951	Dranouter	01/01/1900	31/12/9999
8952	Wulvergem	01/01/1900	31/12/9999
8953	Wijtschate	01/01/1900	31/12/9999
8954	Westouter	01/01/1900	31/12/9999
8956	Kemmel	01/01/1900	31/12/9999
8957	Messines	01/01/1900	31/12/9999
8958	Loker	01/01/1900	31/12/9999
8970	Poperinge	01/01/1900	31/12/9999
8970	Reningelst	01/01/1900	31/12/9999
8972	Krombeke	01/01/1900	31/12/9999
8972	Proven	01/01/1900	31/12/9999
8972	Roesbrugge-Haringe	01/01/1900	31/12/9999
8978	Watou	01/01/1900	31/12/9999
8980	Beselare	01/01/1900	31/12/9999
8980	Geluveld	01/01/1900	31/12/9999
8980	Passendale	01/01/1900	31/12/9999
8980	Zandvoorde (Zonnebeke)	01/01/1900	31/12/9999
8980	Zonnebeke	01/01/1900	31/12/9999
9000	Gand	01/01/1900	31/12/9999
9030	Mariakerke (Gent)	01/01/1900	31/12/9999
9031	Drongen	01/01/1900	31/12/9999
9032	Wondelgem	01/01/1900	31/12/9999
9040	Sint-Amandsberg (Gent)	01/01/1900	31/12/9999
9041	Oostakker	01/01/1900	31/12/9999
9042	Desteldonk	01/01/1900	31/12/9999
9042	Mendonk	01/01/1900	31/12/9999
9042	Sint-Kruis-Winkel	01/01/1900	31/12/9999
9050	Gentbrugge	01/01/1900	31/12/9999
9050	Ledeberg (Gent)	01/01/1900	31/12/9999
9051	Afsnee	01/01/1900	31/12/9999
9051	Sint-Denijs-Westrem	01/01/1900	31/12/9999
9052	Zwijnaarde	01/01/1900	31/12/9999
9060	Zelzate	01/01/1900	31/12/9999
9070	Destelbergen	01/01/1900	31/12/9999
9070	Heusden (O.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
9080	Beervelde	01/01/1900	31/12/9999
9080	Lochristi	01/01/1900	31/12/9999
9080	Zaffelare	01/01/1900	31/12/9999
9080	Zeveneken	01/01/1900	31/12/9999
9090	Gontrode	01/01/1900	31/12/9999
9090	Melle	01/01/1900	31/12/9999
9100	Nieuwkerken-Waas	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
9100	Saint-Nicolas	01/01/1900	31/12/9999
9111	Belsele (Sint-Niklaas)	01/01/1900	31/12/9999
9112	Sinaai-Waas	01/01/1900	31/12/9999
9120	Beveren-Waas	01/01/1900	31/12/9999
9120	Haasdonk	01/01/1900	31/12/9999
9120	Kallo (Beveren-Waas)	01/01/1900	31/12/9999
9120	Melsele	01/01/1900	31/12/9999
9120	Vrasene	01/01/1900	31/12/9999
9130	Doel	01/01/1900	31/12/9999
9130	Kallo (Kieldrecht)	01/01/1900	31/12/9999
9130	Kieldrecht (Beveren)	01/01/1900	31/12/9999
9130	Verrebroek	01/01/1900	31/12/9999
9140	Elversele	01/01/1900	31/12/9999
9140	Steendorp	01/01/1900	31/12/9999
9140	Tamise	01/01/1900	31/12/9999
9140	Tielrode	01/01/1900	31/12/9999
9150	Bazel	01/01/1900	31/12/9999
9150	Kruibeke	01/01/1900	31/12/9999
9150	Rupelmonde	01/01/1900	31/12/9999
9160	Daknam	01/01/1900	31/12/9999
9160	Eksaarde	01/01/1900	31/12/9999
9160	Lokeren	01/01/1900	31/12/9999
9170	De Klinge	01/01/1900	31/12/9999
9170	Meerdonk	01/01/1900	31/12/9999
9170	Sint-Gillis-Waas	01/01/1900	31/12/9999
9170	Sint-Pauwels	01/01/1900	31/12/9999
9180	Moerbeke-Waas	01/01/1900	31/12/9999
9185	Wachtebeke	01/01/1900	31/12/9999
9190	Kemzeke	01/01/1900	31/12/9999
9190	Stekene	01/01/1900	31/12/9999
9200	Appels	01/01/1900	31/12/9999
9200	Baasrode	01/01/1900	31/12/9999
9200	Grembergen	01/01/1900	31/12/9999
9200	Mespelare	01/01/1900	31/12/9999
9200	Oudegem	01/01/1900	31/12/9999
9200	Schoonaarde	01/01/1900	31/12/9999
9200	Sint-Gillis-bij-Dendermonde	01/01/1900	31/12/9999
9200	Termonde	01/01/1900	31/12/9999
9220	Hamme (O.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
9220	Moerzeke	01/01/1900	31/12/9999
9230	Massemen	01/01/1900	31/12/9999
9230	Westrem	01/01/1900	31/12/9999
9230	Wetteren	01/01/1900	31/12/9999
9240	Zele	01/01/1900	31/12/9999
9250	Waasmunster	01/01/1900	31/12/9999
9255	Buggenhout	01/01/1900	31/12/9999
9255	Opdorp	01/01/1900	31/12/9999
9260	Schellebelle	01/01/1900	31/12/9999
9260	Serskamp	01/01/1900	31/12/9999
9260	Wichelen	01/01/1900	31/12/9999
9270	Kalken	01/01/1900	31/12/9999
9270	Laarne	01/01/1900	31/12/9999
9280	Denderbelle	01/01/1900	31/12/9999
9280	Lebbeke	01/01/1900	31/12/9999
9280	Wieze	01/01/1900	31/12/9999
9290	Berlare	01/01/1900	31/12/9999
9290	Overmere	01/01/1900	31/12/9999
9290	Uitbergen	01/01/1900	31/12/9999
9300	Alost	01/01/1900	31/12/9999
9308	Gijzegem	01/01/1900	31/12/9999
9308	Hofstade (O.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
9310	Baardegem	01/01/1900	31/12/9999
9310	Herdersem	01/01/1900	31/12/9999
9310	Meldert (O.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
9310	Moorsel	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
9320	Erembodegem (Aalst)	01/01/1900	31/12/9999
9320	Nieuwerkerken (Aalst)	01/01/1900	31/12/9999
9340	Impe	01/01/1900	31/12/9999
9340	Lede	01/01/1900	31/12/9999
9340	Oordegem	01/01/1900	31/12/9999
9340	Smetlede	01/01/1900	31/12/9999
9340	Wanzele	01/01/1900	31/12/9999
9400	Appelterre-Eichem	01/01/1900	31/12/9999
9400	Denderwindeke	01/01/1900	31/12/9999
9400	Lieferinge	01/01/1900	31/12/9999
9400	Nederhasselt	01/01/1900	31/12/9999
9400	Ninove	01/01/1900	31/12/9999
9400	Okegem	01/01/1900	31/12/9999
9400	Voorde	01/01/1900	31/12/9999
9401	Pollare	01/01/1900	31/12/9999
9402	Meerbeke	01/01/1900	31/12/9999
9403	Neigem	01/01/1900	31/12/9999
9404	Aspelare	01/01/1900	31/12/9999
9406	Outer	01/01/1900	31/12/9999
9420	Aaigem	01/01/1900	31/12/9999
9420	Bambrugge	01/01/1900	31/12/9999
9420	Burst	01/01/1900	31/12/9999
9420	Erondegem	01/01/1900	31/12/9999
9420	Erpe	01/01/1900	31/12/9999
9420	Erpe-Mere	01/01/1900	31/12/9999
9420	Mere	01/01/1900	31/12/9999
9420	Ottergem	01/01/1900	31/12/9999
9420	Vlekkem	01/01/1900	31/12/9999
9450	Denderhoutem	01/01/1900	31/12/9999
9450	Haaltert	01/01/1900	31/12/9999
9450	Heldergem	01/01/1900	31/12/9999
9451	Kerksken	01/01/1900	31/12/9999
9470	Denderleeuw	01/01/1900	31/12/9999
9472	Iddergem	01/01/1900	31/12/9999
9473	Welle	01/01/1900	31/12/9999
9500	Goeferdinge	01/01/1900	31/12/9999
9500	Grammont	01/01/1900	31/12/9999
9500	Moerbeke	01/01/1900	31/12/9999
9500	Nederboelare	01/01/1900	31/12/9999
9500	Onkerzele	01/01/1900	31/12/9999
9500	Ophasselt	01/01/1900	31/12/9999
9500	Overboelare	01/01/1900	31/12/9999
9500	Viane	01/01/1900	31/12/9999
9500	Zarlardinge	01/01/1900	31/12/9999
9506	Grimminge	01/01/1900	31/12/9999
9506	Idegem	01/01/1900	31/12/9999
9506	Nieuwenhove	01/01/1900	31/12/9999
9506	Schendelbeke	01/01/1900	31/12/9999
9506	Smeerebbe-Vloerzegem	01/01/1900	31/12/9999
9506	Waarbeke	01/01/1900	31/12/9999
9506	Zandbergen	01/01/1900	31/12/9999
9520	Bavegem	01/01/1900	31/12/9999
9520	Sint-Lievens-Houtem	01/01/1900	31/12/9999
9520	Vlierzele	01/01/1900	31/12/9999
9520	Zonnegem	01/01/1900	31/12/9999
9521	Letterhoutem	01/01/1900	31/12/9999
9550	Herzele	01/01/1900	31/12/9999
9550	Hillegem	01/01/1900	31/12/9999
9550	Sint-Antelinks	01/01/1900	31/12/9999
9550	Sint-Lievens-Esse	01/01/1900	31/12/9999
9550	Steenhuize-Wijnhuize	01/01/1900	31/12/9999
9550	Woubrechtegem	01/01/1900	31/12/9999
9551	Ressegem	01/01/1900	31/12/9999
9552	Borsbeke	01/01/1900	31/12/9999
9570	Deftinge	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
9570	Lierde	01/01/1900	31/12/9999
9570	Sint-Maria-Lierde	01/01/1900	31/12/9999
9571	Hemelveerdegem	01/01/1900	31/12/9999
9572	Sint-Martens-Lierde	01/01/1900	31/12/9999
9600	Renaix	01/01/1900	31/12/9999
9620	Elene	01/01/1900	31/12/9999
9620	Erwetegem	01/01/1900	31/12/9999
9620	Godveerdegem	01/01/1900	31/12/9999
9620	Grotenberge	01/01/1900	31/12/9999
9620	Leeuwergem	01/01/1900	31/12/9999
9620	Oombergen (Zottegem)	01/01/1900	31/12/9999
9620	Sint-Goriks-Oudenhove	01/01/1900	31/12/9999
9620	Sint-Maria-Oudenhove (Zott.)	01/01/1900	31/12/9999
9620	Strijpen	01/01/1900	31/12/9999
9620	Velzeke-Ruddershove	01/01/1900	31/12/9999
9620	Zottegem	01/01/1900	31/12/9999
9630	Beerlegem	01/01/1900	31/12/9999
9630	Dikkele	01/01/1900	31/12/9999
9630	Hundelgem	01/01/1900	31/12/9999
9630	Meilegem	01/01/1900	31/12/9999
9630	Munkzwalm	01/01/1900	31/12/9999
9630	Paulatem	01/01/1900	31/12/9999
9630	Roborst	01/01/1900	31/12/9999
9630	Rozebeke	01/01/1900	31/12/9999
9630	Sint-Blasius-Boekel	01/01/1900	31/12/9999
9630	Sint-Denijs-Boekel	01/01/1900	31/12/9999
9630	Sint-Maria-Latem	01/01/1900	31/12/9999
9630	Zwalm	01/01/1900	31/12/9999
9636	Nederzwalm-Hermelgem	01/01/1900	31/12/9999
9660	Brakel	01/01/1900	31/12/9999
9660	Elst	01/01/1900	31/12/9999
9660	Everbeek	01/01/1900	31/12/9999
9660	Michelbeke	01/01/1900	31/12/9999
9660	Nederbrakel	01/01/1900	31/12/9999
9660	Opbrakel	01/01/1900	31/12/9999
9660	Sint-Maria-Oudenhove (Brak.)	01/01/1900	31/12/9999
9660	Zegelsem	01/01/1900	31/12/9999
9661	Parike	01/01/1900	31/12/9999
9667	Horebeke	01/01/1900	31/12/9999
9667	Sint-Kornelis-Horebeke	01/01/1900	31/12/9999
9667	Sint-Maria-Horebeke	01/01/1900	31/12/9999
9680	Etikhove	01/01/1900	31/12/9999
9680	Maarke-Kerkem	01/01/1900	31/12/9999
9680	Maarkedal	01/01/1900	31/12/9999
9681	Nukerke	01/01/1900	31/12/9999
9688	Schorisse	01/01/1900	31/12/9999
9690	Berchem (O.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
9690	Kluisbergen	01/01/1900	31/12/9999
9690	Kwaremont	01/01/1900	31/12/9999
9690	Ruien	01/01/1900	31/12/9999
9690	Zulzeke	01/01/1900	31/12/9999
9700	Audenarde	01/01/1900	31/12/9999
9700	Bevere	01/01/1900	31/12/9999
9700	Edelare	01/01/1900	31/12/9999
9700	Eine	01/01/1900	31/12/9999
9700	Ename	01/01/1900	31/12/9999
9700	Heurne	01/01/1900	31/12/9999
9700	Leupegem	01/01/1900	31/12/9999
9700	Mater	01/01/1900	31/12/9999
9700	Melden	01/01/1900	31/12/9999
9700	Mullem	01/01/1900	31/12/9999
9700	Nederename	01/01/1900	31/12/9999
9700	Volkegem	01/01/1900	31/12/9999
9700	Welden	01/01/1900	31/12/9999
9750	Huise	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
9750	Ouwegem	01/01/1900	31/12/9999
9750	Zingem	01/01/1900	31/12/9999
9770	Kruishoutem	01/01/1900	31/12/9999
9771	Nokere	01/01/1900	31/12/9999
9772	Wannegem-Lede	01/01/1900	31/12/9999
9790	Elsegem	01/01/1900	31/12/9999
9790	Moregem	01/01/1900	31/12/9999
9790	Ooike (Wortegem-Petegem)	01/01/1900	31/12/9999
9790	Petegem-aan-de-Schelde	01/01/1900	31/12/9999
9790	Wortegem	01/01/1900	31/12/9999
9790	Wortegem-Petegem	01/01/1900	31/12/9999
9800	Astene	01/01/1900	31/12/9999
9800	Bachte-Maria-Leerne	01/01/1900	31/12/9999
9800	Deinze	01/01/1900	31/12/9999
9800	Gottem	01/01/1900	31/12/9999
9800	Grammene	01/01/1900	31/12/9999
9800	Meigem	01/01/1900	31/12/9999
9800	Petegem-aan-de-Leie	01/01/1900	31/12/9999
9800	Sint-Martens-Leerne	01/01/1900	31/12/9999
9800	Vinkt	01/01/1900	31/12/9999
9800	Wontergem	01/01/1900	31/12/9999
9800	Zeveren	01/01/1900	31/12/9999
9810	Eke	01/01/1900	31/12/9999
9810	Nazareth	01/01/1900	31/12/9999
9820	Bottelare	01/01/1900	31/12/9999
9820	Lemberge	01/01/1900	31/12/9999
9820	Melsen	01/01/1900	31/12/9999
9820	Merelbeke	01/01/1900	31/12/9999
9820	Munte	01/01/1900	31/12/9999
9820	Schelderode	01/01/1900	31/12/9999
9830	Sint-Martens-Latem	01/01/1900	31/12/9999
9831	Deurle	01/01/1900	31/12/9999
9840	De Pinte	01/01/1900	31/12/9999
9840	Zevergem	01/01/1900	31/12/9999
9850	Hansbeke	01/01/1900	31/12/9999
9850	Landegem	01/01/1900	31/12/9999
9850	Merendree	01/01/1900	31/12/9999
9850	Nevele	01/01/1900	31/12/9999
9850	Poesele	01/01/1900	31/12/9999
9850	Vosselare	01/01/1900	31/12/9999
9860	Balegem	01/01/1900	31/12/9999
9860	Gijzenzele	01/01/1900	31/12/9999
9860	Landskouter	01/01/1900	31/12/9999
9860	Moortsele	01/01/1900	31/12/9999
9860	Oosterzele	01/01/1900	31/12/9999
9860	Scheldewindeke	01/01/1900	31/12/9999
9870	Machelen (O.-Vl.)	01/01/1900	31/12/9999
9870	Olsene	01/01/1900	31/12/9999
9870	Zulte	01/01/1900	31/12/9999
9880	Aalter	01/01/1900	31/12/9999
9880	Lotenhulle	01/01/1900	31/12/9999
9880	Poeke	01/01/1900	31/12/9999
9881	Bellem	01/01/1900	31/12/9999
9890	Asper	01/01/1900	31/12/9999
9890	Baaigem	01/01/1900	31/12/9999
9890	Dikkelvenne	01/01/1900	31/12/9999
9890	Gavere	01/01/1900	31/12/9999
9890	Semmerzake	01/01/1900	31/12/9999
9890	Vurste	01/01/1900	31/12/9999
9900	Eeklo	01/01/1900	31/12/9999
9910	Knesselare	01/01/1900	31/12/9999
9910	Ursel	01/01/1900	31/12/9999
9920	Lovendegem	01/01/1900	31/12/9999
9921	Vinderhoute	01/01/1900	31/12/9999
9930	Zomergem	01/01/1900	31/12/9999

Code Postal	Commune	Date de début de validité	Date de fin de validité
9931	Oostwinkel	01/01/1900	31/12/9999
9932	Ronsele	01/01/1900	31/12/9999
9940	Ertvelde	01/01/1900	31/12/9999
9940	Evergem	01/01/1900	31/12/9999
9940	Kluizen	01/01/1900	31/12/9999
9940	Sleidinge	01/01/1900	31/12/9999
9950	Waarschoot	01/01/1900	31/12/9999
9960	Assenede	01/01/1900	31/12/9999
9961	Boekhoute	01/01/1900	31/12/9999
9968	Bassevelde	01/01/1900	31/12/9999
9968	Oosteeklo	01/01/1900	31/12/9999
9970	Kaprijke	01/01/1900	31/12/9999
9971	Lembeke	01/01/1900	31/12/9999
9980	Sint-Laureins	01/01/1900	31/12/9999
9981	Sint-Margriete	01/01/1900	31/12/9999
9982	Sint-Jan-in-Eremo	01/01/1900	31/12/9999
9988	Waterland-Oudeman	01/01/1900	31/12/9999
9988	Watervliet	01/01/1900	31/12/9999
9990	Maldegem	01/01/1900	31/12/9999
9991	Adegem	01/01/1900	31/12/9999
9992	Middelburg	01/01/1900	31/12/9999

DMFAPPL - Annexe numéro 28: Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2007-2-FR28.pdf

AN2007-2-FR28.doc

AN2007-2-FR28.xls

AN2007-2-FR28.txt

AN2007-2-FR28.xml

Information intermédiaire:

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
101	Travailleurs manuels contractuels	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
102	Travailleurs manuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours - loi du 10.4.1995 relative à la redistribution du temps de travail dans le secteur public	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
111	Travailleurs manuels ACS - CONTINGENT	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
112	Travailleurs manuels ACS - PROJETS	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
113	Travailleurs manuels ACS - administrations publiques	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
121	Travailleurs manuels exonérés des cotisations patronales engagés dans le cadre de l'article 60 para 7 de la loi organique des CPAS du 08.07.1976 - loi du 22.12.1995 concernant le plan pluriannuel pour l'emploi	090	3	1	01/01/1900	01/01/9999
131	Travailleurs manuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18ans, soumis à l'obligation scolaire à temps partiel - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969	27	3	1	01/01/1900	01/01/9999
132	Travailleurs manuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupés dans le cadre d'un système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986	15	3	1	01/01/1900	**30/06/2007**
133	Travailleurs manuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans, mis au travail en vertu d'une convention d'insertion socioprofessionnelle reconnue - art. 4 de l'AR du 28.11.1969 - Brugprojecten - arrêté du Gouvernement flamand du 24.7.1996	35	3	1	01/01/1900	01/01/9999
201	Travailleurs intellectuels contractuels	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
202	Travailleurs intellectuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours - loi du 10.04.1995 relative à la redistribution du temps de travail dans le secteur public	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
211	Travailleurs intellectuels ACS - CONTINGENT	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
212	Travailleurs intellectuels ACS - PROJETS	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
213	Travailleurs intellectuels ACS - administrations publiques	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
221	Travailleurs intellectuels exonérés des cotisations patronales engagés dans le cadre de l'article 60 § 7 de la loi organique des CPAS du 08.07.1976 - loi du 22.12.1985 concernant le plan pluriannuel pour l'emploi	400	3	2	01/01/1900	01/01/9999

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
231	Travailleurs intellectuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans, soumis à l'obligation scolaire à temps partiel - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969	487	3	2	01/01/1900	01/01/9999
232	Travailleurs intellectuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupé dans le cadre d'un système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986	495	3	2	01/01/1900	**30/06/2007**
233	Travailleurs intellectuels - jeunes soumis à l'obligation scolaire à temps partiel mis au travail en vertu d'une convention d'insertion socioprofessionnelle reconnue (jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans)- art. 4 de l'AR du 28.11.1969 - Brugprojecten - arrêté du Gouvernement flamand du 24.7.1996	439	3	2	01/01/1900	01/01/9999
251	Médecins en formation de spécialiste - art. 15bis de l'AR du 28.11.1969	403	3	2	01/01/1900	01/01/9999
252	Médecins contractuels exonérés des cotisations de sécurité sociale en vertu de l'art. 1, § 3 de la loi du 27.06.1969	402	3	2	01/01/1900	01/01/9999
601	Définitifs - cotisation allocations familiales à l'ONSSAPL	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
602	Définitifs - pas de cotisation allocations familiales à l'ONSSAPL (uniquement les CER et SDR)	675	3	3	01/01/1900	31/12/2006
642	médecins définitifs soumis aux cotisations de sécurité sociale et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hopitaux, n'ont pas de droit à une pension publique	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
651	Médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale sur base de l'art. 1er, § 3 de la loi du 27.6.1969 et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hôpitaux, ont droit à une pension publique.	690	3	3	01/01/1900	01/01/9999
652	médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale sur base de l'art. 1, § 3 de la loi de 27.06.1969 et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hôpitaux, n'ont pas de droit à une pension publique	691	3	3	01/01/1900	01/01/9999
671	Cotisation pour le personnel statutaire - Régime assurance maladie invalidité	876	1	8	01/01/1900	01/01/9999
672	Cotisation pour le personnel statutaire licencié - régime chômage	877	1	8	01/01/1900	01/01/9999
701	Etudiants exonérés en vertu de l'article 17bis de l'AR du 28.11.1969	840	1	7	01/01/1900	01/01/9999
702	Moniteurs et animateurs d'activités socio-culturelles exonérés sur base de l'article 17 de l'AR du 28.11.1969	699	3	6	01/01/1900	01/01/9999

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
711	Ministres des cultes ou conseillers laïcs- art. 13 de l'AR du 28.11.1969	675	3	6	01/01/1900	01/01/9999
721	Mandataires locaux non protégés - article 19, § 4 de la nouvelle loi communale	404	3	6	01/01/1900	01/01/9999
731	Pompiers volontaires - travailleurs manuels	091	3	6	01/01/1900	01/01/9999
732	Pompiers volontaires - travailleurs intellectuels	401	3	6	01/01/1900	01/01/9999
741	Artistes	46	3	4	01/01/1900	01/01/9999
761	Parents d'accueil reconnus	497	3	5	01/04/2003	01/01/9999
851	Cotisation spéciale due sur les réserves constituées par les employeurs en vue de la formation d'une pension extra-légale (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	851	5	9	01/01/1900	01/01/9999
855	Cotisation du chomage de 1,69 % (AR 401)	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999
856	Cotisation spéciale destinée au financement de la sécurité sociale (loi du 30.03.1994 portant financement de la sécurité sociale)	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999
862	cotisation de solidarité pour l'usage d'un véhicule de société à des fins privées ou pour le déplacement domicile-lieu de travail (à utiliser seulement dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	862	4	14	01/01/2005	01/01/9999
870	Cotisation due sur le double pécule de vacances à l'exception des mandataires et le personnel de police (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique").	/	5	9	01/01/1900	01/01/9999
871	Cotisation due sur le double pécule de vacances des mandataires et le personnel de police (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	/	5	9	01/01/2005	01/01/9999
891	Cotisation pension personnel nommé régime commun des pensions	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
892	Cotisation pension personnel nommé régime des nouveaux affiliés	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
893	Cotisation pension personnel nommé de la police locale intégrée	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
898	Cotisations sur indemnité pour période d'incapacité temporaire en raison d'une maladie professionnelle reconnue	/	2	13	01/01/1900	01/01/9999
899	Exonération complète des cotisations	/	2	11	01/01/1900	01/01/9999

Commentaire code présence
1 = uniquement autorisé pour le code travailleur (zone 00037)

2 = uniquement autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082)
3 = autorisé pour le code travailleur (zone 00037) et le code travailleur cotisation (zone 00082)
4 = uniquement autorisé pour le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)
5 = autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082) et le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

Commentaire	Type de travailleur
1	travailleur manuel
2	travailleur intellectuel
3	statutaire
4	artiste
5	parent d'accueil reconnu
6	autre cotisation ordinaire
7	étudiant
8	statutaire licencié
9	cotisation supplémentaire
10	cotisation de pension
11	cotisation non due
12	Autres cotisations spéciales
13	maladies professionnelles
14	cotisation non liée à une personne physique

DMFAPPL - Annexe numéro 29: Liste des indices des différentes catégories d 'employeurs APL

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2005-1-Fr29.pdf AN2005-1-Fr29.doc AN2005-1-Fr29.xls AN2005-1-FR29.txt AN2005-1-FR29.xml

Information intermédiaire:

Code	Libellé	Code présence	Date de début de validité	Date de fin de validité
951	Agents contractuels - régime de vacances secteur privé	**6**	01/01/1900	01/01/9999
952	Agents contractuels - régime de vacances secteur public	**6**	01/01/1900	01/01/9999
953	Agents définitifs - régime commun des pensions	**6**	01/01/1900	01/01/9999
954	Agents définitifs - régime de pension - nouveaux affiliés à l'Office	**6**	01/01/1900	01/01/9999
955	Agents définitifs - caisse propre de pension	**6**	01/01/1900	01/01/9999
956	Agents définitifs - régime de pension - institution de prévoyance	**6**	01/01/1900	01/01/9999
957	Agents définitifs - régime de pension - personnel de police	**6**	01/01/1900	01/01/9999
958	Catégories spéciales	**6**	01/01/1900	01/01/9999
959	Travailleurs qui ne sont plus en service	4	01/01/1900	01/01/9999

Code présence 4 : Uniquement autorisé dans une cotisation non liée à une personne physique

Code présence 6 : Autorisé dans une ligne travailleur (bloc) et dans une cotisation non liée à une personne physique

DMFAPPL - Annexe numéro 31: Liste des codes NACE

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2008-2-FR31.pdf

AN2008-2-FR31.doc

AN2008-2-FR31.xls

AN2008-2-FR31.txt

AN2008-2-FR31.xml

Information intermédiaire:

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
01110	Culture de céréales et cultures industrielles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01121	Culture de légumes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01122	Culture de fleurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01123	Pépinières	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01130	Culture de fruits	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01210	Élevage de bovins	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01220	Élevage d'ovins, caprins et équidés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01231	Élevage de porcs reproducteurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01232	Élevage de porcs à l'engrais	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01241	Élevage de poules	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01242	Production d'oeufs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01243	Élevage d'autres volailles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01250	Élevage d'autres animaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01300	Culture et élevage associés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01410	Services annexes à la culture; aménagement des paysages	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01420	Services annexes à l'élevage, à l'exclusion des services vétérinaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
01500	Chasse; capture d'animaux, repeuplement en gibier et services annexes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
02011	Sylviculture	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
02012	Exploitation forestière	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
02020	Services annexes à la sylviculture et à l'exploitation forestière	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
05010	Pêche	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
05020	Aquaculture	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
10100	Extraction et agglomération de la houille	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
10200	Extraction et agglomération du lignite	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
10300	Extraction et agglomération de la tourbe	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
11100	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
11200	Services annexes à l'extraction de pétrole et de gaz	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
12000	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
13000	Extraction de minerais métalliques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
13100	Extraction de minerais de fer	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
13200	Extraction de minerais de métaux non ferreux, à l'exclusion des minerais d'uranium et de thorium	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14110	Extraction de pierres ornementales et de la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14121	Extraction de pierres à ciment	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14122	Extraction de pierres calcaires, de gypse et de craie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14130	Extraction d'ardoise	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14211	Extraction de sable	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
14212	Extraction de gravier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14220	Extraction d'argiles et de kaolin	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14300	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14400	Production de sel	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
14500	Autres activités extractives n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15111	Production de viande fraîche	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
15112	Production de viande surgelée	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15121	Production de viande fraîche de volailles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15122	Production de viande surgelée de volailles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15131	Préparation de produits frais à base de viande et de conserves de viande	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15132	Préparation de produits surgelés à base de viande	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15201	Transformation et conservation de poisson et fabrication de produits frais à base de poisson	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15202	Production de poisson surgelé et de produits à base de poisson	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15311	Transformation et conservation de pommes de terre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15312	Production de préparations surgelées à base de pommes de terre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15320	Préparation de jus de fruits et de légumes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15331	Transformation et conservation de légumes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15332	Production de légumes surgelés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15333	Transformation et conservation de fruits	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15411	Production d'huiles végétales brutes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15412	Production d'huiles et de graisses brutes d'origine animale	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15420	Fabrication d'huiles et de graisses raffinées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15430	Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15510	Fabrication de produits laitiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15520	Fabrication de glaces de consommation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15610	Travail des grains	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15620	Fabrication de produits amylacés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15710	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15720	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15811	Boulangeries industrielles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15812	Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15820	Biscotterie et biscuiterie, patisserie de conservation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15830	Fabrication de sucre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15840	Chocolaterie, confiserie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15850	Fabrication de pâtes alimentaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15860	Transformation du thé et du café	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
15870	Fabrication de condiments, assaisonnements et sauces	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15880	Fabrication de préparations homogénéisées et d'aliments diététiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15890	Industries alimentaires n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15910	Production de boissons alcooliques distillées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15920	Production d'alcool éthylique de fermentation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15930	Production de vin	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15940	Fabrication de cidre et d'autres vins de fruits	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15950	Production d'autres boissons fermentées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15960	Production de la bière	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15970	Production de malt	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
15980	Industrie des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
16000	Industrie du tabac	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17110	Préparation et filature de fibres de type cotonnier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17120	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle cardé	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17130	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle peigné	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17140	Préparation et filature de fibres de type linier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17150	Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17160	Fabrication de fils à coudre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17170	Préparation et filature d'autres fibres	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17210	Tissage de type cotonnier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17220	Tissage de type lainier - cycle cardé	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17230	Tissage de type lainier - cycle peigné	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17240	Tissage de type soie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17250	Tissage d'autres textiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17300	Ennoblissement textile	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17401	Confection de linge de lit et de table, d'articles textiles à usage domestique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17402	Confection d'autres articles en textile	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17510	Fabrication de tapis et moquettes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17520	Ficellerie, corderie, fabrication de filets	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17530	Fabrication de non-tissés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17540	Autres industries textiles n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17600	Fabrication d'étoffes à mailles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17710	Fabrication d'articles chaussants à mailles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
17720	Fabrication de pull-overs et articles similaires à mailles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18100	Fabrication de vêtements en cuir	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18210	Fabrication de vêtements de travail	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
18221	Confection de vêtements de dessus pour hommes, femmes et enfants	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18222	Confection sur mesure	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18230	Fabrication de vêtements de dessous	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18241	Fabrication de vêtements pour bébés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18242	Fabrication de vêtements de sport	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18243	Fabrication de chapeaux et de bonnets	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18244	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
18300	Industrie des fourrures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
19100	Apprêt et tannage des cuirs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
19200	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
19301	Fabrication de chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
19302	Fabrication de chaussures en caoutchouc	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20101	Sciage et rabotage du bois	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20102	Imprégnation du bois	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20200	Fabrication de panneaux de bois	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20300	Fabrication de charpentes et de menuiseries	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20301	Fabrication article en bois (contruction)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20400	Fabrication d'emballages en bois	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20510	Fabrication d'objets divers en bois	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
20520	Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21110	Fabrication de pâte à papier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21121	Fabrication de papier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21122	Fabrication de carton	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21210	Fabrication de carton ondulé et d'emballages en papier ou en carton	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21220	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21230	Fabrication d'articles de papeterie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21240	Fabrication de papiers peints	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
21250	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22110	Édition de livres	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22120	Édition de journaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22130	Édition de revues et périodiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22140	Édition d'enregistrements sonores	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22150	Autres activités d'édition	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22210	Imprimerie de journaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22220	Autre imprimerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22230	Reliure	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
22240	Activités de pré-presse	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22250	Activités graphiques auxilliaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22310	Reproduction d'enregistrements sonores	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22320	Reproduction d'enregistrements vidéo	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
22330	Reproduction d'enregistrements informatiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
23100	Cokéfaction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
23200	Raffinage de pétrole	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
23300	Elaboration et transformation de matières nucléaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24110	Fabrication de gaz industriels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24120	Fabrication de colorants et de pigments	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24130	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24140	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24151	Fabrication d'engrais	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24152	Fabrication de produits azotés associés aux engrais	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24160	Fabrication de matières plastiques de base	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24170	Fabrication de caoutchouc synthétique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24200	Fabrication de produits agrochimiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24300	Fabrication de peintures, vernis, encres d'imprimerie et mastics	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24410	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24421	Fabrication de médicaments	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24422	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24511	Fabrication de savons et de détergents	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24512	Fabrication de produits d'entretien et de nettoyage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24520	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24610	Fabrication de produits explosifs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24620	Fabrication de colles et gélatines	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24630	Fabrication d'huiles essentielles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24640	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24650	Fabrication de supports de données	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24660	Fabrication d'autres produits chimiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
24700	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
25110	Fabrication de pneumatiques et de chambres à air	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
25120	Rechapage de pneumatiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
25130	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
25210	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
25220	Fabrication d'emballages en matières plastiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
25230	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
25240	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26110	Fabrication de verre plat	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26120	Façonnage et transformation du verre plat	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26130	Fabrication de verre creux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26140	Fabrication de fibres de verre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26150	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris d'articles techniques en verre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26211	Fabrication de produits céramiques en porcelaine à usage domestique et ornemental	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26212	Fabrication de produits céramiques à usage domestique et ornemental, autres qu'en porcelaine	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26220	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26230	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26240	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26250	Fabrication d'autres produits céramiques autres que pour la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26260	Fabrication de produits céramiques réfractaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26300	Fabrication de carreaux en céramique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26401	Fabrication de tuiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26402	Fabrication de briques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26403	Fabrication d'autres produits en terre cuite pour la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26510	Fabrication de ciment	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26520	Fabrication de chaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26530	Fabrication de plâtre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26610	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26620	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26630	Fabrication de béton prêt à l'emploi	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26640	Fabrication de mortiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26650	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26660	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en plâtre ou en ciment	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26700	Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26810	Fabrication de produits abrasifs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
26820	Fabrication de produits minéraux non métalliques n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27100	Sidérurgie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27210	Fabrication de tubes en fonte	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27220	Fabrication de tubes en acier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27310	Étirage à froid	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27320	Laminage à froid de feuillards	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27330	Profilage à froid par formage ou pliage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
27340	Tréfilage à froid	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27410	Production de métaux précieux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27421	Production d'aluminium	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27422	Première transformation d'aluminium	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27431	Production de plomb, de zinc et d'étain	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27432	Première transformation du plomb, du zinc et de l'étain	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27441	Production de cuivre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27442	Première transformation du cuivre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27451	Production d'autres métaux non ferreux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27452	Première transformation d'autres métaux non ferreux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27500	Fonderie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27510	Fonderie de fonte	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27520	Fonderie d'acier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27530	Fonderie de métaux légers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
27540	Fonderie d'autres métaux non ferreux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28110	Fabrication de constructions métalliques et de leurs parties	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28120	Fabrication de charpentes et menuiseries métalliques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28210	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28220	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28300	Fabrication de générateurs de vapeur	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28401	Forge	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28402	Emboutissage, estampage et profilage des métaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28403	Métallurgie des poudres	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28510	Traitement et revêtement des métaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28520	Opérations de mécanique générale	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28610	Fabrication de coutellerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28620	Fabrication d'outillage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28630	Fabrication de serrures et de ferrures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28710	Fabrication de fûts et emballages similaires en métaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28720	Fabrication d'emballages légers en métal	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28730	Fabrication d'articles en fils métalliques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28741	Fabrication de boulons, de vis et d'écrous	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28742	Fabrication de chaînes, à l'exception des chaînes pour la transmission de l'énergie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28743	Fabrication de ressorts	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28751	Fabrication d'articles de ménage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28752	Fabrication d'articles sanitaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28753	Fabrication de coffres-forts	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
28754	Fabrication de petits articles métalliques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
28755	Fabrication d'autres articles métalliques, n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29110	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exclusion des moteurs pour avions et véhicules à moteur	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29120	Fabrication de pompes et compresseurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29130	Fabrication d'articles de robinetterie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29141	Fabrication de roulements à billes, de paliers à roulements et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29142	Fabrication d'organes mécaniques de transmission de l'énergie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29210	Fabrication de fours et brûleurs industriels, y compris les fours et les brûleurs électriques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29220	Fabrication de matériel de levage et de manutention	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29230	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29241	Fabrication d'équipements d'emballage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29242	Fabrication d'appareils de pesage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29243	Fabrication d'appareils de projection, y compris les extincteurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29244	Fabrication de machines automatiques de vente de produits	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29245	Fabrication d'appareils de filtrage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29246	Fabrication de nettoyeurs à haute pression, matériel industriel de nettoyage au sable et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29247	Fabrication d'autres machines à usage général n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29310	Fabrication de tracteurs agricoles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29321	Fabrication de machines agricoles et forestières	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29322	Réparation de matériel agricole	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29410	Fabrication de machines-outils à moteur incorporé ou pneumatiques	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
29420	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
29430	Fabrication d'autres machines-outils n.d.a.	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
29431	Fabrication de matériel de soudage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29432	Fabrication de machines-outils pour le travail du bois	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29433	Fabrication d'autres machines-outils n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29510	Fabrication de machines pour la métallurgie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29520	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29530	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29540	Fabrication de machines pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29550	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29561	Fabrication de machines d'imprimerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29562	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc et des matières plastiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
29563	Fabrication de moules et modèles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29564	Fabrication d'autres machines pour industries spécifiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29601	Fabrication d'armes lourdes et d'armes de guerre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29602	Fabrication d'armes légères et d'armes de sport	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29710	Fabrication d'appareils électroménagers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
29720	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
30010	Fabrication de machines de bureau	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
30020	Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31100	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31200	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31300	Fabrication de fils et câbles isolés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31400	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31501	Fabrication de lampes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31502	Fabrication d'appareils d'éclairage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31610	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31621	Fabrication d'appareils électriques de signalisation et d'alarme	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31622	Fabrication de matériel électromagnétique industriel	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
31623	Fabrication d'autres matériels électriques n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
32100	Fabrication de composants électroniques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
32201	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
32202	Fabrication d'appareils de téléphonie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
32300	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33101	Fabrication d'appareils électriques pour la médecine, l'art dentaire et l'art vétérinaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33102	Fabrication d'appareils non-électriques pour la médecine, l'art dentaire et l'art vétérinaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33103	Fabrication d'articles orthopédiques et de prothèses	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33201	Fabrication d'appareils électriques pour la mesure, la vérification, le contrôle et la navigation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33202	Fabrication d'appareils autres qu'électriques pour la mesure, la vérification, le contrôle et la navigation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33300	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33401	Fabrication de lunettes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33402	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
33500	Horlogerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
34100	Construction et assemblage de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
34201	Fabrication de carrosseries et remorques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
34202	Fabrication de caravanes et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
34300	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules à moteur et pour leurs moteurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35110	Construction et réparation de navires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35120	Construction et réparation de bâteaux de plaisance et de sport	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35200	Construction de matériel ferroviaire roulant	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35300	Construction aéronautique et spatiale	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35410	Fabrication de motocycles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35420	Fabrication de bicyclettes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35430	Fabrication de véhicules pour invalides	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
35500	Fabrication d'autres matériels de transport n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36100	Fabrication de meubles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36111	Fabrication de chaises et de sièges d'ameublement et de bureau	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36112	Fabrication de chaises et de sièges pour salles de spectacle et pour véhicules et autres moyens de transport en tous matériaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36121	Fabrication de meubles de bureaux, de magasins et d'ateliers, en métal	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36122	Fabrication de meubles de bureaux, de magasins et d'ateliers, autres qu'en métal	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36130	Fabrication d'autres meubles de cuisine	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36141	Fabrication de meubles pour salles à manger, salons et chambres à coucher	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36142	Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36150	Fabrication de matelas	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36210	Fabrication de monnaies	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36220	Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36221	Travail du diamant	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36222	Travail des autres pierres précieuses et des pierres semi-précieuses	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36223	Fabrication de bijoux et de parures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36224	Fabrication d'articles d'orfèvrerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36300	Fabrication d'instruments de musique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36400	Fabrication d'articles de sport	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36500	Fabrication de jeux et jouets	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36610	Fabrication de bijoux de fantaisie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36620	Fabrication d'articles de brosserie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
36630	Autres activités manufacturières n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
37100	Récupération des matières métalliques recyclables	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
37200	Récupération de matières non métalliques recyclables	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
37210	Récupération de papier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
37220	Récupération du textile	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
37230	Récupération des matières chimiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
40110	Production d'électricité	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
40120	Transport d'électricité	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
40130	Distribution et commerce d'électricité	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
40210	Production de gaz	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
40220	Distribution et commerce de combustibles gazeux	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
40300	Production et distribution de vapeur et d'eau chaude; production de glace hydriques non destinées à la consommation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
40400	Production et distribution de plusieurs sortes d'énergie	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
41000	Captage, épuration et distribution d'eau	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
45111	Démolition d'immeubles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45112	Terrassements	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45120	Forages et sondages	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45211	Construction de maisons individuelles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45212	Construction d'autres immeubles résidentiels et d'immeubles de bureaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45213	Construction de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45214	Construction de tunnels, ponts, viaducs et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45215	Réalisation de canalisations à longue distance, construction de réseaux de télécommunication, construction de lignes de transport d'énergie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45220	Réalisation de charpentes et de couvertures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45230	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45241	Travaux de dragage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45242	Autres travaux maritimes et fluviaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45250	Autres travaux de construction spécialisés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45310	Travaux d'installation électrique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45320	Travaux d'isolation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45331	Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45332	Autres travaux de plomberie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45340	Autres travaux d'installation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45410	Plâtrerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45422	Menuiserie métallique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45431	Pose de carrelages	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45432	Pose de revêtements de sol en bois ou en d'autres matériaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
45433	Pose de papiers peints	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45441	Peinture	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45442	Vitrerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45450	Autres travaux de finition	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
45500	Location avec opérateur de matériel de construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50101	Commerce de gros des véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50102	Intermédiaires du commerce en véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50103	Commerce de détail des véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50104	Commerce de remorques, semi-remorques, caravanes et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50200	Entretien et réparation des véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50301	Commerce de gros de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50302	Commerce de détail de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50400	Commerce, entretien et réparation de motocycles, y compris pièces et accessoires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
50500	Commerce de détail de carburants	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51110	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits associés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51120	Intermédiaires du commerce en combustibles, minéraux, métaux et produits chimiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51130	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51140	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels et commerciaux, navires et avions	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51150	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51160	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51170	Intermédiaires du commerce en denrées alimentaires, en boissons et en tabac	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51180	Autres intermédiaires spécialisés du commerce n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51190	Intermédiaires du commerce en produits divers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51210	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51220	Commerce de gros de fleurs et plantes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51230	Commerce de gros d'animaux vivants	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51240	Commerce de gros de cuirs et de peaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51250	Commerce de gros de tabac non manufacturé	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51310	Commerce de gros de fruits et légumes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51321	Commerce de gros de viande et de produits à base de viande et de charcuterie à l'exclusion de viande de volailles et de gibiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
51322	Commerce de gros de viande de volailles et de gibiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51331	Commerce de gros de produits laitiers et oeufs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51332	Commerce de gros d'huiles et de graisses comestibles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51340	Commerce de gros de boissons	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51350	Commerce de gros de tabac	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51360	Commerce de gros de sucre, chocolat, confiserie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51370	Commerce de gros de café, thé, cacao, épices	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51381	Commerce de gros de poissons, crustacés et coquillages	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51382	Commerce de gros de produits à base de pommes de terre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51383	Commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51384	Autres commerces de gros alimentaires spécialisés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51391	Commerce de gros de produits surgelés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51392	Autres commerces de gros non spécialisés de produits alimentaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51410	Commerce de gros de textiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51421	Commerce de gros d'habillement, d'accessoires d'habillement et d'articles en fourrure	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51422	Commerce de gros de chaussures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51430	Commerce de gros d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51441	Commerce de gros de vaisselle et de verrerie de ménage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51442	Commerce de gros de papiers peints et de produits d'entretien	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51450	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51460	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51471	Commerce de gros de meubles, d'appareils ménagers non électriques et de revêtements de sol, y compris les tapis	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51472	Commerce de gros de journaux, livres et périodiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51473	Commerce de gros d'appareils photographiques, cinématographiques et d'autres articles d'optique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51474	Commerce de gros d'horlogerie, d'articles en métaux précieux et de bijoux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51475	Commerce de gros d'articles de papeterie, de fournitures de bureau et de fournitures scolaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51476	Commerce de gros d'articles de sport et de camping, de cycles et de leurs pièces et accessoires, de jeux et de jouets	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51477	Commerce de gros de maroquinerie et d'articles de voyage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51478	Autres commerces de gros d'articles de consommation n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51510	Commerce de gros de combustibles et de produits dérivés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51520	Commerce de gros de métaux et minerais	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51531	Commerce de gros de bois	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51532	Commerce de gros de peintures, vernis et matériaux de construction, y compris les appareils sanitaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
51541	Commerce de gros de quincaillerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51542	Commerce de gros de fournitures et équipements pour plomberie et chauffage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51550	Commerce de gros de produits chimiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51561	Commerce de gros de diamants	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51562	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51570	Commerce de gros de déchets et débris	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
51810	Commerce de gros de machines-outils	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51820	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51830	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement, de machines à coudre et à tricoter	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51840	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51850	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51860	Commerce de gros d'autres composants et équipements électroniques	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51871	Commerce de gros de matériel électrique y compris le matériel d'installation	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51872	Commerce de gros de fournitures et d'équipements divers pour l'industrie et de matériels de transport autres que les véhicules automobiles, les cycles et les motocycles	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51873	Commerce de gros de fournitures et d'équipements divers pour le commerce et les services n.d.a.	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51880	Commerce de gros de machines, matériels et tracteurs agricoles	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
51900	Autres commerces de gros	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
52111	Commerce de détail non spécialisé en produits surgelés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52112	Commerce de détail non spécialisé d'alimentation générale (surface de vente inférieure à 100 m2)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52113	Superettes (surface de vente comprise entre 100 et moins de 400 m2)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52114	Supermarchés (surface de vente entre 400 et moins de 2.500 m2)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52115	Hypermarchés (surface de vente de 2.500 m2 et plus)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52116	Autres commerces de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52121	Grands magasins (sans prédominance alimentaire et surface de vente de 2.500 m2 et plus)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52122	Autres commerces de détail en magasins non spécialisés (sans prédominance alimentaire et surface de vente inférieure à 2.500 m2)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52210	Commerce de détail de fruits et légumes frais	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52220	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52230	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
52240	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52250	Commerce de détail de boissons	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52260	Commerce de détail de tabac	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52271	Commerce de détail de produits laitiers et oeufs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52272	Autres commerces de détail alimentaires en magasins spécialisés n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52310	Pharmacies	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52320	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52330	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52410	Commerce de détail de textiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52421	Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52422	Commerce de détail de vêtements pour hommes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52423	Commerce de détail de vêtements pour dames	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52424	Commerce de détail de vêtements pour bébés et enfants	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52425	Commerce de détail de sous-vêtements, lingerie et vêtements de bain	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52426	Commerce de détail d'accessoires du vêtement	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52431	Commerce de détail de chaussures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52432	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52441	Commerce de détail de meubles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52442	Commerce de détail d'appareils d'éclairage et d'équipements du foyer	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52450	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52461	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et verre (y compris les bricocenters) avec une surface de vente jusqu'à 400 m2.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52462	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et verre (y compris les bricocenters) avec une surface de vente de plus de 400 m2.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52470	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52481	Commerce de détail spécialisé de combustibles solides et liquides	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52482	Commerce de détail spécialisé d'articles de sport et de matériel de camping	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52483	Commerce de détail spécialisé de fleurs et de plantes, de graines et d'engrais	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52484	Commerce de détail spécialisé d'horlogerie et de bijouterie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52485	Commerce de détail spécialisé de matériel photographique, optique et de pécision	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52486	Commerce de détail spécialisé de papiers peints, de revêtements de murs et de sols	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
52487	Commerce de détail spécialisé d'équipements de bureau et d'ordinateurs et de matériel de télécommunication	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52488	Commerce de détail spécialisé d'articles de droguerie et de produits d'entretien	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52489	Commerce de détail spécialisé de jeux et de jouets	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52491	Commerce de détail spécialisé d'armes et de munitions	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52492	Commerce de détail spécialisé de cycles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52493	Commerce de détail spécialisé de voitures d'enfant	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52494	Commerce de détail spécialisé de machines à coudre et à tricoter	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52495	Commerce de détail spécialisé de timbres-postes et de pièces de monnaies	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52496	Commerce de détail spécialisé d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52497	Commerce de détail spécialisé de souvenirs, d'objets artisanaux et d'articles religieux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52498	Autres commerces de détail spécialisés de produits non alimentaires n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52501	Commerce de détail d'antiquités	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52502	Commerce de détail de biens d'occasion	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52610	Vente par correspondance	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52621	Commerce de détail alimentaire sur marchés et éventaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52622	Commerce de détail d'habillement et d'articles textiles sur marchés et éventaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52623	Autres commerces de détail sur marchés et éventaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52630	Autres commerces de détail hors magasins	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52710	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52720	Réparation d'appareils électriques à usage domestique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52730	Réparation de montres, horloges et bijoux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
52740	Autres réparations n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55101	Hôtels et motels, avec restaurant	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
55102	Hôtels et motels, sans restaurant	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
55210	Auberges de jeunesse et refuges	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
55220	Exploitation de terrains de camping	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
55231	Centres et villages de vacances	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
55232	Autres moyens d'hébergement de courte durée	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55233	Hébergement collectif non touristique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55301	Restauration de type traditionnel	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55302	Restauration de type rapide	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55401	Cafés et bars	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55402	Discothèques, dancings et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
55510	Cantines	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55521	Restauration collective sous contrat (catering)	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
55522	Traiteurs et organisation de réceptions	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60100	Transports ferroviaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60211	Transports urbains ou suburbains de voyageurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60212	Autres transports routiers réguliers de voyageurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60220	Exploitation de taxis	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60230	Autres transports terrestres de voyageurs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60241	Déménagement	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60242	Transports routiers de marchandises	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60243	Location de camions avec conducteur	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
60300	Transports par conduites	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
61100	Transports maritimes et côtiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
61200	Transports fluviaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
62100	Transports aériens réguliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
62200	Transports aériens non réguliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
62300	Transports spatiaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63111	Manutention portuaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63112	Autre manutention	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63121	Entreposage frigorifique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63122	Autre entreposage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63210	Services annexes des transports terrestres	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63220	Services annexes des transports par eau	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
63230	Services annexes des transports aériens	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
63301	Agences de voyage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63302	Voyagistes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63303	Guides, services d'information touristique et similaires	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
63401	Agences d'expédition	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63402	Affrètement	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63403	Agences maritimes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63404	Agences en douane	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63405	Intermédiaires du transport	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
63406	Autres activités annexes de l'organisation du transport de fret	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
64110	Postes nationales	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
64120	Autres activités de courrier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
64200	Télécommunications	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
64201	Régie des télégraphes et téléphones - Belgacom	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
64202	Autres activités de télécommunication, y compris télédistribution	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
65110	Banques centrales	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
65120	Autres intermédiations monétaires	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
65210	Crédit-bail	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
65221	Crédit à la consommation	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
65222	Autre distribution de crédit	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
65223	Affacturage	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
65231	Holdings financiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
65233	Sociétés de bourse	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
65234	Sociétés de portefeuille	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
65235	Organismes de placement collectif	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
65236	Autre intermédiation financière n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
66011	Opérations directes d'assurances vie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
66012	Réassurances vie acceptées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
66013	Entreprises d'assurances multibranches à prédominance vie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
66020	Caisses de retraite	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
66031	Opérations directes d'assurances non-vie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
66032	Réassurances non-vie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
66033	Entreprises d'assurances multibranches à prédominance non-vie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
67110	Administration de marchés financiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
67120	Gestion de portefeuilles et de fortunes, conseils en placements	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
67130	Autres auxiliaires financiers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
67201	Agents et courtiers d'assurances	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
67202	Experts en dommages et risques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
67203	Autres auxiliaires d'assurances	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70111	Promotion immobilière de logements	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70112	Promotion immobilière de bureaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70113	Promotion immobilière d'infrastructures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70120	Marchands de biens immobiliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70201	Location d'habitations, à l'exclusion des logements sociaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70202	Location de logements sociaux	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
70203	Location d'immeubles non résidentiels, y compris les salles d'exposition	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70204	Location de terres et terrains	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70311	Agences immobilières et intermédiaires en achat, vente et location de biens immobiliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70312	Estimation et évaluation de biens immobiliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70321	Administration d'immeubles résidentiels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
70322	Administration d'autres biens immobiliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
71100	Location de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71210	Location d'autres matériels de transport terrestre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71220	Location de matériels de transport par eau	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71230	Location de matériels de transport aérien	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71310	Location de matériel agricole	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71320	Location de machines et équipements pour la construction	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71330	Location de machines de bureau et de matériel informatique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71340	Location d'autres machines et équipements	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71401	Location de machines-outils, d'outils à main et de matériel de bricolage	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71402	Location de vidéocassettes, bandes-vidéo, DVD, disques et CD	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71403	Location de téléviseurs et d'autres appareils audio-visuels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71404	Location de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine et la table, appareils électriques et électroménagers, etc.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71405	Location de textiles, d'habillement et de chaussures	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71406	Location d'articles de sport et de camping	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71407	Location de matériel médical et paramédical	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
71408	Location d'autres biens personnels et domestiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
72100	Conseil en systèmes informatiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
72210	Edition de logiciels	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
72220	Autres activités de réalisation de logiciels	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
72300	Traitement de données	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
72400	Activités de banques de données	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
72500	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
72600	Autres activités rattachées à l'informatique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
73100	Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
73200	Recherche et développement en sciences humaines et sociales	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
74111	Cabinets d'avocats et conseillers juridiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74112	Étude de notaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74113	Cabinet d'huissier	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74114	Autre assistance juridique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74121	Comptables	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74122	Experts-comptables	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74123	Réviseurs d'entreprises	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74124	Conseillers fiscaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74131	Bureau d'étude de marché	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74132	Organisation de sondages	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74141	Bureau de relations publiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
74142	Autres conseils pour les affaires et le management	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74151	Activités de gestion et d'administration de holdings	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74152	Centres de coordination	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74201	Bureau d'architecte	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74202	Bureau de géomètre	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74203	Études techniques et activités d'ingénierie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74301	Contrôle technique automobile et autres centres de diagnostic pour véhicules automobiles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74302	Autres essais et analyses techniques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74401	Agences de publicité	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74402	Gestion de supports de publicité	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74403	Étalagistes et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74501	Sélection de personnel et placement	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74502	Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74503	Agences de mannequins, hôtesses et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74601	Entreprise de gardiennage et service de sécurité	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74602	Service de recherches et bureau de détective	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74700	Nettoyage industriel	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74811	Studios et autres activités photographiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74812	Laboratoires photographiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74820	Conditionnement à façon	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
74851	Secrétariats	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74852	Services de traduction et interprètes	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74853	Routages	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74854	Secrétariats sociaux	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74855	Autres activités d'administration n.d.a.	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74860	Activités de centres d'appels	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74871	Organisation de marchés particuliers divers, y compris les marchés aux puces et brocantes	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74872	Organitation de salons, expositions et bourses	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74873	Recouvrement de factures et évoluation de la solvabilité	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74874	Décorateurs d'intérieurs	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74875	Centre d'entreprises	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74876	Activités relatives à l'émission de coupons de réduction et de timbres-prime	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74877	Création de modèles pour le textile, l'habillement, les bijoux, les meubles et les objets de décoration	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74878	Imprésarios et agences de théâtre	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
74879	Autres services aux entreprises n.d.a	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
75111	Administration centrale	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
75112	Administration communautaire et régionale	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75113	Administration provinciale	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75114	Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75115	C.P.A.S.	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
75116	Intercommunales à vocation générale	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75120	Activités d'organismes publics relatives aux soins de santé, à l'environnement, à l'enseignement, à la culture et aux autres matières sociales	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75130	Activités d'organismes publics relatives aux matières économiques	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75140	Activités de soutien aux administrations	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75210	Affaires étrangères	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75220	Défense	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75231	Tribunaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75232	Prisons et institutions assimilées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75233	Autres activités relatives à la justice	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75241	Services de la sûreté	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75242	Gendarmerie	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75243	Police	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75244	Police fédérale	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
75245	Police locale	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
75250	Pompiers et protection civile	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
75301	Sécurité sociale obligatoire, à l'exclusion des mutuelles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75302	Mutuelles et caisses d'assurance soins	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
75303	Autres organismes de sécurité sociale	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
80101	Enseignement fondamental communautaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80102	Enseignement fondamental provincial	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80103	Enseignement fondamental communal	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80104	Enseignement fondamental libre subventionné	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80105	Enseignement fondamental international	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80109	Enseignement fondamental et gardien auquel les codes 80.101 à 80.105 ne peuvent être attribués	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
80211	Enseignement secondaire général communautaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80212	Enseignement secondaire général provincial	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80213	Enseignement secondaire général communal	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80214	Enseignement secondaire général libre subventionné	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80215	Enseignement secondaire général international	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80216	Enseignement secondaire général organisé par les forces armées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80219	Enseignement secondaire général auquel les codes 80.211 à 80.216 ne peuvent être attribués	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
80221	Enseignement secondaire professionnel ou technique communautaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80222	Enseignement secondaire professionnel ou technique provincial	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80223	Enseignement secondaire professionnel ou technique communal	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80224	Enseignement secondaire professionnel ou technique libre subventionné	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80225	Enseignement secondaire professionnel ou technique international	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80226	Enseignement secondaire professionnel ou technique organisé par les forces armées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80301	Enseignement supérieur communautaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80302	Enseignement supérieur provincial	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80303	Enseignement supérieur communal	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
80304	Enseignement supérieur libre subventionné	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80305	Enseignement supérieur international	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80306	Enseignement supérieur organisé par les forces armées	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80309	Enseignement supérieur auquel les codes 83.301 à 80.306 ne peuvent être attribués	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
80411	Auto-écoles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80412	Écoles de pilotage de bateaux et d'avions	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80421	Formation permanente	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
80422	Enseignement artistique non classable par niveau	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
80423	Enseignement par correspondance	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
80424	Autres formes d'enseignement n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
85110	Activités hospitalières	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85120	Pratique médicale	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85130	Pratique dentaire	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
85141	Laboratoires médicaux	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
85142	Ambulances	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85143	Activités paramédicales, à l'exclusion des kinésithérapeutes	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85144	Kinésithérapeutes	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85145	Centres de collecte de sang, banques d'organes et similaires	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85146	Autres activités relatives aux soins de santé n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
85200	Activités vétérinaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
85311	Instituts pour mineurs handicapés	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85312	Orphelinats	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85313	Instituts pour enfants en difficulté	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85314	Instituts pour adultes handicapés	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85315	Maisons de repos pour personnes âgées	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
85316	Autres activités d'action sociale avec hébergement n.d.a.	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85321	Crèches et garderies d'enfants, y compris les centres de jour pour enfants handicapés	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85322	Ateliers protégés	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85323	Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
85324	Centres P.M.S. et centres d'orientation ou reformation professionnelle	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
90010	Collecte et traitement des eaux usées	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
90021	Ramassage, déversement et traitement des déchets des ménages et des entreprises, des déchets agricoles et des débris de construction ou de démolition	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
90022	Gestion des décharges et des sites définitifs de stockage	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
90031	Nettoyage de la voirie	YES	NO	01/01/2003	31/12/2007
90032	Dépollution et activités similaires	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
91110	Activités d'organisations économiques et patronales	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
91120	Activités d'organisations professionnelles	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
91200	Activités de syndicats de salariés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
91310	Organisations religieuses ou philosophiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
91311	Organisations religieuses	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
91319	Religieux à charge du budget des cultes	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
91320	Organisations politiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
91330	Organisations associatives n.d.a.	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92111	Production de films cinématographiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92112	Production de films pour la télévision	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92113	Production d'autres films	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92114	Services annexes à la production de films	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92120	Distribution de films	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92130	Projection de films cinématographiques	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92201	Production et diffusion de programmes de radio	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92202	Production de programmes de télévision	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92203	Émission de programmes de télévision	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92204	Production et diffusion de programmes de radio et de télévision	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92311	Artistes indépendants	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92312	Production de spectacles par des ensembles artistiques	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92313	Services annexes à l'art dramatique et à la musique	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92321	Exploitation de salles de théâtre, de concert et similaires	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92322	Gestion et exploitation de centres culturels	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92331	Attractions foraines	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92332	Parcs d'attractions	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
92340	Autres activités de spectacle et d'amusement n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92400	Agences de presse	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92510	Gestion des bibliothèques et archives publiques	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92520	Gestion des musées et du patrimoine culturel	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92530	Jardins botaniques, zoologiques et réserves naturelles	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92611	Gestion et exploitation de centres sportifs	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92612	Exploitation de centres de fitness et salles de gymnastique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92613	Exploitation d'autres installations sportives	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92621	Activités de clubs de sport et d'associations sportives	YES	YES	01/01/1993	31/12/2007
92622	Sportifs indépendants, instructeurs de sport et managers sportifs	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92623	Autres activités sportives	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92710	Jeux de hasard et d'argent	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92721	Exploitation de salles de billards	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92722	Exploitation de parcs de récréation, lunaparcs et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92723	Exploitation d'infrastructures de plage, de bicyclettes, pédalos, poneys et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
92724	Autres activités récréatives	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
93011	Blanchisseries, teintureries et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93012	Salons-lavoirs, blanchisseries, services de nettoyage de vêtements, linges et autres textiles pour particuliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93013	Magasins-dépôts pour le nettoyage des vêtements, linges et autres textiles des particuliers	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93021	Salons de coiffure	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93022	Instituts de beauté	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93031	Entreprises de pompes funèbres	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
93032	Gestion de cimetières et crématoriums	YES	NO	01/01/1993	31/12/2007
93040	Autres soins corporels	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93051	Agences matrimoniales, agences de rencontres, services d'escorte, activités d'hôtesses et autres activités similaires liées à la vie sociale	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93052	Graphologues, astrologues, voyants, radiesthésistes et similaires	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
93053	Autres services n.d.a.	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
95000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
95001	Personnel occupé à des tâches ménagères	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
95002	Personnel occupé à des travaux d'ordre non ménager	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
95003	Personnel occupé dans des domaines et jardins privés	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
96000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007

Nomenclature valide jusqu'en 2007/4					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
97000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	NO	NO	01/01/2003	31/12/2007
98903	Travailleurs bénéficiant d'autres prestations	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
98904	C.S.T., T.C.T., PRIME, jeunes stagiaires d'entreprises publiques soumises à un plan d'assainissement	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
98905	Activités mal définies	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007
99000	Organismes extra-territoriaux	NO	NO	01/01/1993	31/12/2007

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
01110	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01120	Culture du riz	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01130	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01140	Culture de la canne à sucre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01150	Culture du tabac	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01160	Culture de plantes à fibres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01191	Culture de fleurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01199	Autres cultures non permanentes n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01210	Culture de la vigne	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01220	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01230	Culture d'agrumes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01240	Culture de fruits à pépins et à noyau	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01250	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01260	Culture de fruits oléagineux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01270	Culture de plantes à boissons	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01280	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01290	Autres cultures permanentes	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
01301	Exploitation de pépinières, sauf pépinières forestières	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01309	Autre reproduction de plantes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01410	Élevage de vaches laitières	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01420	Élevage d'autres bovins et de buffles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01430	Élevage de chevaux et d'autres équidés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01440	Élevage de chameaux et d'autres camélidés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01450	Élevage d'ovins et de caprins	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01461	Élevage de porcs reproducteurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01462	Élevage de porcs à l'engrais	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01471	Élevage de poules	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01472	Production d'œufs de volailles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01479	Élevage de volailles, sauf poules	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01490	Élevage d'autres animaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01500	Culture et élevage associés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01610	Activités de soutien aux cultures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01620	Activités de soutien à la production animale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01630	Traitement primaire des récoltes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01640	Traitement des semences	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
01700	Chasse, piégeage et services annexes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
02100	Sylviculture et autres activités forestières	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
02200	Exploitation forestière	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
02300	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
02400	Services de soutien à l'exploitation forestière	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
03110	Pêche en mer	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
03120	Pêche en eau douce	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
03210	Aquaculture en mer	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
03220	Aquaculture en eau douce	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
05100	Extraction de houille	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
05200	Extraction de lignite	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
06100	Extraction de pétrole brut	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
06200	Extraction de gaz naturel	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
07100	Extraction de minerais de fer	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
07210	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
07290	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08111	Extraction de pierres ornementales et de construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08112	Extraction de pierres calcaires, de gypse, de craie et d'ardoise	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08121	Extraction de gravier	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08122	Extraction de sable	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08123	Extraction d'argiles et de kaolin	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08910	Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08920	Extraction de tourbe	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08930	Production de sel	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
08990	Autres activités extractives n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
09100	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
09900	Activités de soutien aux autres industries extractives	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10110	Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
10120	Transformation et conservation de la viande de volaille	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10130	Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10200	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10311	Transformation et conservation de pommes de terre, sauf fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10312	Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10320	Préparation de jus de fruits et de légumes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
10391	Transformation et conservation de légumes, sauf fabrication de légumes surgelés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10392	Transformation et conservation de fruits, sauf fabrication de fruits surgelés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10393	Fabrication de légumes et de fruits surgelés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10410	Fabrication d'huiles et de graisses	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10420	Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10510	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10520	Fabrication de glaces de consommation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10610	Travail des grains	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10620	Fabrication de produits amylacés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10711	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10712	Fabrication artisanale de pain et de pâtisserie fraîche	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10720	Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10730	Fabrication de pâtes alimentaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10810	Fabrication de sucre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10820	Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10830	Transformation du thé et du café	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10840	Fabrication de condiments et d'assaisonnements	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10850	Fabrication de plats préparés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10860	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10890	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10910	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
10920	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
11010	Production de boissons alcooliques distillées	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
11020	Production de vin (de raisin)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
11030	Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
11040	Production d'autres boissons fermentées non distillées	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
11050	Fabrication de bière	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
11060	Fabrication de malt	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
11070	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
12000	Fabrication de produits à base de tabac	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13100	Préparation de fibres textiles et filature	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13200	Tissage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13300	Ennoblissement textile	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13910	Fabrication d'étoffes à mailles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13921	Fabrication de linge de lit et de table et d'articles textiles à usage domestique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
13929	Fabrication d'autres articles textiles confectionnés, sauf habillement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13930	Fabrication de tapis et de moquettes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13940	Fabrication de ficelles, de cordes et de filets	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13950	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13960	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
13990	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14110	Fabrication de vêtements en cuir	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14120	Fabrication de vêtements de travail	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14130	Fabrication d'autres vêtements de dessus	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14140	Fabrication de vêtements de dessous	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14191	Fabrication de chapeaux et de bonnets	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14199	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14200	Fabrication d'articles en fourrure	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14310	Fabrication d'articles chaussants à mailles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
14390	Fabrication d'autres articles à mailles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
15110	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
15120	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
15200	Fabrication de chaussures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
16100	Sciage et rabotage du bois	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
16210	Fabrication de placage et de panneaux de bois	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
16220	Fabrication de parquets assemblés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
16230	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
16240	Fabrication d'emballages en bois	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
16291	Fabrication d'objets divers en bois	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
16292	Fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
17110	Fabrication de pâte à papier	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
17120	Fabrication de papier et de carton	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
17210	Fabrication de papier et de carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
17220	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
17230	Fabrication d'articles de papeterie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
17240	Fabrication de papiers peints	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
17290	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
18110	Imprimerie de journaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
18120	Autre imprimerie (labeur)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
18130	Activités de prépresse	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
18140	Reliure et activités annexes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
18200	Reproduction d'enregistrements	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
19100	Cokéfaction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
19200	Raffinage du pétrole	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20110	Fabrication de gaz industriels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20120	Fabrication de colorants et de pigments	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20130	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20140	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20150	Fabrication de produits azotés et d'engrais	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20160	Fabrication de matières plastiques de base	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20170	Fabrication de caoutchouc synthétique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20200	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20300	Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20411	Fabrication de savons et de détergents	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20412	Fabrication de produits d'entretien	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20420	Fabrication de parfums et de produits de toilette	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20510	Fabrication de produits explosifs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20520	Fabrication de colles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20530	Fabrication d'huiles essentielles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20590	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
20600	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
21100	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
21201	Fabrication de médicaments	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
21209	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
22110	Fabrication et rechapage de pneumatiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
22190	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
22210	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
22220	Fabrication d'emballages en matières plastiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
22230	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
22290	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23110	Fabrication de verre plat	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23120	Façonnage et transformation du verre plat	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23130	Fabrication de verre creux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23140	Fabrication de fibres de verre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23190	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23200	Fabrication de produits réfractaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23310	Fabrication de carreaux en céramique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
23321	Fabrication de briques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23322	Fabrication de tuiles, de carrelages et d'autres produits de construction en terre cuite	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23410	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23420	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23430	Fabrication d'isolateurs et de pièces isolantes en céramique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23440	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23490	Fabrication d'autres produits céramiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23510	Fabrication de ciment	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23520	Fabrication de chaux et de plâtre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23610	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23620	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23630	Fabrication de béton prêt à l'emploi	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23640	Fabrication de mortiers et de bétons secs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23650	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23690	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23700	Taille, façonnage et finissage de pierres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23910	Fabrication de produits abrasifs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
23990	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24100	Sidérurgie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24200	Fabrication de tubes, de tuyaux, de profilés creux et d'accessoires correspondants en acier	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24310	Étirage à froid de barres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24320	Laminage à froid de feuillards	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24330	Profilage à froid par formage ou pliage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24340	Tréfilage à froid	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24410	Production de métaux précieux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24420	Métallurgie de l'aluminium	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24430	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24440	Métallurgie du cuivre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24450	Métallurgie des autres métaux non ferreux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24460	Élaboration et transformation de matières nucléaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24510	Fonderie de fonte	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24520	Fonderie d'acier	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24530	Fonderie de métaux légers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
24540	Fonderie d'autres métaux non ferreux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25110	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25120	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
25210	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25290	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25300	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25400	Fabrication d'armes et de munitions	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25501	Forge	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25502	Emboutissage, estampage et profilage des métaux; métallurgie des poudres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25610	Traitement et revêtement des métaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25620	Usinage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25710	Fabrication de coutellerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25720	Fabrication de serrures et de ferrures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25731	Fabrication de moules et modèles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25739	Fabrication d'outillage, à l'exclusion des moules et des modèles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25910	Fabrication de fûts et d'emballages métalliques similaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25920	Fabrication d'emballages métalliques légers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25930	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25940	Fabrication de vis et de boulons	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25991	Fabrication d'articles métalliques à usage ménager et sanitaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
25999	Fabrication d'autres articles métalliques n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26110	Fabrication de composants électroniques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26120	Fabrication de cartes électroniques assemblées	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26200	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26300	Fabrication d'équipements de communication	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26400	Fabrication de produits électroniques grand public	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26510	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26520	Horlogerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26600	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26700	Fabrication de matériels optiques et photographiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
26800	Fabrication de supports magnétiques et optiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27110	Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27120	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27200	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27310	Fabrication de câbles de fibres optiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
27320	Fabrication d'autres fils et de câbles électroniques ou électriques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27330	Fabrication de matériel d'installation électrique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27401	Fabrication de lampes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27402	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27510	Fabrication d'appareils électroménagers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27520	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
27900	Fabrication d'autres matériels électriques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28110	Fabrication de moteurs et de turbines, à l'exception des moteurs d'avions, de véhicules automobiles et de motocycles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28120	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28130	Fabrication d'autres pompes et de compresseurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28140	Fabrication d'autres articles de robinetterie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28150	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28210	Fabrication de fours et de brûleurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28220	Fabrication de matériel de levage et de manutention	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28230	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et des équipements périphériques)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28240	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28250	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28291	Fabrication de machines à emballer	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28292	Fabrication d'appareils de pesage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28293	Fabrication d'appareils de projection de matières liquides ou en poudre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28294	Fabrication de machines automatiques de vente de produits	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28295	Fabrication d'appareils de filtrage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28296	Fabrication de nettoyeurs à haute pression, de matériel industriel de nettoyage au sable et similaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28299	Fabrication d'autres machines d'usage général n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28300	Fabrication de machines agricoles et forestières	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28410	Fabrication de machines de formage des métaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28490	Fabrication d'autres machines-outils	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28910	Fabrication de machines pour la métallurgie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28920	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28930	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28940	Fabrication de machines pour les industries textiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28950	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
28960	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
28990	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
29100	Construction et assemblage de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
29201	Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
29202	Fabrication de remorques, de semi-remorques et de caravanes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
29310	Fabrication d'équipements électriques et électroniques pour véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
29320	Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30110	Construction de navires et de structures flottantes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30120	Construction de bateaux de plaisance	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30200	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30300	Construction aéronautique et spatiale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30400	Construction de véhicules militaires de combat	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30910	Fabrication de motocycles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30920	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
30990	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
31010	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
31020	Fabrication de meubles de cuisine	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
31030	Fabrication de matelas	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
31091	Fabrication de salles à manger, de salons, de chambres à coucher et de salles de bain	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
31092	Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
31099	Fabrication d'autres meubles n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32110	Frappe de monnaie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32121	Travail du diamant	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32122	Travail des pierres précieuses (sauf le diamant) et des pierres semi-précieuses	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32123	Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32124	Fabrication d'articles d'orfèvrerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32129	Fabrication d'autres articles en métaux précieux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32130	Fabrication d'articles de bijouterie de fantaisie et d'articles similaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32200	Fabrication d'instruments de musique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32300	Fabrication d'articles de sport	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32400	Fabrication de jeux et de jouets	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32500	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32910	Fabrication d'articles de brosserie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
32990	Autres activités manufacturières n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33110	Réparation d'ouvrages en métaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
33120	Réparation de machines	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33130	Réparation de matériels électroniques et optiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33140	Réparation d'équipements électriques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33150	Réparation et maintenance navale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33160	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33170	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33190	Réparation d'autres équipements	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
33200	Installation de machines et d'équipements industriels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
35110	Production d'électricité	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
35120	Transport d'électricité	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
35130	Distribution d'électricité	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
35140	Commerce d'électricité	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
35210	Production de combustibles gazeux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
35220	Distribution de combustibles gazeux par conduites	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
35230	Commerce de combustibles gazeux par conduites	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
35300	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
36000	Captage, traitement et distribution d'eau	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
37000	Collecte et traitement des eaux usées	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38110	Collecte des déchets non dangereux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38120	Collecte des déchets dangereux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38211	Prétraitement avant élimination des déchets non dangereux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38212	Traitement physico-chimique des boues et des déchets liquides	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38213	Traitement et élimination des déchets non dangereux, sauf boues et déchets liquides	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38219	Autre traitement et élimination des déchets non dangereux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38221	Prétraitement avant élimination des déchets dangereux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38222	Traitement et élimination des déchets dangereux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38310	Démantèlement d'épaves	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38321	Tri de matériaux récupérables	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38322	Récupération de déchets métalliques	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38323	Récupération de déchets inertes	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
38329	Récupération d'autres déchets triés	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
39000	Dépollution et autres services de gestion des déchets	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
41101	Promotion immobilière résidentielle	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
41102	Promotion immobilière non résidentielle	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
41201	Construction générale de bâtiments résidentiels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
41202	Construction générale d'immeubles de bureaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
41203	Construction générale d'autres bâtiments non résidentiels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
42110	Construction de routes et d'autoroutes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42120	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42130	Construction de ponts et de tunnels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42211	Construction de réseaux de distribution d'eau et de gaz	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42212	Construction de réseaux d'évacuation des eaux usées	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42219	Construction de réseaux pour fluides n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42220	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42911	Travaux de dragage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42919	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux, sauf travaux de dragage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
42990	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43110	Travaux de démolition	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43120	Travaux de préparation des sites	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43130	Forages d'essai et sondages	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43211	Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43212	Travaux d'installation électrotechnique autres que de bâtiment	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43221	Travaux de plomberie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43291	Travaux d'isolation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43299	Autres travaux d'installation n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43310	Travaux de plâtrerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43320	Travaux de menuiserie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43331	Pose de carrelages de sols et de murs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43332	Pose de revêtements en bois de sols et de murs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43333	Pose de papiers peints et de revêtements de murs et de sols en d'autres matériaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43341	Peinture de bâtiments	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43342	Peinture de travaux de génie civil	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43343	Vitrerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43390	Autres travaux de finition	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43910	Travaux de couverture	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43991	Travaux d'étanchéification des murs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43992	Ravalement des façades	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43993	Construction de cheminées décoratives et de feux ouverts	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43994	Travaux de maçonnerie et de rejointoiement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43995	Travaux de restauration des bâtiments	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43996	Pose de chapes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
43999	Autres activités de construction spécialisées	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
45111	Commerce de gros d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (≤ 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45112	Intermédiaires du commerce en automobiles et autres véhicules automobiles légers (≤ 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45113	Commerce de détail d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (≤ 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45191	Commerce de gros d'autres véhicules automobiles (> 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45192	Intermédiaires du commerce en autres véhicules automobiles (> 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45193	Commerce de détail d'autres véhicules automobiles (> 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45194	Commerce de remorques, de semi-remorques et de caravanes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45201	Entretien et réparation général d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (≤ 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45202	Entretien et réparation général d'autres véhicules automobiles (> 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45203	Réparation de parties spécifiques de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45204	Réparations de carrosseries	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45205	Services spécialisés relatifs au pneu	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45206	Lavage de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45209	Entretien et réparation de véhicules automobiles n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45310	Intermédiation du commerce et commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45320	Commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45401	Intermédiaires du commerce et commerce de gros de motocycles, y compris les pièces et accessoires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
45402	Entretien, réparation et commerce de détail de motocycles, y compris les pièces et accessoires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46110	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46120	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46130	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46140	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46150	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46160	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46170	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46180	Intermédiaires spécialisée dans le commerce d'autres produits spécifiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46190	Intermédiaires du commerce en produits divers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
46211	Commerce de gros de céréales et de semences	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46212	Commerce de gros d'aliments pour le bétail	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46213	Commerce de gros d'huiles et de graisses brutes d'origine végétale ou animale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46214	Commerce de gros d'autres produits agricoles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46215	Commerce de gros de tabac non manufacturé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46216	Commerce de gros d'aliments pour le bétail et de produits agricoles, assortiment général	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46220	Commerce de gros de fleurs et de plantes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46231	Commerce de gros de bétail	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46232	Commerce de gros d'animaux vivants, sauf bétail	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46240	Commerce de gros de cuirs et de peaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46311	Commerce de gros de pommes de terre de consommation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46319	Commerce de gros de fruits et de légumes, sauf pommes de terre de consommation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46321	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande, sauf viande de volaille et de gibier	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46322	Commerce de gros de viande de volaille et de gibier	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46331	Commerce de gros de produits laitiers et d'oeufs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46332	Commerce de gros d'huiles et de matières grasses comestibles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46341	Commerce de gros de vin et de spiritueux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46349	Commerce de gros de boissons, assortiment général	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46350	Commerce de gros de produits à base de tabac	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46360	Commerce de gros de sucre, de chocolat et de confiserie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46370	Commerce de gros de café, de thé, de cacao et d'épices	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46381	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46382	Commerce de gros de produits à base de pommes de terre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46383	Commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46389	Commerce de gros d'autres produits alimentaires n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46391	Commerce de gros non spécialisé de denrées surgelées	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46392	Commerce de gros non spécialisé de denrées non-surgelées, boissons et tabac	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46411	Commerce de gros de tissus, d'étoffes et d'articles de mercerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46412	Commerce de gros de linge de maison et de literie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46419	Commerce de gros d'autres textiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46421	Commerce de gros de vêtements de travail	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46422	Commerce de gros de sous-vêtements	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46423	Commerce de gros de vêtements, autres que vêtements de travail et sous-vêtements	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46424	Commerce de gros d'accessoires du vêtement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
46425	Commerce de gros de chaussures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46431	Commerce de gros d'appareils électroménagers et audio-vidéo	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46432	Commerce de gros de supports enregistrés d'images et de sons	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46433	Commerce de gros d'appareils photographiques et cinématographiques et d'autres articles d'optique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46441	Commerce de gros de porcelaine et de verrerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46442	Commerce de gros de produits d'entretien	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46450	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46460	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46471	Commerce de gros de mobilier domestique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46472	Commerce de gros de tapis	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46473	Commerce de gros d'appareils d'éclairage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46480	Commerce de gros d'articles d'horlogerie et de bijouterie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46491	Commerce de gros de journaux, de livres et de périodiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46492	Commerce de gros de fournitures scolaires et de bureau	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46493	Commerce de gros d'articles en papier ou en carton	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46494	Commerce de gros d'articles ménagers non électriques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46495	Commerce de gros de cycles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46496	Commerce de gros d'articles de sport et de camping, sauf cycles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46497	Commerce de gros de jeux et de jouets	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46498	Commerce de gros de maroquinerie et d'articles de voyage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46499	Commerce de gros d'autres biens domestiques n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46510	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46520	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46610	Commerce de gros de matériel agricole	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46620	Commerce de gros de machines-outils	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46630	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46640	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46650	Commerce de gros de mobilier de bureau	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46660	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46691	Commerce de gros de machines pour la production d'aliments, de boissons et de tabac	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46692	Commerce de gros de machines d'emballage et d'appareils de pesage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46693	Commerce de gros de matériel électrique, y compris le matériel d'installation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46694	Commerce de gros de matériel de levage et de manutention	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
46695	Commerce de gros de pompes et de compresseurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46696	Commerce de gros d'instruments de mesure, de contrôle et de navigation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46697	Commerce de gros de machines et d'appareils de chauffage et de refroidissement à usage industriel	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46699	Commerce de gros d'autres machines et équipements n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46710	Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46720	Commerce de gros de minerais et de métaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46731	Commerce de gros de matériaux de construction, assortiment général	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46732	Commerce de gros de bois	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46733	Commerce de gros de papiers peints, de peintures et de tissus d'ameublement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46734	Commerce de gros de verre plat	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46735	Commerce de gros de carrelages	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46736	Commerce de gros d'équipements sanitaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46739	Commerce de gros d'autres matériaux de construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46741	Commerce de gros de quincaillerie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46742	Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46751	Commerce de gros de produits chimiques industriels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46752	Commerce de gros d'engrais et de produits phytosanitaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46761	Commerce de gros de diamants et d'autres pierres précieuses	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46769	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46771	Commerce de gros d'épaves de véhicules automobiles et de pièces réutilisables	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46772	Commerce de gros de déchets et de débris métalliques et non-métalliques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46779	Commerce de gros de déchets et débris n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
46900	Commerce de gros non spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47111	Commerce de détail en magasin non spécialisé de produits surgelés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47112	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente < 100m²)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47113	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente comprise entre 100m² et moins de 400m²)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47114	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente comprise entre 400m² et moins de 2500m²)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47115	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente ≥ 2500m²)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47191	Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente < 2500m²)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
47192	Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente ≥ 2500m²)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47210	Commerce de détail de fruits et de légumes en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47221	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé, sauf viande de gibier et de volaille	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47222	Commerce de détail de viande de gibier et de volaille en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47230	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47241	Commerce de détail de pain et de pâtisserie en magasin spécialisé (dépôt)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47242	Commerce de détail de chocolat et de confiserie en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47251	Commerce de détail de vins et de spiritueux en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47252	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé, assortiment général	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47260	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47291	Commerce de détail de produits laitiers et d'œufs en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47299	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47300	Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47410	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47420	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47430	Commerce de détail de matériels audio-vidéo en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47511	Commerce de détail de tissus d'habillement en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47512	Commerce de détail de linge de maison en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47513	Commerce de détail de fils à tricoter et d'articles de mercerie en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47519	Commerce de détail d'autres textiles en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47521	Commerce de détail de matériaux de construction en magasin spécialisé, assortiment général	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47522	Commerce de détail de matériaux de construction et de matériaux de jardin en bois en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47523	Commerce de détail de carrelages de sols et de murs en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47524	Commerce de détail de parquet, de laminés et de revêtement en liège en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
47525	Commerce de détail de quincaillerie et d'outils en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47526	Commerce de détail de peinture et de vernis en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47527	Commerce de détail d'articles et de matériels d'installations sanitaires en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47529	Commerce de détail d'autres matériaux de construction en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47530	Commerce de détail de tapis, de moquettes et de revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47540	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47591	Commerce de détail de mobilier de maison en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47592	Commerce de détail d'appareils d'éclairage en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47593	Commerce de détail d'appareils ménagers non électriques, de vaisselle, de verrerie, de porcelaine et de poterie en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47594	Commerce de détail d'instruments de musique en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47599	Commerce de détail d'autres articles de ménage en magasin spécialisé n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47610	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47620	Commerce de détail de journaux et de papeterie en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47630	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47640	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47650	Commerce de détail de jeux et de jouets en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47711	Commerce de détail de vêtements pour dame en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47712	Commerce de détail de vêtements pour homme en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47713	Commerce de détail de vêtements pour bébé et enfant en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47714	Commerce de détail de sous-vêtements, de lingerie et de vêtements de bain en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47715	Commerce de détail d'accessoires du vêtement en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47716	Commerce de détail de vêtements, de sous-vêtements et d'accessoires pour dame, homme, enfant et bébé en magasin spécialisé, assortiment général	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47721	Commerce de détail de chaussures en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47722	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
47730	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47740	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47750	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47761	Commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines et d'engrais en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47762	Commerce de détail d'animaux de compagnie, d'aliments et d'accessoires pour ces animaux en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47770	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47781	Commerce de détail de combustibles en magasin spécialisé, à l'exclusion des carburants automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47782	Commerce de détail de matériel photographique, d'optique et de précision en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47783	Commerce de détail d'armes et de munitions en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47784	Commerce de détail d'articles de droguerie et de produits d'entretien en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47786	Commerce de détail de souvenirs et d'articles religieux en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47787	Commerce de détail d'objets d'art neufs en magasin spécialisé	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47788	Commerce de détail d'articles de puériculture en magasin spécialisé, assortiment général	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47789	Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47791	Commerce de détail d'antiquités en magasin	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47792	Commerce de détail de vêtements d'occasion en magasin	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47793	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin, sauf vêtements d'occasion	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47810	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47820	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47890	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47910	Commerce de détail par correspondance ou par Internet	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
47990	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
49100	Transport ferroviaire de voyageurs autre qu'urbain et suburbain	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
49200	Transports ferroviaires de fret	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
49310	Transports urbains et suburbains de voyageurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
49320	Transports de voyageurs par taxis	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
49390	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
49410	Transports routiers de fret, sauf services de déménagement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
49420	Services de déménagement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
49500	Transports par conduites	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
50100	Transports maritimes et côtiers de passagers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
50200	Transports maritimes et côtiers de fret	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
50300	Transports fluviaux de passagers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
50400	Transports fluviaux de fret	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
51100	Transports aériens de passagers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
51210	Transports aériens de fret	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
51220	Transports spatiaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
52100	Entreposage et stockage, y compris frigorifique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
52210	Services auxiliaires des transports terrestres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
52220	Services auxiliaires des transports par eau	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
52230	Services auxiliaires des transports aériens	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
52241	Manutention portuaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
52249	Manutention autre que portuaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
52290	Autres services auxiliaires des transports	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
53100	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
53200	Autres activités de poste et de courrier	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
55100	Hôtels et hébergement similaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
55201	Auberges pour jeunes	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
55202	Centres et villages de vacances	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
55203	Gîtes de vacances, appartements et meublés de vacances	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
55204	Chambres d'hôtes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
55209	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée n.c.a.	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
55300	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
55900	Autres hébergements	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
56101	Restauration à service complet	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
56102	Restauration à service restreint	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
56210	Services des traiteurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
56290	Autres services de restauration	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
56301	Cafés et bars	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
56302	Discothèques, dancings et similaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
56309	Autres débits de boissons	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
58110	Édition de livres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
58120	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
58130	Édition de journaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
58140	Édition de revues et de périodiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
58190	Autres activités d'édition	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
58210	Édition de jeux électroniques	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
58290	Édition d'autres logiciels	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
59111	Production de films cinématographiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59112	Production de films pour la télévision	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59113	Production de films autres que cinématographiques et pour la télévision	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59114	Production de programmes pour la télévision	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59120	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59130	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59140	Projection de films cinématographiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59201	Production d'enregistrements sonores	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59202	Studios d'enregistrements sonores	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59203	Édition musicale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
59209	Autres services d'enregistrements sonores	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
60100	Diffusion de programmes radio	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
60200	Programmation de télévision et télédiffusion	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
61100	Télécommunications filaires	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
61200	Télécommunications sans fil	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
61300	Télécommunications par satellite	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
61900	Autres activités de télécommunication	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
62010	Programmation informatique	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
62020	Conseil informatique	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
62030	Gestion d'installations informatiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
62090	Autres activités informatiques	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
63110	Traitement de données, hébergement et activités connexes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
63120	Portails Internet	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
63910	Activités des agences de presse	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
63990	Autres services d'information n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
64110	Activités de banque centrale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
64190	Autres intermédiations monétaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
64200	Activités des sociétés holding	**YES**	NO	01/01/2008	31/12/9999
64300	Fonds de placement et entités financières similaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
64910	Crédit-bail	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
64921	Octroi de crédit à la consommation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
64922	Octroi de crédit hypothécaire	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
64929	Autre distribution de crédit n.c.a.	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
64991	Activités d'affacturage (Factoring)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
64992	Activités des sociétés de bourse	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
64999	Autres activités des services financiers	**YES**	NO	01/01/2008	31/12/9999
65111	Opérations directes d'assurance vie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
65112	Activités des entreprises d'assurances multibranches à prédominance vie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
65121	Opérations directes d'assurance non-vie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
65122	Activités des entreprises d'assurances multibranches à prédominance non-vie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
65200	Réassurance	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
65300	Caisses de retraite	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66110	Administration de marchés financiers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66120	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66191	Activités des agents et courtiers en services bancaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66199	Autres activités auxiliaires de services financiers n.c.a., hors assurance et caisses de retraite	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66210	Évaluation des risques et dommages	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66220	Activités des agents et courtiers d'assurances	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66290	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
66300	Gestion de fonds	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68100	Activités des marchands de biens immobiliers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68201	Location et exploitation de biens immobiliers résidentiels propres ou loués, sauf logements sociaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68202	Location et exploitation de logements sociaux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
68203	Location et exploitation de biens immobiliers non résidentiels propres ou loués, sauf terrains	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68204	Location et exploitation de terrains	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68311	Intermédiation en achat, vente et location de biens immobiliers pour compte de tiers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68312	Estimation et évaluation de biens immobiliers pour compte de tiers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68321	Administration de biens immobiliers résidentiels pour compte de tiers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
68322	Administration de biens immobiliers non résidentiels pour compte de tiers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
69101	Activités des avocats	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
69102	Activités des notaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
69103	Activités des huissiers de justice	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
69109	Autres activités juridiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
69201	Activités des experts-comptables et des conseils fiscaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
69202	Activités des comptables et des comptables-fiscalistes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
69203	Activités des réviseurs d'entreprises	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
70100	Activités des sièges sociaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
70210	Conseil en relations publiques et en communication	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
70220	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
71111	Activités d'architecture de construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
71112	Activités d'architecture d'intérieur	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
71113	Activités d'architecture d'urbanisme, de paysage et de jardin	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
71121	Activités d'ingénierie et de conseils techniques, sauf activités des géomètres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
71122	Activités des géomètres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
71201	Contrôle technique des véhicules automobiles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
71209	Autres activités de contrôle et analyses techniques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
72110	Recherche-développement en biotechnologie	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
72190	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
72200	Recherche-développement en sciences humaines et sociales	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
73110	Activités des agences de publicité	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
73120	Régie publicitaire de médias	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
73200	Études de marché et sondages d'opinion	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74101	Création de modèles pour les biens personnels et domestiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74102	Activités de design industriel	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74103	Activités de design graphique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74104	Décoration d'intérieur	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74105	Décoration d'étalage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74109	Autres activités spécialisées de design	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74201	Production photographique, sauf activités des photographes de presse	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74202	Activités des photographes de presse	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74209	Autres activités photographiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74300	Traduction et interprétation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74901	Activités des agents et représentants d'artistes, de sportifs et d'autres personnalités publiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
74909	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
75000	Activités vétérinaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77110	Location et location-bail d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (< 3,5 tonnes)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77120	Location et location-bail de camions et d'autres véhicules automobiles lourds (> 3,5 ton)	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77210	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
77220	Location de vidéocassettes et de disques vidéo	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77291	Location et location-bail de machines-outils, de matériel et d'outils à main pour le bricolage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77292	Location et location-bail de téléviseurs et d'autres appareils audiovisuels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77293	Location et location-bail de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine, appareils électriques et électroménagers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77294	Location et location-bail de textiles, d'habillement, de bijoux et de chaussures	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77295	Location et location-bail de matériel médical et paramédical	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77296	Location et location-bail de fleurs et de plantes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77299	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77310	Location et location-bail de machines et d'équipements agricoles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77320	Location et location-bail de machines et d'équipements pour la construction	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77330	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77340	Location et location-bail de matériels de transport par eau	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77350	Location et location-bail de matériels de transport aérien	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77391	Location et location-bail de machines à sous, de machines de jeux et de machines automatiques de vente de produits	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77392	Location et location-bail de tentes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77393	Location et location-bail de caravanes et de motorhomes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77394	Location et location-bail de conteneurs à usage d'habitation, de bureau et similaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77399	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
77400	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des oeuvres soumises au droit d'auteur	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
78100	Activités des agences de placement de main-d'oeuvre	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
78200	Activités des agences de travail temporaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
78300	Autre mise à disposition de ressources humaines	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
79110	Activités des agences de voyage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
79120	Activités des voyagistes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
79901	Services d'information touristique	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
79909	Autres services de réservation	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
80100	Activités de sécurité privée	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
80200	Activités liées aux systèmes de sécurité	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
80300	Activités d'enquête	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
81100	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
81210	Nettoyage courant des bâtiments	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
81220	Autres activités de nettoyage des bâtiments; nettoyage industriel	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
81290	Autres activités de nettoyage	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
81300	Services d'aménagement paysager	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
82110	Services administratifs combinés de bureau	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
82190	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
82200	Activités des centres d'appels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
82300	Organisation de salons professionnels et de congrès	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
82910	Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
82920	Activités de conditionnement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
82990	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84111	Administration publique fédérale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84112	Administration publique communautaire et régionale	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84113	Administration publique provinciale	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84114	Administration publique communale, sauf Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S.)	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84115	Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S.)	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
84119	Autre administration publique générale	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84120	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des autres services sociaux, à l'exclusion de la sécurité sociale	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84130	Administration publique (tutelle) des activités économiques	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84210	Affaires étrangères	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84220	Défense	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84231	Tribunaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84232	Établissements pénitentiaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84239	Autres activités relatives à la justice	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84241	Police fédérale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84242	Police locale	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84249	Autres activités d'ordre public et de sécurité civile	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84250	Services du feu	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
84301	Sécurité sociale obligatoire, à l'exclusion des mutuelles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84302	Mutuelles et caisses d'assurance soins	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
84309	Autres organismes de sécurité sociale	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85101	Enseignement maternel ordinaire communautaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85102	Enseignement maternel ordinaire provincial subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85103	Enseignement maternel ordinaire communal subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
85104	Enseignement maternel ordinaire libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85105	Enseignement maternel spécialisé organisé par les pouvoirs publics	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85106	Enseignement maternel spécialisé libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85109	Enseignement maternel n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85201	Enseignement primaire ordinaire communautaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85202	Enseignement primaire ordinaire provincial subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85203	Enseignement primaire ordinaire communal subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85204	Enseignement primaire ordinaire libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85205	Enseignement primaire spécialisé organisé par les pouvoirs publics	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85206	Enseignement primaire spécialisé libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85207	Alphabétisation des adultes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
85209	Enseignement primaire ordinaire n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85311	Enseignement secondaire général ordinaire communautaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85312	Enseignement secondaire général ordinaire provincial subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85313	Enseignement secondaire général ordinaire communal subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85314	Enseignement secondaire général ordinaire libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85319	Enseignement secondaire ordinaire général n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85321	Enseignement secondaire technique et professionnel ordinaire communautaire	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85322	Enseignement secondaire technique et professionnel ordinaire provincial subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85323	Enseignement secondaire technique et professionnel ordinaire communal subventionné	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85324	Enseignement secondaire technique et professionnel ordinaire libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85325	Enseignement secondaire spécialisé organisé par les pouvoirs publics	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85326	Enseignement secondaire spécialisé libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85329	Enseignement secondaire technique, professionnel et spécialisé n.c.a.	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85410	Enseignement post-secondaire non supérieur	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85421	Enseignement supérieur organisé par les pouvoirs publics	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85422	Enseignement supérieur libre subventionné	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85429	Enseignement supérieur n.c.a.	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85510	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
85520	Enseignement culturel	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
85531	Enseignement de la conduite de véhicules à moteurs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85532	Enseignement de la conduite d'aéronefs et de bateaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
85591	Enseignement de promotion sociale	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
85592	Formation professionnelle	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
85593	Formation socio-culturelle	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85599	Autres formes d'enseignement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
85601	Activités des Centres Psycho-Médico-Sociaux (P.M.S.)	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
85609	Autres services de soutien à l'enseignement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
86101	Activités des hôpitaux généraux, sauf hôpitaux gériatriques et spécialisés	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86102	Activités des hôpitaux gériatriques	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86103	Activités des hôpitaux spécialisés	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86104	Activités des hôpitaux psychiatriques	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86109	Autres activités hospitalières	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86210	Activités des médecins généralistes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86220	Activités des médecins spécialistes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86230	Pratique dentaire	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86901	Activités des laboratoires médicaux	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
86902	Activités des centres de collecte de sang, des banques de sang et d'organes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86903	Transport par ambulance	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86904	Activités relatives à la santé mentale, sauf hôpitaux et maisons de soins psychiatriques	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86905	Activités de revalidation ambulatoire	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86906	Activités des praticiens de l'art infirmier	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86907	Activités des sages-femmes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
86909	Autres activités pour la santé humaine n.c.a.	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87101	Activités des maisons de repos et de soins (M.R.S.)	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87109	Autres activités de soins infirmiers résidentiels	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87201	Activités de soins résidentiels pour mineurs avec un handicap mental	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87202	Activités de soins résidentiels pour adultes avec un handicap mental	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87203	Activités de soins résidentiels pour personnes avec un problème psychiatrique	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87204	Activités de soins résidentiels pour personnes toxicodépendantes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87205	Activités des habitations protégées pour personnes avec un problème psychiatrique	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87209	Autres activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87301	Activités des maisons de repos pour personnes âgées (M.R.P.A.)	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
87302	Activités des résidences services pour personnes âgées	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87303	Activités de soins résidentiels pour mineurs avec un handicap moteur	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87304	Activités de soins résidentiels pour adultes avec un handicap moteur	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87309	Autres activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87901	Services d'aide à la jeunesse avec hébergement	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87902	Services sociaux généraux avec hébergement	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
87909	Autres activités de soins résidentiels n.c.a.	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88101	Activités des aides familiales à domicile, sauf soins à domicile	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88102	Activités des centres de jour et de services pour personnes âgées	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88103	Activités des centres de jour pour mineurs avec un handicap moteur, y compris les services ambulatoires	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88104	Activités des centres de jour pour adultes avec un handicap moteur, y compris les services ambulatoires	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88109	Autre action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88911	Activités des crèches et des garderies d'enfants	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88912	Activités des gardiennes d'enfants	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88919	Autre action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88991	Activités des centres de jour pour mineurs avec un handicap mental, y compris les services ambulatoires	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88992	Activités des centres de jour pour adultes avec un handicap mental, y compris les services ambulatoires	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88993	Action sociale ambulatoire pour personnes toxicodépendantes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88994	Services d'aide à la jeunesse sans hébergement	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88995	Activités des entreprises de travail adapté	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88996	Services sociaux généraux sans hébergement	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
88999	Autres formes d'action sociale sans hébergement n.c.a.	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
90011	Réalisation de spectacles par des artistes indépendants	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
90012	Réalisation de spectacles par des ensembles artistiques	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
90021	Promotion et organisation de spectacles vivants	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
90022	Conception et réalisation de décors	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
90023	Services spécialisés du son, de l'image et de l'éclairage	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
90029	Autres activités de soutien au spectacle vivant	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
90031	Création artistique, sauf activités de soutien	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
90032	Activités de soutien à la création artistique	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
90041	Gestion de salles de théâtre, de concerts et similaires	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
90042	Gestion de centres culturels et de salles multifonctionnelles à vocation culturelle	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
91011	Gestion des bibliothèques, des médiathèques et des ludothèques	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
91012	Gestion des archives publiques	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
91020	Gestion des musées	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
91030	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
91041	Gestion des jardins botaniques et zoologiques	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
91042	Gestion et conservation des sites naturels	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
92000	Organisation de jeux de hasard et d'argent	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93110	Gestion d'installations sportives	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
93121	Activités de clubs de football	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93122	Activités de clubs de tennis	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93123	Activités de clubs d'autres sports de ballon	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93124	Activités de clubs cyclistes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93125	Activités de clubs de sports de combat	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93126	Activités de clubs de sports nautiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93127	Activités de clubs équestres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93128	Activités de clubs d'athlétisme	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93129	Activités de clubs d'autres sports	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93130	Activités des centres de culture physique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93191	Activités des ligues et des fédérations sportives	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
93192	Activités des sportifs indépendants	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93199	Autres activités sportives n.c.a.	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
93211	Activités foraines	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93212	Activités des parcs d'attractions et des parcs à thèmes	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93291	Exploitation de salles de billard et de snooker	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93292	Exploitation de domaines récréatifs	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
93299	Autres activités récréatives et de loisirs n.c.a.	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
94110	Activités des organisations patronales et économiques	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
94120	Activités des organisations professionnelles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
94200	Activités des syndicats de salariés	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
94910	Activités des organisations religieuses et philosophiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
94920	Activités des organisations politiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
94991	Associations de jeunesse	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
94992	Associations et mouvements pour adultes	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
94993	Associations pour la prévention de la santé	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999
94994	Associations pour l'environnement et la mobilité	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
94995	Associations pour la coopération au développement	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
94999	Autres associations n.c.a.	YES	YES	01/01/2008	31/12/9999

Nomenclature valide à partir de 2008/1					
Code	**Description**	**Code DmfAppl**	**Maribel Social ONSSAPL**	**Date de début de validité**	**Date de fin de validité**
95110	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
95120	Réparation d'équipements de communication	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
95210	Réparation de produits électroniques grand public	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
95220	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
95230	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
95240	Réparation de meubles et d'équipements du foyer	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
95250	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
95290	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96011	Activités des blanchisseries industrielles	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96012	Activités des blanchisseries et des salons-lavoirs pour particuliers	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96021	Coiffure	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96022	Soins de beauté	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96031	Soins funéraires	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
96032	Gestion des cimetières et services des crématoriums	YES	NO	01/01/2008	31/12/9999
96040	Entretien corporel	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96091	Services de rencontres	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96092	Services de tatouage et de piercing	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96093	Services de soins pour animaux de compagnie, sauf soins vétérinaires	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96094	Activités de dressage pour animaux de compagnie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96095	Hébergement d'animaux de compagnie	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
96099	Autres services personnels	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
97000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
98100	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
98200	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
99000	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
99901	Chômeurs en réadaptation professionnelle	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
99902	Travailleurs bénéficiant d'indemnités ou de rentes d'accident de travail ou de maladie professionnelle	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
99903	Travailleurs bénéficiant d'autres prestations	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
99904	C.S.T., T.C.T., PRIME, jeunes stagiaires d'entreprises publiques soumises à un plan d'assainissement	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999
99905	Employeurs de travailleurs occupés à l'étranger - Entreprises étrangères octroyant des rémunérations à des travailleurs occupés en Belgique par une entreprise du même groupe	NO	NO	01/01/2008	31/12/9999

DMFAPPL - Annexe numéro 32: Codification des rémunérations APL

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2008-2-FR32.pdf AN2008-2-FR32.doc AN2008-2-FR32.xls AN2008-2-FR32.txt AN2008-2-FR32.xml

Information intermédiaire:

Indemnités assujetties à une cotisation spéciale

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
770	10	Avantage pour l'utilisation individuelle et personnelle d'un véhicule mis à disposition par un employeur	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
790	/	Versements d'employeurs pour la constitution d'une pension extralégale au profit des membres de leur personnel ou de leurs ayants-droit	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités pour rupture unilatérale de la relation de travail

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
130	3	Indemnité pour rupture unilatérale de la relation de travail - exprimé en temps de travail (concerne le personnel non-nommé)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
131	4	Indemnité pour rupture unilatérale de la relation de travail - pas exprimé en temps de travail (concerne le personnel non-nommé)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
132	9	Indemnité pour rupture unilatérale de la relation de travail - exprimé en temps de travail (concerne le personnel nommé)	2005/1	9999/4	01/01/2005	31/12/9999

Indemnités supplémentaires de nature générale

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
401	20	Allocation horaire pour des prestations de service supplémentaires non récupérable - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
403	20	Cadeaux en nature, en espèces ou en chèques sous les conditions de l'art.19, §2, 14° AR 28-11-1969, et réduction du prix des produits ou services sous les conditions de l'art. 19, §2, 19° de l'AR du 28-11-1969	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
404	20	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - lien avec prestations fournies du trimestre - exonérés	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
406	20	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - sans lien avec les prestations du trimestre - exonérés	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
408	20	Montant de la part de l'employeur dans les chèques repas sous les conditions de l'article 19bis, §2 de l'AR du 28-11-1969	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
409	20	Montant de la part du travailleur dans les chèques repas sous les conditions de l'article 19bis, §2 de l'AR du 28-11-1969	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
417	20	Prime de fin d'année - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
421	20	Allocation de foyer / résidence - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
422	20	Allocation de diplôme - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
423	20	Indemnité pour connaissance 2e langue - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
424	20	Allocation pour fonctions supérieures - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
433	20	Autres allocations et primes - Pas de lien avec les prestations du trimestre - exonérées	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
434	20	Autres allocations et primes - liées aux prestations du trimestre - exonérées	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
435	20	Allocations pour travail de nuit, de samedi et de dimanche (personnel autre qu'infirmier et soignant ou personnel de police nouveau statut) - exonérées	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
436	20	1,12 EUR/heure pour prestations de week-end et jours fériés (attribués au personnel autre qu'infirmier et soignant) - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
437	20	Indemnité de garde - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
440	20	Indemnités pour le travailleur lorsque l'employeur ne respecte pas ses obligations légales, contractuelles ou statutaires (par exemple indemnité de licenciement pour travailleur protégé)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
441	20	Indemnité de vêtements, logement, frais de déplacement et de séjour (par exemple frais de l'employeur = remboursement du prix ou mise à disposition de vêtements de travail, équipement ou transport)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
442	20	Frais de déplacement de et vers le lieu de travail	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
443	20	Montant octroyé en raison d'une affiliation à une organisation syndicale reconnue	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
444	20	Supplément à un avantage de sécurité sociale pour d'autres raisons que la maladie ou l'accident (ex: prime d'encouragement interruption de carrière, **prime d'assurance hospitalisation**)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
452	20	Prime accordée au travailleur qui prend un départ anticipé à mi-temps (loi du 10-04-1995 relative à la redistribution du travail dans le secteur public)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
490	20	Rente pour incapacité de travail permanente (totale ou partielle) suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
801	1	Allocation horaire pour des prestations de services supplémentaires non récupérables - soumise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
804	1	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - lien avec prestations fournies du trimestre - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
806	2	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - sans lien avec les prestations du trimestre - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
817	2	Prime de fin d'année - soumise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
821	1	Allocation de foyer / résidence - soumise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
822	1	Allocation de diplôme - soumise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
823	1	Indemnité pour connaissance 2e langue - soumise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
824	1	Allocation pour fonctions supérieures - soumise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
833	2	Autres allocations et primes - pas de lien avec les prestations du trimestre - soumises	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
834	1	Autres allocations et primes - liées aux prestations du trimestre - soumises	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
835	1	Prestations de nuit, samedi ou dimanche (personnel autre qu'infirmier et soignant ou personnel de police nouveau statut) - soumises	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
836	1	1,12 EUR/heure pour prestations de week end et jours fériés (octroyé au personnel autre qu'infirmier et soignant) - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
837	1	Indemnité de garde - soumise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
851	5	Supplément de traitement accordé au travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours (loi du 10-04-1995 relative à la redistribution du travail dans le secteur public)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
853	1	Prime accordée au personnel infirmier, soignant et assimilé dans le cadre de l'aménagement de fin de carrière (AR du 23-09-2002)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - médecins

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
524	20	Quote part variable dans le pool - exonérée de cotisations sociales conformément à l'article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
921	1	Barème, traitement garanti et quote part garantie dans le pool ou honoraires	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
924	1	Quote part variable dans le pool - soumise aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
570	20	(nouveau statut) Diverses allocations et indemnités - exonérées	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
961	1	Supplément de traitement pour l'exercice d'un mandat (art. XI.II.17 de l'AR du 30-03-2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
962	1	Allocation prestations de samedi, dimanche, jour férié ou de nuit (art. XI.III.6 de l'AR du 30-03-2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
970	1	(nouveau statut) Diverses allocations et indemnités - soumises	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
974	1	Allocation pour le comptable spécial (art. 30 et art. 32 de la loi du 07-12-1998 et AR du 29-11-2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
975	1	Allocation pour le secrétaire (art. 29 et 32bis de la loi du 07-12-1998)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
976	2	Allocation de développement des compétences (art. XI.II.22bis de l'AR du 30-03-2001)	2007/1	9999/4	01/01/2007	31/12/9999
992	1	Allocation de transition (art. XII.XI de l'AR du 30-03-2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
556	20	Indemnités pour frais exposés lors d'exercice de missions de police judiciaire (AR du 22-12-1997)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
558	20	Supplément de traitement accordé aux commissaires de police adjoint qui effectuent un service de garde dans le cadre d'une permanence de 22h à 6h les dimanches et jours fériés (circulaire ministérielle du 30-12-1971) - exonéré de cotisations sociales conformément à l'article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
591	20	Allocations et indemnités spécifiques - exonérées - ex-gendarmes, ex-membres de la police judiciaire et ex-militaires qui ont choisi l'ancien statut	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
952	1	Supplément de traitement accordé aux inspecteurs de la police locale investis de la qualité d'officier de police locale, substitut du procureur du roi (POL 45 du 21-05-1993 et AR du 20-06-1994)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
958	1	Supplément de traitement accordé aux commissaires de police adjoint qui effectuent un service de garde dans le cadre d'une permanence de 22h à 6h les dimanches et jours fériés (circulaire ministérielle du 30-12-1971) - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
991	1	Allocations et indemnités spécifiques - soumises - ex-gendarmes, ex-membres de la police judiciaire et ex-militaires qui ont choisi l'ancien statut	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut) et services publics d'incendie

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
557	20	Supplément de traitement annuel pour le chef des services d'incendie (circulaire ministérielle du 21-01-1973, circulaire ministérielle du 23-01-1975 et AR du 20-06-1994) - exonéré de cotisations sociales conformément à l'article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
951	2	Supplément de traitement alloué aux officiers de la police communale et du service d'incendie qui prennent part à la permanence respectivement du corps de police ou du corps des pompiers (POL 44 et circulaire du 03-03-1995)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
957	2	Supplément de traitement annuel pour le chef des services d'incendie (circulaire ministérielle du 21-01-1973, circulaire ministérielle du 23-01-1975 et AR du 20-06-1994) - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
501	20	Indemnités pour prestations complémentaires - exonérées sur base de l'article 19, §2 9° de l'AR du 28-11-1969 (par ex.: surveillance dans les écoles maternelles et primaires, accompagnement dans le bus)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
502	20	Indemnité pour prestations complémentaires - AR 418 du 16-07-1986 (par ex.: surveillance autre que les surveillances dans les écoles maternelles et primaires) - exonérée de cotisations sociales conformément à l'article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
503	20	Indemnité pour prestations complémentaires - autres que AR 418 du 16-07-1986 – exonérée de cotisations sociales conformément à l'article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
506	20	Suppléments sans lien avec les prestations fournies - exonérés de cotisations sociales conformément à l' article 30 (par ex. : allocation d'ancienneté)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
902	1	Indemnité pour prestations complémentaires - AR 418 du 16-07-1986 (par ex.: surveillance autre que les surveillances dans les écoles maternelles et primaires) - soumise aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
903	1	Indemnité pour prestations complémentaires - autres que AR 418 du 16-07-1986 - soumise aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
906	2	Suppléments - sans lien avec les prestations fournies - soumis aux cotisations sociales (par ex. : allocation d'ancienneté)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
510	20	Supplément de traitement pour prestations irrégulières telles que définies dans la circulaire de la Santé et de la Famille du 03-11-1972 - exonéré de cotisations sociales conformément à l'article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
512	20	0,81 EUR/heure pour prestations de nuit (circulaire ministérielle du 17-04-1989) - exonéré de cotisations sociales conformément à l'article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
910	1	Supplément de traitement pour prestations irrégulières telles que définies dans la circulaire du Ministère de la Santé et de la Famille du 03-11-1972 - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
912	1	0,81 EUR/heure pour prestations de nuit (circulaire ministérielle du 17-04-1989) soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
914	1	4, 8 ou 12 % personnel soignant chef de service	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
916	1	1,12 EUR/heure pour prestations de week end et jours fériés (Circulaire Inami du 17-07-1992)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
917	2	Prime d'attractivité - AR du 12-05-2006 et accord fédéral de santé du secteur public de 23-06-2005	2007/1	9999/4	01/01/2007	31/12/9999
918	2	Prime annuelle de 12,67 EUR applicable aux institutions ressortant de la sous commission paritaire des hôpitaux privés (CCT du 22-10-1991)	2004/3	2006/4	01/01/1900	31/12/2006
919	2	Prime annuelle de 148,74 EUR applicable aux institutions ressortant de la sous commission paritaire des hôpitaux privés (CCT du 22-10-1991)	2004/3	2006/4	01/01/1900	31/12/2006

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - pompiers volontaires

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
541	20	Indemnités pour prestations extraordinaires qui n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul du montant plancher de 785,95 EUR (article 17 quater de l'AR du 28-11-1969)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
542	20	Indemnités pour prestations ordinaires qui entrent en ligne de compte pour le calcul du montant plancher de 785,95 EUR (article 17 quater de l'AR du 28-11-1969) - exonérées	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
940	1	Indemnités pour prestations effectuées dans le cadre du service 100	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
942	1	Indemnités pour prestations ordinaires qui entrent en ligne de compte pour le calcul du montant plancher de 785,95 EUR (article 17 quater de l'AR du 28-11-1969) - soumises	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Maladies professionnelles - secteur public

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
140	1	Indemnité pour période d'incapacité temporaire en raison d'une maladie professionnelle reconnue (art. 21 du 21-01-1993)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Pécule de vacances

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
310	20	(Double) pécule de vacances - prime copernic	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
311	20	Simple pécule de vacances pour les jours de congé qui à la fin de l'année de vacances n'ont pas été pris suite à une impossiblité de les prendre (art. 67 de l'AR du 30-3-1967)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
312	20	Double pécule de vacances autre que le personnel de police	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
313	11	Simple pécule de sortie - pour les temporaires (loi du 24-07-1987), et les contractuels subventionnés et les travailleurs article 60 en région flamande et bruxelloise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
314	20	Double pécule de vacances sortie de service	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
315	1	Simple pécule occupation précédente - pour les temporaires (loi du 24-07-1987), et les contractuels subventionnés et les travailleurs article 60 en région flamande et bruxelloise	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
316	20	Double pécule de vacances - personnel de police	2005/1	9999/4	01/01/2005	31/12/9999
317	7	Simple pécule de sortie - pour les agents contractuels autres que les temporaires (loi du 24-07-1987), et autres que les contractuels subventionnés et les travailleurs article 60 en région flamande et bruxelloise	2007/1	9999/4	01/01/2007	31/12/9999
318	12	Simple pécule occupation précédente - pour agents contractuels autres que les temporaires (loi du 24-07-1987), et autres que les contractuels subventionnés et les travailleurs article 60 en région flamande et bruxelloise	2007/1	9999/4	01/01/2007	31/12/9999

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
349	20	Double pécule de vacances sortie de service du 3ème au 5ème jour de la 4ème semaine de vacances	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
350	20	Double pécule de vacances du 3ème au 5ème jour de la 4ème semaine de vacances	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Salaire de base

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
101	1	Rémunération de base indexée (sans primes ni indemnités légales ou extra légales)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
110	**20**	**Rémunération accordée au personnel nommé qui est détaché à l'étranger et qui a droit à une pension du secteur public**	**2005/1**	**9999/4**	**01/01/1900**	**31/12/9999**
160	1	Partie de la rémunération (10%) réservée à la formation des travailleurs engagés dans le cadre des conventions de 1er emploi - art. 33, § 2 de la loi du 24-12-1999	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Salaire garanti en cas de maladie ou d'accident

Code DMFA APL	Code DMFA	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
212	20	Maladie ou accident : l'indemnité correspondant à 60% de la partie de la rémunération normale ne dépassant pas le montant limite entrant en ligne de compte pour le calcul de l'indemnité d'assurance maladie - invalidité pour la période de 7 jours faisant suite à la rémunération hebdomadaire garantie - Concerne les travailleurs manuels non nommés et les travailleurs intellectuels non nommés qui ont au moins 1 mois d'ancienneté et qui sont soit en période d'essai, soit engagés pour une période de moins de 3 mois, soit engagés pour un travail précis ne dépassant pas 3 mois	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
213	20	Maladie ou accident : supplément - 2e, 3e et 4e semaine de maladie - uniquement pour les ouvriers et employés contractuels engagés à l'essai ou pour moins de 3 mois	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
215	20	Maladie ou accident : supplément - autres compléments concernant accident ou maladie	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Commentaire Code DMFA
20 = rémunération dans le cas des pensionnés pour l'application des règles en matière de cumul d'une pension de retraite et de survie et un revenu résultant d'une activité professionnelle ; à utiliser seulement si la valeur "1" (pensionné) est indiquée dans la zone "00054" (notion pensionné) du glossaire.

DMFAPPL - Annexe numéro 33: Liste des codes déductions APL

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2007-3-FR33.pdf AN2007-3-FR33.doc AN2007-3-FR33.xls AN2007-3-FR33.txt AN2007-3-FR33.xml

Information intermédiaire:

Code	Libellé	Déduction valide à partir du	Déduction valide jusqu'au	Base de calcul	Montant	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplaçée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau
0001	Réduction des cotisations personnelles pour les travailleurs ayant un bonus à l'emploi	2000/3	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur
0600	Réduction des cotisations personnelles pour les travailleurs licenciés dans le cadre d'une restructuration - contrat de travail conclu avant le 1.1.2007	2004/3	2007/2	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur
0601	Réduction des cotisations personnelles pour les travailleurs licenciés dans le cadre d'une restructuration	2007/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur
1105	Période transitoire : plan d'embauche pour demandeurs d'emploi qui répondent à la condition des 12 mois (>45 ans) Codes ONEM : Z12	2004/1	2008/1	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
1106	Période transitoire : plan d'embauche pour demandeurs d'emploi qui répondent à la condition des 24 mois (>45 ans) Codes ONEM : Z24	2004/1	2008/1	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
1111	Période transitoire : plan Activa conclu avant le 1.1.2004 - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 75% Codes ONEM :A1, A4, A8, A9, B1, B2, B7 ou B11	2004/1	2008/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
1112	Période transitoire : plan Activa conclu avant le 1.1.2004 - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 100% Codes ONEM :A2,A3,B3,B4,B5,B6,B8 ou B12	2004/1	2008/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
1142	**Période transitoire : réinsertion des chômeurs très difficiles à placer et des ayants droits à l'intégration sociale ou à l'aide sociale financière**	**2004/1**	**9999/4**	**Interdit**	**Optionnel**	**Interdit**	**Interdit**	**Interdit**	**Interdit**	**Optionnel**	**Occupation de la ligne travailleur**
1201	Période transitoire: convention de premier emploi des jeunes conclue avant 1.1.2004	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur

Code	Libellé	Déduction valide à partir du	Déduction valide jusqu'au	Base de calcul	Montant	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplaçée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau
1211	Période transitoire : jeunes occupés en exécution d'une convention emploi - formation (A.R. 495) conclue avant le 1.1.2004.	2004/1	2006/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
1521	Réduction des cotisations patronales pour les parents d'accueil reconnus	2003/2	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
1531	Réduction des cotisations patronales pour les artistes	2003/3	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3200	Demandeurs d'emploi de longue durée de moins de 25 ans pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou de moins de 45 ans pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou pendant 156 jours dans une période de 9 mois pour les demandeurs d'emploi suite à une fermeture d'entreprise **Codes ONEM:** C1, C2, C11 **ou C20**	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3201	Demandeurs d'emploi de longue durée moins de 45 ans, pendant 624 jours dans une période de 36 mois Codes ONEM : C3 ou C4	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3202	Demandeurs d'emploi de longue durée moins de 45 ans, pendant 936 jours dans une période de 54 mois Codes ONEM : C5 ou C6	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3203	Demandeurs d'emploi de longue durée moins de 45 ans, pendant 1560 jours dans une période de 90 mois Codes ONEM : C7 ou C8	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3210	Demandeurs d'emploi de longue durée au moins 45 ans, pendant 156 jours dans une période de 9 mois Codes ONEM : D1, D2 ou D9	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3211	Demandeurs d'emploi de longue durée au moins 45 ans, pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou pendant 468 jours dans une période de 27 mois Codes ONEM : D3, D4, D5 ou D6	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur

Code	Libellé	Déduction valide à partir du	Déduction valide jusqu'au	Base de calcul	Montant	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplaçée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau
3220	Programme de transition professionnelle moins de 25 ans moins qualifiés, au moins 9 mois d'allocations ou moins de 45 ans au moins 12 mois d'allocations	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3221	Programme transition professionnelle moins de 45 ans, au moins 24 mois d'allocations	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3230	Programme de transition professionnelle au moins 45 ans, au moins 12 mois d'allocations	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3231	Programme de transition professionnelle au moins 45 ans, au moins 24 mois d'allocations	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3240	Economie d'insertion sociale moins de 45 ans 312j/18m ou 156j/9m	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3241	Economie d'insertion sociale moins de 45 ans 624j/36m ou 312j/18m	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3250	Economie d'insertion sociale au moins 45 ans 156j/9m	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3410	Jeunes travailleurs CPE et moins qualifiés	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3411	Jeunes travailleurs CPE et très peu qualifiés Ou CPE et moins qualifiés handicapés Ou CPE et moins qualifiés d'origine étrangère	2006/2	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3430	Jeunes travailleurs : jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle les jeunes auront 18 ans	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3600	Travailleurs licenciés dans le cadre d'une restructuration - réduction des cotisations patronales - contrat de travail conclu avant le 1.1.2007	2004/3	2007/2	Interdit	Optionnel	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
3601	Travailleurs licenciés dans le cadre d'une restructuration - réduction des cotisations patronales - moins de 45 ans	2007/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur

Code	Libellé	Déduction valide à partir du	Déduction valide jusqu'au	Base de calcul	Montant	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplaçée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau
3611	Travailleurs licenciés dans le cadre d'une restructuration - réduction des cotisations patronales - au moins 45 ans	2007/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
8100	Plan Activa conclu avant le 1.1.2004 - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - prévention et sécurité - 100% Codes ONEM : A5, A6, B9 ou B10	2003/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
8200	Plan Activa - Demandeurs d'emploi de longue durée moins de 45 ans, prévention et sécurité **Codes ONEM** : C9, C10, **C21 ou C22**	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur
8210	Plan Activa - Demandeurs d'emploi de longue durée au moins 45 ans, prévention et sécurité Codes ONEM : D7 ou D8	2004/1	9999/4	Interdit	Optionnel	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur

DMFAPPL - Annexe numéro 36: Mesure de promotion de l'emploi APL

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2007-1-Fr36.pdf

AN2007-1-Fr36.doc

AN2007-1-FR36.xls

AN2007-1-FR36.txt

AN2007-1-FR36.xml

Information intermédiaire:

Code	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
1	travailleur engagé dans le cadre de l'A.R. 495	2003/1	**2007/2**	01/01/2003	**30/06/2007**
2	travailleur engagé dans le cadre de mesures d'activation des allocations de chômage, du revenu d'intégration ou de l'aide sociale financière. Ce code doit uniquement être utilisé dans le cas suivant : une occupation dans le cadre d'un programme de transition professionnelle reconnu et une occupation dans le cadre de l'économie d'insertion sociale (SINE).	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
3	Travailleur engagé en remplacement dans le cadre de la redistribution du travail dans le secteur public (départ anticipé à mi-temps et semaine volontaire de 4 jours).	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
5	travailleur engagé dans le cadre du programme PRIME	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
10	travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type un (définie à l'article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
11	travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type deux (définie à l'article 27, premier alinéa, 2°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
12	travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type trois (définie à l'article 27, premier alinéa, 3°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
13	travailleur handicapé engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type un (définie à l'article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
14	travailleur handicapé engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type deux (définie à l'article 27, premier alinéa, 2°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
15	travailleur handicapé engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type trois (définie à l'article 27, premier alinéa, 3°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
16	travailleur d'origine étrangère engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type un (définie à l'article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
17	travailleur d'origine étrangère engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type deux (définie à l'article 27, premier alinéa, 2°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
18	travailleur d'origine étrangère engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type trois (définie à l'article 27, premier alinéa, 3°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
21	Travailleurs FBI (A.R. n° 493 du 31.12.1986)	2003/1	9999/4	01/01/2003	31/12/9999
22	Maribel Social - assistant en logistique (occupé dans le cadre de l'A.R.du 05.02.1997)	2003/1	2005/1	01/01/2003	31/03/2005
23	Maribel Social - autres travailleurs qu'assistant en logistique (occupés dans le cadre de l'A.R.du 05.02.1997)	2003/1	2005/1	01/01/2003	31/03/2005
24	travailleur contractuel embauché en remplacement d'un membre du personnel qui suit une formation en vue d'être diplômé ou gradué en soins infirmiers dans le cadre du Maribel Social	2005/1	2005/1	01/01/2005	31/03/2005

DMFAPPL - Annexe numéro 37: Valeurs autorisées pour le "type de cotisation" en fonction des codes travailleurs et des catégories d'employeur

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2004-2-Fr37.pd AN2004-2-Fr37.do AN2004-2-Fr37.xl AN2004-2-FR37.tx AN2004-2-FR37.xn

Information intermédiaire:

0

Type de cotisation	Code travailleur cotisation	Catégorie d'employeur	Cotisation ordinaire	# Travailleurs	Description	Date de début de validité	Date de fin de validité
0	1xx (ouvriers)	951 - 952	Cotisation rémunérations 100%		**Rémunération à 100% ou montant de base**	01/01/1900	01/01/9999
0	2xx (employés)	951 - 952	Cotisation rémunérations 100%		**Rémunération à 100% ou montant de base**	01/01/1900	01/01/9999
0	6xx (fonctionnaires)	953 - 957	Cotisation rémunérations 100%		**Rémunération à 100% ou montant de base**	01/01/1900	01/01/9999
0	7xx (catégories spécifiques)	958	Cotisation rémunérations 100%		**Rémunération à 100% ou montant de base**	01/01/1900	01/01/9999
0	8xx (cotisations spéciales)		Cotisation rémunérations 100%		**Rémunération à 100% ou montant de base**	01/01/1900	01/01/9999

1

Type de cotisation	Code travailleur cotisation	Catégorie d'employeur	Cotisation ordinaire	# Travailleurs	Description	Date de début de validité	Date de fin de validité
1	741 (artistes)	958	Cotisation rémunérations 108%		**Rémunération à 108%**	01/01/1900	01/01/9999

DMFAPPL - Annexe numéro 38: Numéros de fonction du personnel déclaré au forfait APL

Version: 2008/4

Date de publication:

27/11/2008

Contenu de l'annexe:

AN2007-1-FR38.pdf AN2007-1-FR38.doc AN2007-1-FR38.xls AN2007-1-FR38.txt AN2007-1-FR38.xml

Information intermédiaire:

Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
20	/	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les théâtres	01/01/1900	**31/03/2007**
21	/	Travailleurs occupés dans les établissements de bain et dans les entreprises exploitant des établissements de bain : garçon ou fille de cabine ou de bain	01/01/1900	**31/03/2007**
23	/	Travailleurs occupés dans les établissements de bain et dans les entreprises exploitant des établissements de bain : pédicure	01/01/1900	**31/03/2007**
24	/	Travailleurs occupés dans les établissements de bain et dans les entreprises exploitant des établissements de bain : masseur - masseuse	01/01/1900	**31/03/2007**
25	/	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les salles de spectacles cinématographiques pendant au moins 40 heures/semaine	01/01/1900	**31/03/2007**
26	/	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les salles de spectacles cinématographiques pendant moins de 40 heures/semaine	01/01/1900	**31/03/2007**
27	/	Porteurs de bagages	01/01/1900	**31/03/2007**
29	/	Tous les autres travailleurs rémunérés au pourboire	01/01/1900	**31/03/2007**
32	15	Chasseur	01/01/1900	**31/03/2007**
33	16	Chasseur	01/01/1900	**31/03/2007**
34	17	Adjoint chef chasseur	01/01/1900	**31/03/2007**
35	18	Chef chasseur	01/01/1900	**31/03/2007**
36	19	Chef chasseur	01/01/1900	**31/03/2007**
37	20	Chef chasseur	01/01/1900	**31/03/2007**
38	-,21,-,18,18,-,-	Voiturier, Portier, Bagagiste, Valet de chambre, Femme de chambre, Préposée à la toilette, Préposée au vestiaire	01/01/1900	**31/03/2007**
39	21	Concierge	01/01/1900	**31/03/2007**
40	23	Chef concierge	01/01/1900	**31/03/2007**
41	19	Valet de chambre, femme de chambre	01/01/1900	**31/03/2007**
43	15	Apprenti de salle	01/01/1900	**31/03/2007**
44	16	Apprenti de salle	01/01/1900	**31/03/2007**
45	17	Commis débarrasseur	01/01/1900	**31/03/2007**
46	/	Commis de suite, Commis de suite banquet, Commis barman, Commis d'étage	01/01/1900	**31/03/2007**
47	19	Commis de rang, Garçon de banquet	01/01/1900	**31/03/2007**

Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
48	20	1/2 chef de rang,1/2 chef de rang banquet,C ommis barman	01/01/1900	**31/03/2007**
49	21	Garçon de restaurant, Chef de rang restaurant, Garçon de banquet, Chef de rang banquet, Garçon de brasserie, taverne, bistro, Garçon de café, Barman, Garçon d'étage	01/01/1900	**31/03/2007**
50	22	Premier chef de rang, Sommelier, Premier chef de rang banquet, Responsable barman	01/01/1900	**31/03/2007**
51	23	Maître d'hôtel restaurant, Maître d'hôtel banquet, Maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	**31/03/2007**
52	/	Assistant maître d'hôtel restaurant, Assistant maître d'hôtel banquet, Assistant maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	**31/03/2007**

NUMERO DU BLOC: 90001	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Cotisation due pour la ligne travailleur
(Label XML : WorkerContribution)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les cotisations dues pour une ligne travailleur.

CONTENU (ZONES):
00082 - CODE TRAVAILLEUR COTISATION
00083 - TYPE DE COTISATION
00084 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION
00085 - MONTANT DE LA COTISATION
00896 - DATE PREMIÈRE EMBAUCHE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE
***CONDITION:** Cardinalité 0 ... * si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire
Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un code travailleur cotisation ordinaire

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Une cotisation donnée (une combinaison code travailleur cotisation / type de cotisation) ne peut se retrouver qu'une seule fois par ligne travailleur.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90001-006	B
Incompatibilité code travailleur	90001-030	B
Erreur de séquence	90001-091	B
Non admis	90001-146	B
Cotisation exigée selon les conditions en vigueur	90001-273	B

NUMERO DU BLOC: 90002	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Cotisation non liée à une personne physique
(Label XML : ContributionUnrelatedToNP)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les cotisations non liées à une personne physique dues par l'employeur.

CONTENU (ZONES):
00019 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE
00020 - CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE
00021 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE
00022 - MONTANT DE LA COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE *CONDITION:
Cardinalité 0 si aucune cotisation non liée à une personne physique n'est due.
Cardinalité 1 ... * si au moins une cotisation non liée à une personne physique est due.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Une cotisation donnée (une combinaison catégorie / code travailleur pour laquelle une cotisation non liée à une personne physique est due) ne peut se retrouver qu'une seule fois par déclaration.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90002-006	B
Erreur de séquence	90002-091	B
Non admis	90002-146	B
Non présent	90002-001	B

NUMERO DU BLOC: 90003	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Cotisation travailleur étudiant
(Label XML : StudentContribution)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer la cotisation de solidarité due pour un étudiant.

CONTENU (ZONES):
00076 - RÉMUNÉRATION ÉTUDIANT
00077 - COTISATION ÉTUDIANT
00078 - NOMBRE DE JOURS ÉTUDIANT

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE *CONDITION:
Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un travailleur étudiant .
Cardinalité 1 (indispensable) si la ligne travailleur concerne un travailleur étudiant.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Incompatibilité code travailleur	90003-030	B
Erreur de cardinalité	90003-090	B
Erreur de séquence	90003-091	B
Non admis	90003-146	B

NUMERO DU BLOC: 90005	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

Cotisation travailleur statutaire licencié
(Label XML : DismissedStatutoryWorkerContribution)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les cotisations dues pour un travailleur statutaire licencié.

CONTENU (ZONES):
00071 - RÉMUNÉRATION BRUTE DE RÉFÉRENCE
00072 - COTISATION RÉMUNÉRATION BRUTE DE RÉFÉRENCE
00073 - NOMBRE DE JOURS DE RÉFÉRENCE
00127 - DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT
00129 - DATE DE FIN DE PÉRIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE *CONDITION:
Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un travailleur statutaire licencié.
Cardinalité 1 (indispensable) si la ligne travailleur concerne un travailleur statutaire licencié.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Incompatibilité code travailleur	90005-030	B
Erreur de cardinalité	90005-090	B
Erreur de séquence	90005-091	B
Non admis	90005-146	B

NUMERO DU BLOC: 90012	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Ligne travailleur
(Label XML : WorkerRecord)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données relatives à une ligne travailleur.

CONTENU (ZONES):
00036 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR
00037 - CODE TRAVAILLEUR
00038 - DATE DE DÉBUT DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
00039 - DATE DE FIN DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
00040 - NOTION FRONTALIER
00041 - ACTIVITÉ PAR RAPPORT AU RISQUE
00042 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
00616 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - LIGNE TRAVAILLEUR

BLOCS LIES: 90196 - Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL; 90001 - Cotisation due pour la ligne travailleur; 90110 - Déduction ligne travailleur; 90005 - Cotisation travailleur statutaire licencié; 90003 - Cotisation travailleur étudiant

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE
***CONDITION:** Indispensable
***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Une combinaison catégorie de l'employeur / code travailleur donnée ne peut se retrouver qu'une seule fois par personne physique.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90012-006	B
Erreur de séquence	90012-091	B
Pas de données	90012-134	B
Non admis	90012-146	B
Cumul déductions ligne travailleur non admis	90012-161	NP
Date de fin d'occupation manquante pour au moins une occupation	90012-242	P

NUMERO DU BLOC: 90017	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Personne physique
(Label XML : NaturalPerson)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données d'identification d'une personne physique.

CONTENU (ZONES):
00023 - NUMÉRO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE
00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS
00167 - NUMÉRO DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE
00025 - NOM DU TRAVAILLEUR
00026 - PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
00027 - INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
00028 - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
00168 - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
00169 - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
00029 - SEXE DU TRAVAILLEUR
00030 - RUE DU TRAVAILLEUR
00031 - NUMÉRO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR
00032 - BOÎTE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR
00033 - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR
00034 - COMMUNE DU TRAVAILLEUR
00035 - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR
00119 - NATIONALITÉ DU TRAVAILLEUR
00615 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE

BLOCS LIES: 90012 - Ligne travailleur

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE *CONDITION:
Cardinalité 0 si aucune personne physique ne doit être déclarée.
Cardinalité 1 ... 9999999 si au moins une personne physique doit être déclarée.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Une personne physique ne peut se retrouver qu'une seule fois par déclaration.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90017-006	B
Erreur de séquence	90017-091	B
Pas de données	90017-134	B
Non admis	90017-146	B
Pas identifiable	90017-151	B
Modification du numéro NISS	90017-252	W

NUMERO DU BLOC: 90018	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Prestation de l'occupation ligne travailleur
(Label XML : Service)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les prestations d'un travailleur pour une occupation de la ligne travailleur.

CONTENU (ZONES):
00061 - NUMÉRO DE LIGNE PRESTATION
00062 - CODE PRESTATION
00063 - NOMBRE DE JOURS DE LA PRESTATION
00064 - NOMBRE D'HEURES DE LA PRESTATION
00065 - NOMBRE DE MINUTES DE VOL

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE
***CONDITION:** Obligatoire si au moins une prestation doit être déclarée.
***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Une prestation donnée (un code prestation) ne peut se retrouver qu'une seule fois par occupation.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90018-001	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90018-006	B
Erreur de séquence	90018-091	B
Incompatibilité type de travailleur	90018-094	B
Non admis	90018-146	B

NUMERO DU BLOC: 90019	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

Rémunération de l'occupation ligne travailleur
(Label XML : Remun)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les rémunérations d'un travailleur pour une occupation de la ligne travailleur.

CONTENU (ZONES):
00066 - NUMÉRO DE LIGNE RÉMUNÉRATION
00067 - CODE RÉMUNÉRATION
00068 - FRÉQUENCE EN MOIS DE PAIEMENT DE LA PRIME
00069 - POURCENTAGE DE LA RÉMUNÉRATION SUR BASE ANNUELLE
00070 - RÉMUNÉRATION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE *CONDITION: Obligatoire si au moins une rémunération doit être déclarée.
***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Une rémunération donnée (une combinaison code rémunération / fréquence en mois de paiement de la prime / pourcentage de la rémunération sur base annuelle) ne peut se retrouver qu'une seule fois par occupation.

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90019-001	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90019-006	B
Erreur de séquence	90019-091	B
Non admis	90019-146	B

NUMERO DU BLOC: 90059	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

Formulaire
(Label XML : Form)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer un formulaire.

CONTENU (ZONES):
00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE
00218 - DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
00299 - HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
00110 - STATUT DE L'ATTESTATION
00297 - TYPE DU FORMULAIRE

BLOCS LIES: 90082 - Référence; 90187 - Déclaration employeur ONSSAPL

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE *CONDITION: Insdispensable
***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90059-091	B
Pas de données	90059-134	B
Non admis	90059-146	B
Formulaire non traitable	90059-163	B

NUMERO DU BLOC: 90082	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Référence
(Label XML : Reference)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de préciser des références relatives à un ou plusieurs formulaires ; un formulaire pouvant être une déclaration DmfA originale, une déclaration de modification DmfA, une DRS, une demande de renseignements, etc.

CONTENU (ZONES):
00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE
00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE
00222 - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE
***CONDITION:** Facultatif
***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	90082-090	B
Erreur de séquence	90082-091	B
Non admis	90082-146	B

NUMERO DU BLOC: 90109	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Déduction occupation
(Label XML : OccupationDeduction)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les déductions demandées pour une occupation.

CONTENU (ZONES):
00086 - CODE DÉDUCTION
00088 - BASE DE CALCUL DE LA DÉDUCTION
00089 - MONTANT DE LA DÉDUCTION
00090 - DATE DE DÉBUT DU DROIT À LA DÉDUCTION
00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
00092 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACÉE
00093 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT À LA DÉDUCTION
00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE *CONDITION:
Cardinalité 0 si aucune déduction occupation n'est demandée.
Cardinalité 1 ... * si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire et qu'une déduction occupation est demandée.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**
Une déduction occupation donnée (un code déduction) ne peut se retrouver qu'une seule fois par occupation.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90109-006	B
Erreur de séquence	90109-091	B
Non admis	90109-146	B

NUMERO DU BLOC: 90110	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Déduction ligne travailleur
(Label XML : WorkerDeduction)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les déductions demandées pour une ligne travailleur.

CONTENU (ZONES):
00086 - CODE DÉDUCTION
00088 - BASE DE CALCUL DE LA DÉDUCTION
00089 - MONTANT DE LA DÉDUCTION
00090 - DATE DE DÉBUT DU DROIT À LA DÉDUCTION
00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
00092 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACÉE
00093 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT À LA DÉDUCTION
00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE
***CONDITION:** Cardinalité 0 si aucune déduction ligne travailleur n'est demandée.
Cardinalité 1 ... * si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire (voir annexe 28) et qu'une déduction ligne travailleur (voir annexe 33 est demandée.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Une déduction ligne travailleur donnée (un code déduction) ne peut se retrouver qu'une seule fois par ligne travailleur.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90110-006	B
Erreur de séquence	90110-091	B
Non admis	90110-146	B
Incompatibilité code travailleur	90110-030	B

NUMERO DU BLOC: 90187	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Déclaration employeur ONSSAPL
(Label XML : NOSSLPAEmployerDeclaration)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel contenant les données de l'employeur pour lequel la déclaration a été transmise.

CONTENU (ZONES):
00013 - ANNÉE - TRIMESTRE DE LA DÉCLARATION
00109 - NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSSAPL
00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE
00015 - MONTANT NET À PAYER

BLOCS LIES: 90017 - Personne physique; 90294 - Véhicule de société; 90002 - Cotisation non liée à une personne physique

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE *CONDITION: Insdispensable
***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90187-006	B
Erreur de cardinalité	90187-090	B
Erreur de séquence	90187-091	B
Pas de données	90187-134	B
Non admis	90187-146	B
Pas identifiable	90187-151	B
Déclaration incomplète : trop peu de travailleurs déclarés	90187-250	B
Plus de travailleurs déclarés en DmfA qu'en DIMONA	90187-262	NP
Moins de travailleurs déclarés en DmfA qu'en DIMONA	90187-263	NP

NUMERO DU BLOC: 90195	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

DMFAPPLOriginal
(Label XML : DMFAPPLOriginal)

DESCRIPTION: Elément racine du message XML permettant de faire des déclarations originales.

CONTENU (ZONES):

BLOCS LIES: 90059 - Formulaire

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE
***CONDITION:** Cardinalité 1
Indispensable

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90195-001	B
Root inconnu	90195-089	B
Non admis	90195-146	B

NUMERO DU BLOC: 90196	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
(Label XML : NOSSLPAOccupation)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant aux employeurs ONSSAPL de déclarer les données relatives à une occupation.

CONTENU (ZONES):
00043 - NUMÉRO D'OCCUPATION
00044 - DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION
00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION
00047 - NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU RÉGIME DE TRAVAIL
00050 - TYPE DU CONTRAT
00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE
00053 - STATUT DU TRAVAILLEUR
00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR
00051 - MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL
00052 - MESURE DE PROMOTION DE L'EMPLOI
00054 - NOTION PENSIONNÉ
00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE
00056 - MODE DE RÉMUNÉRATION
00057 - NUMÉRO DE FONCTION
00060 - PAIEMENT EN DIXIÈMES OU DOUZIÈMES
00617 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR
00625 - JUSTIFICATION DES JOURS
00228 - CODE NACE

BLOCS LIES: 90313 - Occupation - Informations; 90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur; 90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur; 90109 - Déduction occupation

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE *CONDITION: Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un code travailleur cotisation ordinaire.
Cardinalité 1 ...99 si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Incompatibilité code travailleur	90196-030	B
Erreur de séquence	90196-091	B
Nombre total de jours incompatible avec le trimestre de déclaration pour l'occupation	90196-095	B
Nombre total de jours incompatible avec le régime de travail pour l'occupation	90196-096	P
Pas de données	90196-134	B
Non admis	90196-146	B
Cumul déductions occupation non admis	90196-162	NP
Indemnité de rupture présente avec d'autres rémunérations	90196-169	B
Nombre total de jours insuffisant selon le régime de travail au sein de l' occupation	90196-243	P
Fraction d'occupation erronée	90196-244	B

NUMERO DU BLOC: 90294	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION : 27/11/2008

Véhicule de société
(Label XML : CompanyVehicle)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les informations relatives à un véhicule de société.

CONTENU (ZONES):
00780 - NUMÉRO DE SUITE VÉHICULE DE SOCIÉTÉ
00781 - NUMÉRO DE PLAQUE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE *CONDITION:
Cardinalité 0 si la société ne dispose pas d'un véhicule de société.
Cardinalité 1 ... * si la société dispose d'au moins un véhicule de société

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90294-001	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90294-006	B
Erreur de séquence	90294-091	B
Non admis	90294-146	B

NUMERO DU BLOC: 90313	VERSION: 2008/4	DATE DE PUBLICATION: 27/11/2008

Occupation - Informations
(Label XML : OccupationInformations)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations relatives à une occupation.

CONTENU (ZONES):
00795 - EXTRA DE L'HORECA
00893 - PERSONNEL MIS À DISPOSITION
00794 - MESURES POUR LE NON MARCHAND
00812 - SALAIRE HORAIRE
00862 - SALAIRE HORAIRE EN MILLIEMES D'EURO
00728 - DATE À LAQUELLE UN MEMBRE DU PERSONNEL NOMMÉ EST MALADE DEPUIS 6 MOIS OU PLUS

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE *CONDITION:
Cardinalité 0 si aucune information relative à l'occupation ne doit être déclarée.
Cardinalité 1 si au moins une information relative à l'occupation doit être déclarée, à partir des déclarations du 2/2005.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION :

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	90313-090	B
Erreur de séquence	90313-091	B
Non admis	90313-146	B